NEUCHATEL J.A.

FAN

Pages neuchâteloises :

Grand conseil neuchâtelois : prochainement un essai de participation pourrait être tenté à l'Université

Neuchâtel — No 57 (24 pages) Un numéro 40 centimes Mardi 10 mars 1970

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

Cantonales françaises : une poussée gaulliste

TEST DÉFINITIF DIMANCHE PROCHAIN

Les électeurs boudent généralement les élections cantonales, élections de notables qui, sous le titre de « conseillers généraux », sont appelés à administrer les départements. Le premier tour des élections cantonales de dimanche a confirmé cette désaffection du corps électoral dont le pouvoir, par son centralisme administratif et son dédain pour les corps intermédiaires, est peut-être responsable.

Le pourcentage des abstentionnistes semble cependant avoir été moins important : un peu moins de 40 % au lieu de 43 au plus récent scrutin analogue.

DISCIPLINE

L'autre nouveauté de ce premier tour réside dans une certaine discipline de trois partis de la majorité qui, généralement, ont réalisé l'unité de candidature. Cela a profité aux gaullistes U.D.R. qui, quoique parfois sous des appellations plus vagues et plus « locales », ont réussi à gagner quelques sièges.

Il semble que l'U.D.R. n'a jamais eu une implantation régionale solide et dont les parlementaires sont souvent des « parachutés » ait, en dix ans, fini par secréter des « notables » gaullistes, très souvent des parlementaires ou anciens parlementaires, parfois des ministres dans des cantons où le « notable » traditionnel et modéré s'est abstenu de faire acte de candidature ou n'a pas soutenu son candidat successeur non intégré dans la formation gaulliste.

ET DÉSUNION

La désunion de la gauche aux candidatures multiples et contradictoires a favorisé certaines élections de « gaullistes » dès le premier tour. Le seul gagnant, même s'il perd quelques sièges, reste, dans ce camp, le parti communiste qui, seul, avait un candidat dans chaque canton, et gagne un pourcentage important de voix.

Dans la mesure où ces élections partielles (la moitié de la France), beaucoup moins populaires que les municipales ou les législatives, peuvent servir de test politique, de « premier tour du premier tour » des élections

Notre téléphone de Paris

municipales qui auront lieu dans toute la France en 1971, elles donnent l'impression d'une certaine stabilité : l'ensemble du camp gaulliste et modéré favorable au régime enregistre 22 % des suffrages, les communistes 23 %, la gauche non-communiste 28,3 %, les centristes nuancés M.R.P. 7,3 %. Ensemble, l'opposition fait 58,3 %.

Le second tour devant favoriser un regroupement des candidatures de l'opposition, il faudra attendre lundi prochain pour établir un bilan définitif.

ATTENDRE

Le nombre des élus dans les conseils généraux (départementaux) pour chaque formation ne pourra être établi que lorsque les élus ou réélus (le renouvellement se fait par moitié) qui se sont présentés très souvent sous une étiquette apolitique choisiront leur camp.

Le facteur politique décisif sera l'élection des présidents des conseils généraux, qui jouent un rôle très important puisque élus à la majorité et les seuls en prise directe par l'intermédiaire des préfets sur le pouvoir central. C'est lors de ces élections des présidents des conseils généraux que l'on saura si les partis alliés de la majorité (gaullistes, giscardiens et centristes) ont seulement maintenu leurs positions ou réellement réussi une percée.

Jean DANÈS

LES IDÉES ET LES FAITS

Un Etat racial et religieux

LES polémiques suscitées par le voyage de M. Pompidou aux Etats-Unis ne sont pas éteintes. Elles s'amplifient par le truchement de la presse israélienne et de la presse arabe. Cependant que la seconde se félicite de l'appui implicite qu'a accordé, outre-Atlantique, au monde musulman le président de la République française, la première attaque avec violence M. Pompidou, affirmant qu'il n'a rien de commun avec la France ! Elle ne reprend pas les slogans plus que déplacés, injurieux, des manifestants de Chicago et de New-York. Mais elle s'en prend à la riposte du chef de l'Etat français, parlant d'Israël comme d'un Etat racial et religieux.

M. Pompidou a-t-il prononcé ces termes parce qu'il était ulcéré de l'agitation qui déferlait contre lui et que M. Nixon a habilement désavouée en allant au dîner final du Waldorf Hôtel, rendant par là même la sérénité à son hôte ? Nous n'en savons rien. Ce qu'on peut dire, c'est que quoi qu'il en soit, il a mis le doigt sur la plaie qui ronge le Proche-Orient.

Nous avons assez souvent souligné ici la justesse de la cause judaïque contre l'impérialisme, le fanatisme et l'aveuglement arabes, pour pouvoir déclarer que, Etat racial et religieux, Israël l'est sans aucun doute. Ce n'est pas une injure, c'est une constatation de fait de laquelle il faudrait partir pour régler durablement la querelle qui l'oppose aux Arabes. De par sa nature même, le sionisme cautionné par la Déclaration Balfour de 1917, a tendu à rendre aux juifs un foyer sur leur vieille terre palestinienne, renforçant par là même leurs biens raciaux et religieux.

Et c'est là aussi ce qui fait à la fois la force et la faiblesse d'Israël.

Sa force, parce qu'il peut compter ainsi sur l'appui des israélites répandus dans le monde, qui financent son existence même, comme sur l'amitié de tous ceux qui ont reculé d'horreur devant les atrocités d'Hitler, et qui se doivent de condamner aujourd'hui l'inepte politique soviétique, laquelle consiste à faire signer à des personnalités juives des déclarations antisionistes, sous peine de persécutions.

Sa faiblesse, d'autre part, parce que l'Etat hébreu est isolé, comme dans une enclave, au sein d'un monde hostile, et parce qu'il doit de ce fait concentrer présentement l'essentiel de son effort à la défense nationale, quitte à passer parfois pour l'agresseur.

Tant que les Arabes n'auront pas reconnu ce caractère spécifique, ce caractère « à part » d'Israël, il n'y aura pas de paix possible au Proche-Orient. C'est ce à quoi devrait s'essayer la diplomatie des grandes puissances. A ce sujet, on peut regretter que la France, ayant livré à la Libye des « Mirage » qu'elle refuse à Israël, ne soit plus en mesure de jouer un rôle utile de médiatrice, qui serait conforme aussi à sa vocation méditerranéenne.

René BRAICHET

Chronique régionale : pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9
Nos reportages : page 13
Tous les sports : pages 17 et 19
Carnet du jour. — Bourses. — programmes radio-TV : page 21
Actualité suisse : page 23

Cambriolages à la Chaux-de-Fonds (page 7)

Cossonay : une voiture se jette contre un camion en stationnement : 1 mort (page Jura - Vaud)

Gain fabuleux à la Loterie suisse à numéros (page 23)

Fonctionnaires fédéraux : augmentation du gain réel de 4% proposée par Berne

Entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 1971

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral propose d'accorder une augmentation de 4 % du gain réel des fonctionnaires fédéraux, dès le 1er janvier 1971. Dans un message approuvé lundi, il propose en outre de majorer l'indemnité de résidence de 200 fr. pour les agents mariés et de 150 fr. pour les célibataires.

Le Conseil fédéral, dit un communiqué, a été amené à faire ces propositions, parce que, d'après les enquêtes de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, les salaires et traitements pratiqués dans l'économie privée ont augmenté approximativement de 4 à 4,5 % de plus que la rémunération moyenne du personnel fédéral, depuis le dernier ajustement en 1968.

Les conséquences de ces évolutions divergentes sont une augmentation du nombre des départs et des difficultés croissantes lors de la réoccupation de places. A fin 1969, quelque 3000 postes de travail au total étaient vacants dans l'entreprise des PTT et aux CFF. Pour assurer la marche du service, le personnel a dû accomplir en 1969 des heures supplémentaires représentant plus de 110,000 jours de travail et n'avait pas pu prendre à peu près 90,000 jours de repos et de vacances jusqu'à la fin de l'année. Dans des services importants, le nombre des départs a doublé en une année.

L'amélioration du gain réel entraine des dépenses supplémentaires de 115 millions de francs au total par année, ou de 4,3 % de la somme des traitements. 43 millions sont à la charge de l'entreprise des PTT et 36 millions à celle des CFF. Vient s'y ajouter la contribution unique de l'employeur (65 millions au total) pour l'achat de l'augmentation du gain assuré, le personnel supportant sa part conformément aux statuts des caisses.

Le projet, ajoute le communiqué, est fondé sur une entente avec les associations du personnel fédéral. Il tient partiellement compte d'un postulat accepté l'automne dernier par le Conseil national concernant l'octroi d'augmentations du gain réel au personnel fédéral à des intervalles plus courts que jusqu'ici.

LE BON EXEMPLE

A ce propos, notre correspondant de Berne nous écrit :

Les pouvoirs publics doivent donner le bon exemple et apporter leur contribution à la lutte conre la surchauffe. C'est cette règle que le Conseil fédéral a tenté d'appliquer lorsqu'il a inclus, dans la liste des mesures prises de sa propre autorité, la décision de limiter le nombre des nouveaux engagements dans l'administration et de différer l'exécution de certaines constructions.

G. P.

Lire la suite en avant-dernière page

En vertu des grands principes

NAPLES (AP). — Le tribunal ecclésiastique de Naples a annulé le mariage d'un pêcheur sicilien qui s'était aperçu, la nuit de ses noces, que sa femme n'était pas vierge.

Angelo di Leo, 30 ans, avait rencontré sa femme au cours d'une danse. Il avait entendu par la suite des rumeurs au sujet de sa fiancée, mais ses parents avaient affirmé qu'elle était « pure comme un lys ». Il avait alors posé comme condition qu'il ne l'épouserait que si elle était vierge, et qu'il la renverrait chez ses parents si elle ne l'était pas.

Ce qu'il fit, 40 jours après le mariage. Au tribunal ecclésiastique qui lui demandait pourquoi il avait attendu, il a répondu qu'il voulait d'abord obtenir une confession.

Le tribunal a considéré qu'il y avait eu rupture d'une promesse préalable au mariage et a accordé l'annulation.

Et voici, si nous osons dire, le corps du délit, Vincenzina Diaro (à gauche) avec son mari...

Alors que les arrestations se multiplient L'attentat contre Mgr Makarios signé des partisans de l'Enosis ?

NICOSIE (AP). — L'ancien ministre cypriote de l'intérieur, M. Georgadjis — dont le domicile a été fouillé peu après la tentative d'assassinat contre le président Makarios — a démenti formellement avoir trempé dans l'affaire.

Au cours d'une conversation téléphonique, M. Georgadjis a déclaré : « Je crois que le danger pour l'archevêque vient d'autre part. Je l'en ai averti, mais il refuse de le voir. »

M. Georgadjis s'est déclaré surpris par la publication, dimanche soir, d'un communiqué gouvernemental annonçant que sa maison avait été fouillée, et que deux revolvers y avaient été découverts. Il s'agissait en fait de cadeaux personnels de l'archevêque. Toutefois, onze des partisans de M. Georgadjis ont été arrêtés.

Par ailleurs, les Cypriotes grecs se demandent si l'attentat commis contre Mgr Makarios aurait pu avoir lieu, si la lutte intermittente entre les deux communautés, grecque et turque, qui a pris fin en 1967, s'était poursuivie.

Mgr Makarios.

(Téléphoto AP)

SEULS

Un certain désarroi a pris naissance après la décision de la junte d'Athènes de retirer ses dix mille soldats cantonnés sur l'île à la suite d'un ultimatum turc.

Le brutal retrait de l'armée grecque et le fait que la communauté grecque n'aurait plus de défense réelle si les Turcs intervenaient, a amené un profond changement de la politique cypriote. Pour la première fois depuis son élection, en 1950, comme archevêque et ethnarque, Mgr Makarios a officiellement abandonné le thème de l'Enosis — l'union de Chypre avec la Grèce.

FRICTIONS

Malgré le départ des troupes grecques, un millier d'officiers environ sont demeurés à Chypre, pour fournir un encadrement aux forces cypriotes et continuer à propager ouvertement la cause de l'Enosis, allant à l'encontre de la volonté de Mgr Makarios d'établir un Etat indépendant.

Cet état de choses entraîna des frictions de plus en plus fréquentes entre les officiers grecs et l'homme de confiance de Mgr Makarios, M. Georgadjis. Au cours de l'automne 1968, la junte accusa formellement le ministe de complicité dans un complot en vue d'assassiner le premier ministre grec, M. Papadopoulos.

POURTANT

La naissance de six partis politiques au début de 1969 coïncida avec l'apparition sur la scène politique d'une mystérieuse formation d'extrême-droite, le « Front national », qui s'est lancé dans une campagne de terrorisme, avec l'objectif déclaré d'imposer l'Enosis par la force.

Pourtant, il est difficile d'imaginer quel profit auraient pu tirer ces diverses formations de l'assassinat du président. Aucune d'elles n'est assez forte pour exister sans la protection de l'archevêque, qui demeure l'homme sur lequel se portent le plus de suffrages dans l'île.

Alerte au God save the Queen
UNE RÉPUBLIQUE NAÎT DANS L'ESTUAIRE DE LA TAMISE

LONDRES (AFP). — C'est dimanche soir, à minuit que l'île des Chiens (Isle of Dogs), petite presqu'île située dans l'estuaire de la Tamise, a officiellement proclamé son indépendance. Cette proclamation avait été brandie comme une menace, dès le 2 mars dernier, par les 10,000 habitants de l'île — dont le nom provient des chenils qu'y avait installés le roi Edouard III (1312-1377).

Ceux-ci estiment, en effet, que le Conseil municipal du Grand-Londres n'a pas fait ce qui était nécessaire pour améliorer leurs conditions d'existence.

ABONDANCE DE BIENS

Si les « rebelles » ont d'ores et déjà tracé les frontières de leur République, ce n'est que dimanche, en fin de soirée, que les chefs de leur « gouvernement » ont été présentés à la presse.

Comme il se doit, la nouvelle République s'est dotée d'un « président », M. Ted Jones, 37 ans, conseiller municipal de Tower-Hamlets — mairie londonienne dont dépend l'île. Le gouvernement de la République comprend également — innovation qui pourrait séduire les spécialistes de droit constitutionnel — deux « premiers ministres », M. Westfallen, un batelier de la Tamise, et M. Pagett, qui exerce la profession de débardeur.

Faute de publication d'une constitution, on ignore pour le moment quelles seront les attributions respectives de ces deux premiers ministres. Les autres membres du gouvernement, et notamment le ministre des affaires étrangères de l'île des Chiens, n'ont toujours pas été désignés.

PHILATÉLIE

Cette initiative a été ignorée par le gouvernement britannique. Les services de M. Wilson ont toutefois adressé il y a quelques jours une lettre au « Conseil municipal indépendant » de l'île pour assurer ses membres que les causes du mécontentement des habitants de l'île seraient prises en considération.

Les « rebelles » peuvent également s'enorgueillir d'une reconnaissance « de facto » de la part de l'administration des postes britanniques. Cette dernière a non seulement acheminé la lettre de Downing Street, mais a également fait parvenir à qui de droit une lettre envoyée de Mexico par un philatéliste au « gouvernement de l'île des Chiens ».

Le collectionneur d'outre-Atlantique demande aux dirigeants de la nouvelle République de lui envoyer les premiers timbres émis par l'Etat indépendant de l'île.

Le président de cette nouvelle République : Ted Jones. Derrière lui, sa fille. (Téléphoto AP)

Neuchâtel reçoit sa « Skieuse en or »

Hier, en fin d'après-midi, Neuchâtel a reçu sa « skieuse en or » en la salle du Conseil communal, à l'hôtel de ville, M. Rémy Allemann, au nom des autorités, a reçu Michèle Rubli, la triple championne suisse. Entourée de ses parents, de nombreux amis, des autorités et des divers organismes sportifs de Neuchâtel, elle a été, comme il se doit, abondamment fleurie et félicitée. Timide et heureuse, elle était parée de sa triple récompense en or que « Monmon » Quinche tint à lui passer au cou. N'est-il pas un peu touché par ce succès Qui est Michèle Rubli ? Bertrand Zimmermann et Pierre-Henri Bonvin vous parlent de cette jeune championne de 19 ans (page 17).

(Avipress - Baillod)

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHATEL

AVIS TARDIFS
Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

Le Café - Tea-Room - Restaurant
« AU TOURING » sera fermé toute la journée, le MARDI 10 mars
pour les nettoyages de printemps.

Conférence TCS
Le 11 mars 1970, à 20 h 30, à la Salle des conférences,
Monsieur J. Martel, reporter,
présentera sa conférence :
IL ÉTAIT UNE FOIS, LE BIAFRA
Billets d'entrée à retirer à l'office du TCS, Promenade-Noire 1.

coop
DISCOUNT
Portes-Rouges 20
1 FLORIS + 1 MAGA
2,10 au lieu 4.—

T.P.N. CENTRE DE CULTURE
Demain soir, à 20 h 30
RÉCITAL
Gérard AUBERT
avec Francine Niederhauser
et Jean-Pierre Roméo
Location au TPN tous les jours dès 13 h 30 et à l'entrée. Tél. 5 90 74.

T.P.N. CENTRE DE CULTURE
Samedi 14 mars,
à 20 h 30
Cabaret Rive-Gauche
DOUBY
mime et fantaisiste, et
DANIA
auteur-compositeur-interprète
Location au TPN tous les jours dès 13 h 30 et à l'entrée. Tél. 5 90 74.

T.P.N. CENTRE DE CULTURE
Du 10 au 29 mars
EXPOSITION MIRO
lithographies
Ouverte tous les jours dès 13 h 30, sauf le lundi

Université populaire
LA NEUVEVILLE
Monsieur Jean Bühler
journaliste
CE SOIR, 20 h 15
Aula du progymnase

Au nom de tous les vivants
Un grand documentaire audio-visuel
Auditoire des Terreaux
Mercredi 11 mars, 20 h 15
Entrée libre !
ORGANISATION CEO - COOP - LOISIRS

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE SCIENCE ÉCONOMIQUE
Mercredi soir, à 20 h 30,
au buffet de la Gare
(1er étage)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
et conférence de M. Frédéric Walthard
sur la législation horlogère

Naissances

Monsieur et Madame Renato PINI ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Lauro

8 mars 1970

Maternité Pourtalès — Neuchâtel — Maladière 20

Monsieur et Madame Francis MARTIN-BUMBACHER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Chantal

8 mars 1970

Maternité Pourtalès — Carrels 16 — Neuchâtel

Monsieur et Madame Georges JENZER-CZENSKOWSKY et leurs enfants Georges-Eric, Barbara, Rolf et Daniel, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Gérard

9 mars 1970

Maternité Pourtalès — Poste — Neuchâtel — 2202 Chambrelien

Monsieur et Madame Henri-J. VUARRAZ-BANDERET ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Laurent

9 mars 1970

Maternité Pourtalès — Chasselas 9 — 2036 Cormondrèche

Affaires cantonales

Sept chômeurs dans le canton

L'Office cantonale du travail communique la situation du marché du travail et l'état du chômage à fin février 1970.

Demandes d'emploi : 60 (88) ; places vacantes : 195 (233) ; placements : 60 (88) ; chômeurs complets : 7 (7) ; chômeurs partiels : 5 (6).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

LA VIE SOCIALE

Dispensaire de Neuchâtel

Au cours de l'année écoulée, le dispensaire a continué son œuvre auprès des malades. Il a été distribué 1080 litres de lait. Les trois sœurs ont fait 8241 visites et soigné 4842 personnes à la rue Fleury.

L'œuvre du dispensaire remercie tous ceux qui, par leurs dons généreux au moment de Noël et lors de la collecte annuelle, permettent de poursuivre une activité indispensable et bienfaisante.

Le comité est ainsi formé : Mmes Jean-Jacques Du Pasquier, présidente ; Eric Wavre, vice-présidente ; Gilbert Wavre, trésorière ; Francis de Reynier, secrétaire ; Jean Degoumois, Fritz Rychner, Eric Du Pasquier, Hermann Haefliger, François de Pury, Mario Mosset et Henri Jeanneret.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances.— 5 mars. Morelli, Sandra-Maria-Giustina, fille d'Alessandro, ouvrier de fabrique, et de Bruna-Luciana-Luisa, née Abretti ; Santos, Daisy, fille d'Albertino, garçon de buffet à Neuchâtel, et de Maria-Elena, née Garcia ; Raccio, Luigi, fils d'Antonio, manœuvre à Neuchâtel, et de Raffaela, née Riccitelli ; Rosé, Joëlle, fille de Jean-François, employé de bureau à Neuchâtel, et de Suzanne-Marguerite, née Voumard ; Convertino, Monia, fille de Vito, serrurier à Neuchâtel, et d'Elisabetta, née Santantonio ; Convertino, Patrizia, aux mêmes ; Helfer, Christine, fille de Gottlieb, dessinateur-constructeur à Hauterive, et de Suzanne-Marguerite, née Cressier ; Helfer, Valérie, aux mêmes. 6. Quiroga, Raimundo, fils d'Angel, maçon à Marin, et de Maria-Teresa, née Pinana.

Publications de mariage.— 6 mars. Leuba, Daniel-Roger, étudiant en lettres, et Bauer, Hélène-Marie, les deux à Neuchâtel ; Guerbadot, Bernard, élève infirmier à Boudry, et Etienne, Nadia-Madeleine, à Neuchâtel. 9. Trageser, Joachim-Josef, étudiant en philosophie à Francfort-sur-le-Main (Allemagne) et Rebetez, Françoise-Denise, à Neuchâtel ; Brauchli, Hans, mécanicien de précision, et Jaeckly, Ursula-Martha, les deux à Zurich ; Richard, Marco-Charles, vendeur, et Jakob, Elsbeth-Veronika, les deux à Berne.

Mariages célébrés.— 6 mars. Bächler, Max, professeur à Bienne, et Tödtli, Daisy-Monique, à Neuchâtel ; Ernst, André-Max, employé de bureau, et Mühlethaler Lucette, les deux à Neuchâtel.

Décès.— 5 mars. Moriggia, Joseph-Antoine, né en 1910, anciennement serrurier à Boudry, époux de Hélène-Augusta, née Hêche. 6. Lardy, Etienne-Frédéric, né en 1886, ancien consul à Bevaix, veuf de Gabrielle-Olympe-Louise, née von Bonstetten ; Droz, Paul-Albert, né en 1885, horloger à la Chaux-de-Fonds, veuf de Lina-Elisa, née Zbinden. 7. Perrin née Müller, Hélène, née en 1897, ménagère à Neuchâtel, épouse de Georges ; Berner, Susanne-Zélie, née en 1887, jounalière à Colombier, divorcée.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 9 mars 1970. — Température : moyenne : —1,3 ; min. : —6,1 ; max. : 4,6. Baromètre : moyenne : 718,2. Eau tombée : — Vent dominant : direction : est, faible. Force : dès 14 h 30, sud, sud-est, faible. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux, soir clair.

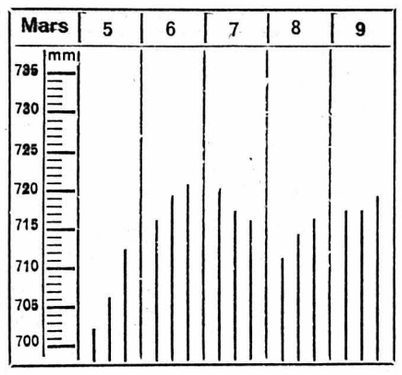

Niveau du lac 9 mars à 6 h 30 : 429,27
Température de l'eau 4 °

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps, très variable, sera partiellement ensoleillé. Quelques chutes de neige locales se produiront encore. La température en plaine sera comprise, la nuit entre —9 et —5 degrés. L'après-midi entre 0 et 5 degrés. Les vents restent faibles du secteur ouest à sud-ouest.

Evolution pour mercredi et jeudi. — Pour toute la Suisse : nébulosité changeante et temps généralement ensoleillé. Lente hausse de la température en montagne.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

VILLE DE NEUCHATEL

AU TEMPLE DU BAS

Magnifique succès des gymnasiens dans la Messe de Sainte-Cécile de Haydn

Succès sur toute la ligne ! D'abord ce record d'affluence : dès l'après-midi de samedi, on savait que le concert se donnerait à guichets fermés... Et, ce qui est plus important encore, succès sur le plan artistique. D'autant plus méritoire que, pour la première fois cette année, une grande œuvre chorale était accompagnée par un orchestre d'étudiants.

Nous commencerons évidemment par féliciter, pour leur talent et leur dynamisme, les deux grands artisans de cette réussite : MM. Georges-Henri Pantillon et Théo Loosli. Nous n'en admirons pas moins la performance de tous ces jeunes chanteurs — des Gymnases de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, et de l'Ecole normale — et instrumentistes — orchestre Gymnase-Université — qui, avec un visible enthousiasme, ont participé à la grande aventure de samedi.

En tout, ils étaient plus de 300 ! Nous ne sommes plus très loin des fabuleux effectifs rêvés par Hector Berlioz... A lui seul, le coup d'œil, sur les quelque 45 musiciens de l'orchestre, surtout sur cet étagement de choristes, depuis le sol jusqu'à la galerie de l'orgue, où trônaient les soprani, était impressionnant.

L'exécution de cette Messe Sainte-Cécile, de Haydn, dont nous avons souligné, il y a quelques jours, les proportions monumentales, devait être tout aussi impressionnante... Tout comme l'an dernier, à l'occasion des « Carmina Burana », la forte proportion de voix féminines, loin de déséquilibrer l'ensemble, a contribué à donner aux chœurs un maximum de transparence et d'éclat. Surtout avec ces voix fraîches et jeunes des soprani ! Quant aux messieurs, ils ont su compenser leur relative faiblesse numérique par une franchise d'attaque et — tout particulièrement chez les ténors — par une justesse remarquables.

Un ensemble qui, sous la direction de G.-H. Pantillon a su se montrer aussi brillant dans les chœurs d'entrée du Kyrie du Gloria et du Credo, qu'expressif dans une page de caractère lyrique comme la fugue du « Gratias agimus » du Gloria.

Haydn a confié au soprano et au ténor l'essentiel de la partie solistique. En grande forme, Renée Defraiteur fut excellente. Notamment dans le « Quoniam tu solus » dont sa voix nette, lumineuse, animée par une constante pulsation rythmique, mettait en valeur les difficiles vocalises.

On peut en dire autant de Charles Jauquier dont le beau phrasé, l'aisance et le timbre moelleux nous ont valu un des meilleurs moments de la soirée : le sensible et mystérieux « Incarnatus est ». Quant à Lise de Montmollin et à Pierre Gagnebin, excellents partenaires dans le quatuor, ils m'ont paru moins à l'aise à découvert. Signalons pourtant leur beau dialogue dans le « Crucifixus ».

L'orchestre Gymnase - Université n'a guère plus d'un an... Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il tient déjà bien sur ses jambes ! Qu'il ait été capable de jouer, sans faiblesse, une Ouverture, une Symphonie concertante et (le plus difficile) un accompagnement de chœurs et de solistes d'une durée de 80 minutes : voilà qui en dit long sur les progrès accomplis, ainsi que sur les mérites et l'inaltérable patience de Théo Loosli.

Notons qu'à l'exception du contrebassiste et du basson, tous deux de l'Orchestre de Berne, aucun professionnel — même au côté des trompettes, du hautbois ou des timbales — ne figurait ici. Or, dès l'Ouverture de Telemann, nous avons été surpris par l'ampleur des coups d'archet, par la belle sonorité d'ensemble, par la netteté des nuances et du phrasé.

La Symphonie concertante de Haydn nous a permis d'apprécier le jeu, tour à tour poétique ou brillant d'un quatuor de solistes formé, outre le basson déjà mentionné, de trois jeunes musiciens du canton : René Scheidegger (violon), Marc Thiébaud (cello) et Roland Perrenoud (hautbois).

Enfin, et cette fois sous la baguette de M. Pantillon, l'ensemble Gymnase-Université a suivi avec aisance les innombrables changements de nuances de tempo et de couleurs de la Messe de Haydn, permettant à tout moment d'obtenir le meilleur équilibre sonore entre les chœurs, les solistes, l'orchestre... et l'orgue, efficacement tenu par Samuel Ducommun.

Il reste encore une ressource à ceux qui n'ont pu assister à cette magnifique soirée : se rendre à la Chaux-de-Fonds, jeudi 12 mars...

L. de Mv.

L'Intégrale des suites de Bach par le violoncelliste Rolf Looser

On sait le tour de force que Bach réalise dans ses compositions pour violon ou violoncelle seul : faire parler « polyphoniquement » des instruments dont, à première vue, la vocation est essentiellement méthodique. A cet égard, les six Suites pour violoncelle sont peut-être plus étonnantes encore que les six Sonates pour violon.

En effet, dans ces dernières, la polyphonie est souvent réelle : plusieurs dessins sont joués simultanément ; les doubles notes, les accords arpégés sont fréquents. Alors que les suites pour violoncelle, plus dépouillées, nous proposent ce que M. Looser lui-même définit excellemment en ces termes : « Une mélodie unique qui reflète un tissu imaginaire de deux, trois ou quatre voix, desquelles elle suit ou touche à tour de rôle des « phases » ou des points importants, en en laissant sous-entendre d'autres ».

Notre Conservatoire a eu la main heureuse en s'adressant à M. Rolf Looser, professeur de virtuosité aux Conservatoires de Berne et de Bienne, membre du trio Schneeberger et, de plus, compositeur réputé. A en juger par ce que nous avons entendu jeudi dernier, au cours d'une première soirée consacrée à trois des six Suites, M. Looser appartient à cette petite élite de violoncellistes capables dans un genre réputé difficile, voire ingrat, d'enthousiasmer un auditoire.

En effet, le jeu de M. Looser nous a révélé d'emblée une maîtrise de l'instrument, qui faisait oublier totalement les difficultés techniques de la partition. Au point qu'on ne s'étonnait même plus de cette plénitude du son, de ce rythme imperturbable, de cette infaillible justesse d'intonation... Ensuite, nous avons admiré l'équilibre tout classique de ses interprétations qui soulignaient aussi bien la richesse de l'invention mélodique et de la polyphonie que l'aspect dansant, la prodigieuse diversité de rythme et d'accent de ces Préludes, Gigues, Bourrées ou Menuets.

J'ai même rarement entendu donner une couleur, un temps, bref une « personnalité » aussi définie à chaque pièce. Depuis l'Allemande vigoureusement scandée de la troisième Suite, l'ample Sarabande de la deuxième, jusqu'à cet imposant Prélude, traversé de brèves cadences, de la Suite en mi bémol.

Le public relativement nombreux qui remplissait la petite salle du Conservatoire, a fait une véritable ovation à ce sympathique interprète dont le talent n'a d'égal que la modestie. Nous souhaitons une salle comble pour son second récital, jeudi prochain, 12 mars.

L. de Mv.

Ombres et lumières de la paroisse réformée

Malgré le temps froid et les mauvais chemins, de nombreux paroissiens se sont rendus dimanche soir à l'assemblée de paroisse annuelle. Après avoir félicité les pasteurs J. S. Javet et J.-Ph. Ramseyer qui viennent de terminer 25 années d'activité de paroisse, M. Jean Courvoisier, vice-président, donna la parole au pasteur J.-Louis de Montmollin pour la lecture de son rapport présidentiel. Sans faire une analyse des préoccupations paroissiales, l'auteur du rapport fit part des ombres et lumières, des temps forts et des temps faibles, mais il conclut en invitant chacun à se réjouir d'appartenir à cette Eglise qui reste à la recherche des temps forts.

Les paroissiens ont accepté à l'unanimité le rapport du président et les comptes du fonds de paroisse et celui des sachets. L'assemblée vota ensuite un don de 15,000 fr. du fonds des sachets à la nouvelle paroisse des Charmettes, pour l'aider à créer un fonds similaire, compte tenu qu'un nombre important de paroissiens situés à l'ouest de la ville sont devenus membres de cette communauté. M. Charles Wüst, président des chantiers de l'Eglise, lança un appel aux paroissiens. Etant donné le décès ou le départ de plusieurs députés au synode et d'anciens d'église, l'assemblée a élu cinq nouveaux députés : Mmes René Colin et Georges Cerf, MM. J.-P. Lavanchy, Charles Wüst et Georges Montandon, pharmacien ; ainsi que MM. Emile Chiffelle, Raymond Evard, Francis Addor, Raymond Matthey, André Rossier, Gilbert Tavel, Henri Piguet et René Colin comme anciens dans les divers foyers de la paroisse.

Pour terminer, le pasteur Deluz a projeté un film sur les besoins et les réalisations dans une partie du tiers monde.

La Croix-Bleue cherche à attirer des forces jeunes dans le canton

Samedi, 73 délégués de la Croix-Bleue représentant une trentaine de sections neuchâteloises étaient réunis dans la grande salle de la Maison de paroisse de Neuchâtel, sous la présidence du pasteur A. Junod.

Après le culte d'ouverture, les différentes activités de ce mouvement au cours de l'année dernière furent passées en revue et donnèrent lieu à d'intéressants échanges de vues. Le président cantonal, dans son rapport, rappela que la Croix-Bleue neuchâteloise avait bien des raisons de se considérer comme un mouvement privilégié. Elle bénéficie de l'appui moral et matériel de l'Etat. Elle dispose d'un agent dynamique. Elle a construit dans le pâturage de Sommartel une maison dans laquelle sont accueillis ses membres et leurs amis. Ce chalet, dont le coût global s'est élevé à environ 400,000 fr. est entièrement payé et son exploitation est rentable. De plus, la Croix-Bleue dispose de six corps de musique dont tous les membres sont abstinents et dont la présence à toutes ses manifestations sont très appréciées.

Après ce tableau optimiste, c'est l'agent cantonal, le pasteur Marcel Perrin, de Neuchâtel, qui a rappelé quelle fut son activité en 1969 : journées de propagande, leçons et séances de cinéma pour les jeunes, publication de brochures diffusées dans les principales écoles du canton, articles d'information dans la presse, gérances de tutelles, cultes, réunions et visites, etc.

Puis, le caissier présenta ses comptes. Enfin, le comité de gérance du chalet dit que la maison de la Croix-Bleue neuchâteloise avait bien rempli sa mission durant l'année écoulée, de même que les commissions de jeunese et de l'Espoir neuchâtelois. En fin de séance, les délégués votèrent à l'unanimité la création sur le plan romand d'un poste d'agent de jeunesse dont le travail se révèle nécessaire pour la rajeunissement des sections et des cadres du faisceau.

A midi, à l'hôtel de ville, le Conseil communal de Neuchâtel, représenté par M. Pierre Meylan, adressa aux délégués des salutations et des vœux, puis offrit à chacun comme apéritif un verre de jus de raisin. Et M. Jean Courvoisier, représentant de la paroisse réformée et du conseil synodal, apporta le salut et les vœux des autorités ecclésiastiques pour le travail de la Croix-Bleue.

C'est autour d'une table fort bien servie au Buffet de Gare de Neuchâtel, que fraternisèrent les représentants de ce mouvement dont l'action morale et sociale est nécessaire et bienfaisante au sein de notre population neuchâteloise.

Lire d'autres informations de Neuchâtel et du Vignoble en page Val-de-Travers

CONVOCATION
Tous les commerçants membres de
l'Association de la Quinzaine Commerciale de Neuchâtel
sont invités à la
GRANDE RÉUNION D'INFORMATION
qui aura lieu le mardi 17 mars 1970, à 20 h 30, à la salle de réunion du Buffet de la gare de Neuchâtel.
Le président de l'Association et les membres du comité répondront toutes les questions qui leur seront posées.

Avis aux abonnés de la Feuille d'avis de Neuchâtel et de l'Express

Nous informons nos lecteurs qu'à la suite des nouvelles charges incombant à notre journal du fait du renchérissement, nous nous voyons dans l'obligation de fixer nos tarifs d'abonnement comme suit dès le 1er avril 1970 :

un mois	Fr. 6.—
trois mois	Fr. 16.50
six mois	Fr. 31.50
un an	Fr. 60.—

REMERCIEMENTS

La famille de
Monsieur
William BARBEZAT
profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son deuil, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ont pris part à son grand chagrin.

Auvernier et Saint-Blaise, mars 1970

La famille de
Mademoiselle Berthe JAKOB
très sensible aux marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée, et les prie de trouver ici l'expression de sa sincère gratitude pour l'estime qu'elles portaient à sa chère disparue.

Chardonne (VD), mars 1970.

Avis mortuaires

Madame H.-G. Engelberts-Voûte et son fils Derck, à Bôle ;
Madame et Monsieur Haarman-Engelberts, à Geldrop (Pays-Bas) ;
Madame et Monsieur Baars van Royen, à Utrecht (Pays-Bas) ;
Monsieur A.J. van Royen, à Rhenen (Pays-Bas) ;
Monsieur Chr. J.E. Engelberts, à Wageningen (Pays-Bas) ;
Madame J. Th. Voûte-Stokkink, à Zeist (Pays-Bas),
ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher mari, père, frère, beau-père, beau-fils et ami,

Monsieur
H.-G. ENGELBERTS
enlevé subitement à leur affection, dans sa 60me année.

Domicile : Pierre-à-Sisier 11, Bôle.

L'incinération aura lieu à Dieren (Pays-Bas).

Prière de ne pas envoyer de fleurs
Cet avis tient lieu de faire-part

Le comité de la **section neuchâteloise du Club Alpin Suisse** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur
H.-G. ENGELBERTS
leur regretté collègue.

Madame et Monsieur Rinaldo Camponovo-Audétat ;
Monsieur et Madame Pierre Camponovo-Müller et leurs fils, Gino et Silvio, à Hauterive ;
Les familles Audétat, Perrin, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Paul PERRIN
née Edith AUDÉTAT
leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée paisiblement à Lui, dans 82me année.

2000 Neuchâtel, le 8 mars 1970.
(Jolimont 6)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.
Matth. 25 : 13.

L'incinération aura lieu mardi 10 mars.
Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Paul PERRIN
née Edith AUDÉTAT

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Georges PERRIN

Le parti socialiste de Peseux a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Madeleine Giroud-Chavaillaz
mère de Mademoiselle Cécile Chavaillaz, conseillère générale à Peseux.

L'ensevelissement a lieu mardi 10 mars, à 11 heures, à Peseux.

Madame Hedwige Etter-Dulex, à Paudex ;
Madame et Monsieur Gilbert Rosset-Etter, leurs enfants Fleurianne et Patrick, à Rolle et en Allemagne ;
Monsieur et Madame Roland Etter-Biollaz, leurs enfants Michel et Danièle, à Renens ;
Monsieur Jules Etter et famille, à Lugnorre-Vully ;
Madame Marie Vacheron-Etter et famille, à Lugnorre-Vully,
ainsi que les familles parentes et alliées, à Ollon, Chamoson, Lonay, Aigle et Sion,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis ETTER
instituteur émérite
leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection, le 9 mars 1970, dans sa 77me année.

L'avenir n'est à personne,
Amis, l'avenir est à Dieu,
Et chaque fois que l'heure sonne,
Tout, ici bas, nous dit adieu.

L'incinération aura lieu à Lausanne, jeudi 12 mars 1970.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 h 15.
Honneurs à 15 h 45.
Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital cantonal, Lausanne.

Cet avis tient lieu de faire-part

VILLE DE NEUCHATEL

Session extraordinaire du Grand conseil neuchâtelois

Problèmes universitaires : un essai de participation active pourrait être tenté dès le semestre d'été dans quelques facultés si le « climat » s'y prête

Le président ouvre cette session en faisant état de la correspondance reçue : deux lettres, l'une de M. Samuel Kœnig, de la Chaux-de-Fonds, concernant des problèmes d'eau et l'autre de M. Paul-Emile Tripet, de Neuchâtel, ayant trait au lait et au « cauchemar des subventions aux produits agricoles ». **M. Pierre Aubert** ouvre ensuite, une fois de plus, le dossier L.N., cet habitant des Montagnes condamné à une peine de prison pour injures et qui avait présenté un nouveau recours après le rejet d'un autre en novembre 1969. Or, termes de la loi, un délai de deux ans doit s'écouler entre deux recours et le président devra écrire à M. L. N. pour le lui dire et pour l'enjoindre à purger cette peine qui lui a été infligée. Avant tout, M. Aubert avait tenu à présenter ses vœux aux députés. L'absence de session ne lui avait pas permis de le faire plus tôt, mais la neige de mars ne fait-elle pas croire à l'aube de janvier ?

● **Un rapport du Conseil d'Etat concernait la publication d'un recueil systématique de la législation cantonale.**

M. Clerc (soc) estime comme les siens que la comédie a assez duré (l'affaire est en chantier depuis près de... onze ans !) et qu'il est temps d'y mettre fin. Pour **M. Brandt** et les radicaux, le répertoire devrait être à la fois chronologique et alphabétique. Au nom du Conseil d'Etat, **M. Rémy Schlaeppy** regrette aussi le retard mis à cette réalisation et, toutes assurances données, les députés prennent acte de ce rapport à une majorité évidente.

CULTURE MUSICALE

● **Afin de favoriser le développement de la culture musicale et de soutenir les conservatoires, le Conseil d'Etat proposait au Grand conseil que l'Etat pût y contribuer financièrement et ceci par des subventions annuelles de 240,000 fr. à partager à parts égales entre le Conservatoire de Neuchâtel, celui de la Chaux-de-Fonds et son Ecole de musique du Locle.**

M. Robert Moser se demande si le statut juridique des conservatoires n'aurait pas dû être revu. Les radicaux sont perplexes : les seules villes qui abritent ces conservatoires doivent-elles en assurer le financement ou ne pourrait-on répartir les charges sur l'ensemble des communes neuchâteloises ? Néanmmoins, les amis de M. Moser appuieront sans réserve le projet du gouvernement. Pour **M. Carbonnier** (lib), l'avenir des deux établissements s'en trouvera sensiblement amélioré. Il pose encore deux questions, l'une, par exemple, pour demander si les écolages devront être modifiés. **M. Pierre Hirsch** (soc) apporte pareillement l'accord de son groupe mais l'enseignement musical n'aurait-il pas dû être intégré dans l'enseignement supérieur ? Pourtant, dans l'état actuel, il valait mieux laisser aux conservatoires leur structure présente. Il espère enfin que l'Ecole sociale de musique de la Chaux-de-Fonds ne sera pas oubliée par le Père Noël...

M. Renk (PPN) se rallie aux propositions du Conseil d'Etat. **Mme Greub** (POP) abonde dans le sens de M. Renk qui proposait la gratuité des études musicales professionnelles. Elle aimerait également voir tomber le tabou selon lequel les conservatoires sont surtout l'apanage des « enfants de milieux sociaux aisés ». Le chef du département de l'instruction publique, **M. François Jeanneret,** remercie les députés de l'accueil qu'ils ont réservé au projet. Quant à l'effort d'ensemble, il a semblé qu'une dépense de 500,000 fr. à la charge des collectivités de droit public (Etat et communes) était raisonnable. A M. Hirsch, le conseiller d'Etat répond que d'autres écoles de musique (la Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz ou Boudry) ne seront pas oubliées. A M. Moser, il précise que les communes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds devront forcément revoir le « bassin d'alimentation » de leur établissement respectif. Au vote, le décret est accepté par 94 voix sans opposition.

Peu avant, **Mme Marguerite Greub** avait déposé le postulat suivant :

« Tout en acceptant les propositions du Conseil d'Etat donnant suite à la motion Humbert-Droz - Verdon, nous estimons que ces propositions sont insuffisantes pour favoriser et démocratiser le développement de la culture musicale dans notre canton. Tous ceux qui s'intéressent à l'éducation savent aujourd'hui que l'étude de la musique (solfège, rythmique, chant, instrument) favorise le développement de nombreuses facultés dont entre autres la logique, la sensibilité, l'équilibre, la rapidité de jugement.

» Au centre de formation des agents de police new-yorkais, on donne des cours de solfège aux futurs agents pour développer leurs qualités de logique.

» Dans les écoles où l'on fait étudier systématiquement la musique à tous les enfants, il a été constaté que tout en conservant le même horaire hebdomadaire et les mêmes programmes, les résultats scolaires sont supérieurs de 30 % en moyenne à ceux des écoles traditionnelles. Les professeurs de musique n'ayant pas des salaires plus élevés que ceux des autres enseignants, la réforme que nous préconisons n'entraînerait pas de grosses dépenses. Un enseignant du degré primaire ou préprofessionnel pourrait fort bien donner l'enseignement des branches traditionnelles à 2 classes tandis que des maîtres formés spécialement enseigneraient les langues étrangères, la musique, la gymnastique, etc.

» Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier ce problème ou d'en charger peut-être les commissions s'occupant de la réforme des programmes scolaires. »

Elle le développe assez brièvement. Le groupe PPN, par la voix de **M. Jaggi,** déclare vouloir attendre la réponse du gouvernement avant de prendre position. **M. Spira** (soc) pense que des programmes musicaux devraient être adjoints à l'enseignement secondaire notamment et **M. Moser** donne des précisions sur l'enseignement musical à la Chaux-de-Fonds. **M. François Jeanneret,** peu touché par... le sort de la police new-yorkaise, regrette de constater que le postulat manque de clarté et demande aux députés de le rejeter.

— En somme, j'ai surestimé le degré de compréhension du Grand conseil !, enchaîne **Mme Greub.** Elle répète : tous les enfants devraient pouvoir bénéficier, dès le début de la scolarité, d'une initiation musicale.

— ... Je regrette, Mesdames et Messieurs, que beaucoup d'entre vous n'aient pas eu la chance de faire de la musique. Vous avez beaucoup perdu !

M. Zahnd (rad) tente d'y voir un peu plus clair :

— ... Mais non ! gémit **Mme Greub,** avec l'accent d'un biniou qui se vide d'air.

M. Olympi (PPN) garde les pieds sur terre :

— Prévoir une charge aussi importante, n'est-ce pas trop charger le bateau ?

M. Steinmann (rad) rappelle que l'enseignement musical est compris dans les années de scolarité obligatoire. Au vote, le postulat ne sera pas pris en considération : 69 voix contre 29.

● **Une demande de crédit de 3,200,000 fr. pour l'achat et l'exhaussement du bâtiment de l'Institut de physique marquait, si l'on veut, la première des propositions fermes contenues dans le récent rapport du Conseil d'Etat concernant le développement de l'Université.**

M. Jaggi (PPN) félicite le Conseil d'Etat pour son rapport concernant le développement de l'Université, rapport qui fournit incontestablement une appréciation de la situation actuelle et une ébauche des perspectives d'avenir. Pourtant, le PPN tient à exprimer un certain nombre de réflexions découlant de préoccupations qui lui apparaissent légitimes. Elles concernent ainsi le rôle de l'Université (relations avec la cité, formation continue), l'évolution des effectifs, la démocratisation des études, la vocation du haut du canton (industrie et microtechnique) et la nécessité d'équiper les Montagnes en matière d'enseignement technique supérieur. **M. Jaggi** ajoute :

— ... Ainsi qu'il a déjà eu l'occasion de le déclarer sans ambiguïté, le groupe PPN issu des deux districts formant le haut du canton, apporte un appui inconditionnel aux réalisations projetées dans les autres parties du canton et notamment à Neuchâtel dans le domaine universitaire. Dans la perspective des dépenses qui devront être engagées d'une part pour l'Université, d'autre part pour l'enseignement technique supérieur, le groupe PPN compte bien qu'un appui large et unanime soit donné aux Montagnes neuchâteloises et qu'un certain parallélisme s'établisse dans les deux secteurs, non pas tant quant à l'ampleur de la dépense mais bien quant à la satisfaction des besoins dans la formation supérieure. Ceci ne signifie pas que les Montagnes ou ceux qui tentent de s'en faire les porte-parole revendiquent pour cette région du canton une sorte d'école polytechnique.

Assez bref, **M. Jean Cavadini** (lib) évoque la coordination universitaire romande, la participation des étudiants à la gestion de l'Université et l'ouverture de celle-ci sur la cité. Il apporte ensuite l'accord de son groupe au projet de rachat et d'extension de l'Institut de physique et ceci d'autant plus que ces travaux profiteront, dans l'avenir, au développement des autres facultés. Deux députés, puis le conseiller d'Etat Jeanneret, se tailleront ensuite la part du lion : **M. André Brandt** pour les radicaux, et **M. M.-H. Krebs** pour les socialistes. La place nous faisant défaut, nous reprendrons leurs thèmes dans une prochaine édition.

A **M. Krebs** qui trouvait que le rapport du gouvernement manquait de vues prospectives, ne faisait pas la moindre allusion à ce mouvement étudiant « qui est un fait social traduisant un malaise profond qui tient pour une bonne part aux structures périmées de l'université », **M. Blaser** (POP) ajoute :

— Ce rapport n'est qu'un constat ! C'est tout...

M. Zahnd (rad) pose quelques banderilles, donnant certes l'accord de son groupe pour l'achat de l'Institut de physique mais l'assortissant de remarques concernant entre autres la position prise par le Conseil d'Etat à propos de la RN 5 : le tracé sud, quoi qu'en pense le gouvernement, n'entraverait nullement le développement de l'université.

PARTICIPATION PROCHAINEMENT ?

— Ce rapport, c'est le résultat d'une politique d'ensemble !, commence **M. François Jeanneret.** Politique approuvée par le rectorat et la Fédération des étudiants.

Placer l'université dans le temps et dans l'espace, dans le contexte de la vie moderne était irréalisable. Ce rapport prépare l'avenir. En ce qui concerne les **bâtiments,** les sciences exactes ont leur place dévolue au Mail, les sciences morales autour du vieux bâtiment de l'avenue du Premier-Mars. Les institutions horlogères (LSRH et CEH) sont décidées à émigrer à Pierre-à-Bot et le Conseil d'Etat comme la ville de Neuchâtel appuient cette démarche. La ville s'étant inclinée devant les besoins de l'Etat, celui-ci pourra alors s'intéresser au bâtiment du Laboratoire suisse de recherches horlogères.

A propos du coût des transformations et de l'achat de l'Institut de physique, il peut paraître élevé, mais les travaux seront délicats à mener et il faudra conserver son style propre à l'immeuble. Les professeurs ? Leurs traitements devront être prochainement revus. A **M. Blaser** qui accusait l'Etat, en matière de recherche, de se faire le complice de l'industrie, **M. Jeanneret** répète ce qu'il avait déclaré il y a une dizaine de jours devant les représentants de l'industrie et du corps enseignant du canton : l'école appartient à l'enfant et à lui seul. Le montant des bourses dont avait parlé **M. Krebs** ? Le Conseil d'Etat n'a jamais entendu dire qu'un problème se posait dans le canton. **Les structures de l'Université ?** Il n'y aura pas d'université suisse et il n'y a plus d'université exclusivement cantonale. Quant à la réforme des structures, à Neuchâtel, on sait que le Conseil d'Etat envisage la création d'un rectorat « fort », c'est-à-dire ayant les moyens de régler la situation de l'Université. Un projet de conseil rectoral est également étudié : il comprendrait quatre délégués par faculté, soit le doyen, un chargé de cours, un assistant et un étudiant, c'est-à-dire le président de l'association de faculté. Quant à l'ouverture extérieure désirable, elle se matérialiserait par le biais d'un conseil de l'université groupant des « laïcs ».

L'incident de jeudi, cette mini-grève des juristes, illustre la difficulté de la participation des étudiants au sein des facultés. La commission paritaire, c'est-à-dire consultative, n'est pas une solution idéale, car les étudiants n'ont pas l'impression de participer à la direction des affaires de l'Université. En revanche, le rectorat étudie, avec l'assentiment du département, la participation active au niveau des facultés. Le seul problème à résoudre touche à la clé de répartition des délégués. **Il n'est pas impossible qu'un premier essai de participation soit tenté dès le semestre d'été dans telle ou telle faculté mais cela dépendra du « climat ».**

— ... car il ne peut être question de désordres à l'Université de Neuchâtel !, devait terminer le conseiller d'Etat Jeanneret.

M. Blaser et son groupe se refusant à prendre acte du rapport, on dut passer au vote et 82 députés contre les cinq popistes l'acceptèrent. Enfin, c'est par 88 voix sans opposition, que le crédit demandé a été accordé pour l'achat et la transformation de l'Institut de physique. Séance levée à 17 h 50.

Syndicats intercommunaux

« Pour assumer en commun des tâches déterminées, les communes peuvent avoir recours à la constitution de syndicats intercommunaux. Les expériences faites depuis 1965 paraissent démontrer que ces syndicats répondent à un besoin, mais que leur organisation est trop lourde, dans certains cas. Le Conseil d'Etat est prié d'étudier une modification du titre VI de la loi sur les communes, prévoyant notamment :

a) d'étendre la compétence du Conseil intercommunal à certaines modifications du règlement général (modification de l'article 71 de la loi sur les communes) ;

b) d'étendre l'autonomie du syndicat aux décisions créant un engagement financier extraordinaire (suppression de l'article 79, 2me alinéa) ;

c) de permettre aux électeurs des communes intéressées d'exercer leur droit d'initiative dans le cadre du syndicat et leur droit de référendum contre les décisions prises par le Conseil intercommunal (extension des articles 135, 136, 146 et suivants de la loi sur l'exercice des droits politiques). »

(Motion de M. Blaise de Montmollin et consorts)

Revenu laitier

« La mise en vigueur de l'arrêté fédéral ayant pour but de rendre effectif le contingentement laitier inquiète les agriculteurs neuchâtelois. Contrairement à ce que le Conseil fédéral laissait entendre le 30 octobre dernier, les agriculteurs producteurs de lait ont reçu une notification personnelle leur fixant la production maximale admise pour 1969-1970.

» Bien que pour le producteur, le revenu laitier soit resté le même depuis 1967, alors qu'il a vu ses frais de production augmenter, il résulte de l'introduction du contingentement laitier un manque à gagner sensible pour nos agriculteurs.

» La vocation essentiellement laitière de nos exploitations agricoles neuchâteloises ne permet, dans la majorité des cas, pas de compensation. Le Conseil d'Etat est-il inquiet de cette situation ? Est-il disposé à chercher une solution pour amener les autorités fédérales à rapporter les mesures prises ? »

(Interpellation de M. Jean-Claude Barbezat.)

Des cours de « santé » ?

« La qualité de l'air, de l'eau et de la terre, éléments inhérents et indispensables à toute vie, est en relation étroite avec celle de la santé humaine. Nul n'ignore que notre environnement subit des dégradations progressives, quelquefois irréversibles, qui non seulement menacent notre santé, mais qui, aujourd'hui, sont en train de la détériorer.

» Pour préserver notre intégrité physique, et à plus longue échéance la vie elle-même, l'Etat et les individus qui le composent, doivent engager contre toutes les « pollutions » un combat inéluctable, difficile et de longue haleine.

» Toutefois, dans l'immédiat, il s'agit de prendre des dispositions visant à réduire qualitativement et quantitativement les causes premières des déséquilibres de la santé humaine. Ces causes (excès dans la consommation d'alcool, de tabac, de médicaments, erreurs alimentaires, sédentarisme, etc.) constituent d'ailleurs dans la genèse des maux qui s'abattent sur notre civilisation, un facteur plus important que celui résultant d'éléments naturels viciés.

» Dans cette optique, nous prions le Conseil d'Etat d'étudier la possibilité d'introduire, lors d'une première phase à la fin de la scolarité obligatoire, lors d'une seconde phase, à la fin des études moyennes (technicum, gymnase, écoles professionnelles, écoles de commerce, etc.) des cours relatifs à la santé et à l'hygiène dans tous les établissements scolaires du canton concernés par cette mesure. »

(Motion de M. J.-P. Graber et consorts.)

Démissions

« Au cours du mois de janvier 1970, les docteurs Bovet et Weber, médecin-chef et médecin adjoint de la maison de santé de Préfargier, et qui dirigeaient cette clinique selon les conceptions modernes de la psychiatrie, ont adressé leur démission à la commission de surveillance. Cette clinique étant subventionnée par l'Etat, le Conseil d'Etat peut-il renseigner le Grand conseil sur les motifs de ces regrettables démissons ? »

(Question de M. Pierre Hirsch.)

Exagération ?

« A l'occasion d'un réquisitoire, le procureur de la République a vivement critiqué la presse d'avoir osé rapporter exactement les remarques et questions à propos des prisons de la Chaux-de-Fonds faites par deux députés au Grand conseil.

» Le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas que le procureur est sorti de son rôle en préjugeant publiquement, dans l'exercice de ses fonctions, du résultat d'une enquête décidée par le gouvernement à la suite d'une discussion au Grand conseil et en prononçant une véritable algarade contre la presse qui, en cette occurrence, n'a fait que son devoir en rapportant exactement les débats publics du législatif ? »

(Question de Mme Marguerite Greub et consorts.)

Assurance-maladie

« Dans son rapport du 29 octobre 1968 à l'appui d'un projet de loi portant revision de la loi sur l'assurance-maladie, le Conseil d'Etat écrivait : « En ce qui concerne la possibilité de s'assurer sans limite d'âge, sans augmenter par là les charges des caisses-maladie, il s'agit d'un problème nouveau et complexe qui exige des études approfondies dont les résultats ne pourront être connus que dans le courant de l'année prochaine. »

» Lors du débat au Grand conseil, le 9 décembre 1968, le conseiller d'Etat Gaston Clottu, chef du département de l'intérieur, déclarait : « Comme il l'a écrit dans son rapport, le Conseil d'Etat a la ferme intention de présenter rapidement au Grand conseil, et partant au peuple, des propositions concernant l'assurance des personnes âgées de plus de 65 ans. » De nombreux vieillards neuchâtelois attendent avec impatience la réalisation des promesses du Conseil d'Etat.

» Celui-ci peut-il renseigner le Grand conseil sur l'état de ses travaux et sur la date probable de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions légales sur l'assurance-maladie des personnes âgées de plus de 65 ans ? »

(Question de MM. Raymond Spira et R. Comtesse.)

Cortaillod a accueilli dans ses murs les vignerons neuchâtelois

(c) Dimanche après-midi, à l'hôtel de Commune, s'est déroulée l'assemblée générale de la Société cantonale neuchâteloise des vignerons, attachée au syndicat FCTA.

Présidée par M. J. Renevey (Sauges), l'assemblée a entendu les différents rapports statutaires et renouvelé son comité qui sera composé comme suit : J. Renevey, président, autres membres : P. Descombes (Cressier), Albert et Alfred Zinder (Auvernier), R. Monnard (Areuse), sortants réélus ; Egger (Bevaix), Bersot (Cressier), nouveaux. La course annuelle, de deux jours, se fera pour la première fois en Suisse orientale, et c'est à Cornaux que se déroulera l'assemblée générale de 1971.

Si autrefois, la société ne comptait essentiellement que des tâcherons et pour ainsi dire pas d'ouvriers au mois, il s'est fait petit à petit une véritable mutation dans cette corporation. Actuellement, sur une soixantaine de membres, elle ne compte plus que 9 tâcherons.

Aussi, le principal objet qui figurait à l'ordre du jour consistait à adopter une nouvelle convention (conditions de salaire) en rapport avec la situation actuelle. Les débats furent animés et les propositions nombreuses. La diversité des salaires n'est plus de mise. Après étude approfondie, M. Albert Perrenoud, secrétaire du syndicat FCTA, présenta les propositions suivantes qui furent approuvées :

Chef de culture, responsable de tout, recevra un salaire mensuel de 1800 fr. au minimum ; vigneron qualifié, responsable d'équipes de travail 1400 fr. au minimum ; vigneron I, pouvant avoir des auxiliaires, 1250 fr. au minimum ; vigneron II, travaillant seul, 1100 fr. au minimum ; auxiliaires masculins : 900 fr., féminins : 700 francs.

Le nombre d'heures, moyen, par semaine et la surface de culture sont aussi des éléments importants dont il s'agira de tenir compte.

Il faudra également obtenir l'accord des patrons-propriétaires, ce qu'espèrent nos braves vignerons.

M. Muriset, président d'honneur de la société, adressa de réconfortantes paroles à l'auditoire, après quoi le salut officiel des autorités de Cortaillod fut apporté par MM. Robert Comtesse, président de commune, et M. Pierre Vouga, directeur des domaines. Une collation fut suivie encore d'une visite à la cave des Côteaux.

PROBLÈMES HORLOGERS

« Par un arrêté du 26 avril 1968, le Conseil d'Etat a décidé de suspendre temporairement pour 1968, le concours chronométrique de l'Observatoire de Neuchâtel, dans la catégorie des montres-bracelets, catégorie où sont déposés la plupart des instruments horaires pour l'obtention du titre de chronomètre.

Cette décision résultait des travaux préliminaires d'une sous-commission ad hoc de l'Observatoire chargée de l'élaboration d'un nouveau règlement du concours chronométrique. Les travaux avaient commencé en 1965 et après 21 séances de travail, elle a présenté ses conclusions au début de cette année au chef du département de l'industrie. Le Conseil d'Etat a sanctionné ces nouvelles dispositions le 20 février 1970.

Lors de la séance solennelle de la proclamation des résultats de l'année 1969, qui a eu lieu le 23 février dernier, les fabricants et régleurs ont appris, non sans stupeur, que le nouveau règlement provisoire jusqu'à fin 1972 présentait entre autres les caractéristiques suivantes, pour la catégorie des montres-bracelets.

- **suppression du bulletin individuel pour chaque pièce (par définition suppression du titre de chronomètre)**
- **suppression des prix aux fabricants et aux régleurs**
- **suppression du prix Guillaume (attribué aux régleurs de précision)**
- **suppression des « concours » d'observatoire, remplacés désormais par des « épreuves » d'observatoire, les résultats n'étant plus publiés dans la presse quotidienne avec les noms et classements des fabricants et régleurs ayant participé à ces épreuves**
- **on parle même de supprimer l'accès des fabricants étrangers au concours.**

Sachant que l'Observatoire de Neuchâtel jouit d'une renommée mondiale par ses concours chronométriques en particulier, on comprend la surprise, voire la stupeur, des régleurs de précision, de certains fabricants et du citoyen en général qui, jusqu'ici, étaient fiers de leur « Observatoire astronomique et chronométrique ».

Dans son rapport à l'appui du projet de décret concernant l'Observatoire cantonal, du 31 janvier 1969, le Conseil d'Etat avait pourtant souligné que notre Observatoire avait deux tâches principales : le service horaire et le concours chronométrique. **Le décret lui-même, adopté le 25 février 1969 par le Grand conseil par 81 voix sans opposition, énumère les tâches de l'Observatoire dans son article premier en précisant sous lettre b) organisation** des concours chronométriques.

Nous souhaiterions dès lors connaître quelles sont les intentions du Conseil d'Etat et en particulier s'il entend supprimer définitivement les concours d'une part et l'attribution du titre de chronomètre d'autre part. »

Question de MM. Roger Payot et J.-Cl. Jaggi.

NOUVEAU PAS DANS LA LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS

Des journées de perfectionnement uniques en Suisse pour les moniteurs de conduite

Combien d'accidents pourraient être évités si les conducteurs étaient avertis des traquenards que peut leur réserver la route. Trop d'automobilistes perdent la vie dans des accidents où seul leur incompétence est en cause. Du sable, une tache d'huile ou une flaque d'eau dans un virage et c'est le dérapage fatal. Dans la plupart des cas, la catastrophe pourrait être évitée si, à ce moment précis, intervenait le réflexe conditionné. Un léger contre-braquage et la voiture reprendrait sa trajectoire.

UNE PROMOTION

Malheureusement, une telle présence d'esprit était jusqu'à présent réservée à des initiés. Ceux qui ont eu le privilège de « tourner » à Lignières en savent quelque chose, mais les autres ? Une véritable révolution est en marche. Sous la conduite de M. Marcel Wenger, une commission cantonale pour l'étude de la sécurité routière vient de mettre sur pied un cours de perfectionnement des moniteurs de conduite avec la collaboration et sous la surveillance du service cantonal des automobiles.

Il s'agira donc de promouvoir le moniteur d'auto-école au rang d'éducateur et d'animateur. C'était hier, à Neuchâtel, la première journée de ce cours unique en Suisse. Après l'ouverture du cours et les communications administratives faites par M. Maumary, chef du service des automobiles, M. Métein, psychologue, de Lausanne, a expliqué, dans un remarquable exposé, le rôle important du moniteur d'auto-école. Il faut arriver à l'automatisation du réflexe, à une sorte de conditionnement par la répétition d'un même geste. C'est en apprenant à freiner toujours de la même manière que l'automobiliste réagira sainement face au danger. C'est en acquérant une parfaite maîtrise de soi, par conséquent en combattant son émotivité, que le conducteur se perfectionnera.

SAVOIR CONDUIRE

Les notions théoriques ou pratiques ne suffisent plus. Ainsi que le soulignait M. Marcel Wenger, il y a plusieurs années déjà, un nouveau conducteur sait en général guider son véhicule, mais pas le conduire. Il devra désormais connaître d'une manière précise, les réactions de sa machine pour faire face à l'imprévu. Les moniteurs sont conscients de leurs responsabilités. N'est-ce pas une lourde tâche de lancer un débutant sur la route ? Le néophyte sera-t-il en mesure de prévoir le danger ? Ses connaissances techniques lui permettront-elles de savoir que, dans une courbe, il doit choisir la trajectoire idéale ? Oui si son moniteur a su lui inculquer les notions indispensables.

A l'examen du permis de conduire, les causes d'échecs les plus nombreuses sont incontestablement l'émotivité et le manque de préparation. Avec une formation adéquate et l'accoutumance à des automatismes solides acquis d'abord sur piste, en toute confiance, puis en ville dans la marée de la circulation, et enfin à nouveau sur piste, où il apprendra non le déparapage contrôlé, mais le contrôle du dérapage, le nouveau conducteur sera enfin un pilote averti. Il aura appris à réagir toujours de la même manière, quelles que soient les tenances de son caractère propre. Plus d'affolement quand la voiture amorcera un dérapage ou même un tête-à-queue.

DEVOIRS DES MONITEURS

M. Ramseyer, avocat et chef de section de la division du département fédéral de justice et police à Berne, insista sur les devoirs qu'auront les moniteurs à éduquer les automobilistes.

— Ils doivent être conscients de leurs responsabilités ! dit-il. Et, pour cela, il faut, bien entendu, les familiariser avec l'environnement, la dynamique et les lois physiques qui régissent tout véhicule.

Après le message de M. Eggimann, directeur d'une compagnie d'assurance lausannoise, M. Chollet, professeur à Lausanne, lâcha l'embrayage sur un sujet passionnant : le comportement dynamique d'une automobile.

Un véhicule en marche est un capital d'énergie cinétique en action, lance-t-il d'emblée.

Des chiffres ? Une voiture de 1200 kg qui roule à 72 km à l'heure représente un capital d'énergie de 24,000 kgm. C'est une valeur intéressante mais cette énergie a la fâcheuse tendance à vouloir se manifester en ligne droite... Si, à 36 km/h, ce capital n'est que de 6000 kgm, il se situe autour des 100,000 kgm pour le même véhicule se déplaçant à 140 km/h. L'énergie cinétique cherche inévitablement la propagation rectiligne et dans un virage, la force centripète (qui se manifeste vers l'intérieur) doit être toujours plus forte que la force centrifuge qui a tendance à pousser la masse vers l'extérieur. C'est là tout le secret des virages bien négociés. Il ne faut pas oublier qu'une automobile en marche est une force en lutte permanente avec d'autres forces. Ainsi, dès les premières leçons, les moniteurs auront à inculquer aux apprentis davantage que de simples principes. C'est toute une éducation de l'usager qui va commencer et pour cela, les moniteurs devront être d'excellents pédagogues. Psychologie, méthodologie, législation, analyse technique des éléments qui permettent d'influencer le comportement dynamique d'une voiture, toutes ces disciplines devront être enseignées aux conducteurs mais encore faut-il qu'auparavant les moniteurs soient instruits.

EN PISTE !

Dès ce matin, plusieurs groupes d'instructeurs évolueront sur la piste de Lignières sous les yeux des moniteurs d'auto-école qui jugeront eux-mêmes de l'efficacité de cette nouvelle méthode.

Le problème est attaqué à sa base. Ce n'est pas en prenant des mesures impopulaires comme la limitation de la vitesse que l'on réduira le nombre des accidents, mais en éduquant le conducteur et en améliorant la qualité du réseau routier.

Un grand pas s'accomplit dans la lutte contre les accidents et une fois encore Neuchâtel donne l'exemple.

P. Lc.

Des moniteurs encore, mais bientôt des éducateurs.
(Avipress - J.-P. Baillod)

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.20. Réclames Fr. 1.35. Mortuaires, naissances 70 c. Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., « ASSA », agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
60.—	31.50	16.50	6.—

ÉTRANGER

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)

la veille avant 8 h 30.
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

L'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel cherche un

mécanicien-électricien

comme opérateur de l'accélérateur Van de Graaff et pour la construction et la mise au point d'appareils électroniques destinés à la recherche. Possibilité de se perfectionner dans le domaine de l'électronique.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites, avec titres, à la direction de l'Institut de physique, rue A.-L.-Breguet 1, 2000 Neuchâtel.

IMMEUBLES

A VENDRE

bâtiment à l'usage de fabrique

bien centré à la Chaux-de-Fonds.

Conviendrait particulièrement pour l'horlogerie.

Disponible tout de suite: 400 m², entièrement remis en état.

Terrain pour parc autos: 1000 m².
S'adresser à Hermann Schlée, Repos 9-11,
tél. (039) 3 46 01,
ou Gibraltar 1, tél. (039) 2 51 93.

Particulier achèterait à Neuchâtel ou aux environs immédiats,

appartement de 5 pièces

attique ou villa ancienne.

Adresser offres écrites à HB 681 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché

agence 13 * 13

Tél. 5 13 13
Neuchâtel
Epancheurs 4

offre à vendre

Lac de Morat
Vallamand-Dessous

Jolie maison de vacances meublée

construction récente, 4 pièces dont 1 grand living avec cheminée, tout confort, terrasse, couvert pour voitures, terrain de 1200 m2, droit à une plage privée.

RIVIERA ITALIENNE à 5 heures de Genève

Résidence suisse

Vous pouvez devenir locataire ou propriétaire de l'appartement de vos rêves, c'est un investissement sûr et rentable dans une zone de vacances avec un grand avenir.

Au « ROYAL II »:

Studio	dès 21,800.-
2 pièces	dès 30,400.-
Villas	dès 74,000.-

(Prix clés en main. Facilités. Hypothèque). Tout confort, chauffage central, ascenseur, balcon, etc. 25 ans franchise impôt immobilier. Visite le week-end et à Pâques sur place.

Au bord de la mer, près Alassio

Renseignements: INTER SERVICE 15, rue de la Cité, 1204 Genève. Tél. (022) 25 32 11.

ACTIVIA pour l'architecture
ACTIVIA pour votre IMMEUBLE
ACTIVIA pour votre VILLA
ACTIVIA pour votre FABRIQUE
ACTIVIA pour vos TRANSFORMATIONS

NEUCHATEL-SERRIÈRES
Touraine, rue Pierre-de-Vingle 14
Tél. (038) 8 55 44

A vendre, près de Porrentruy,

restaurant

avec grande salle et salle à manger.
6 chambres, cuisine et salle de bains.
Nécessaire pour traiter: Fr. 25,000.
Tél. (066) 2 12 64.

A vendre, à 600 m. de la gare de

LUCENS
terrain plat

en zone à bâtir; environ 10,000 m2. à Fr. 10 le m2.

Ecrire sous **chiffre P.D. 302796 à Publicitas S.A., 1002 LAUSANNE.**

A vendre

terrain à bâtir

525 m2, haut de la ville; conviendrait pour villa.

Adresser offres écrites à GA 680 au bureau du journal.

A LOUER

A louer

à l'est de Neuchâtel pour le 1er juillet

grand local

au 1er étage, d'environ 153 m2. Chauffage central. Conviendrait pour exposition, dépôt ou petite industrie.

Adresser offres écrites à EW 645 au bureau du journal.

Pâques en chalet

Jolis chalets ou appartements à louer, toutes stations, conditions d'enneigement parfaites garanties, tous prix.
RENT AGENCE, 4, Gd-St.-Jean, 1003 Lausanne
Tél. (021) 22 46 32

A louer, pour le 24 septembre 1970, dans immeuble commercial, rue du Seyon 12, à Neuchâtel,

bureaux 70 m²

S'adresser à:

FIDIMMOBIL
AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 Ø 4 03 63 NEUCHÂTEL

A louer à Bôle

maison

de 9 pièces, garage, dépendances, jardin; chauffage et eau chaude au mazout; machine à laver et frigo. Belle situation, vue. Entrée à convenir.

Adresser offres écrites à 103 - 124 au bureau du journal.

DEMANDES À LOUER

La Neuchâteloise
Compagnie d'Assurances sur la Vie
cherche pour le 1er avril

1 appartement meublé
(1 à 2 chambres)

3 chambres à 1 lit

Téléphoner au 5 74 44, int. 287.

URGENT

Nous cherchons à louer pour un de nos employés

appartement 3-3 1/2 pièces

confort ou mi-confort pour mi-avril 1970.
Région Boudry, Peseux, Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise, Marin.

Adresser offres au chef technique de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
Tél. 5 65 01, interne 253

Ménage 2 personnes, présentant toute garantie, cherche à louer

appartement

de 3 pièces, avec confort, en ville.
Adresser offres écrites à KZ 611 au bureau du journal.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

FIANCÉS

cherchent, pour le mois d'août 1970,

appartement de 3 pièces

à Neuchâtel ou aux environs immédiats. Confort ou mi-confort. Prix raisonnable. Adresser offres au chef technique de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », sous C H.

OFFRES D'EMPLOIS

Portescap
Le Porte-Echappement Universel SA
Service du Personnel
La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche un

horloger

pour l'exécution de prototypes.

Un candidat ayant une formation d'école d'horlogerie comme horloger complet ou horloger rhabilleur trouvera dans ce poste un travail intéressant à faire en collaboration directe avec le service technique et la possibilité de développer ainsi ses connaissances.

Faire offres, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, Numa-Droz 165,
2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

SIEGFRIED

Nous cherchons pour notre département agrochimique

employée de bureau

pour la correspondance française et autres travaux de bureau.
Travail intéressant et varié.
Semaine de cinq jours.
Adresser offres au chef du personnel de Siegfried S.A., 4800 Zofingue.

Portescap Reno SA
Service du Personnel
2300 La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche, pour son département de publicité, un

aide-machiniste

La formation nécessaire sera donnée au sein de l'entreprise.

La préférence ira à un candidat suisse ou étranger, ayant des notions de mécanique ou de labo-photo.

Faire offres, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, Numa-Droz 165,
2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

EBAUCHES SA
DEPARTEMENT OSCILLOQUARTZ
2001 NEUCHATEL
TEL. 038 5 85 01

En vue de l'agrandissement de notre secteur quartz, nous engageons:

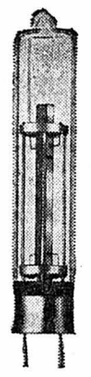

Ci-contre, ampoule de quartz, grandeur nature

ébaucheurs finisseurs préparatrices

Aucune connaissance préalable n'est exigée. Nous cherchons des personnes **habiles et consciencieuses** qui seront formées par nos soins dans ce domaine de l'électronique.

Les préparatrices pourraient travailler à la demi-journée.

Veuillez nous appeler au No de tél. (038) 5 85 01 (interne 22), vous présenter à nos bureaux ou adresser vos offres à

ÉBAUCHES S.A., département Oscilloquartz,
Brévards 16, 2001 Neuchâtel.

Département d'EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international

Nous cherchons à engager:

UN CHEF D'ÉQUIPE

pour serrurerie de construction;

UN EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

pour travaux de bureau intéressants et variés;
jeune homme en qualité de

MAGASINIER

possédant un permis de conduire A;

UN (E) APPRENTI (E) DE COMMERCE

Places stables et bien rétribuées.
Logements à prix réduits à partir du mois de juin.
Faire offres à METANOVA S.A., Cressier. Tél. 7 72 77.

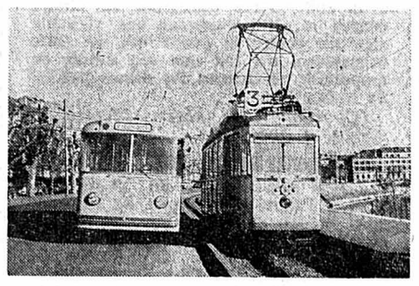

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE NEUCHÂTEL

engage:

des contrôleurs-conducteurs

tramways - trolleybus - autobus - funiculaires.
Formés aux frais de la compagnie;

1 monteur de lignes
1 sellier
1 serrurier
1 mécanicien
1 mécanicien-électricien
1 aide-mécanicien
1 aide-peintre

pour ses ateliers de l'Evole; semaine de 5 jours.

Les candidats, âgés de 20 à 35 ans, ayant le sens des responsabilités, désirant se créer une situation stable, peuvent se présenter ou écrire à la Direction, quai Philippe-Godet 5.

Je m'intéresse à un emploi de _____
Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____

Oranges à gogo

sanguines, juteuses, riches en vitamines

4 à 5 kg suivant votre habileté, car vous remplissez vous-même le sac porteur que nous vous mettons à disposition pour **3.95**

aux Gourmets

Que porterez-vous ce printemps ?

Cet ensemble seyant et facile à entretenir vous garantit le succès. Des contrastes attractifs et des détails bien placés vous donnent cette élégance personnelle que vous attendiez de la nouvelle mode.

Ensemble tersuisse **238.-**

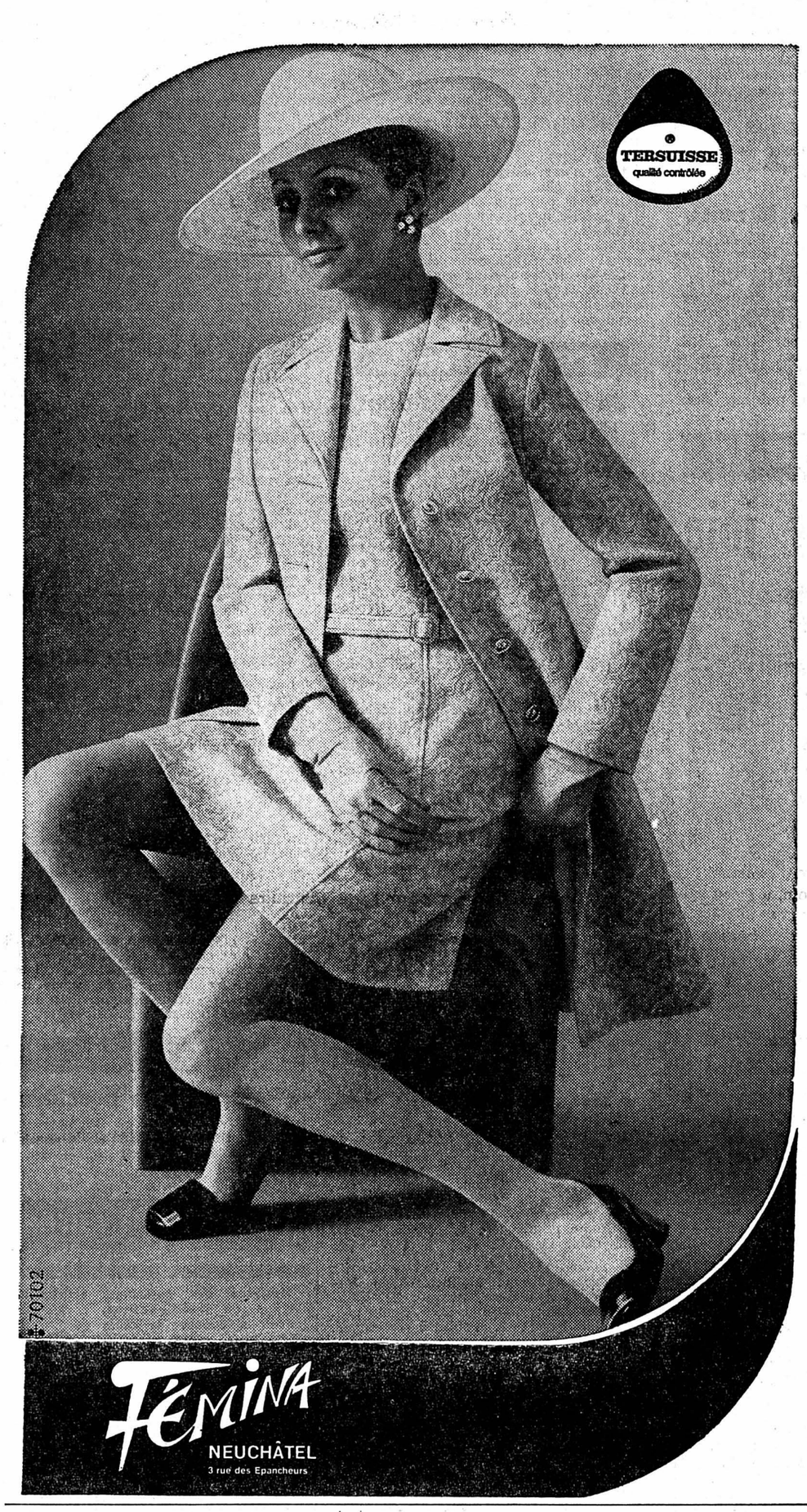

FÉMINA
NEUCHÂTEL
3 rue des Epancheurs

Tout à prix DISCOUNT

à vous de choisir

2 POUR 1

avec une machine à laver de Fr. 1500.—, Gratuit 1 cuisinière de luxe ou le rabais.

Nous reprenons au gros prix machines à laver de toutes marques

CUISINIÈRES à des prix sans concurrence.

GROSSES REPRISES

Le Discount du Vignoble
A. Fornachon
Bevaix
Tél. (038) 6 63 37

GODET VINS
Auvernier

A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique
Neuchâtel

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Vivez jeune, vivez libre, roulez VIVA

Découvrez la conduite à cœur joie pour Fr. 6700.-* seulement

La Vauxhall Viva, sportive, économique... et quelle ligne!
Elle accueille confortablement les copains ou toute votre famille.
Son coffre: **un vrai gouffre** à bagages.

Vauxhall VIVA, un moteur nerveux,
4 vitesses synchronisées bien étagées,
sécurité des freins assistés à double circuit,
suspension à ressorts hélicoïdaux...
oui la VIVA est faite
pour être conduite sportivement, sans soucis.
VIVA votre voiture joie-de-vivre.

Vauxhall VIVA

la voiture jeune et économique

dès Fr. 6700.-* seulement... et quelle ligne!

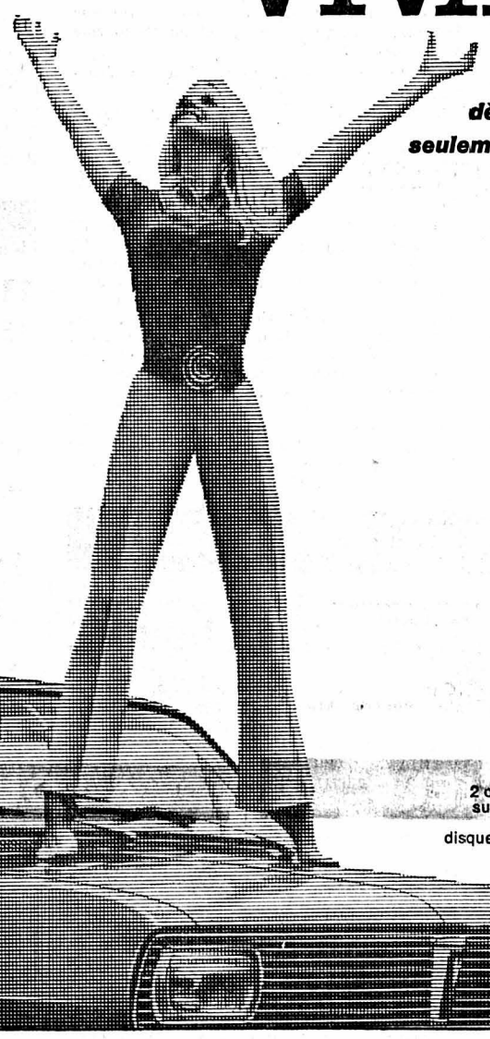

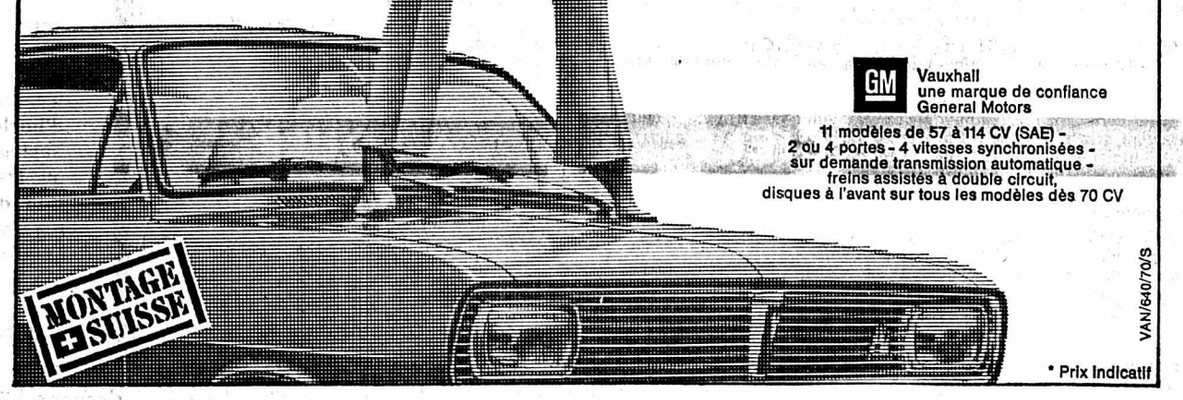

GM Vauxhall
une marque de confiance General Motors

11 modèles de 57 à 114 CV (SAE) -
2 ou 4 portes - 4 vitesses synchronisées -
sur demande transmission automatique -
freins assistés à double circuit,
disques à l'avant sur tous les modèles dès 70 CV

* Prix indicatif

VAN/640/70/S

Staub s.a. publicité 288

Vente et Service VAUXHALL en Suisse romande : Ardon Neu werth & Lattion (027) 8 17 84, **la Chaux-de-Fonds** Garage Béring (039) 2 24 80, **Chippis** L. Tschopp (027) 5 12 99, **Courtételle** Ga rage et Carrosserie du Moulin S.A. (066) 2 43 51, **Eysins** G. Jaquier (022) 61 17 03, **Fribourg** Garage du Stadtberg (037) 2 41 29, **Genève** Autos-Import S.A. (022) 42 58 02, **Lausanne** Garage Occidental (021) 25 82 25, **Neuchâtel** M. Facchinetti (038) 4 21 33, **Payerne** P. Ducry (037) 61 20 42, **Saint-Cierges** A. Freymond (021) 95 61 19, **Saint-Imier** Garage du Chasseral (039) 4 16 75, **Yverdon** P. & J.-P. Humberset fils (024) 2 35 35, **et nos agents locaux à : Agarn** (027) 6 66 31, **Glis-Brigue** (028) 3 12 81, **Bulle** route de Riaz (029) 2 84 63, rue de Vevey (029) 2 73 28, **Carrouge** (021) 93 15 15, **Genève** 161, route de Meyrin (022) 41 13 10, 78, avenue de la Roseraie (022) 46 27 19, 21-23 rue Pré-Jérôme (022) 25 23 13, **Lausanne** (021) 25 72 75, **la Tour-de-Peilz** (021) 51 83 62.

Z. BESSON. maître tailleur
Louis-Favre 6 NEUCHATEL,
tél. (038) 5 68 29
vous offre :
pour hommes
une gamme de pantalons TÉRYLÈNE classiques modernes aux prix de Fr. 45.— 49.—
ENVOIS A CHOIX

RÔTI de BŒUF
extra-tendre
Boucherie GUTMANN
Premier-Mars

FRED KUNZ
TAPISSIER - DÉCORATEUR

VISITEZ À COLOMBIER
le grand centre de DOCUMENTATION TEXTILE pour
RIDEAUX et MEUBLES
TAPIS DE FOND
COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 6 33 15 - Parc pour voitures

Idéal pour les petites lessives

POLY

Nouveau!
aux Bio-Enzymes

encore plus efficace grâce à ses éléments bio-actifs...
...propreté plus grande pour le linge blanc et la couleur — sans cuisson!

Le paquet 640 g **1.70**

MIGROS Multipack

Maintenant en Multipack

2 paquets 2.80 (au lieu de 3.40)
3 paquets 4.20 (au lieu de 5.10)
etc.

MIGROS

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

AU TRIBUNAL DE POLICE

Un sauf-conduit n'est pas un permis de conduire ...

Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers, sous la présidence de MM. Philippe Favarger et Jean-François Béguin, de Neuchâtel, juge suppléant. M. Adrien Simon-Vermot, substitut, fonctionnait comme greffier.

QUELQUES VERRES DE TROP

Le 28 juin 1969, accompagné par sa sœur, P. P., de Pontarlier, circulait en auto rue des Moulins à Fleurier.

Au carrefour du Pont-des-Chèvres, il regarda à droite puis à gauche. Ayant stoppé, selon son dire, et ne voyant rien venir, il s'engagea sur la nouvelle route internationale.

Au même moment venait depuis le Pont-de-la-Roche, une voiture pilotée par R. B., de Boudevilliers. Une collision eut lieu. Elle se solda par des dégâts matériels minimes. Un gendarme qui se trouvait là par hasard, remarqua le comportement insolite de P. P. Celui-ci fut soumis aux tests habituels pour personnes suspectées d'ivresse. Le résultat de la prise de sang indiqua une alcoolémie moyenne de 1 gr 42 pour mille.

Au moment du choc, la visibilité était bonne et la route sèche. Devant les gendarmes, énervé, P. P. contesta d'abord toute responsabilité. Il aurait bu un seul verre de Beaujolais, au repas de midi.

— Finalement, combien de verres avez-vous vidés, demande le président ?

— Quatre ou cinq...

— Plus un apéritif, un café et un pousse-café sans doute ?

— Oui !

Le procureur général avait requis une peine de 8 jours d'emprisonnement et 100 fr. d'amende.

P. P., délinquant primaire, a demandé d'être mis au bénéfice du sursis, car affirme-t-il pareille mésaventure ne m'arrivera plus jamais. Les renseignements obtenus sur lui le dépeignent comme un employé ponctuel et consciencieux. Il n'a jamais eu maille à partir avec les autorités de police françaises.

Pour ivresse au volant, refus de céder le passage à un autre véhicule, et avoir provoqué une collision, et déplacé sa machine après l'accident, P. P. a écopé de 500 fr. d'amende et de 244 fr. 45 de frais. Dans 2 ans, si tout va bien, la peine sera radiée du casier judiciaire.

● J.-M. S., actuellement à Renan et condamné déjà par le tribunal correctionnel du Val-de-Travers, avait été expulsé du canton de Neuchâtel.

Son frère, aux Verrières, déménageait à la Chaux-de-Fonds. S. obtint un sauf-conduit pour venir lui donner un coup de main.

Il se rendit d'abord chez son ancien patron et sans permis de conduire, se mit au volant de la voiture. Il partit en direction de Meudon. La machine dérapa sur le verglas.

— Avait-il l'impression de commettre une infraction, demande le juge au gendarme verbalisateur ?

— Je le suppose, mais c'est un écervelé...

Le ministère public avait pris de sévères réquisitions contre S. tendant à une peine de 14 jours d'emprisonnement et 200 fr. d'amende.

Tenant compte de l'ensemble des circonstances, J.-M. S., n'ayant même pas pris la peine de se présenter aux débats, s'en tire avec trois jours d'emprisonnement sans sursis, 100 fr. d'amende et 47 fr. de frais pour vol d'usage, circulation sans permis et perte de maîtrise.

Informations scolaires

(sp) La conférence officielle du corps enseignant primaire et préprofessionnel du district du Val-de-Travers aura lieu le 23 mars à Couvet. Son ordre du jour sommaire prévoit une introduction par M. Paul Perret, inspecteur d'arrondissement ; des séances de travail par groupes, sous la direction de moniteurs et monitrices, à propos des lectures suivies ; des suggestions touchant à l'échange d'informations et de travaux méthodologiques ; un exposé et une discussion concernant l'appréciation du travail scolaire. Un repas en commun sera organisé à l'intention des participants.

Comme dans le reste du canton, les examens de fin d'année scolaire 1969-70 se dérouleront au Vallon les 12 et 13 mars dans les classes primaires, préprofessionnelles, de développement et terminales.

Au chapitre des nominations, le dernier « bulletin » du département de l'instruction publique signale celle de M. Claude Jaquet, professeur de branches littéraires, au collège régional de Fleurier, ainsi que celle de Mlle Mireille Zwahlen, institutrice, à Buttes.

Alexandre Daguet et le Jura

A propos d'une notice relative à Alexandre Daguet, dont une rue de Fribourg porte désormais le nom, un lecteur nous signale la période jurassienne de l'existence passionnée de ce défenseur de l'helvétisme et du libéralisme. Effectivement, en août 1843, Daguet accepta le poste de directeur de l'Ecole normale du Jura, à Porrentruy, étant donné le caractère de plus en plus conservateur du gouvernement de son canton natal. D'emblée, le disciple du père Girard entretint des relations avec les hommes les plus éminents de la région : le géologue Thurmann, l'archéologue Quiquerez, etc.

Ce fut d'ailleurs dans une famille de Soyhières qu'il trouva celle qui, en 1844, devait devenir sa femme : Marie-Marguerite-Léonore Favrot. En collaboration avec d'autres personnalités du Jura, en particulier le conseiller d'Etat Xavier Stockmar, Alexandre Daguet fonda, le 11 février 1847, la Société jurassienne d'émulation qui, de nos jours encore, poursuit une intense activité. Les événements de 1848 ayant rappelé les radicaux au pouvoir à Fribourg, Daguet quitta Porrentruy pour prendre, quelques mois plus tard, la direction de l'Ecole cantonale fribourgeoise, qu'il avait naguère contribué à fonder.

FLEURIER

Un sexagénaire tombe d'une fenêtre

(c) Samedi, M. Henri Montandon, âgé de 66 ans, domicilié rue de l'Hôpital à Fleurier, où il vit chez son gendre, a perdu l'équilibre en voulant tirer un volet.

M. Montandon a fait une chute de plusieurs mètres. Il souffre d'une fracture du col du fémur.

Soirée de la paroisse catholique

(c) Samedi, la paroisse catholique de Fleurier a organisé sa traditionnelle soirée annuelle.

Le chœur mixte interpréta sous la direction de M. Claude Trifoni, quatre chœurs et des jeunes exécutèrent diverses productions amusantes.

La chanteuse portugaise, Laura Sao Facundo, se produisit aussi et Mme William Garin, des Verrières, fut l'auteur et l'interprète d'une revue.

Mais ce qui marqua le plus cette rencontre, c'est la fraternité qui réunit tous les participants dans une ambiance agréable.

Jambes cassées

(c) En skiant, Michel Lebet et Pierre Sierra se sont fracturé une jambe. Ils ont été hospitalisés.

« Au Royaume de la nuit »

(sp) Le Club des loisirs du Val-de-Travers a tenu une nouvelle séance à la maison de paroisse de Fleurier. Après les salutations du président Edmond JeanRichard de Couvet, à l'adresse de quelque 150 personnes, M. André Paratte, cinéaste, a fait un exposé sur la spéléologie et les techniques employées pour filmer dans les profondeurs des grottes. Deux films dont le célèbre « Au royaume de la nuit » ont ensuite été projetés pour le plus grand intérêt des personnes du troisième âge.

MÔTIERS — MÔTIERS

Ils s'en donnent à cœur joie

La neige ne pose pas de problème aux élèves de Môtiers. Ils profitent des dernières journées de l'hiver pour s'amuser dans la neige à l'heure de la récréation. Le dégel s'annonce timidement, mais la venue du printemps ne manquera pas de réserver d'autres joies aux enfants.

(Avipress - Schelling)

Deux départs au collège

(sp) La commission scolaire de Môtiers s'est réunie sous la présidence de M. Pierre Jeanrenaud. M. P. Schurmann, instituteur, représentant du corps enseignant, assistait à la séance.

Des dispositions ont été arrêtées en vue des examens fixés au jeudi 12 et vendredi 13 mars.

C'est avec une vive satisfaction qu'il a été pris connaissance du résultat positif du récent camp de ski de Bruson, organisé grâce à la collaboration des commissions scolaires de Travers et de Môtiers. La commission a estimé qu'il était judicieux, pour les enfants de vivre en communauté avec des jeunes d'une autre région.

La commission a prévu une exposition des travaux d'élèves pour le 24 mars. Un ramassage de papier se fera probablement le 2 avril.

Une séance commune entre commission et corps enseignant a été fixée au 19 mars. Elle permettra de prendre connaissance du résultat des examens et des promotions. A l'issue de cette séance, il sera pris officiellement congé de Mme Borel, institutrice, qui quitte l'enseignement pour prendre sa retraite.

D'autre part, il a été pris acte de la démission de Mme M. Luciani, maîtresse ménagère et de couture pour la fin de la présente année scolaire. Mme Luciani sera mutée à Saint-Aubin à partir du 20 avril.

Un court métrage tourné à Bruson lors de la visite du président et du secrétaire de la commission scolaire a mis un point final à la séance.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Assemblée de paroisse

L'assemblée annuelle de la paroisse s'est tenue dimanche après-midi en présence de 37 paroissiens. M. Samuel Vuilleumier, président du Collège des anciens, ouvrit la séance en rappelant chronologiquement l'activité en 1969. Il invita l'assemblée à observer un instant de silence, à la mémoire des paroissiens disparus. Après la lecture des trois procès-verbaux dressés par M. René Brandt, secrétaire, M. François Guye, nouveau caissier, successeur de M. Paul-Eugène Guye, décédé en automne dernier, exposa l'état financier du fonds de paroisse et du fonds des sachets. Lk collaboration financière à la réfection de la cure a réduit sensiblement la modeste trésorerie. M. Hans Naegli et M. Pierre Grandjean, vérificateurs, invitèrent l'assemblée à adopter ce rapport. Celui-ci fut adopté à main levée. Mlle Marie-Rose Berthoud, présidente du Lien, exposa les difficultés de recrutement, mais fit l'éloge du chœur, qui continuera à collaborer sous la direction du nouveau directeur, M. Willy-Olivier Lambelet, aux fêtes de Pâques et de Noël. M. François Guye termina les rapports en parlant des foyers missionnaires. En 1969, ils étaient trois ; en 1970, la location de la Prise Gravelle ne sera pas renouvelée. Quinze séjours plus ou moins prolongés ont offert à des pasteurs étrangers et à leurs familles un changement d'air vivement apprécié. Dans les divers, on a proposé un souper de paroisse. Une collation clôtura la séance, précédée toutefois de la projection de diapositives concernant la construction, la vie et la valeur des Chantiers de l'Eglise, par le pasteur Jacot, de la Chaux-de-Fonds.

L. B.

Assemblée générale de la caisse Raiffeisen

La 32me assemblée générale de la Caisse de crédit mutuel Raiffeisen a eu lieu sous la présidence de M. Robert Pétremand. Dans son rapport, M. Pétremand précise que le taux hypothécaire, qui est de 4 ¾ %, est fixé à 5 % pour les nouveaux prêts. Le caissier, M. Willy Barbezat, entretint l'auditoire de la marche de la caisse en 1969. Le bilan totalise à l'actif et au passif 3,529,064 fr. 01. Et le bénéfice versé au fonds de réserve atteint 154,595 fr. 17. Il a augmenté cette année de 5500 fr. 03. Les prêts hypothécaires se sont élevés à 1,710,829 fr. 95 et les prêts à termes gagés à 484,943 fr. 90. Le roulement a été de 5,728,091 fr. 35. Le dividende est fixé à 5 %.

Ainsi l'activité de la caisse atteste une marche ascendante de tous les postes, comme en témoigne un roulement de 1,700,000 fr. environ supérieur à l'an passé.

M. Lambelet propose ensuite à l'assemblée d'accepter les comptes et les rapports, ce qui fut agréé. Plusieurs mandats arrivant à expiration, tous les titulaires furent confirmés à nouveau dans leurs fonctions. Il s'agit de M. Robert Pétremand, président du comité de direction, et de son collègue, M. Serge Juvet, et de M. Willy Lambelet, président du conseil de vérification, ainsi que de son collègue, M. Robert Piaget, ainsi que de M. Willy Barbezat, caissier..

Une collation clôtura la séance au cours de laquelle M. Hans Naegeli présenta en première vision, ses derniers films.

Les divers du Conseil général de Couvet

Achat d'une aléseuse pour l'EMEC

En ouvrant la rubrique des divers de la séance du dernier Conseil général, M. Marius Perret, président de cette autorité, a lu une lettre d'un groupe de personnes âgées du village regrettant que la traditionnelle allocation de fin d'année n'ait pas été servie par la commune à fin décembre 1969.

● INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

M. Frédy Güder (soc) a demandé des renseignements concernant l'usine qui servira à l'incinération des ordures ménagères. M. Claude Emery, président de commune, lui a répondu : « Les travaux de fondation ont dû être arrêtés en fin novembre en raison du gel. Si les bétonnages avaient pu être prêts, les éléments préfabriqués qui en formeront l'infrastructure auraient été posés dans les délais. Le mauvais temps est donc le seul responsable du retard constaté. Quant à un éventuel dépassement du crédit budgétisé, il n'en est pas question, un contrat ayant été signé avec les fournisseurs du matériel qui est prêt à être transporté à Couvet ».

● ACHAT D'UNE ALÉSEUSE

Répondant à une question de M. Gilbert Bourquin (lib) au sujet de l'achat par l'EMEC, d'une aléseuse pour le prix de 220,000 fr. plus les frais de l'installation intérieure, le président du Conseil communal a précisé que le coût effectif serait de 120,000 fr., car il y a lieu de déduire des subventions. La commission de l'EMEC a accepté l'achat de l'aléseuse et le montant de 120,000 fr. sera réglé sur une période de 3 ans, celui-ci étant pris sur les crédits prévus au budget à la rubrique de l'achat de matériel. L'EMEC qui construit des presses pour l'industrie privée avait besoin de cette machine.

● CRÉCHE ET JARDIN D'ENFANTS

Mme Jacqueline Jaccard (lib) a demandé que le Conseil communal étudie la possibilité de créer une crèche et un deuxième jardin d'enfants dans la région des Crêts-de-Côte-Bertin, là où va se construire une HLM de 33 appartements ; l'interpellatrice a suggéré qu'à proximité immédiate de ce nouveau bâtiment soit réservée une place de jeu. Dans sa réponse, M. Emery a indiqué que toute cette question ferait l'objet d'une prochaine étude ; une séance d'information réunissant les membres du Conseil communal, les délégués de la commission scolaire et les responsables de l'enseignement professionnel, sera convoquée pour étudier les possibilités de créer un second jardin d'enfants à Couvet. Quant à savoir si un local de la HLM pourrait être réservé à cette intention, le président de commune n'a pas donné de précisions, vu le refus par le Conseil général de donner le feu vert au Conseil communal de construire le prolongement de la rue de la Flamme sur un côté duquel sera édifié le nouvel immeuble.

C'est sur cette réponse mitigée que le président Marius Perret a levé la séance.

F. Jt

Assemblée du Ski-club

(c) Le Ski-club de Couvet a délibéré sous la présidence de M. Jean Zurcher. Une trentaine de membres ont admis au sein de la société, MM. Maurice Rochat, Eric Bastardoz et Jean-Philippe Mast. Concernant les travaux de rénovation prévus au chalet, M. Paul Martin a indiqué qu'une entrevue avait eu lieu récemment avec l'architecte et qu'une modification a été apportée aux plans. Le devis des travaux n'en sera pas dépassé pour autant, la somme allouée restant de 7500 fr. Par ailleurs, un extincteur a été posé au chalet.

Le président de la commission technique, M. Heinz Heiniger a donné connaissance des résultats des concours auxquels ont pris part quelques membres du Ski-club, citant en particulier M. Willy Bouquet qui a disputé la Vasa, en Suède. Un rapport sur la « Blanche randonnée » a été présenté. Les parcours de cette marche à ski seront revus pour l'année prochaine.

En fin d'assemblée, les membres présents ont assisté à une démonstration sur la façon de fixer l'attelle gonflable à un skieur accidenté.

4856 berlingots de lait !

(c) C'est le nombre total de berlingots livrés par la laiterie pour la distribution du lait aux écoliers de Couvet pendant quatre semaines. Quelque 76 l de lait ont été bus, chaque jour, par plus de 300 élèves.

Fin de saison au Ciné-club

(sp) Dixième et dernière séance du Ciné-club du Val-de-Travers, mercredi soir au cinéma Colisée de Couvet avec « Barberousse » (1965), du réalisateur japonais Akira Kurosawa, avec Mifune Toshirô. Ce conte noir porte la griffe talentueuse de l'auteur de « Rashomon », de « La forteresse cachée » et des « Sept samouraïs », -déjà présentés au Ciné-club. La saison 1969-1970 s'achèvera officiellement le 22 avril lors de l'assemblée générale, suivie de la projection de « Nous sommes tous des assassins », de Cayatte.

TRAVERS

Un nouveau président

(sp) La section « Soliat » du club jurassien a tenu son assemblée générale annuelle, à Travers, sous la présidence de M. Pierre Bolle. On a rendu hommage à la mémoire de M. Marcel Jornod, président, récemment décédé et de M. Roland Montandon, mort aussi avant la fin de l'exercice.

Puis on a pris connaissance des rapports des commissions de botanique, de zoologie, de la surveillance du Creux-du-Van, de celle des oiseaux, du « rameau de sapin», du président et du Musée de la Banderette, de plus en plus fréquenté.

NOMINATIONS

Pour 20 ans d'activité, MM. Joseph Chiuminatti, Albert Overnay et René Thiébaud ont été nommés membres honoraires.

Quant au comité, il a été constitué comme suit : MM. Pierre Bourquin, président ; Claude Jenni, vice-président ; Fernand Ruffieux, Albert Overnay et P. Borel, secrétaires ; Claude Perrinjaquet et Robert Perrinjaquet, caissiers.

LES VERRIERES

Concours de ski des écoliers

Organisé par le Ski-club Cernets et Verrières, le concours annuel 1970, favorisé par d'excellentes conditions d'enneigement, s'est déroulé avec succès. En voici les résultats principaux :

● **Fond - 1 tour - (1961-64) :** Isabelle Garin ; 2. Peter von Kaenel ; 3. Pascal Rey ; 4. Anne-Françoise Burket ; 5. Pascal Michaud ; 6. Pierre Michaud ; 7. Alain Nydegger-; 8. Catherine Rey ; 9. Denis Studer.

● **Fond - 2 tours - (1960) :** 1. Marie-Christine Rey ; 2. Diana von Kaenel ; 3. Pierre Kobel ; 4. Catherine Egger ; 5. Thierry Ray ; 6. André Studer.

● **Slalom géant (1954-59) :** 1. Pierre-Alain Jornod ; 2. Etienne Gruaz ; 3. Fabienne Piaget ; 4. Patrice Currit ; 5. Jean-Blaise Barbezat ; 6. Elisabeth Barbezat ; 7. Paul-André Jeanjaquet ; 8. Claude Dreyer ; 9. Raymond Egger.

● **Slalom (1954-59) :** 1. Patrice Currit ; 2. Fabienne Piaget ; 3. Pierre-Alain Jornod ; 4. Jean-Blaise Barbezat ; 5. Elisabeth Barbezat ; 6. Anne-Rose Studer ; 7. Raymond Egger ; 8. Fabienne Perrenoud.

● **Slalom (1960-64) :** 1. André Studer ; 2. Pascal Michaud ; 3. Alain Nydegger ; 4. Isabelle Garin ; 5. Diana von Kaenel ; 6. Thierry Ray ; 7. Peter von Kaenel ; 8. Philippe Michaud ; 9. Denis Studer ; 10. Pierre Michaud ; 11. Anne-Françoise Burket ; 12. Catherine Egger ; 13. Béatrice Piaget.

● **Combiné alpin (1954-57) :** 1. Patrice Currit ; 2. Pierre-Alain Jornod ; 3. Fabienne Piaget ; 4. Jean-Blaise Barbezat ; 5. Elisabeth Barbezat ; 6. Raymond Egger.

● **Combiné fond-slalom (1960) :** 1. Diana von Kaenel ; 2. Thierry Ray ; 3. André Studer ; 4. Catherine Egger.

Combiné fond-slalom (1961-63) : 1. Isabelle Garin ; 2. Pascal Michaud ; 3. Peter von Kaenel ; 4. Alain Nydegger.

Gymnastique pour les personnes du troisième âge

(c) La Fondation pour la vieillesse organise un cours hebdomadaire mixte de gymnastique adapté aux personnes du troisième âge.

LES BAYARDS

Dans un site féerique

(c) Plus de trois cents participants venant des cantons de Vaud, de Berne, des Grisons et de France, gratifiés d'un temps exceptionnel, se sont lancés sur le magnifique parcours qui leur était proposé. La première montée à travers une forêt féeriquement parée, conduisait les skieurs jusqu'au restaurant du Grand-Frédéric, d'où la vue sur le Chasseron était très nette.

Plus loin, chacun eut le loisir d'admirer un spectacle unique : la ferme de la Baume enfouie sous quelques mètres de neige, le premier étage prenant la place du rez-de-chaussée. Du côté de la Prise-Sège, des stères de bois hautement chapeautés de blanc, faisaient penser aux pyramides. Après l'ultime relais du Parc, les promeneurs se trouvèrent bientôt en face d'un ciel écarlate jetant sur le relief des reflets irisés. Nombreux sont les visiteurs qui se promettent de revenir l'an prochain.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

VILLE DE NEUCHATEL

SOIRÉE DU CHŒUR D'HOMMES À LA COUDRE

(c) La soirée annuelle du chœur d'hommes « L'Echo de Fontaine-André » a eu lieu samedi dernier à la grande salle du collège. Une nombreuse assistance a pris part à cette manifestation qui revêtait un caractère très particulier. En effet, « L'écho de Fontaine-André » fête cette année son premier quart de siècle d'existence. A cette occasion, les chanteurs avaient préparé un programme de choix.

En première partie, sur le thème « Bon voyage, vin de ma vigne », le chœur présenta plusieurs chants évoquant la vigne et ses travaux. Un texte de G. Blanc, lu par le directeur, faisait le trait d'union entre les divers chants et de magnifiques clichés illustraient le tout. M. P. Audétat, le directeur, avait admirablement préparé ses chanteurs. Un quatuor entrecoupa ces productions en chantant deux chansons à boire très bien exécutées.

Le chœur d'hommes « L'Avenir » de Saint-Blaise, sous la direction de M. R. Sommer se produisit ensuite dans deux chants dont « La Sérénade brouillée » de Mozart remporta tous les suffrages. Auparavant, le président de ce chœur apporta ses félicitations et ses bons vœux à la société jubilaire et lui remit un présent.

Pour la seconde partie du programme, « L'Echo de Fontaine-André » avait fait appel au chœur mixte folklorique « La Chanson du lac » de Courtepin. Sous la direction de M. Jaquet, ces trente chanteuses et chanteurs enthousiasmèrent le public. Ils présentèrent onze chants de Kaelin, Geoffrey, Jacot, Aebi, Coquenpot et exprimèrent admirablement leur joie de chanter. Les « Chemins de la mer » de Kaelin fut même bissé et l'assistance regretta que cette partie passe si rapidement.

Pour terminer la soirée, un groupe de chanteurs et quelques dames présentèrent une fantaisie en un acte, conçue spécialement pour la circonstance : « Le Cauchemar de Maître Luciole ». Cette pièce qui nous fait vivre en l'an 2045, à la préparation du centenaire du chœur fut rondement menée et permit au public de rire tout son saoul.

A la suite de ce théâtre, les deux chœurs d'hommes chantèrent ensemble l'admirable « Chœur des Hébreux » de G. Verdi. Dirigés par M. Audétat et accompagnés au piano par M. Sommer, les chanteurs mirent tout leur cœur dans cette présentation qui fut bissée. Les nombreux applaudissements qui ponctuèrent la soirée et y mirent un point final prouvèrent à tous les artisans de cette manifestation combien leur travail avait été apprécié et les récompensèrent de tous les efforts qu'ils avaient consentis au cours des mois écoulés.

Un bal conduit par l'orchestre « The Rythms-Melody's » fit suite à cette soirée et prit fin tôt le dimanche matin.

VIGNOBLE

Concert de la Musique militaire et du Chœur d'hommes à Colombier

Un très nombreux public est venu, samedi soir, à la grande salle de Colombier, écouter deux sociétés du village.

En effet, après une marche d'ouverture de la Musique militaire « Vive la liberté », sous la direction de M. Hervé Heller, sous-directeur, chacun eut le privilège d'entendre 5 chants interprétés par le Chœur d'hommes sous l'experte direction de M. P. Matthey, professeur.

Dans le chant « Amis venez », l'auditoire put apprécier en solo la très belle voix de M. Jean Luy.

Dans ses propos, le président de la Musique militaire, M. Charles Augsburger, releva la présence de M. René Strohhecker, président de commune, de M. P. Pizzera, président des fanfares du district de Boudry, de M. Eric Dubois, président d'honneur de la fanfare de Peseux, ainsi que de délégués de différentes musiques militaires du canton.

Tout au long de la soirée, la Musique militaire interpréta, sous la baguette de M. Jean Moreau, des œuvres souvent difficiles, en particulier la « Sérénade de Schubert », avec, en solo de bugle, M. Chs Wohlfarth, et d'autres plus populaires, qui plurent au public, qui sut manifester son plaisir. Plusieurs œuvres furent bissées, telles que « Ober-Bayern », composition du directeur de la fanfare de Colombier, M. Jean Moreau, inspirée de l'atmosphère joviale qui règne dans ce pays d'outre-Rhin lors de fêtes villageoises où la gaieté se mêle à la bière. « Gruezi wohl... Frau Stirnima » obtint également un vif succès.

La retraite, production de la section des tambours, permit à l'auditoire d'apprécier son travail, souvent fort méconnu, ainsi d'ailleurs que « Souvenir », interprété également au tambour par l'auteur, M. Mario Tarabbia.

MARIN-ÉPAGNIER

Prochain Conseil général

(c) Le Conseil général de Marin se réunira lundi 16 mars avec l'ordre du jour suivant : Appel et procès verbal ; consolidation de deux crédits de construction ; autorisation pour l'ACES de contracter des emprunts ; nomination d'un membre de la commission scolaire ; naturalisation de MM. François et Laurent Kordé ; informations du Conseil communal ; divers.

CORCELLES

Un bel exemple de ténacité

(sp) Catherine aurait pu « flancher », se laisser aller, se dire une fois pour toutes que pour elle c'est bien fini. Elle aurait pu admettre que pour elle le ski, le sport sont des difficultés suffisantes pour qu'on les concède aux autres. Lorsqu'on a une jambe comme la sienne, ce ne sont pas des excuses, c'est une réalité. Eh bien non ! elle a voulu prouver que tout était possible. Elle a participé au dernier camp de ski de l'Ecole secondaire de Neuchâtel à Fiesch. Chaque matin et chaque après-midi, elle partait sur les pistes. Chaque jour elle affrontait le temps qui n'était pas toujours beau. Le directeur de l'Ecole secondaire l'avait fait accompagner d'un moniteur de ski pour que son rythme physique puisse s'épanouir au mieux de ses possibilités. Et toute la semaine, malgré sa prothèse, elle a montré un magnifique exemple de courage, de bonne humeur et de camaraderie.

Catherine est un bel exemple de volonté et de ténacité.

BUTTES

« Pain pour le prochain »

(sp) Dimanche soir a eu lieu une soirée, comprenant un montage audio-visuel, en faveur de la campagne « Pain pour le prochain ».

Avis mortuaires

L'Union des paysannes neuchâteloises, section du Val-de-Travers, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Edmond BOREL

membre de la société.

Le comité.

Le **Syndicat d'élevage bovin du Val-de-Travers, Bas-Vallon,** a le regret de faire part du décès de

Madame Edmond BOREL

membre de la société.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu aujourd'hui mardi à Boveresse. Culte au temple à 13 h 30.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — **Colisée** (Couvet), 20 h 30 : « Hibernatus ».

PHARMACIE ET MÉDECIN. — Vos médecin et pharmacien habituels.

AVIS DIVERS

TÉLÉSIÈGE BUTTES - LA ROBELLA et téléskis

fonctionnent, pistes excellentes.

Boucherie C. Singy

Fleurier, tél. (038) 9 11 66

Bœuf, veau, porc 1er choix. Saucisson, saucisse au foie pur porc. Escargots, cuisses de grenouilles.

Tous les jeudis bouilli cuit.
Service à domicile.

EUMIG
Viennette 3
Caméra Super 8
Power - Zoom
9-27, Servo-focus
2 vitesses
Fr. 475.—
Schelling
photo
ciné
tel. 9 18 38
Fleurier
Magasin spécialisé
Service après vente

L'annonce reflet vivant du marché

LA CHAUX-DE-FONDS

AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Les couleurs en demi-mots d'André Siron

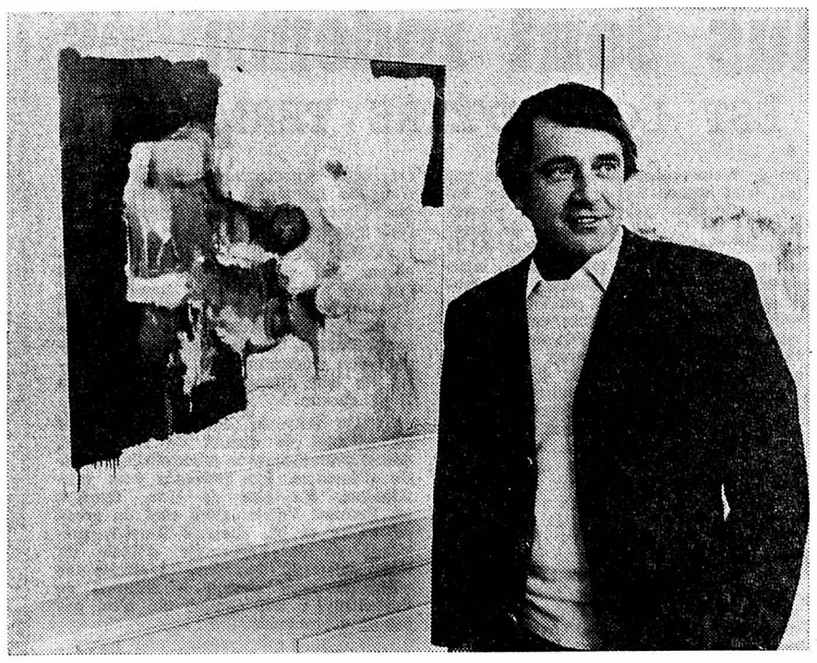

Le professeur de dessin et membre d'un jury a toujours, en livrant ses œuvres au jugement du public et aux aléas d'une exposition, à faire d'abord mentir l'adage qui veut qu'il se soit rabattu derrière un pupitre de maître parce que son art n'a pas reçu l'accueil nécessaire pour qu'il puisse en vivre — du moins matériellement.

Bien sûr, les exceptions sont nombreuses et quelquefois éclatantes ; la règle, bien que boiteuse, n'en subsiste pas moins, accompagnée de l'inévitable difficulté de faire le compte — ou le procès — des intentions.

Il y avait, là, un premier handicap pour André Siron, peintre neuchâtelois, dont on vernissait, samedi après-midi, l'exposition au Musée des Beaux-Arts.

L'œuvre devait donner une première réponse mais nous restons sur notre faim, malgré l'évidente qualité de plusieurs compositions. Trente-six toiles, une vingtaine de gouaches et d'aquarelles dans trois salles, dont deux petites : c'est trop. L'accumulation nuit. Il serait judicieux de laisser « à chaque œuvre plus de dégagement, de profondeur de champ ».

Cette accumulation se retrouve, par ailleurs, traduite sur plusieurs toiles en larges enchevêtrements et superpositions de couleurs auxquelles il manque, de nouveau, de créer une dimension de profondeur.

« Nuit-Blanche, Ephémère, Diaphane », entre autres, plus dépouillées, plus aérées, sortent très heureusement du lot par leurs traits mieux inscrits. La mise d'équilibre des formes et des couleurs y est plus fine, plus subtile, la toile semble allégée et sait ne pas s'encombrer de lourdeur. Réussite aussi que les six gravures, délicates de tracé. Elles résument l'essentiel et le plus élaboré des meilleures compositions.

La manière non figurative choisie, pondérée par quelques allusions figuratives, n'aboutit pourtant guère, dans la majorité des œuvres à exprimer ce que Kandinsky appelait « le côté spirituel et intérieur de la nature ».

Couleurs et formes, à part quelques réussites qui retiennent l'attention et justifient une visite, n'ont pas encore atteint une harmonie qui saurait inclure la profondeur.

La vivacité des tons gagnerait à s'allier à plus d'économie, d'austérité de formes. L'espace lui-même deviendrait une substance lumineuse et l'informel deviendrait communication. Il y a, pour le moment, encore trop de demi-mots.

G.S.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — **Corso :** Mon oncle Benjamin.
Eden : L'amour à cheval.
Plaza : Les quatre de l'Ave Maria.
Ritz : Custer, homme de l'ouest.
Scala : La vallée du bonheur.

PHARMACIE D'OFFICE. — Pharmacie Robert, avenue Léopold-Robert 66.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Le 2 10 17 renseignera.

EXPOSITIONS. — **Galerie du Manoir :** Hommage à Paul Szasz.
Musée des beaux-arts : exposition d'André Siron.

● AU LOCLE

EXPOSITION. — **Musée des beaux-arts :** Walter Wehinger, peintre lithographe.

PHARMACIE D'OFFICE : Mariotti.

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : votre médecin habituel.

Cambriolages

Trois appartements ont été cambriolés à la Chaux-de-Fonds pendant le week-end. Les voleurs ont fait main basse sur divers bijoux et sur une certaine somme d'argent.

La police de sûreté enquête et ne peut dire pour l'instant si ces méfaits ont pour auteur la bande qui s'illustra de si caractéristique façon dans la région il y a peu de temps.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds

Naissance : Lambert, Patrick-Jean-Philippe, fils de Pierre-Jules-Louis, mécanicien et de Claudine-Rolande-Germaine, née Houlmann.

Promesses de mariage : Previtali, Davide-Battista, peintre et Cagnoni, Graziella-Anna-Rita ; Brunner, Kurt-Josef, horloger-rhabilleur et Hirschy, Yvette.

Décès : Theurillat, née Pipoz, Angèle-Maria, ménagère, née le 9 mai 1890, veuve de Theurillat, Georges-Gaston, dom. Jacob Brandt 59 ; Marmier, Marthe, ménagère, née le 3 février 1908, dom. Reuse 4 ; Junod, Gaston-Fernand, ouvrier de fabrique, né le 11 août 1897, veuf de Blanche-Olga née Linder, Ld. Robert 32 a ; Droz-dit-Busset, Rose-Marthe, ménagère, née le 3 mai 1891, célibataire, Progrès 5 ; Gagnebin, Georges-Léon, opticien, né le 10 avril 1902, époux de Berthe-Clara, née Clémençon, dom. Charrière 64 ; Dubois, née Gosteli, Martha, ménagère, née le 1er mai 1919, épouse de Dubois, Charles-Albert-Ami, dom. Sophie Mairet 5 ; Oppliger, née Geiser, ménagère, née le 14 octobre 1886, veuve de Oppliger, Fritz, dom. Eplatures-Grises 14 ; Lazzarini, Charlotte-Marguerite, ménagère, née le 23 avril 1893, célibataire, dom. Numa-Droz 108.

LA SAGNE

Concours local de fond

C'est samedi après-midi que s'est déroulé le concours annuel du ski-club. Il y eut une soixantaine de participants qui s'élancèrent sur un parcours sélectif bien préparé et tracé par le champion jurassien G.-André Ducommun.

RÉSULTATS

Catégorie filles OJ I : 1. Sandoz Jeannine ; 2. Robert Lucienne ; 3. Matthey Marceline. **Catégorie OJ filles II :** 1. Droz Magali ; 2. Thiébaud Gladys.

Catégorie OJ Touriste I, garçons : 1. Sandoz Roland ; 2. Perret Philippe ; 3. Sandoz Thierry. **Catégorie OJ Touriste II, garçons :** 1. Ischer Claude ; 2. Matthey François ; 3. Perret Pierre.

Catégorie OJ licenciés : 1. Boos Francis ; 2. Balmer Ronald ; 3. Jeanneret Sylvain. **Catégorie Juniors 8 km :** 1. Vuille Gérard 37'40" ; 2. Junod Bernard 37'59".

Catégorie Vétérans et invités 8 km : 1. Botteron Roger 36'13" ; 2. Gremion Paul 40'16" ; 3. Guichard Pierre 42'20".

Catégorie licenciés 12 km : 1. Ducommun Georges-André 45'10" ; 2. Luthi Denis 50'22" ; 3. Jeanneret Daniel 54'59" ; 4. Sandoz André ; 5. Perret Jean-Willy.

LE LOCLE - LE LOCLE

LES BRENETS

Succès du concours de ski

(c) Plusieurs raisons faisaient craindre que le concours de ski renvoyé il y a quinze jours ne pourrait pas se dérouler à une date si avancée : la tradition veut que le concours de saut de Morteau soit régulièrement arrosé ; par ailleurs, aurait-on suffisamment de neige à une date si proche du printemps ? Malgré les pessimistes, le concours eut bien lieu alors qu'une tempête avait recouvert de 15 centimètres de poudreuse les pistes que les élèves des écoles avaient eu tant de peine à préparer jeudi et vendredi après-midi.

Les organisateurs ont présenté du beau sport. L'équipe dirigeante à la tête de laquelle on trouvait P.A. Pélichet et Michel Rosselet, s'était assuré la collaboration d'une cohorte efficace et tout se déroula à la perfection. Les samaritains, présents, n'eurent pas à intervenir. Deux aînés participèrent à l'une ou l'autre des deux épreuves réservées aux skieurs plus jeunes.

L'an prochain, il est certain qu'un tel concours sera à nouveau organisé, malgré le travail considérable demandé à tous les organisateurs.

Le public goûta particulièrement l'épreuve de gymkana qui tenait à la fois de la course de fond et de la course d'obstacles. Pendant que les calculateurs préparaient les classements, un amusant concours de saut mettait aux prises qui le voulait bien. Il fut gagné par M. Simoni, qui réussit un « bond » de 11 mètres.

Classements partiels. — Catégorie 1, slalom géant : 1. Voumard Eveline ; 2. Clément Danièle ; 3. Pagnard Yannick. **Gymkana :** 1. Bolay Jean-Marc ; 2. Jeannet Jean-Michel ; 3. Petitjean Philippe. **Combiné :** 1. Voumard Eveline ; 2. Bolay Jean-Marc (premier garçon) ; 3. Deléglise Claire.

Catégorie 2, slalom géant filles : 1. Romailler Christiane ; 2. Romailler Nicole ; 3. Schindelholz Mireille. Garçons : 1. Bourgnon Jean-Marc ; 2. Fer Philippe ; 3. Steudler Bernard.

Gymkana, filles : 1. Mauron Marianne ; 2. Romailler Christiane ; 3. Deléglise Eliane. Garçons : 1. Jeanneret Laurent ; 2. Bonnet Claude-Alain ; 3. Hauser Pierre. **Combiné,** filles : 1. Romailler Christiane ; 2. Mauron Marianne ; 3. Romailler Nicole. Garçons : 1. Steudler Bernard ; 2. Fer Philippe ; 3. Jeanneret Laurent.

Catégorie 3. — Slalom géant : 1. Voumard Blaise et Simon Pascal ; 3. Fellay Christian et Hirschy Jean-Denis ; 5. Fer Martine. **Slalom spécial :** 1. Voumard Blaise ; 2. Simon Pascal ; 3. Fellay Christian et Hirschy Jean-Denis. **Combiné :** 1. Voumard Blaise ; 2. Simon Pascal ; 3. Fellay Christian et Hirschy Jean-Denis ; 5. Fer Martine ; 6. Bianchin Patricia.

Catégorie 4. — Slalom géant : 1. Robert Jean-Bernard ; 2. Hirschy Charles-Henri ; 3. Griessen Jean-Bernard. **Slalom spécial :** 1. Scheurer Jean-Claude ; 2. Miserez Denis ; 3. Hirschy Charles-Henri. **Combiné :** 1. Hirschy Charles-Henri ; 2. Griessen Jean-Bernard ; 3. Progin Jean-Daniel ; 5. Steudler Willy ; 6. Broillet Serge et Wyss Jean-Claude.

En classe 5, Messieurs A. Huguenin et G. Nicolet participèrent à l'une des épreuves qu'ils terminèrent.

Jeudi et vendredi, d'autres épreuves attendent nos enfants : les examens finals. Puissent leurs nerfs ne pas craquer pendant ces épreuves d'un tout autre ordre.

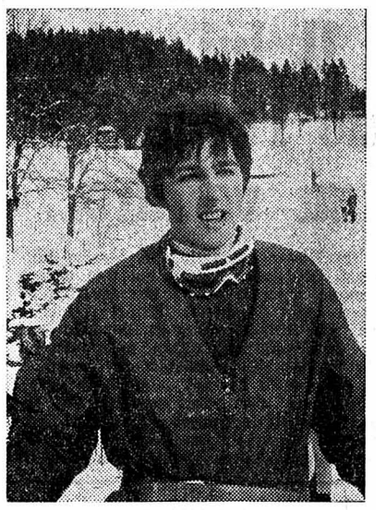

Ch.-H. Hirschy, avec le sourire du vainqueur. (Avipress - Février)

BROT-PLAMBOZ

Personnel étranger dans nos écoles

(c) A la suite de la démission de Mlle Michèle Surdez, qui quitte la classe des Petits-Ponts pour reprendre un poste en ville du Locle, la commission scolaire avait mis la place en soumission. Comme aucune candidate ne s'est présentée, c'est le département de l'instruction publique qui l'a pourvu en nommant une institutrice belge, Mlle Madeleine Mossoux qui, à cette occasion, fera ses premières armes dans notre canton.

BROT-PLAMBOZ BROT-PLAMBOZ BROT-PLAMBOZ

Conseil général : boni de 3000 francs

(c) Le Conseil général de Brot-Plamboz s'est réuni vendredi soir, présidé par M. Gilbert Robert. En début de séance, il demanda à l'assemblée d'honorer la mémoire du père de notre président de commune, récemment décédé. L'appel fait remarquer la présence des 15 conseillers, du Conseil communal et de l'administrateur communal. Le procès-verbal de la dernière assemblée a été lu et adopté avec remerciements à son auteur.

COMPTES COMMUNAUX 1969

Avec des recettes pour 87,583 fr. et des charges pour 78,007 fr. 60, il apparaît un boni brut de 9575 fr. 40. Après un versement de 6255 fr. 80 à la réserve de drainage, il reste un boni net reporté au compte d'exercices clos de 3319 fr. 60.

Il est possible d'affirmer que la situation de la commune est saine, mais que de prochaines dépenses sont à envisager : réfection de chemins, part communale au syndicat d'améliorations foncières de la vallée des Ponts.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES COMPTES

Au nom de la commission des comptes, M. François Maire dit que celle-ci a contrôlé les comptes et s'est assurée de l'existence des biens communaux. Comme tout est en ordre, il demande au Conseil général d'accepter les comptes 1969, ce qui est fait à l'unanimité.

NOMINATION

MM. Albert Richard, Georges Robert et Maurice Béguin formeront la prochaine commission qui fonctionnera pour le budget 1971 et les comptes 1970.

Règlement d'entretien du Bied. — Pour être en ordre avec la loi cantonale, le Conseil communal propose un règlement d'entretien des rives du Bied. Après discussion, le Conseil attendra d'autres propositions pour sanctionner ce règlement, notamment les résultats que le Conseil communal retirera de la discussion avec le service cantonal des améliorations foncières.

M. Pierre-André Robert, chef du dicastère des travaux publics renseigna le Conseil général sur la manière de procéder pour que la commune donne certains chemins qui ne sont plus reconnus d'utilité publique. Certains de ces vieux chemins ont vu pousser des arbres, d'autres ont été remblayés et forment de magnifiques talus. Le Conseil général s'occupa longtemps de ce problème et finalement accorda au Conseil communal l'autorisation de donner ces terrains à certains propriétaires riverains à condition qu'ils prennent à leur charge les frais de notaire. Toutefois, le Conseil communal prendra contact avec le registre foncier et attendra l'instauration du registre fédéral pour régler le cas qui devra être sanctionné encore par le Conseil général.

FRANCE VOISINE

Neige jusqu'aux sommets des poteaux

Dans le Haut-Doubs, la neige s'entasse et même s'empile en hauteur bien que le printemps soit proche. Aux Fourgs, appelés le « Toit du département », on n'a jamais vu de mémoire d'homme, autant de neige accumulée. Certaines congères atteignent six mètres de hauteur près de la frontière. Cela cause de sérieux problèmes aux agriculteurs notamment, qui habitent des fermes isolées. Mais c'est aussi la première fois qu'ils voient de près des chevreuils venir chercher de la nourriture jusque dans les granges. A Chapelle-des-Bois, autre village frontière, dans le canton de Mouthe, la neige atteint le niveau des fils télégraphiques. Et l'on circule sur des routes, véritables tunnels, d'où il est impossible d'apercevoir le paysage et les fermes enfouies dans la neige.

Elections cantonales

Le premier tours des élections cantonales pour élire des conseillers généraux du département du Doubs, n'a pas suscité dimanche un grand intérêt. Le pourcentage d'abstentions dépassait parfois 50 %. La moitié des sièges étaient renouvelables. Parmi les conseillers généraux réélus, citons dans la zone frontière M. Bobillier, centriste, vétérinaire, et conseiller général de Maiche, président du syndicat du cheval comtois. Il y eut également des ballottages, c'est le cas à Hérimoncourt, où M. Trabbia, socialiste, conseiller général sortant est en ballottage, ainsi qu'à Audincourt où M. Paganelli, conseiller général sortant, communiste, est également en ballottage.

Décès d'une personnalité sportive

Originaire de la Chaux-de-Fonds, M. Joseph Gianoli, entrepreneur de travaux publics à Besançon, vient de mourir. C'était une personnalité sportive de tout premier plan. C'est lui qui fonda l'équipe professionnelle de football de Besançon et qui la dirigea de main de maître de longues années. Il construisit d'autre part le stade Léo Lagrange et le vélodrome dès 1938. Il possédait de nombreux amis en Suisse qui le regretteront tout autant que ses amis français.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

UNE EXPÉRIENCE PLEINEMENT RÉUSSIE

Un camp de ski pour mères de famille

Cet hiver, les Unions chrétiennes féminines neuchâteloises ont mis sur pied des camps de ski réservés aux dames uniquement. Le but de cette innovation : procurer quelques jours de détente et de vacances à des mères de famille, couper le train-train routinier, permettre à des personnes de vivre en plein air et de pratiquer du ski.

C'est aux Bugnenets que s'est déroulée cette expérience. Son résultat ? Une réussite sur tous les plans.

Vingt-deux inscriptions sont parvenues aux organisatrices, les unes venant du bas du canton, les autres des Montagnes.

Pendant la journée, le ski était roi et les progrès enregistrés ont été nombreux, sous la direction d'un instructeur compétent.

— J'avais peur de suivre mes enfants et mon mari lors de leurs randonnées à ski. Maintenant, je pourrai m'y aventurer, déclarait une dame.

Le soir, les heures se déroulaient joyeusement dans le grand chalet de l'UCJG de Saint-Imier sis au Rumont. Tout le monde mettait naturellement la main à la pâte, qui pour la confection des repas, qui pour la vaisselle, l'entretien du chalet, etc. Les corvées s'effectuaient en chantant et tout se déroula merveilleusement bien.

Les camps étaient prévus pour trois ou six jours. Et les enfants ? Et le mari ? Tous les problèmes avaient été résolus. Pendant l'absence de la mère de famille, les enfants avaient été confiés à des connaissances, voire à des familles dont la mère partait elle-même ensuite à un camp de ski. L'entente a été cordiale partout. Quant au mari, il n'avait nullement été délaissé, pris en charge par une famille ou se rendant dans une pension pendant ces quelques jours.

Inutile de dire que, même très courtes, ces vacances ont été bénéfiques pour toutes les participantes qui, toutes, ont exprimé le désir de récidiver l'hiver prochain.

De grands progrès ont été enregistrés chez les skieuses qui avaient quelque peu délaissé ce sport pendant ces dernières années.

L'appétit n'a jamais fait défaut. Ni les chansons, les rires et la bonne humeur.

VILARS

VILARS

Vacances scolaires

(c) Le calendrier des vacances scolaires pour l'année 1970-1971 a été élaboré lors de la séance de la commission scolaire du 3 mars. Il se présente de la façon suivante :

Printemps : clôture, samedi 4 avril — rentrée lundi 20 avril. Les enfants bénéficieront des congés de l'Ascension, les 7, 8 et 9 mai et de Pentecôte les 16 et 18 mai.

Eté : clôture, vendredi 10 juillet — rentrée lundi 7 août.

Automne : clôture vendredi 18 septembre — rentrée lundi 12 octobre.

Hiver : clôture, mercredi 23 décembre — rentrée mardi 5 janvier ; à cette période s'ajoute un week-end prolongé puisque le samedi 27 février et lundi 1er mars, les élèves de Fenin - Vilars - Saules auront congé.

LA CÔTIÈRE

Soirée du Chœur d'hommes

La soirée annuelle du chœur d'hommes « L'Espérance » de la Côtière - Engollon a connu un vif succès. Les chœurs, en particulier « La Marche des oignons » de J. Bovet qui a été bissée, ont été très appréciés du public. La société s'était assuré la participation de vedettes de la télévision alémanique avec le duo de yodlers Trudi et Ernest Amstalden de Lucerne. Ces deux jeunes ont créé l'ambiance particulière de cette soirée, qui devait se poursuivre par la danse conduite par l'orchestre champêtre de la famille Amstalden.

LES HAUTS-GENEVEYS

La vie paroissiale

(c) Vendredi soir, à la salle de gymnastique, quelque quatre-vingts paroissiens de Fontainemelon - Les Hauts-Geneveys participaient à un souper préparé par quelques paroissiennes. Ce repas précédait l'assemblée annuelle de paroisse, présidée par M. Eric Matthey, président du Conseil d'église.

Dans son rapport, le président rappela les principaux événements paroissiaux de l'année écoulée : le concert de l'Avent fut une réussite ; la vente de paroisse connut un succès qui permit le versement du bénéfice au fonds de paroisse. Par contre, la journée de paroisse des Gollières dut être supprimée à cause du mauvais temps.

M. Henri Bauer, pasteur, président du collège des anciens, parla de la vie spirituelle de la paroisse, des activités du chœur mixte, des veillées féminines, du groupe de la couture et de la Jeune église. L'école du dimanche manque de monitrices et de moniteurs, tant à Fontainemelon qu'aux Hauts-Geneveys. M. H. Bauer souhaite voir le nombre de chanteuses et chanteurs augmenter.

Les caissiers respectifs donnèrent connaissance des comptes du fonds de paroisse et du fonds d'entraide. Ces comptes sont acceptés. En fin de soirée, les paroissiens eurent l'aubaine de voir et d'entendre le montage fait par M. J.L. Jacot pasteur, et quelques collaborateurs sur les Chantiers de l'Eglise. Cette présentation réussie permit à chacun de voir ce qui a été fait et d'entendre les commentaires des responsables des insitutitions créées par les Chantiers de l'EREN.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

Permanence médicale et dentaire : Votre médecin habituel

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **25 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance

A vendre

BELLES POMMES non traitées, 70 c. le kg ; par harasse 60 c. Livrables à Neuchâtel. Tél. (037) 67 11 88.

TÉLÉVISION revisée, en parfait état, 350 francs. Tél. 8 59 26.

SALON 2 fauteuils, 1 canapé pouvant faire double lit, gris et rouge, 1 table dessus mosaïque, en parfait état. Tél. 6 36 49.

ROBE DE MARIÉE longue, taille 38-40 ; poussette Wisa Gloria bleue. Tél. 8 21 22.

COURS D'ITALIEN ; complet de communion, taille 42, blazer noir, taille 43. Téléphone 6 64 92.

AQUARIUM 150 litres, avec plantes et poissons. Tél. 9 02 86, Fleurier.

GUITARE 12 CORDES, électrique, état de neuf, 250 fr. Tél. 5 26 87.

GRAND MIROIR ANCIEN doré, au plus offrant. Tél. 3 39 84.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE 4 plaques, parfait état, Fr. 150.—. Tél. 7 98 18.

VOILIER VAURIEN état de neuf avec chariot. Tél. 6 43 23 entre 19 et 20 heures.

CLAPIERS 3 et 6 cases. Fabrication bois et éternit dès 170 fr. Tél. (029) 2 68 27.

Perdus - Trouvés

PERDU PINCE-NEZ en argent, gravé ; souvenir de famille. Récompense. Tél. 5 24 09.

PERDU, aux environs de la station Total aux Parcs, portefeuille contenant la somme de 120 fr., permis de conduire, pièces d'identité et divers papiers. La personne l'ayant trouvé est priée de téléphoner au (038) 5 22 15. Récompense.

LA PERSONNE qui a pris soin d'un paquet contenant une robe (modèle), ceci près de la Coop du Faubourg de l'Hôpital, est priée de la renvoyer au poste de police contre récompense.

A louer

CHAMBRE avec pension, pour monsieur. Tél. (038) 5 49 52.

VERBIER — Appartement 2 pièces, 4 lits, dans chalet. Location par semaine. Tél. (038) 5 63 09.

BELLE GRANDE CHAMBRE balcon et vue, au centre à jeune fille. Tél. 5 17 76 après-midi.

JOLIE CHAMBRE meublée, à jeune homme sérieux. Tél. 5 98 57.

STUDIO, CUISINETTE, douche, au centre à jeune fille. Tél. 5 15 85.

ÉCHANGE — Je cherche à échanger studio meublé contre appartement de 2 ½ pièces avec ou sans meubles. S'adresser à José Sanchez, Grand-rue 61, Cormondrèche, après 19 heures.

VACANCES DE PAQUES au Jura, 2 pièces, confort, vue, sports. Ecrire sous chiffres EY 678 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

J'ENTREPRENDS TRAVAUX DE MÉCANIQUE et d'électricité à domicile. Atelier à disposition. Téléphoner après 18 h 30 au 6 21 78.

JEUNE FILLE de 18 ans cherche emploi dans une crèche ou un jardin d'enfants. Téléphoner aux heures des repas au 5 12 86.

JEUNE ALLEMANDE possédant certificats d'une école de commerce, cherche place dans un bureau comme secrétaire (débutante) ; connaissances d'anglais et de français. Date d'entrée : 15 avril. Adresser offres écrites à 103-123 au bureau du journal.

DOMESTIQUE de campagne cherche place. Adresser offres écrites à IC 682 au bureau du journal.

BON CHAUFFEUR cat. permis A, cherche place comme chauffeur-livreur ou chauffeur-magasinier. Adresser offres écrites à AT 674 au bureau du journal.

Demandes à louer

COMMERÇANT cherche, pour son chef magasinier, logement de 3 pièces, à Neuchâtel ou environs. Tél. 4 12 09, heures de bureau.

S.O.S. DAME d'un certain âge, de bonne famille solvable, tranquille, soigneuse, avec petit chien (3 kilos), cherche bel appartement 2 - 3 pièces. Prix raisonnable. Téléphone 5 24 09.

URGENT - RÉCOMPENSE 100 fr. à qui procurera appartement de 4 à 5 pièces à Neuchâtel. Adresser offres écrites à 113 - 121 au bureau du journal.

URGENT — On cherche studio meublé à Neuchâtel même. Adresser offres écrites à 103 - 122 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3 ½ ou 4 pièces, à Neuchâtel ou environs, avec confort. Adresser offres écrites à JD 683 au bureau du journal.

ATELIER, pour petits travaux sur bois. Tél. 3 39 84.

URGENT, STUDIO OU 2 ½ PIÈCES, meublé, bain, pour le 1er avril ou à convenir, à Neuchâtel, pour jeune couple marié sans enfants. Tél. (024) 6 29 41.

JEUNE HOMME cherche chambre meublée (avec ou sans pension) pour début avril, de préférence centre de ville. Tél (061) 24 36 70. Flügel, St.Albanvorstadt 61, 4000 Bâle.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE est cherchée 1 matinée par semaine villa Evole. Tél. 4 12 60 entre 12 - 13 h.

MONSIEUR SEUL, retraité, cherche dame ou demoiselle pour l'entretien de son studio 2 fois par mois. Urgent. Adresser offres écrites à IA 649 au bureau du journal.

Divers

QUI GARDERAIT bébé de 6 semaines, à la journée ? région le Plan - Cassardes - Rocher. Tél. 5 00 61.

ALLE

Il lui vole de l'argent et sa voiture...

(c) Dimanche matin, M. Marius Juillerat, boulanger à Alle, constata qu'une somme d'argent d'une certaine importance avait disparu de différents locaux de son établissement. Il constata par la suite que sa voiture avait disparu du garage. Ce véhicule fut retrouvé à Neuchâtel. Le vol coïncide avec la disparition d'un des ouvriers de M. Juillerat qui accomplissait à Alle une période d'essai : Jean-Claude Nayer, 27 ans, anciennement domicilié à Belfort.

MOUTIER

Grièvement blessée en skiant

(c) Hier, Mme Joseph Zano, commerçante à Moutier, a fait une chute en skiant à Grandval. Blessée, à la colonne vertébrale, elle a été hospitalisée à Moutier.

Un voleur bien attrapé...

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, un cambrioleur s'est introduit dans une fabrique située entre Moutier et Grandval, en bordure de la route cantonale. Le malfaiteur a pénétré dans le bâtiment en brisant la vitre d'une fenêtre donnant dans un atelier au rez-de-chaussée. Ensuite, il s'est rendu dans le garage voisin de l'atelier, en forçant une porte, puis a quitté les lieux par une des portes basculantes du garage, mais sans rien emporter.

Il semble qu'il s'intéressait particulièrement aux deux voitures de sport parquées dans le garage et qui, fort heureusement, n'étaient pas en état de marche.

La police enquête.

La neige s'accumule dans le Jura

La neige qui s'accumule petit à petit forme actuellement une couche d'une épaisseur extraordinaire aux Franches-Montagnes. Depuis de nombreuses années, on n'en avait pas vu autant ! En de nombreux endroits, les toits sont reliés au sol et peuvent constituer une magnifique piste pour les skieurs. Quant aux routes, elles sont bordées de remparts qui dominent souvent les toits des voitures.

A certains endroits, la neige atteint la hauteur du premier étage.
(Avipress - Bévi)

SAINT-IMIER

Deux concerts

(c) Samedi soir, un public nombreux a apprécié un concert du corps de musique, avec au programme essentiellement de la musique moderne, sous la direction de M. Fasolis.

Le lendemain après-midi, c'était au tour de l'Orchestre symphonique de Saint-Imier, renforcé pour l'occasion, de présenter une heure musicale de choix, à laquelle les mélomanes, nombreux aussi, ont été sensibles.

L'Orchestre symphonique, dirigé avec talent par Mlle Jacqueline Jacot, professeur, avait pu compter sur trois solistes de valeur, Mme Pierrette Péquegnat, cantatrice, M. Blanc, trompettiste, et M. Gino Perrotto, pianiste.

Ce n'est pas un véhicule dans lequel on aime voyager, mais celui-ci est particulièrement bien aménagé.
(Avipress - Bévi)

Mise en service d'une nouvelle ambulance moderne à Delémont

Une petite manifestation a été organisée hier, à l'hôpital de Delémont, à l'occasion de la mise en service d'une nouvelle ambulance. M. Louis Lovis, président du conseil de direction, le préfet Parrat et M. Gaston Brahier, membres du même conseil, ainsi que M. Bouduban, économe de l'établissement, étaient présents, de même que les représentants de la presse et la direction du garage de la place, fournisseur du véhicule. Des renseignements donnés à cette occasion, il ressort qu'une première ambulance fut acquise par l'hôpital de Delémont, en 1959. Jusqu'à ce moment-là, le service était assuré par un garage. Le nouveau véhicule, qui ne coûte pas loin de 50,000 fr. a pu être acquis grâce au partage d'un fonds appartenant aux communes, celui des « Passants nécessiteux ».

La nouvelle ambulance est du type « Miesen » sur châssis Mercédès. Sa puissance est de 12 Cv, la direction est assistée et la suspension arrière corrigée automatiquement. Elle comporte sept places : deux dans la cabine du chauffeur, trois places assises et deux brancards à l'arrière. La charge utile est de 600 kilos. Le véhicule est équipé de la manière la plus moderne. Il comporte un groupe de réanimation indépendant et facilement transportable. Par l'ouverture de la porte arrière, il est possible de former une plate-forme sur laquelle le médecin peut donner les premiers soins. Il y a en outre une installation de chauffage automatique, ainsi qu'un système de ventilation par aspiration ou expiration d'air. Des feux clignotants de sécurité à l'arrière et à l'avant peuvent être allumés à l'arrêt de la machine.

Bévi

REUCHENETTE

Douze voitures endommagées dans le tunnel

(c) Hier à 13 h 30, la circulation était particulièrement intense sur la route des gorges du Taubenloch. Le froid qui sévit actuellement avait formé une légère pellicule de glace sur la chaussée, en particulier dans le tunnel routier. Il a suffi qu'une automobile dérape pour provoquer un embouteillage. Douze automobiles furent endommagées, à la suite de chocs entre elles, de rencontres avec les rochers, etc. La circulation a été détournée par l'ancienne route jusqu'à 15 h 45. Il a fallu saler la route afin de la rendre moins dangereuse. Fort heureusement, on ne déplore qu'un blessé.

DELÉMONT

Concours d'exécution musicale

L'Institut jurassien organisera l'automne prochain, à Delémont, son concours d'exécution musicale. Cette manifestation est ouverte aux amateurs, élèves professionnels et professionnels jurassiens, suisses ou étrangers habitant le Jura, et aux Jurassiens domiciliés dans d'autres cantons.

MALLERAY

Vive la marche à pied !

(c) Réunie en assemblée extraordinaire, la Société de marche de Malleray-Bévilard a élaboré son programme d'activité pour 1970. Ce programme comporte 4 courses entrant dans le cadre de la société, ainsi qu'une marche de 50 km ouverte à touts les adeptes de la marche prolongée. Cette manifestation unique dans le Jura, se déroulera le samedi 12 septembre. Le parcours, intitulé « Tour de Moron », empruntera les plus beaux lieux environnant la vallée en une seule boucle.

Premier août de Bressaucourt : des prévenus sont indemnisés

MAIS L'AFFAIRE EST LOIN D'ÊTRE TERMINÉE...

Le 1er août, des incidents, que l'on n'a sans doute pas oubliés, s'étaient produits à Bressaucourt, entre séparatistes et pro-Bernois, lors d'un cortège aux flambeaux. Les anti-séparatistes ayant décidé de faire une manifestation patriotique dans cette localité, le groupe « Bélier » et la Fédération d'Ajoie du Rassemblement jurassien avaient aussitôt fait savoir qu'ils y participeraient. Le gouvernement bernois ayant refusé d'envoyer les forces de police demandées par les anti-séparatistes, ceux-ci avaient finalement renoncé à leur manifestation, tandis que les séparatistes avaient maintenu la leur, qui se déroula normalement en plein centre de la localité. Cependant, des incidents éclatèrent durant le cortège aux flambeaux : échanges de pierres, jets de torches allumées, coups de fusil en l'air, etc. Tout rentra dans l'ordre sans l'intervention des forces de police.

INCULPATIONS

A la suite de ces incidents, commentés de manière totalement différente par les deux camps en présence, il y eut de nombreuses interventions et protestations : du Conseil communal de Bressaucourt, du parti libéral-radical de la même localité, du groupement interpartis pour l'unité cantonale, de « Jeune-Ajoie », du président du Grand conseil bernois. Le ton monta encore lorsque les pro-Bernois d'Ajoie annoncèrent la constitution de groupes armés. Il y eut également le dépôt de plusieurs plaintes du côté antiséparatiste et d'une contre-plainte du Rassemblement jurassien pour différentes accusations proférées par voie de presse. M. Edgar Chapuis, juge d'instruction extraordinaire pour le Jura, qui avait été chargé de l'enquête, avait d'abord inculpé une vingtaine de personnes. Mais, par ordonnance concordante, ce juge et le procureur du Jura viennent de décider :

1) De ne pas poursuivre l'affaire concernant l'infraction de menaces alarmant la population, faute de trouver un acte punissable dans ceux qui sont reprochés aux prévenus, l'abandon de cet acte d'accusation n'étant assorti d'aucune indemnité aux prévenus puisque l'instruction n'a pas provoqué de frais spéciaux.

2) Parallèlement, le juge et le procureur ont prononcé un non-lieu à l'égard de cinq prévenus : Joseph Roos, Bressaucourt, Léon Châtelain, Boncourt, Pierre Henzelin, Monique Comte et Victor Giordano, de Porrentruy, pour l'inculpation d'émeutes dont ils étaient l'objet, en leur allouant une indemnité de 25 fr. chacun.

3) De renvoyer devant le président du tribunal de district de Porrentruy, douze prévenus, tous séparatistes, accusés d'émeutes. Les prévenus sont tous Ajoulots. En tête de liste, figurent M. Bernard Varrin, alors chef du groupe Bélier et M. Bernard Terrier, président de la Fédération d'Ajoie du Rassemblement jurassien. L'affaire se terminera donc devant le tribunal de Porrentruy, à une époque qui n'est pas encore déterminée.

BÉVI

Conseil communal de Sainte-Croix

(c) Le Conseil communal de Sainte-Croix s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. R. Bugnon. Il a été tout d'abord procédé à l'assermentation de 10 conseillers communaux. Une petite cérémonie a eu lieu au début de la séance, au cours de laquelle des diplômes ont été remis aux anciens magistrats ayant œuvré pendant 30 ans ou plus. Les communications du syndic concernaient les écoles, la police et le service des travaux. Puis le Conseil procéda à la nomination de la commission de gestion. Ensuite, le Conseil a accordé à la municipalité, une autorisation de plaider pour tous les litiges dans la compétence du juge de paix., du président du tribunal et des tribunaux de district, selon le code de procédure civile. Les conseillers et conseillères ont voté un crédit de 11,800 fr. pour l'achat d'un bus destiné au service du gaz et des eaux. Le Conseil a décidé de prendre en charge, pour 1970, l'intérêt et l'amortissement de l'hypothèque contractée par l'hôpital, pour un montant de 23,630 francs. La même somme sera portée au budget des années 1970 à 1974. La municipalité est autorisée par le conseil à faire procéder à la remise en état de l'orgue du temple de Sainte-Croix. Cette dépense sera de l'ordre de 12,000 fr. environ.

YVERDON

Un beau concert

(c) Vendredi soir, la Société de musique et le Concert-club yverdonnois avaient invité l'Ensemble baroque du Festival Strings, de Lucerne, à donner un concert dans la grande salle du Casino-Théâtre. Un nombreux public sut apprécier le jeu d'interprètes dont la réputation n'est plus à faire.

Un programme varié permit d'entendre des œuvres de Scarlatti, Telemann, Mozart, Vivaldi, et le concerto pour trois violons et orchestre à cordes de J.-S. Bach, dans une transcription de R. Baumgartner, fondateur et directeur de l'orchestre. Les violoncellistes Klaus Heitz et Regula Faesi furent tout particulièrement applaudis dans le concerto de Vivaldi. C'est avec ce concert que se terminait la saison musicale yverdonnoise.

Mycologie

(c) La Société mycologique d'Yverdon avait comme hôte, vendredi soir, M. Rège, de Lausanne, membre de la commission scientifique de l'U.S.S.M. L'érudition de M. Rège captiva son auditoire sur un sujet dont il est un grand spécialiste : les ascomycètefs, genre dont font partie, entre autres, les morilles. Agrémenté de clichés, son exposé fut apprécié par un public intéressé, qui comptait dans ses rangs M. et Mme Marti, de Neuchâtel, éminents mycologues bien connus autant en Suisse qu'à l'étranger.

LAUSANNE

Deux cambriolages

(c) A l'ouverture de l'agence, hier matin, avenue Juste-Olivier, le personnel du Touring-club suisse s'est vite rendu compte que les bureaux avaient été « visités » durant le week-end. Plusieurs meubles avaient été fracturés et les lieux étaient en désordre. L'inventaire fait jusqu'à présent a permis de déterminer qu'une somme de 25,000 fr. environ avait été emportée.

D'autre part, rue Saint-Martin, toujours à Lausanne, on a fracturé la porte principale d'un bureau et un meuble, pour n'emporter que 300 francs.

Condamnation d'un voleur

(c) Le 20 août 1968, la patronne d'un restaurant lausannois constata que les clefs du bureau et du coffre-fort manquaient à son trousseau. Elle en fit part à son mari qui ouvrit le coffre avec sa propre clef : le coffre était vide, débarrassé des 4100 fr. qu'il était supposé renfermer.

Les soupçons se portèrent rapidement sur un client habitué de l'établissement, Willy A., qui, la veille, avait rejoint la tenancière et des amis, dans une villa de Villars-Tiercelin, sans y être invité. Dans la soirée passée avec ces personnes, A. s'absenta plusieurs fois et put ainsi subtiliser les clefs dans un sac à main déposé dans le corridor. Peu après, il partait pour l'Italie avec une amie. A son retour, il ne put expliquer la provenance de l'argent qui manquait dans le coffre-fort.

Il a comparu hier matin devant le tribunal correctionnel de Lausanne qui, malgré ses dénégations, l'a condamné à une peine de 6 mois de prison avec 3 ans de sursis.

AVENCHES

Première séance du Conseil communal

(c) Le Conseil communal d'Avenches a tenu sa première séance, sous la présidence de M. Pierre Marchetti. Après l'assermentation de trois conseillers, l'assemblée a entendu la réponse de la Municipalité à la motion Apothéloz, relative à une étroite collaboration entre l'autorité communale et la Société de développement, sur le plan touristique avenchois. Au cours de la même séance, le Conseil a accordé à la Municipalité l'autorisation générale pour la durée de la législature de traiter les acquisitions et aliénations d'immeubles, pour un montant global de 500,000 fr., à raison de 50,000 fr. au maximum par cas.

Le Conseil a encore accordé un crédit de 60,000 fr. pour l'aménagement (deuxième étape) du réseau d'égouts en « Pré-Vert ». Il a également approuvé la vente de deux parcelles de terrain industriel, au prix de 15 fr. le mètre carré.

En fin de séance, la Municipalité a déposé un préavis relatif à l'adhésion de la commune au consortium pour l'alimentation en eau potable des communes vaudoises et fribourgeoises de la Basse-Broye.

COSSONAY

Voiture contre camion: un mort

(c) Hier, vers 17 h 15, un accident mortel de la circulation s'est produit sur la route Cossonay-le Mollendruz, à la hauteur de l'étang du Sepey, commune de Cossonay. Une automobile, conduite par un agriculteur de Chavannes-le-Veyron, qui circulait en direction de l'Isle, s'est jetée contre l'arrière d'un camion stationné à l'extrême droite de la chaussée, pour un déchargement. Le passager de la voiture, M. Michel David, 37 ans, agriculteur à Chavannes-le-Veyron, a été tué sur le coup. Le conducteur, M. Roger Longchamp, 24 ans, n'est que légèrement blessé. La voiture est démolie.

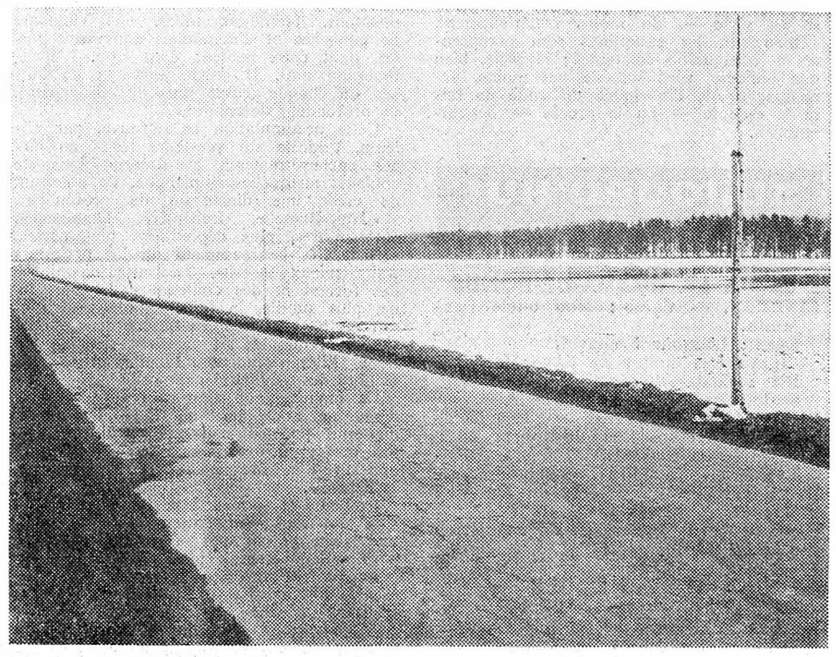

Un immense lac s'est formé en bordure de la route.
(Avipress - Pache)

INONDATIONS DANS LA BROYE

(c) Cette fin d'hiver enneigée a provoqué d'importantes inondations dans certaines régions de la Basse-Broye. Entre Avenches et Villars-le-Grand, notamment, dès que l'on a passé le pont sur la Broye, on peut voir une grande étendue de terrain entièrement sous l'eau, comme s'il s'agissait d'un vaste lac. Si la situation ne se rétablit pas rapidement, il faudra s'attendre à ce que les cultures subissent des dégâts.

Nouvelle demande du synode réformé pour la création d'une école publique

La salle du Grand conseil, à Fribourg, accueillait hier, pour la première fois, le synode de l'Eglise évangélique réformée fribourgeoise, réuni en session extraordinaire pour aborder la délicate question des écoles protestantes, dites écoles libres publiques.

Dans le canton de Fribourg, l'école publique est catholique, à l'exception du Moratois, où le protestantisme domine. Les protestants ont été amenés à créer leurs propres écoles (52 classes, près de 1200 élèves) et doivent encore subvenir pour une très grande part aux frais de ces écoles pourtant reconnues par l'Etat. Ils n'y parviennent pas sans aide extérieure. C'est ainsi que la Fédération des églises protestantes de la Suisse a consacré en neuf ans 1,316,000 fr. aux écoles protestantes fribourgeoises, somme à laquelle viennent s'ajouter les contributions des comités bernois, vaudois et neuchâtelois de secours aux protestants disséminés.

En 1966, le synode votait à l'unanimité une résolution par laquelle il déclarait entre autres : « Le synode souhaite participer à la création d'une école d'inspiration chrétienne, mais sans empreinte confessionnelle, et conforme à l'article 27 de la Constitution fédérale, où les jeunes de toutes confessions puissent déjà vivre ensemble, s'ils doivent à l'âge adulte se rencontrer dans le dialogue œcuménique ».

Après plusieurs exposés de MM. Hans Lehmann, ancien directeur d'école à Fribourg, Max Perrier, pasteur, membre du conseil synodal à Romont, Hans Muller, ingénieur agronome à Guin et Fritz Lerf, inspecteur scolaire à Morat, le synode a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

« Le synode constate que les écoles libres publiques se trouvent toujours dans une situation précaire, et que vu la situation générale et œcuménique actuelle, on ne peut continuer à attendre du protestantisme suisse des efforts pour assurer, dans une proportion vitale, les charges de ces écoles.

» Le synode souhaite avec insistance que le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, sur la base de la résolution du synode de juin 1966, entreprenne les démarches qui s'imposent pour que les écoles publiques du canton modifient leur marque confessionnelle de manière que, conformément à l'article 27 de la Constitution fédérale, ces écoles puissent recevoir des enfants de toute confession.

» En attendant que ce but soit atteint, les écoles libres publiques réformées et catholiques doivent être traitées sur le plan matériel de la même manière que les écoles publiques.

» Pour la solution de toutes les questions encore en suspens, le synode demande la constitution sur le plan cantonal d'une « commission de dialogue » à l'image de celle qui existe déjà sur le plan suisse entre la conférence des évêques et la Fédération des églises protestantes de la Suisse ».

En ce qui concerne la question financière, il semble que l'on s'acheminerait vers une solution ces prochains mois.

On notait la présence à cette session, de M. Emile Zehnder, président du Conseil d'Etat fribourgeois, de M. Max Aebischer, chef du département de l'instruction publique, de Mgr François Charrière, évêque du diocèse, et du pasteur Alexandre Lavanchy, président du conseil de la fédération des Eglises protestantes de la Suisse. C'était la première fois que l'évêque Charrière assistait au synode d'une Eglise réformée en Suisse romande.

Champignons: 9 empoisonnements dont deux mortels l'an dernier

De notre correspondant :

Sur les marchés aux champignons qui ont eu lieu à Fribourg du 19 mars au 19 novembre 1969, 352 bulletins ont été délivrés pour 117 espèces totalisant 5510 kilos, tandis que dans les magasins, il a été délivré 3400 bulletins pour 39,574 kilos. De plus, 112 bulletins ont été délivrés à des particuliers pour des champignons en mélanges destinés aux hôtels et restaurants (350 kilos). Tels sont les chiffres généraux établis par l'inspecteur responsable de Fribourg, M. Lucien Vannaz.

Huit Italiens empoisonnés

Pendant le seul mois de septembre 1969, neuf cas d'empoisonnement ont été signalés à M. Vannaz. Sept concernaient des Italiens, dont deux couples domiciliés à Avenches. Deux hommes sont décédés après plusieurs jours de grandes souffrances. Ils avaient consommé des amanites phalloïdes. Trois autres Italiens, qui avaient consommé des entolomes rhodopolium alors qu'ils pensaient avoir affaire à des clitocybes nébuleux, ont subi des douleurs intenses pendant trois semaines. Un Italien qui avait mangé des amanites tue-mouches et des entolomes a été hospitalisé pendant trois semaines. Une femme qui avait mangé des amanites phalloïdes a eu la vie sauve.

150 kilos de champignons mortels, vénéneux ou avariés ont été séquestrés lors de contrôles demandés par des personnes qui se sont présentées à la police locale, au domicile des inspecteurs ou au local de la Société de mycologie. D'autre part, 16,5 kilos de champignons avariés ont été saisis dans les magasins.

MORAT

Les écoliers peuvent rouler à vélo sur le trottoir

(c) Une action d'éducation a été récemment entreprise dans les classes de Morat, avec la collaboration de la brigade de la circulation. Les écoliers qui utilisent la route de Berne en direction de Loewenberg ont formulé des critiques au sujet de leur sécurité sur cette artère. Ayant pris note de ces objections, la commune de Morat a envisagé un instant la construction d'une piste cyclable. Cette solution s'est toutefois révélée trop onéreuse. Dans l'attente d'une autre solution, les écoliers ont été expressément autorisés à passer sur les trottoirs avec leurs vélos.

Les Frères Jacques triomphent à Bienne

De notre correspondant :

Certes, ils ne font pas passer dans l'assistance le frisson d'un souffle nouveau ; ils ne se prétendent ni poètes, ni prophètes. Ils se proposent de divertir, et leur ironie, qui égratigne sans griffer, fait rire ceux mêmes qui en sont victimes. Ils excellent dans la loufoquerie, savent aussi, quand il le faut, cultiver avec discrétion la fleur bleue.

Ils ont trouvé une formule, un style, y sont restés fidèles. En une série de tableautins, ils caricaturent une société sans grandeur, mais sans méchanceté.

A une époque où les idoles ne surgissent que pour s'écrouler, où les nouveautés durent ce que durent les roses, cette constance est réconfortante, explique la fidélité d'un public qui, lundi soir encore, fit un triomphe aux « Athlètes complets de la chanson ». On les aime aussi pour un talent sans faille, synthèse d'application et de fantaisie, de verve et d'équilibre. Chacun de leurs numéros est le fruit d'une longue et minutieuse étude. Tout en conservant ses qualités propres, chaque exécutant s'intègre parfaitement dans l'ensemble. Et c'est peut-être cette manière d'alterner naturellement la prestation individuelle et la prestation collective, qui constitue leur qualité majeure. Elle met en valeur l'éloquence du geste, de la parole, du chant, confère à chaque cocasserie, à chaque trouvaille, rehaussées par des éléments de costumes simples et originaux, un maximum de force comique.

On réentendit naturellement les valeurs sûres : « Les Catcheurs », « La Saint-Médard », « La Queue du chat » et cette adorable fantaisie de Prévert et Cosma, « Deux escargots vont à l'enterrement ». Il y eut aussi des numéros plus tendres tels que « La Lune est morte » et « Les Boîtes à musique », et quelques fables de La Fontaine, parmi lesquelles « Le Corbeau et le renard » fut la plus réussie. Parmi les nouveautés, on relèvera la « Chanson sans calcium », dont le comique absurde et médical nous transporte en plein surréalisme. Succès complet et mérité.

R. W.

M. Bonvin au Rallye aérien de la montre suisse

(c) Le Conseil fédéral a autorisé M. Roger Bonvin à assister au 6me Rallye aérien international de la montre suisse à Bienne, qui se déroulera du 26 au 29 juin prochains sur le terrain de Bienne - Kappelen.

Collision

(c) Hier, deux automobiles se sont heurtées à 6 h 45, au carrefour rue du Débarcadère - route de Neuchâtel. Dégâts seulement.

Blessée par une automobile

(c) Hier à 10 h 40, Mme Mathilda Sigali, domiciliée à la route d'Aegerten 8, à Bienne, a été renversée par une automobile au quai du Haut - rue du Marché-Neuf. Elle a été transportée à l'hôpital, où elle est soignée pour une jambe cassée.

BELFORT

Manifestation des commerçants et artisans

(c) Le monde des commerçants et artisans bouge. Pour protester contre les charges écrasantes dont ils sont l'objet, ils furent deux cents qui se réunirent hier après-midi, à la Maison du Peuple, et firent le tour de leurs problèmes : patentes, taxes complémentaires, maladie-vieillesse, TVA trop lourdes, etc. Ensuite, ils ont défilé en ville, et sur de larges calicots on pouvait lire par exemple : « Le petit commerce ne veut pas mourir ». Ils se sont massés devant la préfecture, où une délégation a été reçue par M. Dupuy, préfet. A noter la présence de forces de police disproportionnées par rapport au nombre des manifestants, forces de police qui n'eurent jamais à intervenir.

ESTAVAYER

Grièvement blessé

(c) Hier, peu avant midi, le jeune Jean-Louis Stadelmann, 14 ans, domicilié à Morat, élève interne de l'école secondaire d'Estavayer-le-Lac, sortait de cette école avec d'autres camarades. Il fit soudain un écart sur la chaussée et fut happé par une voiture. Souffrant d'une forte commotion et de blessures au visage, il fut transporté à l'hôpital d'Estavayer-le-Lac.

Une jeune organiste canadienne à Bienne

Soliste du 8me concert Bach à l'église du Pasquart, mercredi prochain, Michelle Quintal, qui donnera ces jours plusieurs récitals en Suisse romande, a bien voulu répondre aux questions que lui posait Bernard Heiniger :

— *Quels furent vos premiers contacts avec la musique ?*

— Mon père avait une belle voix et ma mère guère le temps de l'accompagner, alors j'ai appris le piano. Plus tard, le poste d'organiste de mon village du Québec était vacant. Sachant déjà accompagner, cette fonction me fut confiée et j'ai commencé à étudier l'orgue.

— *Dites-moi l'essentiel de votre formation d'organiste.*

— En juin 1966, j'ai obtenu un premier prix d'orgue au Conservatoire de musique de Montréal dans la classe de Bernard Lagacé. C'est à cette époque que Lionel Rogg donnait son premier récital à Montréal. La jeunesse et la spontanéité de son jeu m'ont fascinée. J'ai demandé à être acceptée dans sa classe au Conservatoire de Genève. Une bourse du ministère de l'éducation m'a permis. d'étudier dans cette ville pendant un an, après quoi j'ai poursuivi auprès du Maître Anton Heiller à Vienne. En février 1970 j'ai obtenu le diplôme « Konzertfach » avec distinction à l'Académie de Vienne. Depuis plus de 3 ans que je séjourne en Europe, j'ai fait connaissance avec les courants marquants de la facture d'orgue européenne : les Metzler, les Marcussen, les Rieger, les Silbermann, les Kern et les von Beckerath.

— *Quelles sont les possibilités pour une organiste au Canada ?*

— De retour d'un long séjour d'études européen, je dois me trouver un champ d'action à l'extérieur de Montréal où les postes intéressants sont tous occupés par des artistes de moins de 35 ans.

On ne vit pas d'une place d'organiste d'église, et ces postes n'ont plus le prestige d'autrefois. Les emplois de professeurs dans les préconservatoires de la Province du Québec me paraissent assez alléchants. Mon rêve est de compléter cet aspect pédagogique par l'édification d'une organisation qui s'occuperait de planifier des tournées de concerts ou des échanges d'organistes à l'échelle nationale, dans tout le Canada : Winnipeg, Toronto, Vancouver, Saint-Jean, Québec. Ces échanges existent entre l'Italie et la Yougoslavie. Alors pourquoi pas chez nous, entre différentes provinces ?

— *Etes-vous heureuse de vous produire en Suisse romande et de participer à une intégrale de Bach ?*

— J'en suis enchantée. Collaborer à une intégrale de Bach est une joie, tout d'abord, parce que J.-S. Bach, c'est une musique qui me parle, qui m'attire énormément. De plus, la Suisse est un pays auquel je reste très attachée, où les gens sont très agréables. Deux ans et demi de séjour viennois ne m'ont pas fait oublier leur gentillesse proverbiale. C'est un honneur que d'avoir mon nom à côté des grands organistes Suisses.

— *Présentez-nous en deux mots le programme que vous interpréterez à Bienne mercredi.*

— C'est un programme séduisant : plusieurs pièces de jeunesse font penser soit à Buxtehude (prélude et fugue en la mineur BWV 551), soit à Bruhns (Partita sur « Ach was soll ich Sünder machen »). En outre, je conclurai la présentation de l'Orgelbüchlein avec les douze derniers chorals de cette merveilleuse collection. Je terminerai le concert avec la fameuse « Toccata et Fugue » dorienne. C'est une œuvre monumentale. La « Toccata » est d'une unité imposante. Comme pour la « Passacaille », Bach semble avoir cherché son inspiration auprès du maître français André Raison. Les parties principales en ré mineur, la mineur, sol mineur et ré mineur sont reliées par trois épisodes qui prennent leur source dans le thème principal, qui sert également de prétexte au sujet de la fugue. C'est l'une des plus longues de Bach, pleine d'audace contrapuntique. Le tout est d'une homogénéité qui l'élève bien au-dessus des modèles de ses précurseurs.

Michelle Quintal en Suisse.

JURA

Camp printanier de vacances musicales

Le huitième camp de vacances musicales, organisé par l'Ecole jurassienne et conservatoire de musique, aura lieu du samedi 11 au samedi 18 avril, dans la ferme du Clos-Henri au Prédame.

Il est réservé aux enfants de huit à douze ans, ayant bénéficié au moins d'une année d'éducation musicale selon la méthode Edgar Willems. Comme de coutume, le programme alliera la musique, les jeux et le grand air.

CARNET DU JOUR

Apollo : Vivant ou mort.
Capitole : Caroline chérie.
Lido : Le Deuxième souffle.
Métro : Kiss Kiss - Bang Bang Supermann Kürk chasse 07 - Hercule contre les fils du soleil.
Palace : Hurra die Schule brennt.
Rex : La Religieuse de Monza.
Roxy : à 15 h, 17 h, 19 h et 24 h, La Main noire.
Scala : Le Cascadeur.
Studio : Lesbos - Hochschule der Liebe.

DIVERTISSEMENTS

Astoria : Lechstiener Buabn orchestre.
Chambord : Jean Roger, pianiste.
Domino : Orchestre Marcel Bopp.
Fantasio : Orchestre Equadors.
Palace : Duo « Illes ».
Stadthaus : Paul Kleber, pianiste.

EXPOSITIONS

Galerie 57 : Gfeller-Crothésy.
Galerie Arco : Leonid Sejka.
Galerie Lyss : Gérald Comtesse.
Pavillon : Coghuf.
Galerie Bourguignonne, la Neuveville : André Ramseyer.
Pot-Art : J.-C. Reussner.

Médecin de service : Jeudi - dimanche, tél. 11 ou 17.
Dentiste de service : Dimanche, tél. 7 23 85 et 11.

PHARMACIES

Service de nuit et du dimanche : Dr P. Schurch, rue de Nidau 60, tél. 2 43 54.
Service permanence du jeudi : Pharmacies de la Gare, tél. 2 52 57 ; Centrale, tél. 2 41 13 ; Stern, tél. 2 40 05.

CONCERTS

Palais des congrès : Concert d'abonnement.

BIENNE HIER - BIENNE AUJOURD'HUI

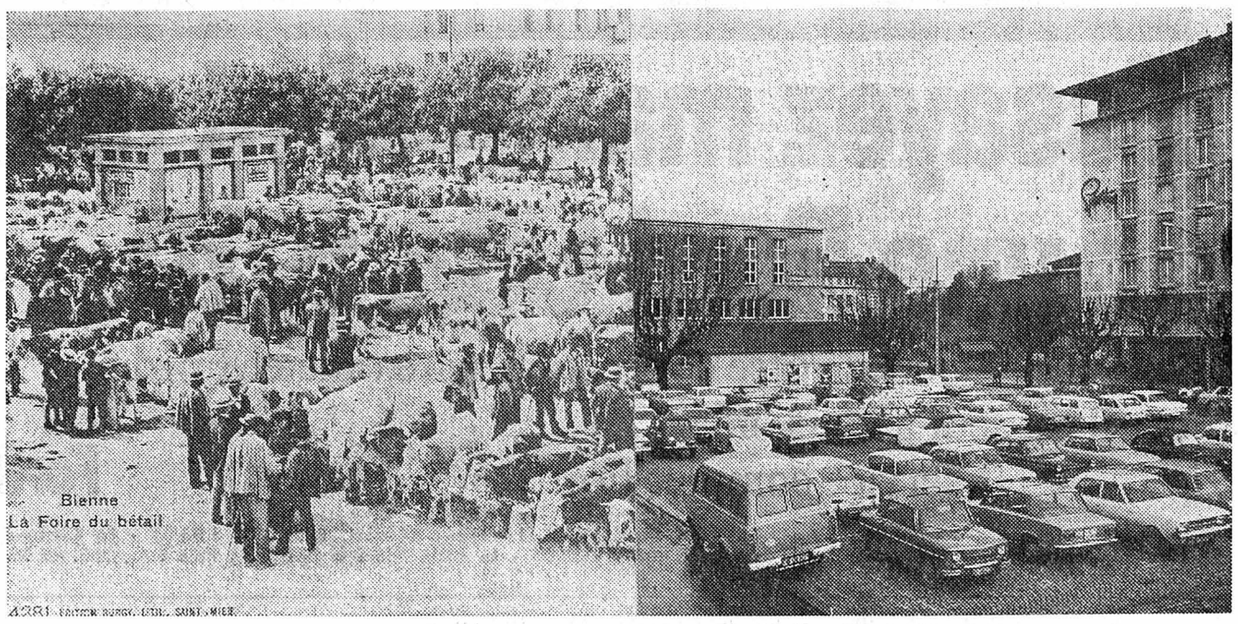

La place du Marché-Neuf au bon vieux temps des foires au bétail. Aujourd'hui, ce sont des automobiles qui stationnent presque continuellement sur cette place. Il faut dire que la foire, mais bien moins importante, a toujours lieu sur cette place.

BILLET BIENNOIS

LES EXAMENS

Mars et avril sont pour nous écoliers et la gent estudiantine les mois tragiques.

Ne sont-ils pas la période des examens ?... Nous avons tous en mémoire l'un ou l'autre de ces examens, personne ne peut se vanter de ne pas avoir eu le « trac » soit à l'oral, soit à l'écrit.

Et les plus peureux sont quelquefois les plus calés. N'a-t-on pas vu des cancres rester parfaitement calmes et décrocher une moyenne honorable, alors que d'excellents éléments pris de panique, ont bêtement échoué.

La « frousse » des candidats relève de trois causes : Il y a d'abord l'ignorance, qui est le cas le plus fréquent ; il y a ensuite l'intimidation, qui fait parfois perdre tous ses moyens au candidat ; il y a enfin aussi la mauvaise condition qui, accompagnée de l'état d'excitation peut jouer un certain rôle.

Mais il y a aussi la cruauté de certains examinateurs qui ne se souviennent, ou ne veulent pas se souvenir par où ils sont passés, et qui prennent plaisir à tendre des pièges à ces pauvres jeunes... Il ne faut pas pour tout autant se décourager car en définitive, c'est toujours au pied du mur qu'on reconnait le maçon !

Parmi les grands hommes qui ne brillèrent pas aux examens scolaires n'a-t-on pas vu Balzac, Zola, Pasteur, Clémenceau et, tenez-vous bien Henri Pointcarré qui faillit être recalé pour son travail d'arithmétique ! Cela ne les a pas empêché de faire une carrière, dont je souhaite la pareille à mes meilleurs amis.

Anatole France, n'a-t-il pas raté son bachot pour avoir répondu à l'examinateur que le Rhône se jetait dans le lac Baïkal ?

Les questions et les titres eux aussi ne sont pas faits pour faciliter et simplifier le travail des candidats, nous nous demandons comment on peut donner les sujets suivants à traiter à des jeunes gens de 14 ans : « Le rôle des syndicats et du bureau international du travail », « Pourquoi Henri IV s'est-il attardé à chasser la biche de Vouille pendant la bataille d'Ivry », « La réflexion d'une vache devant un clédard ».

Nous parlions plus haut des questions mal comprises qui donnent parfois lieu a des quipropos dont les malheureux élèves font les frais : « Quels sont les rapports entre la mémoire et la vie morale ». Un étourdi avait compris « entre la baignoire » et avait répondu que la propreté du corps engendrait toujours la propreté de l'âme...

Une autre fois on avait demandé « les harangues sont-elles un hors-d'œuvre dans les historiens et les poètes de l'antiquité ? » Un étourdi avait entendu les harengs sont-ils des hors-d'œuvre et avait traité le sujet en conséquence...

C'est sur cette note plutôt sinistre que s'achève ce billet sur les examens, en souhaitant bonne chance à tous ceux qui vont les affronter !

Adg.

ÉTAT CIVIL DE BIENNE

Naissances

Février 16, Weibel Erwin, de Gottlieb, tourneur sur bois, et de Lydia, née Munger, à Bienne ; Durig Hans-Jœrg, de Hans, installateur, et de Gertrude, née Moser, à Oberwil près Buren ; Cibelli Rossana, de Francesco, jardinier, et de Franceschina, née Mancini, à Taeuffelen ; Mazzoleni Federico, de Valentino, mécanicien, et de Yolande, née Grosjean, à Studen ; Cividin Yvone, de Tito, maçon, et de Gertrude, née Schott, à Brugg ; Habegger Karin, de Anton, mécanicien, et de Katharina, née Sommerhalder, à Meinisberg ; Stœckli Stefan, de Hans, billeteur, et de Irène, née Stutz, à Bienne ; Kuchen Silvia, de Fredy, calculateur, et de Maria, née Candreia, à Bienne. — 17, Brawand Christian, de Pierre, employé CFF, et de Brigitte, née Riesen, à Brugg ; Jegerlehner Franziska, de Werner, monteur en électricité, et de Mina, née Winistœrfer, à Bienne ; Didier Daniel, de Michel, mécanicien de précision et de Sylviane, née Crelier, à Bienne ; Helbling Christine, de Kurt, employé de commerce, et de Katharina, née Kopp, à Brugg.— 18, Fracasso Lori, de Alessio, mécanicien, et de Lina, née Sebastiano, à Bienne ; Bangerter Suzanne, de Jœrg, technicien en chauffage, et de Elfriede, née Stern, à St-Gall ; Wyss Bruno, de Heinz, gérant de kiosque, et de Marguerite, née Varrin, à Bienne ; Heuer Manuel, de Oswald, programmateur, et de Nelly, née Wyssenbach, à Brugg. — 19, Buchwalder Theres, de Edgar, maître secondaire, et de Ruth, née Kupfer, à Longeau ; Stauffer Andreas, de Fritz, magasinier, et de Marguerite, née Jœrg, à Bienne ; Toscani Gabriella, de Giuseppe, maçon, et de Silvana, née Chiarelli, à Malleray. — 20, Kunzi Urs, de Pierre, mécanicien sur voitures, et de Vérène, née Loosli, à Nidau ; Siegwart Barbara, de Rolf, maître de gymnase, et de Marie-Ange, née Maisetti, à Mœrigen ; Hiltbrunner Markus, de Fritz, agriculteur, et de Hedwig, née Beetschen, à Cerlier ; Centra Raphaël, de Giovanni, monteur, et de Anne, née Martin, à Bienne ; Malzach Ralph, de Théodore, technicien-dentiste, et de Madeleine, née Haenggi, à Bienne ; Meier Pascale, de Félix, employé de commerce, et de Silvia, née Kaderli, à Nidau ; Weber Cornelia, de Urs, mécanicien en électricité, et de Anna, née Gaumann, à Orpond. — 21, Neuenschwander Claudia, de Robert, pharmacien, et de Vérène, née Herrmann, à Aarburg ; Schluep Carol, de Théodore, maître secondaire, et de Silvia, née Bornoz, à Lyss. — 22, Baumann Corinne, de Paul, prédicateur, et de Marguerite, née Gerber, à Brugg. — 10, Jund Vincent, de Philippe, ingénieur, et de Michèle, née Boudon, à Moutier. — 20, Hofmann Johann, de Walter, ouvrier de commune, et de Caecilia, née Henle, à Evilard.

CARNET DE LA SEMAINE

Mangez du miel... sur du pain, dans notre bircher, dans du lait, sa valeur nutritive est si précieuse que le pot de miel devrait être sur la table familiale à chaque petit déjeuner. Cette semaine notre Supermarché vous propose plus de 30 sortes de miel : miel de sapin, de tilleul, de lavande, d'eucalyptus et bien d'autres encore, de provenance de tous pays. En action : un excellent miel étranger, le kg Fr. 2.95.

Les nouveautés littéraires... sont désormais à votre disposition au fur et à mesure de leur parution au rayon librairie, rez-de-chaussée. Chaque semaine vous y trouverez les titres à succès de la littérature contemporaine.

Les Minstrels... cet ensemble qui a suscité en quelques mois un enthousiasme général signera son disque « Frau Stirnimaa » samedi 14 mars, de 15 à 16 h, aux Armourins. Il y aura foule, car chacun voudra emporter l'autographe sur disque de ce joyeux ensemble. Un bon conseil : faites réserver dès aujourd'hui à notre rayon le disque que vous ferez dédicacer (le disque 45 tours Fr. 3.90).

Vous dégusterez... les fameux chocolats FIORD, chocolats au lait aux noisettes, fourré, aux liqueurs. C'est à notre stand de dégustation, rez-de-chaussée, que vous apprécierez toutes les variétés de cette marque de chocolat réputé.

A décorer... le plus bel œuf de Pâques, pour participer au 1er grand concours d'œufs décorés organisé par les Armourins. A noter qu'à part de nombreux prix, chaque participant recevra... un lapin en chocolat. Ceci s'adresse à tous les jeunes en âge de scolarité. (Bulletin de concours à retirer au rayon Papeterie.)

Madame, ceci est pour vous... les perruques qui permettent à chaque femme de changer de coiffure à volonté, d'être toujours bien coiffées, d'être blonde un jour, brune, le lendemain et rousse le soir.

Voulez-vous les essayer ?
Passez à notre Stand au rez-de-chaussée **49.-**

Pâques en chocolat !

Les traditionnelles friandises de Pâques sont en vente au rez-de-ch. Un choix extraordinaire ! Lapins, poules, canards, œufs remplis de pralinés et enrubanés, il y en a pour tous les goûts et de tous prix. Hâtez-vous cependant de chosir pendant que notre assortiment est encore au complet.

armourins neuchâtel

la santé de vos plantes en hiver comme en été !

Grâce à FLORIBEL, pas de dessèchement des racines et du feuillage, durant la longue période du chauffage.

De plus, lorsque vous devrez vous absenter pour un temps plus ou moins long, pendant vos prochaines vacances, par exemple, FLORIBEL prendra soin de vos plantes.

Démonstrations et informations
du 9 au 14 mars au rez-de-chaussée

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE DE BIENNE cherche

DÉCOLLETEURS EXPÉRIMENTÉS

sur machines Tornos.

Salaire au mois pour personnel qualifié.

AIDES - DÉCOLLETEURS CONSCIENCIEUX

seraient formés sur le métier.

Caisse de retraite, toutes prestation sociales.

Faire offres détaillées sous chiffres 940,031-34 à Publicitas S.A., 2501 Bienne. Discrétion assurée.

MIKRON HAESLER

AIDE-COMPTABLE

Horaire individuel possible

Genre d'activité

Paiements des fournisseurs.
Perforation des bons de travail et de matière sur machine IBM.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines transfert répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Voulez-vous participer à un système comptable très évolué ? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes et, si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité, écrivez ou téléphonez à M. J. Chenaux, notre chef de personnel.

MIKRON HAESLER S.A., Fabrique de machines transfert, 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY, tél. (038) 6 46 52, hors des heures de bureau (038) 6 67 90.

Essayez maintenant une Ford...
...une Ford USA 1970

chez votre concessionnaire officiel Ford
car il est seul à vous offrir
le service complet Ford!

Ford

Ford reste le pionnier

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 5 83 01 - **La Chaux-de-Fonds :** Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 102, rue de la Serre, tél. (039) 2 35 05 - **Le Locle** Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 20, rue du Temple, tél. (039) 5 24 31.

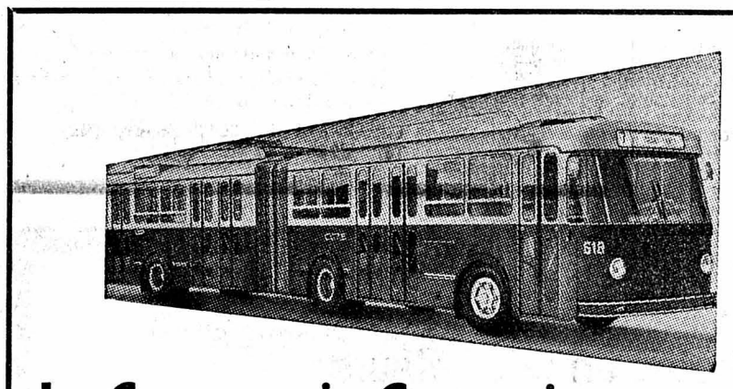

La Compagnie Genevoise des Tramways Electriques a besoin de vous!

N'hésitez pas à vous engager comme

CONDUCTEUR

La formation est assurée par la Compagnie.

(Nationalité suisse, étrangers avec permis B hors plafonnement, permis C, frontaliers.)

Les conditions d'emploi ainsi que les formules de demande d'engagement, peuvent être obtenues par téléphone au No (022) 25 02 60, interne 17.

Etablissement de moyenne importance, au centre de la ville, cherche pour entrée à convenir

une secrétaire

de langue allemande. Place et ambiance de travail agréables et intéressantes.

Faire offres complètes à case postale 561, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 5 44 04.

On aime vivre à Bienne

Désirez-vous avancer et trouver un travail varié et intéressant, un poste de confiance ?
Si oui, nous pensons que vous pourriez devenir notre

SECRÉTAIRE
au département Direction

Ce poste conviendrait particulièrement bien à une demoiselle bilingue français-allemand ou de langue maternelle française possédant de très bonnes connaissances d'allemand.

A part des travaux généraux de bureau, elle pourra collaborer à l'organisation des voyages Coop et aux questions des relations publiques.

Nous offrons une bonne rétribution, des prestations sociales d'une entreprise moderne, une ambiance de travail agréable.

C'est avec plaisir que nous attendons votre appel téléphonique : **(032) 4 62 22**

Coop Bienne, bureau du personnel, rue Gottstatt 6, 2500 Bienne

Incendie
Chômage
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Accidents
Responsabilité civile
Transport
Bagages

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

désire engager

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française,

rapide et consciencieuse, bonne culture générale, habitude du dictaphone.

Nous offrons :

place stable, semaine de 5 jours, ambiance de travail agréable, conditions d'engagement et prestations sociales modernes.

Date d'entrée à convenir.

Adresser offres, avec copies de certificats et photographie, téléphoner ou se présenter à

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16
2001 NEUCHATEL

Tél. (038) 5 74 44, interne 208

NOTRE FEUILLETON

La Dernière Sérénade

par 38

GERMAINE BOUYSSIÉ

Et la courageuse femme, qui n'avait pas encore pleuré, eut soudain les yeux embués de larmes en lisant la suscription :

« Pour Maria-Pilar, ma fille chérie, à lui remettre après ma mort. »

CHAPITRE XVIII

Le jet d'eau ne pleurait plus dans le patio aux azulejos bleu et or.

Et, à la place des robes claires, des joueurs de guitare et des « jotas », il y avait, immobile sur les coussins d'un divan, une forme blanche raidie dans ses plâtres.

Quinze jours s'étaient écoulés depuis le retour de Maria-Pilar à San José de Huerba. Quinze jours depuis que Dona Xiména, le cœur broyé mais l'âme forte, s'était mise à genoux au chevet de sa fille bien-aimée et lui avait dit la cruelle vérité.

Le désespoir de la jeune fille en apprenant la mort de son père avait été tel que le récit de leur ruine l'avait laissée indifférente. Le soir, une forte fièvre s'était déclarée et, durant trois jours, le docteur Alphonso Gomez n'avait guère quitté le chevet de sa malade.

Les obsèques du maître de Kadidjan avaient eu lieu d'une manière presque clandestine, les créanciers et les hommes d'affaires, prévenus du « crack » des mines, fondaient sur San José comme une nuée de vautours.

Et, peu à peu, Maria-Pilar s'était dégagée des ténèbres où elle plongeait dangereusement et avait repris conscience de la réalité.

Mais cette réalité était plus affreuse que ses plus pénibles cauchemars.

Et cet après-midi, pour la vingtième fois peut-être, elle relisait la lettre où, d'une écriture indécise de mourant, Don Francisco de Rubias lui faisait ses dernières recommandations et lui disait adieu.

« Pardon, ma fille chérie, de n'avoir pas su préserver les biens qui devaient te revenir. Le vieil homme que je suis aurait dû montrer plus d'énergie et mieux contrôler la gestion de Pedro, dont je prévoyais les périls. Je dois, douloureusement te mettre en garde contre ton frère. Son attitude actuelle te permettra, hélas ! de le juger. N'accorde non plus aucune confiance à notre cousin Ruiz Ramirez, s'il se trouvait sur ton chemin. Tous deux sont dangereux pour toi. Le bon docteur Alphonso Gomez, Me Juan de Noguerra, mon notaire de Saragosse, t'aideront à liquider une situation que je prévois désastreuse. Je sais aussi que les braves Urquijos te sont entièrement dévoués et ne te quitteront pas. J'avais amassé pour toi la plus belle fortune du monde. Pardon, Maria-Pilar, de n'avoir pas su te la conserver... »

Suivaient quelques mots illisibles où l'on sentait que la mort glaçait déjà la main jadis invincible de Don Francisco de Rubias.

Maria-Pilar porta cette ultime missive à ses lèvres et la baisa avec ferveur.

— *Querida mia,* comment te sens-tu ? interrogea tout près d'elle une voix affectueuse et grave.

— Je n'ai aucune force, mama Xiména, soupira la jeune fille en posant la lettre sur la couverture de soie blanche qui recouvrait ses jambes. Aucune force et nulle envie d'en recouvrer.

— Respires-tu mieux ?

— A peine. Ce plâtre qui enserre mon thorax m'oppresse et me donne une sensation continuelle d'étouffement.

— Huit jours encore de patience, ma petite fille chérie, et le docteur Gomez te l'enlèvera. Un peu plus tard, celui de la jambe. Et tu pourras de nouveau respirer, te lever, marcher.

— Pour aller où ?

Dona Xiména baissa tristement les paupières. Il semblait que, durant ces dernières semaines, ses cheveux lisses et brillants avaient blanchi. Mais sa taille altière n'avait pas fléchi, et, tout en présentant un jus de fruit glacé à Maria-Pilar, elle répondit doucement :

— Peut-être pourrons-nous rester ici. Tu as vu Don Juan de Noguerra ce matin. Qu'a-t-il dit ?

De sa main valide Maria-Pilar saisit le verre de cristal qui s'embuait et y trempa ses lèvres.

— Il ne m'a pas donné de bonnes nouvelles. On se bat à Kadidjan, devant les grilles fermées de la mine. Il y a des morts et des blessés. D'autre part, les actionnaires réclament le remboursement de leurs capitaux, et il sera impossible de les indemniser entièrement, même en donnant tout ce que je possède... même en vendant San José de Huerba.

— Pedro ?

— On ne sait rien à son sujet.

Dona Xiména s'était assise auprès de Maria-Pilar, sur un tabouret ajouré comme une dentelle et incrusté de nacre. Elle posa sa main sur la petite tête dévastée, où les cheveux coupés ras à l'hôpital de Cahors repoussaient déjà. Ils encadraient de mèches courtes, légères comme des copeaux d'ébène, le front volontaire qui ressemblait ainsi à celui d'un pâtre grec.

Maria-Pilar tendit à sa nourrice le verre vide et retomba sur ses oreillers.

Elle désigna le feuillet demeuré sur la couverture.

— Deux noms dans cette lettre, murmura-t-elle. Deux noms émergent, précédés de quel avertissement ! Pedro... Ruiz Ramirez... mon demi-frère et mon cousin. Le premier, que je connaissais à peine, le second que je n'ai jamais vu.

— Pedro ne pouvait pas t'aimer. Ta venue avait signifié pour lui le partage.

Dona Xiména hésita visiblement avant de continuer.

— Et, ajouta-t-elle, je ne puis m'empêcher de rapprocher ce nom des craintes que manifestait Don Francisco quand il nous éloigna. Il ne me fit aucune confidence, mais qui aurait eu intérêt à te supprimer, *pobrecita mia (1)* si ce n'est celui auquel ton existence enlevait la moitié de sa fortune ?

Maria-Pilar haussa les épaules d'un air lassé.

—— De toute façon je ne suis plus maintenant une gêne pour Pedro puisqu'il m'a tout pris. Quant à Ruiz...

— J'avais entendu parler de ce parent, vous êtes alliés par les Munoz d'Almazan, Je ne l'ai moi-même jamais rencontré, mais la rumeur publique le présentait comme un mauvais sujet, envieux et vaniteux, supportant mal une situation en sous-ordre aux mines de Kadidjan. Que son nom soit uni à celui de Pedro dans la lettre de ton père pourrait indiquer une complicité dont tout était à redouter.

Maria-Pilar paraissait se détacher de la conversation. Ses yeux clos qu'entourait un cerne bleuâtre, ses joues pâles inquiétèrent Dona Xiména qui se pencha vers elle.

— Es-tu lasse ? Veux-tu que je te laisse reposer ?

— Je pense à Frédéric.

Un grand silence passa entre les deux femmes.

Depuis leur retour en Espagne et les tristes événements qui l'avaient marqué, c'était la première fois que la jeune fille prononçait le nom du propriétaire du Vent-Haut.

— Je crains, reprit-elle d'une voix sourde, que nous n'ayons été terriblement injustes envers lui.

Elle ne levait pas les paupières, et Dona Xiména ne pouvait sonder le regard mystérieux des prunelles vertes.

(A suivre)

(1) Ma pauvre chérie.

ÉDITIONS DES REMPARTS, LYON

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Calorie S.A., chauffage et ventilation, engage pour entrée à convenir

monteurs qualifiés

ainsi que des aides-monteurs. Place stables et bien rétribuées, avantages sociaux.

S'adresser au bureau, Prébarreau 17, tél. 5 45 86.

Maison d'importation romande en plein développement, créant un nouveau département, cherche à engager un

JEUNE EMPLOYÉ COMMERCIAL

désireux de collaborer avec la Direction pour l'étude et la création d'un service de

gestion commercial

au moyen d'un ordinateur de bureau. Les candidats devront répondre aux conditions suivantes :

— être âgé de 25 à 35 ans
— posséder de bonnes notions de comptabilité
— aimer les chiffres et les statistiques
— être dynamique et faire preuve d'initiative dans un esprit de bonne collaboration

Nous offrons :

— un travail intéressant en relation directe avec la direction
— un salaire répondant aux capacités
— un poste indépendant
— la semaine de 5 jours
— une caisse de retraite

Les jeunes employés intéressés par cette nouvelle activité sont priés de présenter leurs offres manuscrites, accompagnées d'une photo et de la documentation usuelle, sous chiffres AS 150 N, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

Fabrique Maret, 2014 Bôle

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

mécaniciens

pour travaux variés dans les secteurs de la mécanique générale, de la micromécanique ou de la mécanique prototype ;

aide-mécanicien

pour mécanique générale, formation éventuelle d'une personne expérimentée ;

ouvriers

pour être spécialisés sur des travaux de précision demandant une certaine autonomie ;

ouvrières

pour travaux propres sur pièces d'horlogerie, éventuellement à temps partiel.

La direction de l'entreprise renseignera volontiers sur les détails des postes à repourvoir. Tél. (038) 6 20 21

COOP NEUCHATEL engage pour sa Direction, une

STÉNO-DACTYLO

à mi-temps.

Nous offrons d'excellentes prestations sociales, une ambiance de travail agréable.
Nous désirons que notre future collaboratrice possède une bonne formation commerciale.

Adresser offres détaillées à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel. Tél. 5 37 21.

COOP

VOUMARD

cherche pour son usine d'Hauterive

FRAISEUR

pour son département outillage et prototypes

PEINTRES

qualifiés spécialisés sur machines ou en carrosserie

SERRURIER-TÔLIER

CHAUFFEUR

poids lourds pour service urbain

Travail intéressant et varié. Situations d'avenir pour candidats capables et faisant preuve d'initiative.

Faire offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, à Voumard Machines CO S.A., 2068 Hauterive/Neuchâtel, ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis dès 15 heures.

VOUMARD

PROFESSEUR

à poste complet, serait engagé dès la rentrée d'avril 1970 par école privée de la place.

Adresser offres sous chiffres RI 657 au bureau du journal.

Portescap
Le Porte-Echappement Universel SA
Service du Personnel
La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche, pour son service contrôle, un

contrôleur de fournitures

connaissant, si possible, le contrôle statistique.

Faire offres, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, Numa-Droz 165, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

MARC FAVRE
MANUFACTURE D'HORLOGERIE
BIENNE TEL. 032/22832

engage tout de suite ou pour date d'entrée à convenir :

mécaniciens de précision

Possibilité nouvelle d'horaire libre individuel. Cantine à disposition.

Prière de se présenter ou d'écrire au service du personnel.
23, rue de l'Allée, 2500 Bienne.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Beaucoup de salariés ne sont pas pleinement satisfaits de leur emploi.

Etes-vous de ceux-là ? Ecrivez-nous, notre spécialiste vous conseillera.

Aux personnes capables, nous offrons une situation intéressante comme :

REPRÉSENTANT

Gains élevés, situation stable et tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Veuillez remplir, sans engagement, le coupon ci-dessous et l'envoyer sous chiffres P 900,057 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Discrétion assurée.

Nom : Rue et No :

Prénom : Age :

Domicile : No de tél. :

ELECTRONA

Nous engageons :
pour le département « Accumulateurs »

ouvriers

Pour l'atelier de presses pour matières plastiques

ouvriers pour travail en 2 équipes

(Horaire 3 h 48 - 13 h 18 ou 13 h 18 - 22 h 48).
Service de transport pour le début de l'équipe du matin assuré par nos soins.

Pour le département « Montage des appareils électroniques »

régleurs de relais

et

poseurs de torons

pour centraux téléphoniques.
Travaux propres et bien rétribués. Candidats débutants seraient formés par nos soins.

Semaine de 5 jours.
Entrée immédiate ou à convenir.
Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à

ELECTRONA

Electrona S.A., 2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 6 42 46

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Reymond

La Librairie-Papeterie Reymond cherche

un employé de bureau

capable de diriger son département « meubles de bureau en bois et en acier ».

Qualités requises : esprit d'ordre, avoir de l'initiative, et capable de résoudre des problèmes d'organisation.

Faire offres à L. Reymond, rue Saint-Honoré 5, 2001 Neuchâtel, qui garantit toute discrétion.

Manufacture d'horlogerie de premier ordre du Jura neuchâtelois cherche des

DESSINATEURS

qualifiés, aptes à s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique dont les objectifs sont l'étude et la réalisation de machines et chargeurs, en vue du développement de l'automatisation de son appareil de production et des outillages y relatifs.

Places stables. Entrée à convenir

Prière d'adresser offres écrites détaillées, qui seront traitées avec discrétion, au bureau du journal, sous chiffres BV 675.

ENTREPRISE DE NEUCHATEL

désire s'assurer la collaboration de deux jeunes

INGÉNIEURS TECHNICIENS E.T.S.
en mécanique

pour les postes de :

préparation de travail et **bureau de construction.**

Nous offrons à personnes dynamiques, ayant de l'initiative, si possible avec quelques années d'expérience, et dont l'âge idéal serait de 25 à 32 ans :

— postes de confiance ;
— champ de travail intéressant et varié, dans un cadre moderne, jeune et dynamique.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et prétentions de salaire, adressées sous chiffres HA 671, au bureau du journal.

Nous les assurons de notre entière discrétion.

Fabrique dynamique en plein développement, travaillant les métaux précieux, cherche :

1 chef de fabrication

pour son département dégrossissages, ayant connaissances et expérience dans les domaines fonte, laminage, étampage, et, si possible, fabrication et dessins techniques d'étampes ;

2 faiseurs d'étampes

expérimentés dans les domaines des boîtes de montres.

Nous offrons salaires et conditions de travail modernes dans une ambiance de travail agréable, et bonnes possibilités de carrière à longue vue, dans un pays plaisant.

Faire offres à VALCAMBI S.A., 6828 Balerna (Tessin).

PTT

Nous cherchons :

un monteur pour notre service des installations

un aide pour les garages

Entrée immédiate ou à convenir. Nationalité suisse, semaine de 5 jours, bon salaire.
Notre service du personnel, tél. (038) 2 14 02, est à disposition pour de plus amples renseignements.

Direction d'Arrondissement des Téléphones
2001 Neuchâtel

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
★ *L'EXPRESS*

* **jusqu'à fin juin 1970 pour Fr. 19.—**
* **jusqu'à fin décembre 1970 pour Fr. 48.—**

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :

Prénom :

No et rue :

Localité : No postal :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

504 Peugeot: Une voiture supérieurement équilibrée

La 504 est le résultat d'études minutieusement orientées vers un équilibre supérieur entre les exigences les plus hautes de l'automobiliste moderne:
Equilibre entre confort et tenue de route
Equilibre entre élégance et sobriété
Equilibre entre maniabilité et sécurité
Equilibre entre performances élevées et freinage exceptionnel
Voici, à titre d'exemple, et très brièvement, quelques éléments de cet équilibre:

Confort – tenue de route
- 4 roues indépendantes – roues arrières montées sur demi-arbre articulé
- Pont arrière hypoïde suspendu
- Fixation de l'ensemble mécanique en trois points
- Quatre vigoureux amortisseurs hydrauliques télescopiques à double effet 100% PEUGEOT
- Barres anti-dévers
- Ressorts hélicoïdaux à grand débattement
- Empattement très long
- Pneus larges de 175 à carcasse radiale
- Sièges individuels anatomiques à l'avant avec appuie-tête réglable incorporé – et formant couchettes avec très confortable banquette arrière (large accoudoir central).
- 4 freins à disque assistés, avec compensateur à l'arrière

Les concessionnaires, agents, et vendeurs de la 504, sont en mesure de vous commenter aisément tous les autres points qui font de cette voiture de classe un modèle d'équilibre.

Livrable:
avec moteur à carburateur 87 CV SAE
avec moteur à injection 103 CV SAE

PEUGEOT 504

Y&R-S

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S. A.
Giacomettistrasse 15, Berne

Plus de 150 concessionnaires et agents qualifiés

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

Concessionnaires: **J.-L. Segessemann & Fils**
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038-59991

Agents: **Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier**
E. Richard & Fils, La Neuveville
A. Germond, Garage, Dombresson

ESPACE ■ ESPACE ■ ESPACE ■ ESPACE

Un Américain bien tranquille «le Corbusier de l'espace»

C'est décidé : dans quelques années, probablement en 1972, la NASA mettra en orbite autour de la Terre une station habitée semi-permanente. Après les succès des débarquements sur la Lune, l'Agence spatiale américaine entend ainsi mettre en train le programme « Application Apollo ». Une suite logique.

L'atelier orbital abritera des savants qui effectueront des séjours de quelques mois dans l'espace. Ils y travailleront, ils y vivront. Tout cela impose à ceux qui sont chargés de mettre au point la station orbitrale de tenir compte, beaucoup plus que pour les vols « Apollo », du confort minimum à assurer aux hommes de l'espace. « Apollo » était essentiellement l'affaire des ingénieurs. La conception de la station orbitrale a été confiée à un architecte. Un homme qui jusqu'à présent ne s'était intéressé que de fort loin à l'espace, et dont le métier est de concevoir des immeubles d'habitation, ou des bibliothèques pour les Universités.

Un peu de réflexion

M. Loan — l'architecte — a posé sur le problème qui lui était soumis un œil neuf, un regard dénué de tout parti pris. Il a commencé par étudier les comptes rendus de psychologues sur les hommes vivant en groupes confinés : prisonniers, sous-mariniers, savants de l'Antarctique. Déduction de M. Loan : les problèmes de promiscuité ne deviennent vraiment cruciaux que si les hommes n'ont pas la possibilité, ne serait-ce que quelques minutes par jour, de sortir pour aller exhaler au-dehors leurs rancœurs et leurs rancunes. Il serait donc bon que les hommes qui vivront en station orbitrale puissent de temps à autre aller se promener dans l'espace...

Autre remarque de M. Loan, plus utile, celle-là, pour la conception de l'habitat des astronautes : les hommes ont besoin de savoir ce qui se passe à côté d'eux, de ne pas se sentir coupés de ceux qui habitent à proximité. Les cloisons ne doivent jamais être complétement étanchès. Donc, pas de petites cellules isolées : comme dans les couvents, les astronautes de la station orbitrale ne fermeront jamais leur porte à clef.

Enfin, dernière remarque : en impesanteur, les hommes vivront réellement en trois dimensions. Avantage évident pour l'architecte : chaque centimètre cube d'espace, à l'intérieur de la station sera utilisable. Plus de place gâchée. L'économie rejoint ici la nécessité et dans l'atelier orbital, il n'y aura aucun gaspillage de place ou d'espace.

Le sens pratique

La NASA avait imposé à M. Loan certaines obligations. En particulier celle de prévoir, dans le troisième étage de la fusée « Saturne 5 » qui doit servir à l'installation de l'habitat des astronautes, cinq planchers horizontaux, cinq divisions dans le sens de la longueur. Ceci afin de conserver une certaine rigidité à l'ensemble. Comment, alors, éviter l'isolement de chacun de ces niveaux ?

Tout simplement en aménageant un tunnel, sur toute la longueur. Ce qui permettra à chacun de pouvoir se rendre compte de ce qui se passe chez le voisin. Et d'aller lui rendre visite, si le cœur lui en dit, sans avoir à ouvrir ou à fermer aucune porte.

Pourtant, le besoin d'isolement, aussi, sera respecté. Les hommes pourront se retirer dans leur coin, aménagé pour les recevoir. Et la sensation qu'ils éprouveront de se retirer dans leur appartement

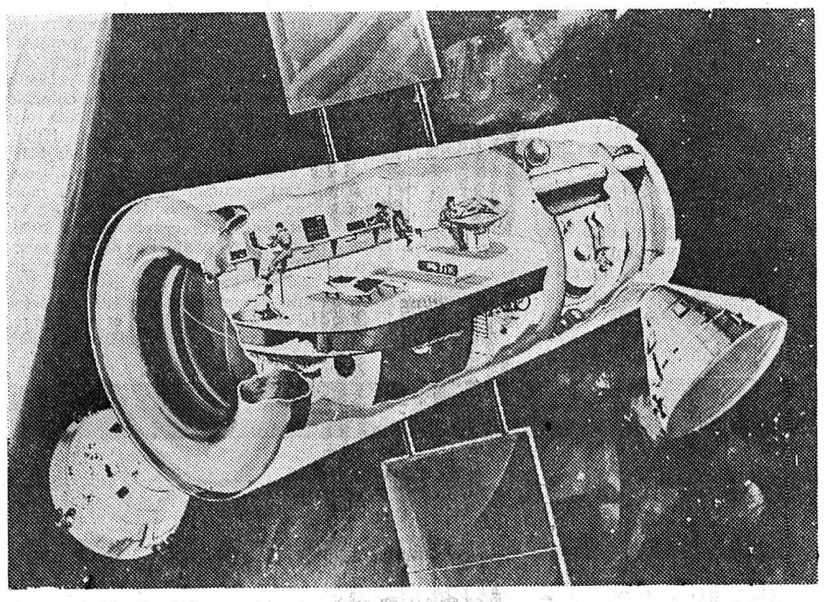

Voici le type de station spatiale qui fonctionnera d'ici à quelques années.

sera encore accentuée par la variation quotidienne de l'intensité lumineuse à l'intérieur de la station : cette intensité variera en effet suivant un rythme de vingt-quatre heures. Il y aura l'aurore, le plein soleil, le crépuscule et la nuit dans l'atelier orbital. Et pour la conversation au coin du feu, M. Loan a tout prévu. Comment voulez-vous converser avec quelqu'un, demande-t-il, si les pieds de ce quelqu'un se trouvent en face de votre visage ? Or, en l'absence de pesanteur, pieds et visage ont souvent tendance à se rencontrer. Conclusion pratique : pour parler, il faut un plancher sur lequel tous les pieds des personnes en présence puissent se poser. Dans la salle commune, il y aura donc un plancher. Une seule chose manquera à cette « bonne société » de l'espace : le verre à whisky bien tenu en main et qui souligne la conversation. En orbite autour de la Terre, les liquides flottent. Les convives devront boire leurs cocktails... au biberon.

Germain CHAMBOST

VIE ET SANTÉ

Les amateurs de gibier doivent se méfier

Avertissement lancé par les Service de santé de l'Etat du Montana, aux Etats-Unis : chasseurs, ne consommez pas de façon régulière les oiseaux que vous tuez. Les spécialistes viennent de s'apercevoir que le gibier à plumes de la région était contaminé par du mercure en une proportion considérée comme dangereuse par l'Organisation mondiale de la santé. Il est probable que les oiseaux ont été contaminés par les produits chimiques à base de mercure qui sont utilisés en grandes quantités dans la région pour lutter contre les champignons parasites. Négligeable si l'on ne consomme qu'un ou deux oiseaux, le risque peut devenir très grave si l'on fait une consommation régulière de viande polluée.

Les microbes se moquent des antibiotiques

Il ne faut qu'une journée aux microbes pour devenir résistants à la pénicilline. Un traitement préventif avec cet antibiotique (par exemple avant une intervention chirurgicale), risque donc de favoriser la prolifération de microbes résistants, seuls les non-résistants étant effectivement détruits. Déjà, d'après les statistiques établies à l'école dentaire de Sydney, en Australie, plus d'un quart des patients n'ayant pas reçu récemment de traitement par antibiotiques était porteur de streptocoques sur lesquels la pénicilline n'avait plus aucun effet. Et dans quatre-vingt-cinq pour cent des cas, les mêmes patients étaient porteurs de bactéries résistantes à la pénicilline.

Le D.D.T. à demi absous

Il est impossible d'affirmer à l'heure actuelle que le D.D.T. soit dangereux pour l'homme aux doses où on le rencontre dans la nature. Des experts britanniques sont arrivés à cette conclusion après trois années d'études sur les pesticides en général, notamment le D.D.T. Ce dernier provoque des ravages chez les animaux — stérilité de certaines espèces, ou dégénérescence, mais il n'est pas prouvé qu'il en soit de même chez l'homme. Les pays qui ont interdit ou limité l'emploi du D.D.T. sur leur territoire l'ont d'ailleurs fait à cause des dommages qu'il provoque parmi la faune.

Les New-Yorkais prêts à affronter l'épidémie de rubéole

Plus de deux cent cinquante mille enfants ont été vaccinés contre la rubéole dans la seule ville de New-York. Dans les semaines qui viennent, les services médicaux en vaccineront encore autant. Une épidémie de rubéole est prévue pour cette année aux Etats-Unis et le département américain de la santé entend prendre le maximum de précautions. Les enfants sont systématiquement vaccinés lorsqu'ils sont âgés de quatre à sept ans afin qu'ils ne puissent contracter la maladie et risquer ensuite de contaminer leur mère. Au cours de la précédente épidémie de rubéole en 1964, plus de mille nouveaunés étaient venus au monde avec des malformations attribuables à la maladie.

Mesure du flot sanguin à la sortie du cœur

Le volume du sang à la sortie du cœur peut être calculé par un procédé que viennent d'expérimenter des cardiologues de l'Institut britannique de la recherche médicale. Utilisant un appareil à ultra-sons, les chercheurs britanniques ont déterminé la vitesse du flot sanguin à la sortie du cœur ; connaissant la dimension de l'aorte, ils ont pu ainsi déterminer le volume du sang sortant du cœur. L'avantage principal de cette méthode réside dans sa facilité d'emploi : il suffit de poser l'appareil à ultra-sons sur la poitrine du patient, sans avoir à pratiquer aucune intervention chirurgicale. Ce genre d'indications est nécessaire évidemment pour les chercheurs qui étudient les capacités cardiaques d'un patient, le « rendement » de son cœur, en quelque sorte.

Un œuf en plastique comme lit d'hôpital

Une espèce de capsule en matière plastique suspendue à un rail fixée au plafond : tel est le modèle proposé par des élèves d'un Institut américain pour le lit d'hôpital du XXe siècle. L'air, l'oxygène pour les malades qui en auront besoin, la lumière électrique, le sérum pour les perfusions, tout sera amené par des conduits indépendants arrivant directement dans la capsule. Quant au rail, il servira à déplacer ce lit d'un nouveau genre jusqu'aux salles de soin ou d'examen, et même jusqu'au parloir de l'hôpital !

TECHNIQUES NOUVELLES

Les horloges atomiques « vivent » au rythme solaire

Pourquoi les horloges atomiques prennent-elles du retard peu après le lever du Soleil ? Du moins certaines d'entre elles et notamment celle qui est installée à « Cape Fear », en Caroline du Nord, aux Etats-Unis. Cette dernière est tenue pour la plus précise qui ait jamais été construite (puisqu'elle ne doit pas varier de plus de quelques millionièmes de seconde durant une année entière.) Pourtant les spécialistes chargés de sa surveillance ont constaté qu'elle retardait régulièrement au moment du lever du Soleil. Le même phénomène se manifeste au lever de la Lune. Sans qu'aucune explication puisse être fournie à ce « comportement » bizarre.

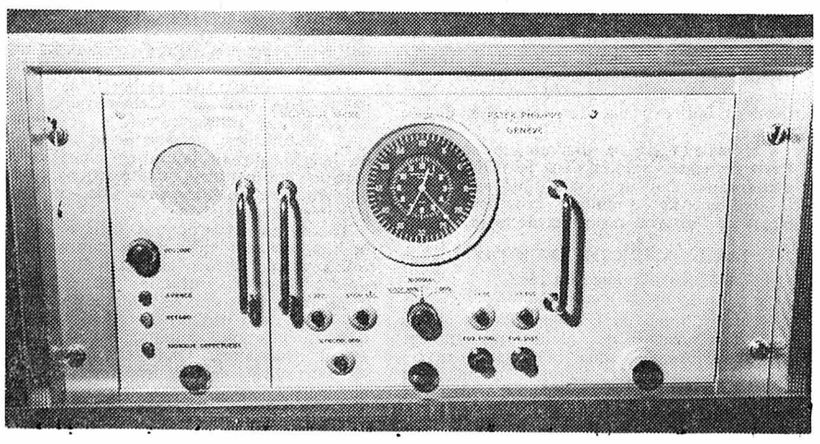

Une précision infaillible... excepté au lever du soleil.

Au fond de l'océan dans une bulle d'acier

La bulle d'acier qui est en cours de construction et d'achèvement dans les ateliers de la société américaine « Westinghouse Electric » permettra à des océanographes de descendre jusqu'à six mille mètres de profondeur. Fabriquée en acier spécial, cette bulle mesure un peu plus de deux mètres de diamètre et l'épaisseur de la paroi est de six centimètres. Baptisé « Deepstar 2000 », l'engin pèsera quarante tonnes, transportera trois personnes et emmènera environ huit cents kilogrammes d'instruments scientifiques. Ses capacités et sa résistance lui permettront d'explorer la presque totalité des océans du monde.

Tout passe par le faisceau laser

Un système de communication nouveau vient d'être mis au point par la société « Hughes » pour le compte de la Marine américaine. Ce système de communication utilise un faisceau laser qui assure la transmission des renseignements à acheminer, que ceux-ci soient sous forme sonore ou non. L'appareil lui-même ne pèse qu'un peu plus de deux kilogrammes et la consommation d'énergie électrique n'est que d'un centième de watt lors du fonctionnement. Malgré cela, la portée approche les dix kilomètres. Du fait de sa conception, le système est d'autre part fort peu sensible aux interférences radioélectriques.

Navires-grues pour les opérations de sauvetage

La Marine américaine a entrepris l'étude de deux navires spécialement prévus pour servir de base à des sous-marins de recherche et de sauvetage. Ces navires seront construits suivant la technique catamaran, c'est-à-dire avec double coque. Le submersible de recherche ou de sauvetage qu'ils transportent sera logé entre les deux coques. Grâce à des grues spéciales, il sera possible d'effectuer des mises à l'eau extrêmement rapides, ce qui est primordial dans ce genre d'opérations.

FEMME ET ENFANT

Les dangers des retombées atomiques ont-ils été surestimés ?

Il est vraisemblable que les retombées consécutives aux expériences nucléaires n'aient aucun rapport avec l'augmentation de la mortalité infantile constatée depuis quelques années aux Etats-Unis. Une telle relation avait été avancée par le professeur E.J. Sternglass, de l'Université de Pittsburgh, qui estimait que le strontium-90 contenu dans les retombées des explosions atomiques expérimentales en particulier, avait contribué à l'augmentation du nombre de morts parmi les enfants. Mais de l'enquête effectuée par deux professeurs britanniques de Londres, il ressort que les affirmations du professeur Sternglass seraient trop pessimistes. Même les régions des Etats-Unis peu affectées par les retombées connaissent la même augmentation de mortalité.

Les cyclamates seront-ils réhabilités ?

Donnés à des nouveau-nés, les cyclamates peuvent produire chez ces jeunes bébés des changements qui ont toutes les chances de devenir permanents. En particuliers, des chercheurs américains de la Fondation « Worcester » ont découvert après des expériences sur des animaux que les cyclamates à faible dose semblent modifier les capacités intellectuelles. Plutôt dans le bon sens, d'ailleurs. La même constatation a été faite lorsque les cyclamates avaient été absorbés par la mère lorsqu'elle était enceinte : les petits auxquels elle a donné le jour paraissaient plus intelligents, plus combatifs aussi lorsqu'ils étaient affamés. Des changements de ce genre n'ont pas été notés, par contre, lorsque les cyclamates étaient fournis à des animaux déjà grands ou à des adultes.

Le kinésithérapeute à l'aide des prématurés

Le seul fait de frotter quotidiennement la peau de bébés prématurés peut les aider grandement à surmonter leur handicap : il suffit que ce traitement leur soit appliqué cinq minutes par heure pendant une dizaine de jours, pour qu'une amélioration se manifeste. Ce traitement original a été essayé par des psychologues et des médecins de l'Université de New-York, qui ont ainsi massé le dos, le cou et les bras d'un groupe d'enfants prématurés. Sept à huit mois après, l'état des bébés ainsi traités montrait une différence frappante avec celui de bébés soignés par les moyens classiques, aussi bien du point de vue mental que du point de vue physique.

CURIOSITÉS

Machine automatique pour la vente des disques

Comme les cigarettes ou les bouteilles de coca-cola, les disques 45 tours se vendent maintenant par machines distributrices aux Etats-Unis ! Ce genre de machines a été mis au point spécialement pour les enfants et les adolescents, qui constituent la quasi-totalité des acheteurs de disques 45 tours. Chaque appareil peut contenir cinquante exemplaires d'une douzaine de disques différents. Le stock est renouvelé chaque semaine en tenant compte des hit-parades.

Les soucoupes volantes sont dans votre tête

Dans votre tête... ou dans les feuilletons télévisés !

Les tensions de la vie moderne sont peut-être responsables de ce que beaucoup de gens affirment de bonne foi avoir vu des « soucoupes volantes », estiment deux psychiatres américains de l'Université Harvard. En période de tension, les gens sont plus enclins à croire à l'existence d'êtres extra-terrestres. Et cette croyance est peut-être une civilisation qui rejette de plus en plus le dogme de l'immortalité de l'âme. Alors que la science est reine, les habitants de la Terre éprouvent le besoin de revenir à de vieux mythes : les soucoupes volantes leur en fournissent l'occasion.

TRANSPORTS

Le ciel des aéroports est devenu un dépotoir

Chaque année, ce sont dix mille tonnes d'oxyde de carbone qui sont déversées dans le ciel de l'aéroport Kennedy à New-York par les avions qui atterrissent ou décollent. C'est ce que révèle une enquête qui vient d'être effectuée par le département américain de la santé. De plus, les réacteurs et les moteurs d'avions y déversent trois mille tonnes d'hydrocarbures, trois cent trente tonnes d'oxydes nitreux et cent tonnes de particules diverses, principalement du carbone ! Ce dernier est le signe le plus visible de la pollution, mais le reste est tout au moins aussi dangereux.

Le pilote voit à travers le brouillard

Les avions triréacteurs Lockheed 1011 seront équipés d'un radar extrêmement puissant qui permettra au pilote de voir réellement la piste même à travers le brouillard. L'image ainsi fournie par le radar sera diffusée sur un écran de télévision placé dans le poste de pilotage. Ainsi, l'équipage aura la possibilité de contrôler de façon continue si le système d'atterrissage automatique qui dirige l'avion au moment de l'atterrissage fonctionne correctement.

Pourquoi une année internationale de protection de la nature ?

Le Conseil de l'Europe a décidé que l'année 1970 sera une année internationale de protection de la nature. Pourquoi poser ainsi ce problème à l'opinion publique et aux gouvernements de l'Europe occidentale ? Pourquoi aussi lui faire soudain dépasser le cadre de la protection de la nature traditionnelle à laquelle maints groupements et associations vouent depuis des décennies le meilleur de leurs forces ?

La raison profonde de l'initiative du Conseil de l'Europe est que, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'impact de la civilisation technique sur la nature a pris des proportions inquiétantes et que si l'on n'y met pas bon ordre par des mesures énergiques, nous courons à une irréparable catastrophe. La protection de la nature a cessé d'intéresser les seuls naturalistes, touristes, promeneurs, chasseurs, pêcheurs et mycologues pour devenir l'affaire de tous. Elle a cessé d'être une idée plus ou moins sentimentale du jour où elle est devenue une condition de la survie même de l'humanité.

Le patrimoine naturel s'appauvrit

Pendant trop longtemps, on a négligé cet aspect du problème. Il a fallu, pour qu'on en prît conscience, le développement d'une science relativement nouvelle, l'écologie, qui est l'étude des relations entre les êtres vivants et leur milieu, non seulement physique, mais aussi biologique. Cette science, à laquelle il reste encore maintes découvertes à faire, nous a déjà montré que la nature est un patrimoine de l'humanité, au même titre que les monuments célèbres du passé ou que le progrès technique.

Hélas ! Ce patrimoine nature s'appauvrit chaque année avec la disparition de certains milieux biologiques et l'extinction d'un nombre toujours plus grand d'espèces animales et végétales. Et cet appauvrissement est irrémédiable, car les espèces disparues le sont à jamais, ne pouvant pas être recrées. Or, le développement de notre civilisation technique porte à la nature d'innombrables coups mortels. A titre d'exemple, on peut citer l'usage des poisons et autres pesticides en agriculture, la construction de routes et de barrages, l'emploi ménager ou industriel de produits chimiques. Toutes ces agressions contre la nature ne devraient être possibles qu'après de longues études où non seulement les techniciens, mais aussi les biologistes et les écologistes auraient leur mot à dire. Ce n'est que rarement le cas et, trop souvent, les mesures les plus élémentaires de sécurité sont négligées par ignorance ou par mauvais vouloir.

Urgence de mesures

C'est pour attirer l'attention des populations des pays occidentaux fortement peuplés et où la technique est particulièrement développée que le Conseil de l'Europe a institué l'année internationale de protection de la nature. Son but est de faire prendre conscience de l'urgence d'une protection efficace de la nature. Mais, dans l'idée du Conseil de l'Europe, cela va plus loin : Il s'agit aussi de donner un élan éducatif durable, un élan qui doit avoir des prolongements bien au-delà de l'an de grâce 1970. Et, à travers la protection de la nature, ce qu'il s'agit de sauvegarder, c'est la biosphère de l'homme, c'est-à-dire tout un environnement sans lequel la survie même de l'espèce humaine deviendrait problématique. Que l'on songe par exemple à ce qui arriverait le jour où nous n'aurions plus ni air, ni eau purs ? Et ce jour viendra si l'on n'y prend pas garde.

Comme on le voit, l'enjeu est de taille. Aussi ne peut-on que souhaiter voir l'année de protection de la nature être le point de départ d'un effort durable des hommes pour sauvegarder des valeurs essentielles à la vie.

Max d'ARCIS

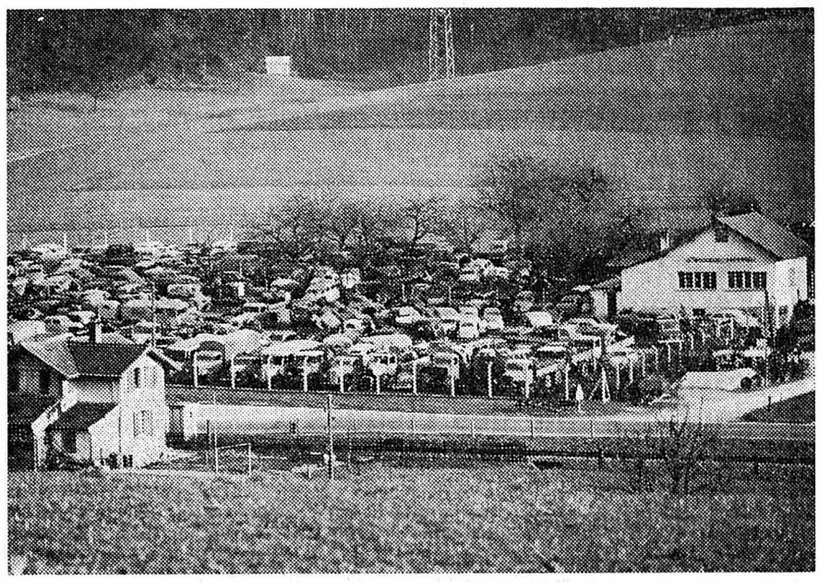

Produit de consommation du XXe siècle : l'auto, quand elle est au cimetière, participe à l'enlaidissement et à la pollution de la nature. (Photopress)

LE TEMPS EN 1969 : UNE ANNÉE NORMALE MAIS PEU DE SOLEIL

L'Observatoire communique :

L'année 1969 a été tout à fait normale en ce qui concerne le bilan thermique et les précipitations. L'insolation, par contre, a été insuffisante : elle n'occupe que le huitième rang parmi les dix dernières années. Des quatre saisons, seul l'automne mérite d'être mentionné. Chaud et bien ensoleillé, il a partiellement compensé les lacunes des saisons précédentes.

La température moyenne annuelle de 9,1° ne se place qu'à 0,1° au-dessous de la valeur normale, mais elle est sensiblement inférieure aux moyennes des trois années précédentes (1968 : 9,5°, 1967 et 1966 : 9,9°, 1965 : 8,7°). L'automne est la seule saison à bilan thermique positif. Sa température moyenne de 10,7° dépasse de 1,3° la valeur normale et occupe le troisième rang des vingt dernières années (1961 : 11,3°, 1963 : 10,8°). La moyenne du printemps coïncide avec sa valeur normale de 9,0°, tandis que les moyennes de l'été (17,4°) et de l'hiver (0,4°) accusent des déficits de 0,3 et 0,4°. Parmi les moyennes mensuelles, nous trouvons un écart maximal de —3,7° au mois de décembre. Sa moyenne de —2,4° est en effet la plus basse enregistrée depuis 1940. Dans l'ordre décroissant, les déficits mensuels sont : 2,0° en juin, 1,5° en février, 0,3° en mars et avril et 0,2° en août. Les écarts positifs commencent par 1,6° en octobre, suivis de 1,2° en juillet et novembre, 1,0° en janvier et septembre et 0,5° en mai.

Remarquons que le mois d'octobre a été particulièrement favorisé ces dernières années, ses moyennes de 1966 à 1969 (12,4, 12,2, 12,1 et 10,8°) dépassant chacune très sensiblement la valeur normale (9,2°).

La température maximale de l'année : 30,8° a été enregistrée les 17 et 24 juillet. Le minimum de —9,2° date du 6 décembre. L'amplitude absolue qui en résulte n'est que de 40,0 au lieu de 43,6°. La moyenne annuelle de la variation diurne (7,3°) est plutôt faible. Les moyennes mensuelles de ce même critère vont de 3,4° (janvier) à 10,6° (juillet). La période sans gel va du 21 avril au 17 novembre, celle sans jour d'hiver du 19 février au 29 novembre.

La durée totale de l'insolation n'est que de 1554 au lieu de 1699 heures. Le manque d'insolation, qui, en 1968, était de 7 %, a donc passé à 9 % en 1969. Le printemps a été la saison la plus défavorisée avec un déficit de 109 heures. A l'été, il manque 58 et à l'hiver 30 heures. En compensation, du moins partielle, l'automne a bénéficié de 50 heures de soleil en trop. En effet, l'insolation a été très bonne en octobre (excès de 30 %) et exceptionnelle en novembre (excès de 66 %, valeur de novembre la plus élevée depuis 1937). En juillet, l'excès atteint encore 9 % et le mois de mai a eu une insolation normale. Les huit mois restants ont tous des déficits qui s'élèvent à 50 % en mars, 25 % en février et juin, 20 % en janvier, 18 % en avril, 10 % en août et 6 % en septembre et décembre.

La hauteur totale des précipitations de 963 mm n'est que de 18 mm inférieure à sa valeur normale. L'hiver et l'automne ont subi des manques d'eau de 31 et 47 mm, tandis que le printemps et l'été affichent des écarts positifs de 45 et 36 mm. Le mois d'octobre a de loin été le plus sec. Son total de 2,6 mm constitue le minimum enregistré en octobre depuis le début de ce siècle et ne représente que les 3 % de la valeur normale. Janvier, avec un total de 40 mm seulement, accuse un déficit de 48 %, décembre de 29 %. Les 123 mm d'eau du mois de juin constituent les plus fortes précipitations mensuelles de l'année et dépassent de 28 % leur norme. En chiffre relatif, par contre, c'est le mois d'avril le plus pluvieux, ses 108 mm présentant un excès de 68 %. Mentionnons encore les écarts positifs des mois de février, juillet et novembre qui atteignent 16, 24 et 21 %. Parmi les précipitations journalières, ce sont les 51 mm d'eau du 3 septembre qui occupent le premier rang. Il y a eu ce jour un fort orage au cours duquel nous avons enregistré 40 mm d'eau en 50 minutes. Dans le Jura neuchâtelois, cet orage a été accompagné de chutes de grêle d'une rare violence, surtout dans la région du Locle où l'on a mesuré des grêlons jusqu'à 3,5 cm de diamètre.

Le sol a été couvert de neige au cours de 25 jours dans la période du début de l'année jusqu'au 21 février et c'est le 19 février que la couche de neige a atteint son épaisseur maximale de 20 cm. En fin d'année, il n'y a eu que 7 jours avec sol enneigé, commençant par le 25 novembre (couche maximale : 7 cm le 27 novembre).

La moyenne annuelle de la pression atmosphérique est de 719,1 mm (valeur normale : 719,8 mm). Les moyennes mensuelles vont de 714,2 mm en février à 724,5 mm en octobre. Cette dernière valeur occupe le deuxième rang dans notre statistique du mois d'octobre et dépasse de 4,3 mm sa valeur normale. La moyenne de février accuse un déficit qui atteint même 5,3 mm, mais ne se distingue pas particulièrement dans la statistique. Mentionnons encore les écarts des mois de juillet : + 3,0 mm, de mars : — 2,8 mm, de novembre : — 2,5 mm et de décembre : — 2,3 mm. Le baromètre a marqué sa hauteur maximale de l'année le 26 octobre par 733,3 mm, chiffre encore jamais atteint en octobre depuis le début du siècle. D'autre part, depuis février 1935, le baromètre n'a plus été aussi bas que le 14 janvier 1969 : 693, 7 mm. Mais l'amplitude annuelle absolue de 39,6 mm est loin de battre le record du siècle de 44,2 mm, détenu par 1919.

La moyenne de l'humidité relative de l'air est cette année de 76,1 % au lieu de 77,5 %. Les moyennes mensuelles sont comprises entre 90 % (janvier) et 68 % (avril, mai et juillet). Janvier a été effectivement le mois le plus humide, son écart par rapport à la valeur normale étant le plus élevé (4,4 %). Novembre, par contre, a été le mois le plus sec, du moins en valeur relative : grâce à son insolation exceptionnelle, sa moyenne de 78 % est restée de 8 % inférieure à sa valeur normale. Cette valeur constitue le record absolu de novembre dans notre statistique qui remonte à 1864. Les autres écarts dépassant 2 % en valeur absolue sont: —25 % en avril, — 2,8 % en mai, — 2,2 % en août, — 2,9 % en octobre et — 3,9 % en décembre. La lecture minimale du psychromètre est de 28 % et date des 8 et 10 avril. La période sans formation de brouillard au sol va du 15 juin au 24 septembre. Avant, on a compté 22, et après, 11 jours de brouillard.

A la vitesse moyenne normale de 2,0 m/s, le vent a parcouru une distance totale de 63,400 km. Les parcours mensuels s'échelonnent entre 3050 (octobre) et 7500 km (novembre), ce qui corespond à 1,1 et 2,9 m/s. Le parcours journalier maximal de 681 km (7,9 m/s) est celui du 9 novembre. Le 22 octobre, par contre, a été le jour le plus calme de toute l'année (19 km).

La répartition du parcours annuel sur les quatre directions prédominantes : ouest, sud-ouest, nord-est et est est assez uniforme. Les contributions relatives de ces quatre secteurs sont en effet comprises entre 20 et 17 %. La vitesse de pointe maximale de l'année se chiffre par 115 km/h et s'est produite le 9 novembre par vent du sud-ouest et ouest-nord-ouest. Les vitesses de pointe maximales des autres mois sont toutes inférieures à 100 km/h, mais atteignent ou dépassent 75 km/h (à l'exception de septembre).

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

L'assemblée communale vote 600,000 francs de crédits

De notre correspondant :

L'assemblée communale extraordinaire s'est tenue en présence de 178 électeurs et électrices. Les délibérations, dirigées par M. Alphonse Berhard, président, se déroulèrent dans le calme, malgré les objets importants et épineux à traiter.

— Ouverture d'une nouvelle classe parallèle de 3me année à l'Ecole supérieure de commerce à partir du printemps 1970. M. Otto Stalder, directeur de l'école, détailla dans un rapport les impératifs dictant l'ouverture de cette nouvelle classe. La commission de surveillance recommande chaudement cet objet, que l'assemblée accepte à l'unanimité. C'est par 154 voix contre 17 que les électeurs et électrices votèrent ensuite un crédit de 125,000 fr. pour le service de l'électricité (extension du réseau et renforcement des installations de télécommande).

La construction d'un nouveau port pour la petite batellerie à l'est de l'hôtel J.-J.-Rousseau donna lieu à une assez longue discussion. Après des exposés de MM. Charles Marty, conseiller communal, directeur des travaux publics, et Paul Matti, conseiller communal et inspecteur de police, l'assemblée vota le crédit de 175,000 fr. demandé par le Conseil municipal, autorisant l'autorité à se procurer cette somme par voie d'emprunt. MM. Otto Stalder, au nom de la société de développement, et Pierre Mœckli, plaidèrent avec éloquence pour ce projet qui, en lui-même, n'était pas combattu. Seules les taxes d'amarrage subissant une sensible augmentation procurèrent quelques grincements de dents chez les intéressés. Les bulletins de vote délivrés portaient 124 oui et 49 non.

Le projet de construction d'un poste d'attente pour sapeurs-pompiers de guerre et pionniers de la protection civile a été accepté par 136 voix contre 21. L'assemblée vota le crédit nécessaire de 300,000 francs et autorisa le Conseil municipal à se procurer cette somme par voie d'emprunt. Les subventions de la Confédération et du canton atteindront la somme de 208,320 francs.

Aux divers, des suggestions furent émises. La première a trait à l'école enfantine : on souhaiterait que cette fondation privée accepte les enfants en âge préscolaire durant deux ans et non pas seulement une année. L'introduction d'un Conseil général ou Conseil de ville, problème déjà soulevé antérieurement, a été remis sur le métier.

Toujours les eaux usées

(c) La commission intercommunale pour l'épuration des eaux la Neuveville - le Landeron, qui se compose de 13 représentants de la Neuveville et 8 du Landeron, a récemment tenu séance.

En remplacement de M. Georges Graber, chef des services techniques de la Neuveville, qui a démissionné comme membre du bureau de la commission, c'est M. Blaise Perrenoud qui a été appelé à le remplacer.

La charge de président de cette commission échoit alternativement chaque année aux deux communes intéressées. Pour 1970, c'est M. Oscar Troehler, procureur du Jura à la Neuveville, qui assumera cette charge.

Après un incendie

(c) Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport du commandant du corps des sapeurs-pompiers se rapportant au violent incendie du 10 février 1970, dans le bâtiment No 5 de la rue du Château. Ce rapport a été transmis à la préfecture de la Neuveville.

D'autre part, des remerciements et félicitations ont été adressés au corps des sapeurs-pompiers pour son intervention efficace.

Musique

(c) Les 12, 13 et 14 juin prochains retentiront à la Neuveville, les accents mélodieux de toutes les fanfares du district réunies pour leur fête annuelle.

VIGNOBLE

CORTAILLOD

Assemblée

(c) La paroisse réformée tiendra son assemblée annuelle le 12 mars à la salle de paroisse.

Pour les orgues

(c) Un concert aura lieu au temple dimanche soir en faveur du fonds des orgues. Des œuvres de Bach, Telemann, Leclair, Graf et Stamitz seront exécutées.

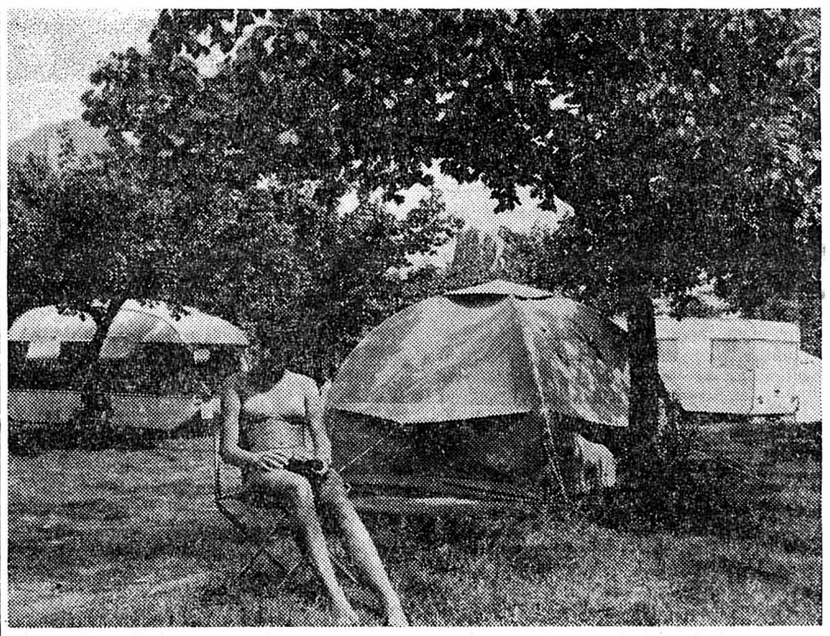

1969 : année peu ensoleillée. Il a tout de même été possible de passer d'agréables vacances... comme cette Marseillaise, sous les abricotiers de Sion-Bramois. (Mt)

SUISSE ALEMANIQUE

Consommation record de viande en Suisse en 1969

BERNE (ATS). — Une consommation record de viande a été enregistrée l'année dernière en Suisse : 70,365 kg de viande, poissons et volaille par tête d'habitant. Il s'agit de la consommation maximale enregistrée depuis 1911. La consommation minimale date de 1945 (30,767 kg) alors qu'en 1968, elle avait été de 67,908 kg. Selon une statistique de l'Office vétérinaire fédéral, 450,337,076 kg de viande ont été consommés, y compris les abattages à domicile, les produits de la chasse, de la pêche et le rendement de l'aviculture et de la viniculture (1968 : 427,824,731 kg).

LE PORC EN TÊTE

Dans la statistique concernant la consommation des diverses espèces de viand on relève que la viande de porc vient en première place avec 198,383,655 kg, suivi de la viande de taureaux, bœufs, vaches et génisses (118,986,557 kg) et de la viande de veau (42,855,163 kg) les préparations de viande importées ont atteint 5,270,251 kg, la viande de cheval 3,979,156 kg, celle de mouton 5,506,212 kg et celle de chèvre 649,880 kg.

La volaille représente 39,802,896 kg, poisson 14,151,964 kg et les conserves de poisson 14,355,780 kg. En outre 6,395,562 kg de gibier et de lapins ont été consommés.

PRODUITS SUISSES ET ÉTRANGERS

Il est également intéressant d'étudier les statistiques sur la provenance de la viande consommée en Suisse 322,334,487 kg de viande d'animaux de boucherie venait de la Suisse, alors que la viande et les préparations de viande d'animaux de boucherie étrangers représentaient 50,501,860 kg. D'autre part, 2,794,527 kg de viande provenait d'animaux étrangers abattus en Suisse. Le gibier et les lapins abattus en Suisse ont représenté 3,5 millions de kg, alors qu'il en est venu 2,895,562 kg de l'étranger. 15,500,000 kg de volaille provenait de notre pays et 24,302,896 kg de l'étranger. 3,150,000 kg de poissons pêchés dans notre pays ont été consommés, ainsi que 11,001,964 kg de poissons, crustacés et mollusques et 14,355,780 kg de conserves et autres préparations de viande de poissons provenant de l'étranger.

La ligne du Brunig coupée

LUCERNE (ATS). — La ligne du Brunig a été coupée par de nombreuses chutes de pierres entre Brunig et Meiringen. La direction du deuxième arrondissement des CFF a communiqué vendredi matin que le trafic ne pourra reprendre qu'au cours de ces prochains jours, car le déblaiement des roches éboulées prendra quelque temps. Le trafic local est assuré par un service d'autocars.

Préparation d'un article constitutionnel concernant l'économie hydraulique

BERNE (ATS). — Le département fédéral des transports et communications et de l'énergie a nommé, d'entente avec les autres départements intéressés, une commission fédérale d'étude pour l'élaboration d'un avant-projet d'article constitutionnel concernant l'économie hydraulique, donnant ainsi suite aux travaux préliminaires relatifs à la motion Rohner adoptée en 1965. Cette motion demande une extension de la compétence fédérale dans le domaine de l'économie hydraulique et une réglementation plus uniforme de la législation sur les eaux.

Il s'agit notamment d'assurer une gestion et une utilisation rationnelle des ressources hydrauliques du pays, en considérant l'économie hydraulique dans son ensemble, pour pouvoir faire face à des besoins en eau toujours plus diversifiés et en augmentation constante et pour tenir compte du fait que les répercussions des interventions dans le régime des eaux s'étendent de plus en plus au-delà des frontières cantonales, voire nationales. La commission d'étude, qui comprend une vingtaine de membres, sera présidée par le conseiller aux Etats W. Rohner (SG) et sera composée de représentants de la science — juridique et technique — et d'associations spécialisées, d'experts connaissant bien les problèmes de l'eau cantonaux et communaux et de fonctionnaires fédéraux.

La femme qui travaille et qui a son ménage à côté...

... au même titre que l'homme, elle a tout motif de se sentir épuisée en fin de journée !
Quand vient le soir, faites halte : offrez-vous un bon « remontant » !
Le VIN DE VIAL recommandé depuis si longtemps par tant de médecins est exactement le requinquant qu'il vous faut : tonique et vin délicieux au goût de malaga, il contient les lactophosphates, l'extrait de viande et le quinquina qui combattent la fatigue et vous rendront votre « tonus ». Dans toutes les pharmacies et drogueries.

VIN DE VIAL

GENÈVE

Une cigarette l'envoie contre le tram

(c) Près de Chêne-Bourg, un automobiliste, M. René Assaniinfo, infirmier, domicilié à Carouge, a perdu la maîtrise de sa voiture en allumant une cigarette. Le véhicule fonça contre un tram et s'y disloqua. Le pilote a été conduit à l'hôpital. Il en fut de même d'un écolier de 15 ans, Daniel Colomb, blessé par un fourgon postal.

Une embardée fait trois blessés

(c) Sur la route d'Hermance, une auto conduite par M. André Roinet, magasinier, domicilié rue du Grand-Pré, a fait une folle embardée et s'est écrasée contre le mur d'une propriété.

Le conducteur a été blessé, ainsi que sa femme et son fils. Mme Roinet est la plus grièvement atteinte.

BIBLIOGRAPHIE

Patrice de Beer
LA GUERRE CIVILE EN CHINE
(Casterman)

Voilà un livre qui parle d'une période de l'histoire chinoise trop peu traitée par ceux qui se veulent pourtant des sinologues. Il s'agit des trente années qui ont abouti, après mille et une convulsions plus ou moins sanglantes à l'instauration du communisme en Chine. Enseignement lourd de sens, car, à travers les textes et les faits, ce que l'auteur nous révèle, c'est la transformation politique, idéologique, économique et sociale d'un peuple qui, il faut s'en souvenir, représente à lui seul un quart de l'humanité.

Mao, c'est important, mais il faut se rappeler que la Chine moderne est née en octobre 1911 avec la chute de l'empire mandchou. C'est de 1911 que tout est parti, car ce fut aussi une révolution, celle qui permit à Sun Yat-sen de fonder une république avant, quelques années plus tard d'être appelé à présider. Tout commença en 1911, mais il fallut un tiers de siècle de troubles pour qu'en 1949, une autre révolution triomphe, et celle-là ne fut pas éphémère : celle de Mao.

Mais avant cet avènement que d'événements se sont passés : soulèvements, tentatives de modernisation, luttes incessantes de clans, et même quelques tentatives de restauration monarchique.

L'auteur rappelle à ceux qui auraient été tentés de l'oublier que la Chine fut longtemps « l'homme malade » de l'Extrême-Orient. Elle n'est pas si lointaine, l'époque où les Blancs faisaient la loi à Pékin et dans les grands centres chinois. Curieuse histoire que celle de cette Chine partagée en zones d'influence, cette Chine où le Japon et la Russie se livrent déjà une guerre acharnée pour la possession de la Mandchourie.

Et puis, en prélude à la « longue marche » il y eut cette explosion populaire née du mouvement du 4 mai 1919 où le désir de liberté se mêlera à beaucoup de xénophobie...

C'était la première fois que le peuple chinois exprimait vraiment ses sentiments dans la rue, la première fois aussi, qu'une tentative d'unité des pensées était faite. Ce fut bien avant celle de Mao une extraordinaire révolution culturelle.

Mao s'en inspirera plus tard en lançant sa « grande union des masses populaires » puis son « Front uni le plus large »... 1919 c'était déjà la mort de Confucius.

Et alors que la dernière guerre civile s'exaspère, nous voyons déjà apparaître — inquiétantes silhouettes — les personnages du temps présent. Liou Chao-chi qui, dès 1940 était en désaccord avec Mao, Chu Teh qui eut son heure de disgrâce, Pen Chen qui paie aujourd'hui ses querelles passées avec Lin Piao...

CARTE D'EXCURSIONS HAUTE-ENGADINE - BERNINA
(Ed. Kümmerly et Frey)

La nouvelle édition de la carte d'excursions **Haute-Engadine - Bernina, échelle 1 50,000** vient de paraître. Elle a pour base la carte nationale et comprend toute la Haute-Engadine de Cinuos-chel, en aval de S-chanf, jusqu'à la Maloja, y compris les vallées latérales et le massif de la Bernina. Le réseau des chemins d'excursions, qui correspond au guide de tourisme pédestre de la Haute-Engadine, y est reporté en vert, de sorte que le relief et la clarté de la topographie n'en sont nullement atténués.

Stéphane Lupasco
LA TRAGÉDIE DE L'ÉNERGIE
(Casterman)

L'un des philosophes les plus originaux de notre époque expose dans cet ouvrage de synthèse l'idée fondamentale de son système relatif à l'énergie et à la matière vivante. Pour lui tout état énergétique comporte un état antagoniste et l'univers ne se maintient que par la tragédie permanente qui est en lui. Au nom de la science, Lupasco propose alors (en s'appuyant sur les découvertes scientifiques les plus avancées, mécanique ondulatoire, thermodynamique, biologie, systèmes atomiques, nucléaires et moléculaires) une réfutation de la philosophie littéraire traditionnelle et du structuralisme.

Jean-Paul Crespelle
MODIGLIANI, LES FEMMES, LES AMIS, L'ŒUVRE
(Ed. Presses de la Cité)

Il est peu d'artistes sur lequels on ait autant écrit et que l'on connaisse aussi mal que Modigliani. Les poètes, les écrivains qui vécurent auprès de lui à Montmartre et à Montparnasse et qui furent les témoins de son drame ont comme à plaisir accumulé les renseignements erronés, les interprétations fallacieuses et les affabulations.

Cinquante ans après la mort du bohème italien qui allait par les ruelles de la Butte et les boulevards du Montparnasse en déclamant les stances de la « Divine Comédie », J.-P. Crespelle s'est employé à retrouver le vrai visage du bel Amedeo. Il retrace son aventure en s'appuyant sur l'analyse de l'œuvre, sur les seuls faits contrôlés et sur les témoignages d'artistes et d'amis du peintre qui ont gardé vivant son souvenir.

Ainsi réapparaît dans sa vraie lumière la silhouette de celui qui fut le roi ivre d'alcool, de drogue et de poésie des grands jours de la bohème.

Bernard Bernier
POURQUOI LES PRIX MONTENT-ILS ?
(Editions Dunod, Paris)

La montée des prix apparaît en fait comme la rançon de la croissance de nos sociétés modernes où l'équilibre économique est des plus délicats à réaliser.

Face à cette situation inéluctable, le consommateur, principale victime, doit-il se résigner ?

Dans son ouvrage, B. Bernier ne pose pas ce problème par goût de la polémique, mais présente les différents placements pouvant aider l'individu à se prémunir contre la hausse des prix.

PETIT DICTIONNAIRE POUR UNE POLITIQUE DE LA CULTURE
d'Umberto Campagnolo

La politique de la culture est une doctrine considérant que dans la culture seulement réside la force capable de vaincre la crise actuelle. En 1935, U. Campagnolo publia un essai où il démontrait l'impuissance structurale de la Société des Nations et de tout organisme de ce genre, à assurer la paix. Dès lors, il n'a cessé de préciser cette thèse vérifiée par les événements. Mais, se fondant sur une prise de conscience philosophique de la nature, Campagnolo pense que de la crise actuelle naîtra une éthique capable de faire traverser aux hommes les antagonismes des Etats et de créer les institutions qui excluent la possibilité de la guerre.

Les articles de ce dictionnaire sont extraits de textes publiés dans la revue **Comprendre,** où l'auteur a confronté sans cesse la politique de la culture avec les événements de l'histoire depuis la dernière guerre.

A L'OMBRE DE LEUR DIEU
Anthologie du récit polonais contemporain
(Editions du Dialogue. Paris)

Une douzaine de récits qui traitent de problèmes tels que la loyauté envers soi, la valeur de l'amour humain, le déchaînement des instincts antihumains, la mort et le sens de la destinée humaine, etc. Débordant le cadre temporel, ces récits ardents et colorés s'inspirent de la lumière du christianisme.

Martchenko
MON TÉMOIGNAGE
LES CAMPS EN URSS APRÈS STALINE
(Editions du Seuil)

Arrêté en 1960, alors qu'il se préparait à franchir la frontière pour fuir l'URSS Anatoli Martchenko fut condamné à six ans de déportation. Il ressortit des camps en 1966 et se donna dès lors pour tâche essentielle de faire savoir ce qu'il avait subi, vu et vécu, alors qu'une propagande habile et acceptée un peu partout affirmait que les camps avaient pratiquement disparu de la carte de l'URSS. Voici son témoignage : il n'est pas d'un écrivain, mais il a sa place au côté de ceux de Soljenitsyne, Chalamov, E. Guinzbourg. Il a d'autres mérites : les faits qu'il rapporte ne sont pas à reléguer dans quelque passé stalinien renié des « nouveaux tzars ». C'est bien de l'ère Krouchtchev-Brejnev qu'il s'agit.

Jean-Pol et Josette Caput
DICTIONNAIRE DES VERBES FRANÇAIS
(Collection Larousse des dictionnaires du langage)

Le dictionnaire des verbes français, par Jean-Pol et Josette Caput, qui vient de paraître dans la célèbre collection Larousse des dictionnaires du langage, sera particulièrement utile aux élèves des collèges, aux étudiants ainsi qu'aux étrangers apprenant le français. Mais tous ceux qui ont le goût ou l'obligation professionnelle d'employer avec justesse et précision notre langue, le consulteront utilement : hommes d'affaires, hommes de lettres, journalistes, secrétaires... En un mot, tous ceux pour qui une expression claire, précise et nuancée est une nécessité.

Le dictionnaire des verbes français donne en effet tous les renseignements nécessaires à une utilisation totale et méthodique des verbes français usuels : niveaux de langue, prononciation en alphabet phonétique international, constructions, accord du participe passé, avec de nombreux exemples d'application.

Toutes les constructions d'un même verbe sont classées sous quatre rubriques (absolue, simple directe, simple indirecte, multiple) ; chaque construction est donnée par un schéma précisant la nature du complément ou de l'attribut, l'outil de construction (préposition, conjonction et le mode verbal nécessaire). Toute construction active est suivie de la transformation pronominale correspondante, quand elle existe. Pour les tournures pronominales, une indication signale avec précision l'accord du participe passé à faire dans chaque cas particulier.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise du commerce de détail cherche, pour date à convenir,

1 chef décorateur

pour sa succursale de Neuchâtel.

Seules les personnes capables de diriger un important service, ayant de l'initiative et des idées modernes, sont priées de faire leurs offres sous chiffres LF 685 au bureau du journal.

Discrétion assurée.

Portescap
Le Porte-Echappement Universel SA
Service du Personnel
La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche, pour l'un de ses services techniques après-ventes, un

micromécanicien

pour faire des montages et des essais de matériel.

Faire offres, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, Numa-Droz 165, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, S.A.

engage tout de suite

habiles dactylos

pour la composition de divers textes de journaux **sur machines à écrire.**
Formation dans l'entreprise.
Service : 21 heures en 5 jours.
Candidates à demi-poste, le matin ou l'après-midi.
Salaire horaire intéressant dès le début.
Place stable en cas de convenance.

Téléphoner pour fixer un rendez-vous : chef technique de l'imprimerie. Tél. (038) 5 65 01 (interne 253).

Portescap
Le Porte-Echappement Universel SA
Service du Personnel
La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche, pour sa division horlogère travail en usine, une

régleuse

connaissant toutes les parties de cette spécialité. Poste de confiance et intéressant à repourvoir au plus tôt.

Faire offres, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, Jardinière 157, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

SODECO

Fabrique d'appareillage électromécanique et électronique (à Genève) cherche dans le cadre de **l'extension de ses services de production :**

agents de méthodes (réf. 116)

ayant une formation de base de mécanicien de précision, outilleur ou mécanicien-électricien pour la préparation de la production, la rationalisation, l'étude et l'analyse de postes de travail.

chronométreurs-analyseurs (réf. 117)

ayant une formation de mécanicien de précision ou d'outilleur, ainsi que des notions de MTM pour l'analyse des places de travail et l'évaluation des temps de production.

Les hommes de métier qualifiés, sans expérience dans les domaines ci-dessus, pourront être formés.

Les candidats de nationalité suisse et les étrangers non contingentés sont priés de soumettre leurs offres de service, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, **en mentionnant le numéro de référence du poste souhaité,** à

SODECO, 70, rue du Grand-Pré, 1211 Genève 16.

Nous cherchons

infirmier et infirmière

en psychiatrie.

aide soignant (e) ou infirmier (e) assistant (e)

Si possible avec quelques années de pratique, débutant accepté.

Nous offrons salaire et horaire intéressants.

Neuf jours de congés par mois, caisse de pension, possibilité d'occuper un poste de chef d'étage ou de division.

Hôpital de la Rosière
(Etablissement cantonal)
1188 Gimel (VD)
Tél. (021) 74 33 33

Je cherche :

1 peintre qualifié
1 manœuvre

suisses ou étrangers hors plafonnement.
Salaire selon entente.
Tél. (038) 7 15 22, de préférence le soir.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

PRECIMAX S.A.

MONRUZ-NEUCHATEL

cherche

poseur de cadrans emboîteur qualifié

ainsi que du

personnel féminin

pour travaux faciles en atelier; mise au courant par nos soins.

Faire offres ou se présenter : Champréveyres 2, Monruz-Neuchâtel. Tél. (038) 5 60 61.

TRANSAIR S.A.

Nous cherchons

employé (e)

pour travaux d'imprimerie, tenue du classement général et de l'économat. Connaissance de la dactylographie nécessaire. Bon salaire, avantages sociaux, horaire selon entente.

Faire offres à **Transair S. A., Aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier.**

L'entreprise de transports **Jean DUCOMMUN à Neuchâtel**

cherche

chauffeur

pour tous transports, ayant quelques années de pratique.

Nationalité suisse.

Faire offres ou téléphoner au **(038) 8 24 55, Draizes 78, 2000 Neuchâtel.**

Ouvrières pour petits travaux d'atelier,

TRAVAIL VARIÉ,

seraient engagées par la fabrique C. Huguenin-Sandoz Plan 3. Tél. 5 24 75.

Importante institution privée du centre de la ville cherche

aide de bureau

Travail intéressant dans une ambiance agréable.
Sténographie et langues étrangères pas indispensables.
Prière de faire offre sous chiffres A. P. 628 au bureau du journal, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie.

Etablissement de moyenne importance, au centre de la ville, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un (e) aide de bureau

de langue française ou allemande, connaissant la dactylographie.
Place et ambiance de travail agréables et intéressantes.
Faire offres complètes à case postale 561, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 5 44 04.

FRISCO

cherche un

magasinier

pour son dépôt de Neuchâtel de glace et produits surgelés.

Les intéressés à une occupation de ce genre sont priés de s'adresser par écrit ou par téléphone au No (029) 2 95 26.

Dépôt Frisco, Côtes de Montbenon 16, 1000 Lausanne. Tél. (021) 23 20 25.

Nous cherchons

Seriez-vous la RÉCEPTIONNISTE

bilingue, habile sténodactylo, méthodique, ayant l'entregent nécessaire aux contacts avec la clientèle, l'habitude du téléphone, sachant travailler rapidement et proprement

que nous recherchons ?

Nous vous offrons un travail varié à exécuter dans une ambiance agréable, et, si notre offre vous intéresse, prenez rendez-vous par téléphone au (038) 5 60 04 avec le Service du personnel de

L'IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S.A. NEUCHATEL

HOME WATCH CO LTD
Fabrique d'horlogerie
Pierre-à-Mazel 11
Neuchâtel

cherche pour début avril :

horloger complet emboîteur

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 5 82 88.

Salon de coiffure du centre de la ville cherche

1re coiffeuse

place stable, bien rétribuée,

coiffeuses

extra pour les fins de semaine,

shamponneuses

pour les vendredis et samedis, bon salaire. Débutantes seraient mises au courant ;
ainsi qu'une

apprentie coiffeuse

Adresser offres écrites à KA 623 au bureau du journal.

QUALIFICATION, COMPÉTENCE = PROMOTION

Les postes suivants sont à repourvoir, dans une entreprise importante du Jura neuchâtelois :

comptable

expérimenté, dynamique, esprit d'initiative, sens de l'organisation, pour se voir confier la responsabilité du département comptabilité, comprenant les comptes de diverses succursales. Promotion rapide au titre de chef comptable.

chef du personnel

rompu aux relations humaines ; de formation technique, pour assumer certaines responsabilités sur le plan de l'exploitation. Nomination possible au poste d'adjoint du chef de ce département.

dessinateur

pour travaux de construction et de développement. Possibilité de parfaire ses connaissances.

secrétaire

au département de vente.
Correspondance française, allemande, anglaise.
Travaux d'assistance et responsabilités. Activité très variée.

Temporairement et à temps partiel

employée de bureau

pour travaux divers au secrétariat de direction. Horaire à convenir. Engagement définitif possible.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres P. 11-130,189 à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

BOREL SA

Fabrique de fours électriques industriels cherche :

un serrurier qualifié

pour la fabrication de bâtis de fours.
Formation sur aciers inoxydables suivant aptitudes ;

un bon ouvrier

pour le débitage des fers profilés et divers travaux de serrurerie ;

un aide-électricien

pour le montage et le câblage de tableaux de commande ;

un aide-peintre

pour la peinture au pistolet de fours et tableaux.

BONS OUVRIERS ayant des aptitudes seraient formés par nos soins.

Offres à la Direction de BOREL S. A., 2034 Peseux (NE). Tél. (038) 8 27 83.

Nous cherchons

ouvrières

à plein temps ou à temps partiel, selon entente (étrangères bienvenues).

Etablissements H. Tempelhof, fabrique de vêtements de protection, 6, rue Jean-de-la-Grange, 2003 Neuchâtel-Serrières. Tél. (038) 8 33 88.

Nous engagerions, pour entrée immédiate ou à convenir,

chef de dépôt

dynamique et qualifié, avec connaissances de la branche fruits et légumes.

Excellentes conditions d'engagement et place stable.

Faire offres à PRIMEURS-JORDAN S.A., fruits et légumes en gros, case, 2002 Neuchâtel.

VOUMARD

cherche, pour son usine de la Chaux-de-Fonds,

secrétaires

et

aides de bureau

pour différents postes à repourvoir dans ses services selon les capacités et la formation de ses futures collaboratrices. Condition absolue : bonne connaissance de la dactylographie.

Faire offres détaillées à
VOUMARD MACHINES CO S.A.
Rue Jardinière 158
2300 la Chaux-de-Fonds

VOUMARD

Confiserie cherche

1 VENDEUSE
1 SERVEUSE

S'adresser à la confiserie Schmid, rue du Concert, Neuchâtel, tél. (038) 5 14 40, ou le soir tél. 5 85 05.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres . . .

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

AVION, BATEAU, TRAIN, AUTOCAR

VOYAGES SANS PROBLÈME
en Suisse et à l'étranger
UN COUP DE TÉLÉPHONE SUFFIT

5 82 82

VOYAGES WITTWER
NEUCHÂTEL

La plupart

des caractéristiques d'une voiture peuvent être définies avec précision. Il en est cependant de moins définissables, plus subjectives. L'AUDI est un véhicule dans lequel le conducteur et ses passagers se sentent très vite à l'aise. ***La voiture offre d'emblée un sentiment de sécurité, de confort*** *et ne charge l'automobiliste d'aucun problème insoluble de conduite. «En bref, une voiture vraiment recommandable», écrit le «Sonntags-Journal».*

AUDI

Faites un essai pour en juger vous-même

AUDI NSU

AUTO-SENN NEUCHATEL 5 95 95 / 5 94 12 - Léon Duthé Fleurier 9 16 37 Piaget & Brügger la Côte-aux-Fées 9 52 52 - Raymond Baumberger le Landeron 7 84 12 - Fredy Sydler Auvernier 8 22 07 - J. Devenoges Cernier 7 13 86 - J.-P. Bourquin Saint-Blaise 3 21 88 - Emile Bühler Neuchâtel 5 15 19 - Martin Lautenbacher Valangin 6 91 30.

JUTZELER
Hôpital 3 — Neuchâtel
Grand choix de
PULLOVERS
dames et messieurs

OFFRES D'EMPLOIS

On offre, à couple de retraités,

séjour

dans villa tout confort, région Val-de-Ruz, contre entretien de la maison et du jardin, durant l'absence des propriétaires.
2 à 3 semaines dès début juillet.

Faire offres sous chiffres **P 350,022 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.**

Pour le 1er avril on demande une

sommelière

Libre le soir et tous les dimanches. Adresser les offres à confiserie - tea-room Wodey-Suchard, Neuchâtel.

On cherche

employé de maison

S'adresser au casino de la Rotonde. Tél. 5 30 08.

Par suite de démission honorable du titulaire, le Conseil municipal de Cormoret met au concours la place de

secrétaire - caissier municipal

Exigences : Apprentissage administratif ou commercial ou équivalent.
Langue maternelle française, bonnes connaissances d'allemand.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'ensemble des travaux de secrétariat, de comptabilité, d'organisation de toute l'administration communale.

Entrée en fonction : 1er octobre 1970 ou date à convenir. Mise au courant préalable de 1 à 3 mois.

Le cahier des charges peut être consulté au secrétariat municipal.

Adresser les offres manuscrites, avec prétentions de salaire, curriculum vitae et copies de certificats, au Conseil municipal, avec la mention « Postulation ».

Le Conseil municipal

Si vous êtes

mécanicien,
mécanicien-électricien,
serrurier,
électricien, ou ouvrier de la branche métallurgique

et que vous cherchez une situation stable et indépendante, nous pouvons vous offrir la place de

MONTEUR D'ASCENSEURS

pour le canton de Neuchâtel.

Découpez et retournez cette annonce à

1891 ASCENSEURS GENDRE FRIBOURG

Nom : Prénom :

Année de naissance : Etat civil :

Domicile : Adresse :

METAL DUR UNIVERSO OUTILS

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

OUVRIERS

connaissant le métal dur ;

MANŒUVRES

pouvant être formés sur le travail du métal dur. Nationalité suisse, frontaliers ou 5 ans en Suisse.

Se présenter à UNIVERSO S. A., dépt Métal dur, Tuilerie 42 (près du Parc des sports), à la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 84 84.

Nous cherchons pour notre département de vente

employée de bureau

qualifiée, ayant une bonne formation professionnelle, pour la correspondance allemande et française et divers travaux de bureau.

Parfaite connaissance de la langue allemande indispensable.

Il s'agit d'une activité intéressante et variée.

Entrée en fonction : 1er mai 1969.
Semaine de 5 jours.
Caisse de retraite.

Prière d'adresser les offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, à :

BEKA, Saint-Aubin S.A., 2024 Saint-Aubin (NE)

Nous cherchons

une infirmière soins généraux
une infirmière HMP

diplômées

Entrée en service printemps 1970

Horaire agréable

Faire offres à la direction de la clinique des Charmettes, ch. de Mornex 10, Lausanne.

On cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

JEUNE FILLE

désireuse d'apprendre la langue allemande et pour aider dans ménage de 3 enfants.
S'adresser à H.J. Predieri, Architecte, Buchenstrasse 14, 4104 Oberwil près de Bâle. Tél. (061) 54 19 35.

Importante fabrique d'horlogerie sortirait à domicile, en séries régulières,

MISE EN MARCHE SUR CAL. 5 1/2

en qualité soignée.

Travail intéressant pour personne habile et consciencieuse.

Faire offres sous chiffres P. 900058 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Jeune fille sortant de l'école trouverait situation comme

VENDEUSE

débutante.

Faire offres ou téléphoner aux CHAUSSURES

J. KURTH S A
NEUCHATEL
Tél. (038) 5 17 64

La Papeterie Reymond, 5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel, cherche un

magasinier livreur

Suisse, travailleur. Place stable, entrée immédiate ou à convenir.
Se présenter au bureau ou téléphoner au (038) 5 44 66.

Gardien de nuit à SÉCURITAS S. A.

Votre nouvel emploi bien rétribué si vous vous annoncez au Tél. (021) 22 22 54, rue du Tunnel 1, 1005 Lausanne.
(Préciser localité préférée).

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Restaurant BAGATELLE cherche

GARÇON D'OFFICE

Tél. (038) 5 82 52

Nous cherchons pour avril :

aide de bureau ou débutante

pour le classement et divers travaux, éventuellement à temps partiel ;

commissionnaire

et pour divers travaux après l'école, garçon dévoué.

Fermé le samedi.

Schurch & Cie
Premier-Mars 33
2000 Neuchâtel

Famille de la campagne cherche **JEUNE FILLE**

âgée de 13 à 15 ans.
Occasion de suivre les classes allemandes et les cours ménagers.
Fritz Vogel, Hofmatte, Ins
Tél. (032) 83 18 70

Home pour convalescents cherche

JEUNE FILLE

chrétienne de 16 à 17 ans, pour aider au ménage.
Vie de famille.
Faire offres sous chiffres DX 677 au bureau du journal.

Dem. d'emplois

Ingénieur-technicien

diplômé ETS en mécanique cherche place : automation, rationalisation de la fabrication et du montage ou laboratoire d'essai et mise au point.
Région Neuchâtel, y compris Jura neuchâtelois.
Adresser offres écrites à IZ 636 au bureau du journal.

COMPTABLE

cherche à s'adjoindre la tenue de quelques comptabilités.
Téléphoner dès 19 h au (038) 3 31 72.

Agent de méthodes

cherche place : études de postes chronométrage, équilibrage chaînes et calculation, gammes et S.E.R.M.T. accepterait responsabilités remontages.

Adresser offres écrites FZ 679 au bureau du journal.

Prof. médicales auxiliaires

Mlle FRANÇOISE GIRARD
PÉDICURE DIPLOMÉE
Reçoit sur rendez-vous
Fbg du Lac 2 Tél. 5 25 15
Domicile tél. 5 75 62

La papeterie Reymond, 5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel, cherche

une dame à la demi-journée

le matin ou l'après-midi, pour exécuter des travaux simples de bureau. Se présenter au bureau ou tél. (038) 5 44 66.

La place de GÉRANT pour notre succursale (magasin de vente pour fruits, légumes, vins, spiritueux, jus de fruits et denrées alimentaires) est vacante. Nous cherchons si possible

couple de gérants

avec expérience, et offrons salaire fixe, commission et caisse de prévoyance sociale ; logement à disposition.
Faire offres détaillées sous chiffres CW 676 au bureau du journal.

Le restaurant LE JURA, à Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

fille de maison et de buffet

Se présenter ou téléphoner au 5 14 10.

Agence de voyage cherche

aide de bureau

(dactylo) jeune, dynamique, capable de rédiger en français.
Entrée immédiate
Adresser offres écrites à 103-125 au bureau du journal.

COMMERCES

Importante société financière s'intéresserait à la reprise ou à

l'achat d'un grand garage

avec ou sans représentation.

François DELISLE, notaire à Lausanne, 1, rue Chs-Monnard, recevra vos offres écrites, qui seront traitées avec la plus grande discrétion.

Dem. à acheter

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHATEL
achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm × 30 cm, propres, blancs et couleurs.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre, par suite de décès,

MORRIS 1300

conduite à droite, couleur blanche, intérieur noir, 5000 km.
Etat de neuf.
Téléphoner au (038) 8 11 83.

A vendre

FIAT 124

45,000 km, 4 pneus à neige, radio, prix 4900 fr.
Tél. (038) 4 22 13.

A vendre

AUSTIN 850

modèle 1966, 42,000 km. expertisée. Facilités de paiement. Reprise. Tél. (038) 8 72 50.

A vendre

NSU TT

rouge, jamais roulé, modèle 1970.

Prix de garage : 8570 fr., à vendre : 8000 fr. net au comptant.
Tél. 8 57 51, le soir après 19 heures.

Nous achetons

2 CV

occasion

(en reprise).

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

A vendre

Dauphine

1962, couleur rouge, parfait état, 40,000 km.
Tél. (038) 8 28 48, après 18 heures.

A vendre

RENAULT 4 L

1968 (4 vitesses).
Expertisée, 2 mois de garantie. Reprise.
Tél. (038) 8 72 50.

A vendre

VW 1200

1961, expertisée
Prix avantageux.
Tél. (038) 8 72 50.

Je cherche à achete

Vespa 125 cm3

prix maximum 500 f
Adresser offres écr
tes à KE 684 au bu
reau du journal.

OCCASIONS

Peugeot 404

1965, noire, 62,000 km
Prix intéressant
Facilités de paiement

GARAGE DU ROC
BAUMEVIVE - ME DISTR. GENERAL MOTORS TÉL. 3 11 44

VAUXHALL Victor 2000

1968 / 69. Très peu roulé.
Reprise VW au meilleur prix.

DRIVE-IN SENN
Neuchâtel - Tél. 5 94 12 interne 38.

APPRENTISSAGES

Jeune homme cherche place

d'apprenti

tapissier-décorateur ou ensemblier.
Adresser offres écrites à FX 646 au bureau du journal.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Nous cherchons un apprenti

pâtissier confiseur

Entrée 1er mai ou à convenir.

Nourri, logé.

Confiserie Paul Estoppey, 2034 Peseux.

Tél. (038) 8 11 39.

Photo-ciné Gloor

Neuchâtel — Epancheurs 4
Tél. (038) 5 14 01

engage pour le printemps

apprenti(e) vendeuse

Durée de l'apprentissage : 2 ans.

Locaux modernes au centre de la ville.

Activité intéressante et variée.

Faire offres écrites.

Renseignements complémentaires au (038) 5 14 01.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Incendie
Chômage
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Accidents
Responsabilité civile
Transport
Bagages

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Nous désirons engager, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

UNE PERFORATRICE-VÉRIFICATRICE

sur cartes perforées système IBM 360/20.

Nous sommes également disposés à former, à nos frais, toute candidate possédant une bonne instruction générale et connaissant la dactylographie.

Place stable, ambiance de travail agréable.

Prestations sociales d'une grande entreprise, semaine de 5 jours.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres, de se présenter ou de téléphoner à

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16
2001 NEUCHATEL

Tél. (038) 5 74 44, interne 208.

LA DIRECTION D'ARRONDISSEMENT DES TÉLÉPHONES DE GENÈVE

engage pour entrée immédiate ou à convenir,

JEUNES FILLES

de 16 ans révolus et de nationalité suisse, en qualité de

TÉLÉPHONISTES

Tous renseignements peuvent être obtenus au No (022) 32 68 99 ou en retournant le coupon ci-dessous.

— — — — — A détacher et à envoyer à — — — — —

DIRECTION D'ARRONDISSEMENT DES TÉLÉPHONES,
25, rue du Stand, 1211 Genève 11

Veuillez me faire parvenir les conditions d'engagement pour apprenties téléphonistes.

Nom, prénom :

Adresse :

No de téléphone :

ski

Les championnats suisses de Gstaad ont confirmé ses nombreuses qualités

Très sérieusement, Michèle Rubli l'avoue : «Mon violon d'Ingres c'est mon chien Jack !»

« Mon violon d'Ingres, c'est mon chien Jack ». Et ce n'est pas une boutade. Michèle Rubli est du genre sérieux, autant dans sa carrière sportive que dans sa vie de tous les jours. Trois titres nationaux ne tombent pas comme des fruits mûrs. Il faut travailler, consentir des sacrifices, écouter des conseils. Jusqu'à ces championnats suisses, il convient de l'avouer, la Neuchâteloise était une honnête skieuse, douée pour la descente. Et puis, ce fut cette médaille d'or au slalom géant. « J'ai tout à coup eu peur pour la descente. Peur de décevoir et de ne pas m'imposer dans ma spécialité ». Ses craintes ont vite disparu. Samedi, elle a attaqué à fond au cours de la descente. « J'ai été déséquilibrée à un endroit du parcours et j'ai redouté que tout soit perdu ».

UNE ENVIE FOLLE

C'est d'ailleurs un trait dominant de son caractère. Elle ne croit jamais à la réalité. Elle lui paraît trop belle. Quelques minutes après son premier titre, Michèle ne se rendait pas compte de ce qui lui arrivait. Les photographes la mitraillaient, les journalistes la harcelaient de questions. Son sourire rayonnait au milieu d'un groupe d'agités.

On repensait à Michèle Rubli. Comme les sélectionneurs. « J'ai évidemment été très peinée de ne pas me rendre à Val Gardena ». Jean-Pierre Besson l'avait dit : « Elle aurait terminé parmi les dix premières ».

Mais, c'est peut-être mieux ainsi. Elle est venue à Gstaad, sur ses pistes qu'elle connaissait depuis sa plus tendre enfance, avec l'esprit vindicatif. Une préparation poussée à Verbier et une envie folle de montrer ce dont elle était capable. C'est cette révolte intérieure qui a joué un rôle considérable. On se rappelle de Willi Favre avant Grenoble. Sélectionné au dernier moment, il a pris le départ du slalom géant la rage au cœur. La démonstration fut éclatante.

UNE ACTIVITÉOMNISPORTS

Michèle Rubli bénéficie de facilités indéniables. Elle le reconnaît sans fausse honte. Avec franchise. « Si l'on veut parvenir à un certain résultat, le meilleur moyen est de se livrer entièrement ». Ses études, elle les reprendra cet été. Une époque où elle pratique la natation et le tennis pour se maintenir en condition.

Michèle Rubli a la chance d'avoir un père qui adore le sport. Non pas uniquement en simple spectateur, mais parce qu'il y a touché pendant longtemps. Lui aussi a savouré ces trois succès à leur juste valeur. Il est vrai qu'il y a de quoi être fier. Ce genre de triplé est plutôt denrée rare.

La jeune étudiante de 19 ans n'est pas loquace. On la sent réfléchie, retardant sa réponse pour être certaine de ne pas dire une bêtise. Les victoires ne la rendent pas plus prolixe, elle conserve ce calme inébranlable, ce détachement marqué. Pourtant, à l'issue du slalom spécial, elle s'est départie de cette tranquillité. Elle était persuadée — une nouvelle fois — d'avoir gâché son combiné.

ELLE SAURA MONTRER L'EXEMPLE

Elle espérait une médaille d'or en descente. Elle en obtenait plus que prévu, mais craignait que finalement son beau rêve ne s'écroule. En quatre jours, son ambition avait décuplé. Un bon signe.

Nos représentantes sont trop souvent timorées, pas assez ambitieuses, pour que nous n'apprécions pas ce genre de tempérament. Tout ou rien.

La saison prochaine, elle sera avec Anneroesli Zryd une des deux chefs de file du ski féminin. Il y aura dans cette équipe, des jeunes comme Marie-Thérèse Nadig, Marianne Hefti, Bernadette Zurbriggen. Des filles qui ont entre 14 et 17 ans.

Pondérée, intelligente, Michèle Rubli est prête à assumer ce rôle. Charme et volonté. A l'issue de la descente, elle se réjouissait des bonnes places de Monique Vaudroz et Francine Moret. Elle saura montrer l'exemple. Avec ses succès de Gstaad, Michèle Rubli voit ses possibilités accrues.

Bertrand Zimmerman

Réception pour une fille en or

Entre trois titres de championne suisse, une tournée en France — dès aujourd'hui — suivie d'une course au Kenya (!), Michèle Rubli s'est arrêtée à Neuchâtel. « Son » Ski-club lui offrait une petite réception dans le cadre de l'hôtel de ville. M. Allemann, conseiller communal, tint à relever l'émulation que ces titres vont avoir sur la jeunesse, alors que M. Hildenbrand (commission sportive du Neuchâtel-Sports) s'attachait aux côtés techniques et sportifs de ce triplé. Pour sa part, M. Billeter (ADEN) tint à souligner comment « Monsieur tout le monde » a ressenti ce succès. Certes, les discours n'ont pas manqué. Aldo Proserpi parla au nom du Ski-club en l'absence du président, laissant à « Monmon » Quinche le soin de souligner le profond travail personnel de la jeune Neuchâteloise ; travail qui la conduisit au succès. Le mot de la fin appartint à Ely Tacchella. Il mit en garde la jeune championne contre la renommée apportée par la presse et qui souvent est lourde à porter.

P.-H. B.

INSÉPARABLES ? — Hier, lors de la réception offerte en son honneur, Michèle Rubli était accompagnée de Jack. Sur les pistes, il attend, à l'arrivée, sa championne de maîtresse pour le « wouaf ! » de la victoire... (Avipress - Baillod)

Coupe du monde: rien n'est encore joué

La grande colère de Schranz

L'atmosphère était houleuse chez les Autrichiens après le slalom géant de Heavenly Valley, dont la deuxième manche a été marquée par une course extraordinaire du Français Patrick Russel qui a pris ainsi la première place du classement général et s'est remis en posture de gagner la coupe du monde. Karl Schranz était absolument furieux et l'on crut tout d'abord que c'était contre le tracé. Interrogé à ce sujet, sa colère légèrement calmée, il expliqua à la presse : **« Je n'ai absolument rien à reprocher au tracé du second parcours. Celui de la première manche nous avantageait, nous les Autrichiens. Celui de la seconde était favorable aux Français. Mais cela est normal, c'est de bonne guerre et les parcours sont d'ailleurs les mêmes pour tous les coureurs. Après tout, j'ai bien skié dans la seconde manche puisque j'y ai été crédité du deuxième meilleur temps derrière Patrick Russel. Non, je suis furieux contre la faute énorme de tactique qui a été commise par Werner Bleiner et aussi par Hermann Gamon qui, peut-être, l'a mal conseillé au départ. J'étais deuxième derrière Russel au classement général et si je conservais cette place, je gagnais la coupe du monde. Or, ma seconde manche avait été excellente par rapport à celle de Patrick, qui avait été éblouissant et il était dès lors douteux que Penz puisse me remonter. Or, Werner, auquel on aurait dû, au nom de la course d'équipe, recommander la prudence, fonça après avoir perdu toute chance de victoire en raison d'une faute commise en début de parcours. Il est venu ainsi me souffler la deuxième place. Ainsi, tout est remis en question pour la coupe du monde que l'Autriche et moi pouvons perdre à cause de cette folie ».**

Une grande fille toute simple et trois médailles d'or !

Née à Neuchâtel, originaire de cette ville, Michèle Rubli est une grande fille toute simple. « Je lis très peu, surtout les Astérix. Mais ne le dites à personne... » C'est un trait de son franc caractère. Etudiante, elle consacre une partie de son temps libre entre le sport (tennis, voile, natation, ski nautique l'été) et la flânerie. « Ça fait partie de mon violon d'Ingres. J'adore faire les boutiques. Perdre du temps à ne rien faire. » Parfois, elle ramène des disques. « J'écoute volontiers du jazz ancien, des classiques aussi et je ne reste pas insensible au « Negro spiritual. » Les « Beat » trouvent une petite place dans sa discothèque.

SAPPORO : UN SOUHAIT

Depuis l'âge de trois ans elle skie. Aujourd'hui, elle a dépassé la moyenne. Mieux : elle se targue de trois titres de championne suisse. A 19 ans — elle est née le 16 mars 1951 — l'avenir est pour elle. « Mon but ? Participer à des championnats du monde et aux Jeux olympiques. C'est une expérience extraordinaire » avoue-t-elle. Sapporo lui fait un clin d'œil. Pour ce faire, le chemin est encore long. Admiratrice de Nancy Greene et Jean-Claude Killy elle est sur la bonne voie. Un jour, on lui demandait : Votre souhait ? « Que la Suisse gagne la coupe du monde ; mais aussi une plus grande place pour le sport à l'Université, de même qu'une certaine étatisation du sport en Suisse comme cela se pratique en France. »

TOUTE SIMPLE

Michèle Rubli (173 centimètres - 62 kilos) vient d'un milieu sportif. « Avec mes parents, mon frère (23 ans il prépare la médecine), nous avons toujours pratiqué (beaucoup) le ski. Depuis toute petite. » La consécration est arrivée. Au niveau national s'entend. Reste le second palier à franchir. Le mérite de cette Neuchâteloise resplendissante de santé, d'enthousiasme, c'est d'avoir prouvé qu'une skieuse de plaine peut réussir. « Certes, mes parents m'ont énormément aidée », s'empresse-t-elle d'ajouter. Michèle Rubli ? Une grande fille toute simple et trois médailles d'or !

Pierre-Henri BONVIN

Michèle RUBLI. — L'avenir ? « C'est Sapporo et les championnats du monde. » A 19 ans, elle ne se laisse pas submerger par la gloire naissante. C'est un gage de santé morale.

(A.S.L.)

hockey sur glace

Après l'entrée manquée de Bucarest

La Ligue suisse : «Nous faisons fausse route !»

A la suite de sa séance du 7 mars à Zurich, le comité central de la Ligue suisse a publié le communiqué suivant :

« Au cours de sa dernière séance, le comité central de la Ligue suisse de hockey sur glace a notamment tiré les premières conclusions des récents championnats du monde du groupe B qui ont eu lieu à Bucarest. A une année des compétitions mondiales qui auront lieu en février-mars 1971 en Suisse, il s'est tout d'abord réjoui du maintien de l'équipe suisse au sein du groupe B. Il est cependant certain que le hockey sur glace suisse n'a pas évolué de la même façon que celui des autres pays.

En plein accord avec la commission technique, le comité central de la Ligue suisse est conscient que si la Suisse entend jouer un rôle intéressant sur le plan international, un changement complet d'état d'esprit et de ligne générale doit se manifester au sein de la fédération, parmi tous ses membres et dans les clubs, ceux de ligue nationale notamment.

Le comité central, au cours de sa séance, a déjà abordé différents points d'un plan de travail propre à favoriser un renouveau du hockey suisse. Ce programme, qui concerne tant les structures de la Ligue suisse que le secteur technique, sera proposé en temps utile aux membres de la Ligue suisse.

Il faut être conscient que si l'on continue à suivre la ligne de conduite actuelle, le hockey suisse sera impitoyablement éliminé du plan international. Les responsables — à tous les échelons — du hockey de notre pays comme les joueurs d'élite doivent, dès lors, admettre la nécessité d'une évolution et assumer leurs pleines responsabilités lors de la prise d'options importantes susceptibles de contribuer au redressement nécessaire ».

● Interrompu en raison du tournoi mondial de Bucarest, le championnat d'Allemagne a repris. En match du tour final, Bad Tœlz a battu Riessersee par 7-2. Au classement, Landshut est en tête (9 matches-13 points) devant Bad Tœlz (10-13) et Rissersee (9-12).

OUI, MAIS !..

« Il faut être conscient que si l'on continue à suivre la ligne de conduite actuelle, le hockey suisse sera impitoyablement éliminé du plan international. » Cette vérité, c'est la Ligue suisse qui la proclame. « Mea-culpa ! » Oui, mais !... La ligne nationale a voulu son autonomie. C'est chose acquise depuis cette année. Or, cette ligue nationale vient de prendre une décision et certains clubs ont même émis une solution à l'encontre du bon sens (voir « Le Sport et les hommes », édition du 7 mars 1970). On pensait que l'autonomie de la ligue nationale amènerait un peu de bon sens au niveau de la direction de notre hockey. Maintenant, la ligue fait son « mea-culpa » en plein accord avec sa commission technique (MM. Frutschi et Pelletier, même si ce dernier renonce) dont les idées vont à l'opposé de la ligue nationale...

P.-H. BONVIN

divers

«Valais-Sports» est né à Sion

Une conférence de presse a été donnée lundi après-midi, à Sion, au sujet de la création d'un bihebdomadaire sportif en Valais. La première parution est prévue pour la mi-avril. Ce journal — il paraîtra mardi et vendredi — traitera également des questions touchant le tourisme et les loisirs. Il entend surtout servir le sport valaisan dans son ensemble. Son titre sera « Valais-Sports ».

Un groupe de personnalités valaisannes tentent de résoudre actuellement les problèmes que posent le financement à long terme, la distribution, la publicité et la rédaction de cette publication.

Un rédacteur en chef a été désigné en la personne de M. Georges Borgeaud, journaliste professionnel à Sion, ancien rédacteur sportif d'un quotidien valaisan.

basketball

Coup d'œil sur le championnat suisse

UN TITRE DE PLUS POUR STADE FRANÇAIS

Tout est dit dans la course au titre ! Une nouvelle fois, les adversaires directs de Stade Français lui ont rendu service en le propulsant définitivement à la première place et au titre suprême. C'est précisément la victoire de Birsfelden sur Fribourg Olympic qui justifie cette situation et le résultat de cette rencontre ne fait que précipiter l'attribution d'un titre qui ne pouvait de toute façon pas échapper aux Stadistes.

LES MENACÉS

C'est également dans le bas du classement que la situation tend à se clarifier. A la suite de leur nouvelle défaite, les Chaux-de-Fonniers se trouvent en mauvaise posture alors que les Nyonnais pourraient bien échapper à la relégation s'ils parviennent prochainement à battre Champel. En déplacement au Tessin, les Vaudois de Pully ont subi la loi de Fédérale sur un résultat étonnant par son importance. Il reste trois journées de championnat pour décider du sort des équipes menacées.

VEVEY DOMINE EN LIGUE B

En ligue B, Vevey domine toujours au classement actuel mais un nouveau venu, Cossonay menace depuis peu les Valaisans à la deuxième place. Dans ce groupe, la bataille finale sera vive pour l'attribution de la deuxième place qui donnera accès aux finales pour l'ascension en ligue A.

Dans le groupe II, en revanche, il faudrait un véritable faux pas des deux « leaders » pour remettre en question l'attribution de ces deux premières places. Dans le milieu du classement, on se bat pour le prestige et à ce stade, Neuchâtel-Sports est bien placé pour améliorer encore sa position. En revanche, les derniers classés passent par des moments difficiles sans qu'il soit encore possible de prévoir l'évolution finale.

M. R.

CLASSEMENTS

Ligue A

Champel - Jonction 52-75 ; Stade Français - Urania 94-54 ; Birsfelden - Fribourg Olympic 83-72 ; Fédérale - Pully 101-92 ; Olympic Chaux-de-Fonds - Nyon 51-53.

	J	G	P	Pts
1. Stade Français	15	15	0	30
2. Fribourg Olym.	15	11	4	26
Birsfelden	15	11	4	26
4. Fédérale	16	9	7	25
5. Urania	14	9	5	23
6. Jonction	14	5	9	19
7. Nyon	15	4	11	19
8. Pully	14	4	10	18
9. Champel	15	3	12	18
10. Olym. Ch.-de-F.	15	3	12	17*

* 1 forfait

Ligue B

(Groupe I)

Saint-Paul Lausanne - Etoile 55-64 ; Vevey - Lausanne Basket 109-61 ; Cossonay - Gland 93-57.

	J	G	P	Pts
1. Vevey	13	12	1	25
2. Martigny	14	10	4	24
3. Cossonay	13	10	3	23
4. Uni Bâle	15	8	7	23
5. Etoile	14	8	6	22
6. Molino Nuovo	14	6	8	20
7. Rapid Fribourg	13	6	7	19
8. Gland	14	5	9	19
9. Lausanne Bask.	15	3	12	18
10. S.-Paul Lausan.	14	1	13	15

(Groupe II)

Rosay - Stade Fribourg 54-70 ; Chêne - Lémania Morges 61-71 ; Lausanne Sports - Zurich 81-55 ; Pregassona - Bellinzone 64-49 ; Renens - Neuchâtel Sports 58-74.

	J	G	P	Pts
1. Stade Fribourg	14	13	1	27
2. Lausan. Sports	13	13	0	26
3. Lémania Morg.	14	9	5	23
4. Neuchât. Sports	14	7	7	21
5. Zurich	14	7	7	21
6. Pregassona	14	9	5	21*
7. Renens	16	5	11	21
8. Rosay	15	3	12	18
9. Chêne	14	3	11	17
10. Bellinzone	14	2	12	16

* 2 forfaits

bob

Edi Hubacher passe du poids aux freins

Le détenteur du record suisse du poids et du disque Edi Hubacher a fait des débuts victorieux en bobsleigh. Comme freineur de Jean Wicki, il a remporté le championnat d'Allemagne du Sud, à Koenigsee, obtenant le meilleur temps dans les quatre manches. — **Le classement :** 1. Jean Wicki - Edi Hubacher (S) 2'47"86 (42,17 - 41,87 - 41,86 - 41,96) ; 2. Ruef - Steinbauer (All) 2'49"72 ; 3. Steinemann-Walz (All) 2'50"13. — Treize équipes classées.

Championnat juniors

La Chaux-de-Fonds : un succès de plus

Le championnat suisse juniors-élite a pris fin. En ce qui concerne la Suisse romande, La Chaux-de-Fonds a largement dominé son groupe comme en témoigne le classement final où les « poulains » de Pelletier terminèrent avec une confortable avance (six points) devant Bienne. Dans ce groupe romand, on constate que Bienne et Lausanne ont nettement pris le pas sur Fribourg et Young Sprinters, autres formations dont l'équipe fanion évolue en ligue nationale. Pour leur part, les juniors de Fleurier et Le Locle (première ligue) se sont honorablement comportés, ce qui leur assure un avenir serein en ce qui concerne la relève.

R. N.

Derniers résultats : Le Locle - La Chaux-de-Fonds 3-9 ; La Chaux-de-Fonds - Bienne 5-2 ; Le Locle - Fleurier 8-3 ; Moutier - Fribourg 4-7 ; Bienne - Young Sprinters 7-4.

Classement final

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. La Chx-de-Fds	14	11	1	2	96	38	23
2. Bienne	14	8	1	5	65	61	17
3. Lausanne	14	8	0	6	70	59	16
4. Fleurier	14	7	1	6	70	64	15
5. Le Locle	14	6	2	6	52	53	14
6. Fribourg	14	3	4	7	43	62	10
7. Yg Sprinters	14	4	2	8	47	78	10
8. Moutier	14	3	1	10	41	69	7

cyclisme

PARIS - NICE : UN PELOTON BIEN SAGE

Le jeune Italien, Cipriano Chemello (24 ans et demi), professionnel depuis un an seulement après avoir, en poursuite par équipes, conquis le titre mondial en 1966 et la médaille de bronze aux Jeux olympiques de Mexico en 1968, mettant à profit la forme fignolée dans le Tour de l'Indre-et-Loire, a remporté la première étape de Paris-Nice et est devenu, grâce aux 10" de bonification, le nouveau chef de file de la course.

Se détachant, avec Dancelli, sur le petit circuit que les coureurs bouclèrent trois fois avant d'en terminer avec l'étape initiale, Chemello, aux côtés duquel vinrent ensuite Delisle et Van Schil, fut finalement le seul à résister au retour du gros peloton qui termina si près que le second, Guido Reybroeck, a été crédité du même temps que le vainqueur. Reybroeck a remporté le sprint d'un peloton au sein duquel figuraient les principaux favoris, et notamment Merckx, Poulidor, Pingeon, Motta, Janssen, Ritter, Aimar, Ocana, Agostinho, etc.

Classement de la première étape (Dourdan - Joigny, 152 km) : 1. Cppriano Chemello (It) 4 h 02'55" (moyenne 37,543) ; 2. Reybrœck (Be) ; 3. Guimard (Fr) ; 4. Léman (Be) ; 5. Dancelli (It) ; 6. Pijnen (Ho) ; 7. Guiot (Fr) ; 8. Karstens (Ho) ; 9. Van Katwik (Ho) ; 10. Delepine (Fr) ; 11. Janssen (Ho) ; 12. Santambriogio (It) ; 13. Milioli (It) ; 14. Mortensen (Da) ; 15. Krekels (Ho) ; 16. Riotte (Fr) ; 17. Campaner (Fr) ; 18. Aimar (Fr) ; 19. Bolley (Fr) ; 20. Anni (It) ; et le peloton, dans le même temps que le vainqueur. — Puis : 70. Duyndam (Ho) 4 h 04'04" ; 94. Peffgen (All) 4 h 07'48" ; 95. Thalmann (S) ; 97. Kurt Rub (S) ; 98. Puschel (All) même temps ; 101. Girard (S) 4 h 08'35" ; 102. Rennhard (S) ; 103. Peter Abt (S) même temps.

SOUVENIR. — Pour un néo-professionnel, une victoire d'étape dans Paris - Nice marque son homme. C'est ce qui vient d'arriver à l'Italien Chemello.

(Téléphoto AP)

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 9, des 7 et 8 mars 1970 :

Dix-sept gagnants avec 12 points : 7771 fr. 65 ; 308 gagnants avec 11 points : 428 fr. 95 ; 2875 gagnants avec 10 points : 45 francs 95 ; 17,316 gagnants avec 9 points : 7 fr. 65.

Le maximum de 13 points n'a pas été atteint.

automobilisme

Et de 102 pour Richard Petty

Richard Petty, en dépit d'une collision en début de course et après être sorti deux fois de la piste, a réussi à remporter les 500 miles de Caroline du Nord, couvrant les 500 tours du circuit de Rockingham (soit 804 km) à la moyenne de 186 km 871 au volant d'une Plymouth. Richard Petty (32 ans) a ainsi obtenu la 102me victoire de sa carrière et, avec son prix de 18,215 dollars, il a porté à 708,254 dollars le total de ses gains.

Le classement : 1. Richard Petty (Plymouth) 186,871. 2. Cale Yarborough (Mercury) à trois tours. 3. Richard Brooks (Plymouth) à huit tours. 4. Bobby Allison (Dodge) à neuf tours. 5. Pete Hamilton (Plymouth) à dix-sept tours.

dernière — SPORTS — dernière

CYCLISME

● Le Tour du Levant a été remporté par l'Espagnol Ventura Diaz à la moyenne générale de 36 km 005. **Le classement final :** 1. Ventura Diaz (Esp) 29 h 49'44" ; 2. Manzaneque (Esp) 29 h 49'49" ; 3. Galera (Eps) 29 h 49'50" ; 4. Labourdette (Fr) 29 h 49'56" ; 5. Zilioli (It) 29 h 50'06".

VOLLEYBALL

● **Demi-finales de la coupe de Suisse : Dames : Uni Bâle - UBC Bienne 3-0. Messieurs : Spada Zurich - FOS Lausanne 3-1. La finale féminine, le 21 mars à Bâle, opposera Uni Bâle à Servette. La finale masculine (21 mars à Genève) mettra aux prises Pax Genève et Spada Zurich.**

FOOTBALL

● **Le tirage au sort des demi-finales de la coupe des villes de foire aura lieu le 19 mars à l'hôtel Quirinale, à Rome, à la veille de celui des demi-finales des coupes d'Europe et du championnat d'Europe des nations.**

TENNIS

L'Association internationale des joueurs (I.T.P.A.) qui pouvait jouer le rôle de force temporisatrice dans le monde du tennis entre les instances dirigeantes et les promoteurs professionnels, a éclaté après ce qui peut être appelé « la révolte des indépendants ». La scission qui s'est brusquement opérée au sein d'une association toute nouvelle, découle normalement de la crise que traverse actuellement le tennis mondial. Cette crise, qui menace encore de s'aggraver, peut mettre en danger toute la structure de ce sport, aboutir à un retour de deux années en arrière.

Devant une situation qui se détériorait rapidement, les indépendants, qui sont d'officieux professionnels affiliés à leur fédération nationale et admis à jouer en coupe Davis, ont donc décidé de former leur propre association — l'Association des joueurs professionnels indépendants — qui, par l'intermédiaire d'un comité de cinq membres, représentera désormais l'énorme masse des joueurs « autorisés » auprès des promoteurs et éventuellement auprès de la Fédération internationale.

L'I.T.P.A., dont la naissance avait été accueillie avec satisfaction en juin dernier à Wimbledon, a donc vécu, puisqu'il ne lui reste que les professionnels sous contrat.

(Voir également en page 19)

SKI

● « L'état de santé des deux spécialistes de vol à ski, Horst Queck (Al-E) et Vinko Bogatej (You) blessés à la suite de chutes, dimanche, au tremplin d'Oberstdorf, est relativement bon », a déclaré le médecin-chef de la clinique chirurgicale de la station. Le repos complet a été ordonné aux deux blessés qui sont actuellement intransportables.

● Au tremplin olympique de Garmisch Partenkirchen, le junior suisse Walter Steiner a confirmé ses grands progrès en terminant troisième d'un concours de saut dominé par les représentants de l'équipe nationale de Tchécoslovaquie. Avec le vainqueur Jiri Raska, Steiner fut le seul sauteur à réussir deux bonds de plus de 90 mètres.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

Embellissez
votre intérieur par un beau

TAPIS MUR A MUR

Choix immense. Prix avantageux.
Des centaines de coloris.
Pose rapide et soignée par nos spécialistes.
Devis sans engagement.

meubles meyer
neuchâtel
faubourg
de l'hôpital
tél. 038/5 75 05

AUTO
CFF
CFF
CFF
CFF
CFF
CFF
CFF
CFF
CFF
CFF
CFF

Relation rapide pour le Salon de l'automobile à Genève du 14 au 22 mars avec voitures modernes de 1re/2e cl. et wagon-restaurant

chaque jour
Neuchâtel dp 8.13 ▶ Genève ar 9.39
Neuchâtel ar 18.36 ◀ Genève dp 17.17
fr. 16.60 2e cl., fr. 25.— 1re cl.

Ne prenez qu'un billet de simple course pour Genève et timbrez-le au Salon à un composteur automatique CFF. Une fois timbré, votre billet de simple course vous donne droit au retour gratuit.

Relation directe par autobus Gare-Salon

au Salon en salon

CFF

«Il est grand temps!»

Si vous n'avez que peu de temps pour cuisiner, 3 ressources s'offrent à vous:

Potage Hongrois Roco
Apprêté en 10 minutes!

Une authentique spécialité magyare, composée de bons morceaux de viande de bœuf, de pommes de terre, de légumes choisis, le tout vigoureusement épicé comme il se doit pour un repas qui se veut digne de la cuisine hongroise.

Haricots-cassoulet Roco
Apprêtés en 12 minutes

Il ne faut pas plus de 12 minutes de cuisson à petit feu pour obtenir, avec de la salade, un excellent petit plat. Les haricots blancs constituent un repas des plus nourrissants, d'autant meilleurs qu'ils sont servis avec du lard, des tripes ou du saucisson!

Rösti Roco
Apprêtés en 15 minutes!

La meilleure (et la plus simple) des recettes: verser le contenu d'une boîte de rösti Roco dans la poêle et ajouter, selon les goûts, quelques dés de lard, des oignons hachés, etc. Dorer des deux côtés pendant env. 12 minutes.

ROCO

Egalement
en boîtes-portions pour
un repas individuel vite fait.

SILVA

RCF1

desserts chocolat et moka

Yoplait naturellement fait naturellement frais

YOGOURTS, DESSERTS ET FROMAGES FRAIS FABRIQUÉS EN SUISSE

Prêt comptant

GARANTIE DE NOUVEAU RÉDUCTION D'INTÉRÊTS

★ de Fr. 500.– à Fr. 25 000.–, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom
Rue
Domicile A/391

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ✆ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ✆ 051 23 03 30

Maculature
en vente au bureau du journal.

GOUT DES MOINES
GODET VINS
AUVERNIER

football

Après ce dimanche maigre, les classements n'ont plus aucune expression

Curieux pays : on ne peut pas jouer mais on joue quand même

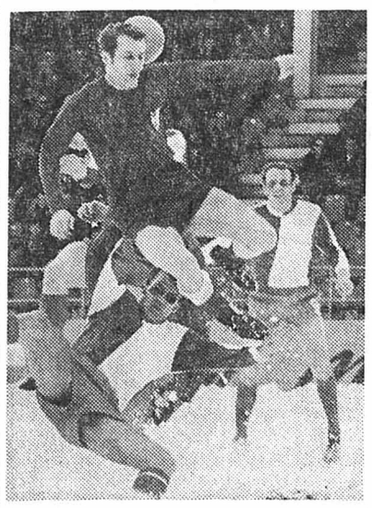

ÉTRANGE BALLET. — Pour de vrai, le Biennois Quattropani et le Zuricois Ruegg, sous les yeux de Grahn, ont joué pour deux points. Ils se partagèrent finalement l'enjeu...
(Keystone)

Sur les quatorze matches de ligue nationale, onze ont été renvoyés, le classement n'a plus aucune expression et on se demande combien de temps il faudra pour y rétablir l'ordre. Surtout que dans trois semaines, nous aurons les demi-finales de la coupe et qu'elles occuperont non seulement le lundi de Pâques, mais encore un mercredi soir, ce qui touche tout particulièrement Zurich.

Nous atteignons la mi-mars : Lucerne, Aarau et Bruhl en sont toujours au mois de décembre. Ils ont trois matches de retard sur Granges et Chiasso. Cette situation exceptionnelle est vraiment ennuyeuse, non seulement parce qu'elle change les conditions de base de la compétition. Selon les criconstances, selon les fluctuations de forme qui sont inévitables, selon l'évolution même de la plupart des équipes, ce n'est pas pareil si deux adversaires se rencontrent en décembre ou en avril.

Pour ce qui concerne ce dimanche et vu qu'à partir de vendredi l'épidémie de renvois prenait une extension considérable, on aurait dû, semble-t-il, prendre la décision de reporter tous les matches à un jour meilleur. On aurait préservé l'équilibre de la compétition et l'on aurait traité chacun de la même manière. On ne voit en tout cas pas très bien à quoi cela rimait de faire jouer Grasshoppers et Bienne alors que l'ensemble de la ligue A... s'entraînait en de multiples matches arrangés au dernier moment et que Bâle devait se résigner à prendre le train sans avoir pu affronter Bellinzone.

Cela doit faire drôle aux joueurs de savoir qu'ils sont les seuls à patauger officiellement dans la neige, alors que la plupart des autres clubs disposent de leur dimanche après-midi comme ils l'entendent. Curieux pays : on ne peut pas jouer, mais on joue quand même ! Grasshoppers et Bienne ont fait ce qu'ils ont pu. Bienne est sans doute satisfait de ses deux performances : après avoir tenu en échec Lugano, il est allé prendre un point à Grasshoppers au Hardturm. Deux adversaires très difficiles : deux points cependant. Par le temps qui courent, on a tout lieu d'être content.

L'opinion de Grasshoppers sera différente : deux mauvaises affaires en une : il a perdu un point et il n'a pas couvert ses frais. En ligue B, Mendrisiostar continue à dégringoler puisqu'il n'a pas été capable de battre Bruhl, tandis que Granges qui paraît affectionner les avantages de l'hiver arrête brutalement Chiasso.

Mendrisiostar n'a plus gagné depuis ses quatre victoires en série du début du championnat. En revanche, Granges a augmenté son avoir de quatre points au cours de ses deux matches de ce mois de mars.

Guy CURDY

Pour mémoire

Ligue A

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Zurich	13	7	4	2	26	15	18
2. Servette	14	6	5	3	32	17	17
3. Lugano	14	6	5	3	23	17	17
4. Grasshop.	15	6	5	4	19	14	17
5. Bâle	14	6	4	4	28	19	16
6. Winterth.	14	6	4	4	26	17	16
7. Lausanne	14	4	8	2	26	23	16
8. Bienne	15	6	3	6	17	24	15
9. Fribourg	14	6	2	6	18	15	14
10. Y. Boys	14	5	4	5	22	25	14
11. Ch-de-Fds	13	5	1	7	16	29	11
12. Wettingen	14	4	2	8	18	27	10
13. Bellinzone	13	2	4	7	10	22	8
14. Saint-Gall	13	2	1	10	12	29	5

Ligue B

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Sion	13	9	4	—	38	9	22
2. Y. Fellows	14	5	6	3	24	14	16
3. Chiasso	15	7	2	6	24	21	16
4. Mendris.	14	4	7	3	23	15	15
5. Martigny	14	6	3	5	16	23	15
6. Granges	15	5	5	5	22	19	15
7. Lucerne	12	5	4	3	21	17	14
8. Xamax	14	5	3	6	24	27	13
9. Aarau	12	5	2	5	14	14	12
10. Urania	14	4	4	6	20	22	12
11. Thoune	14	2	8	4	12	18	12
12. Bruhl	12	2	6	4	11	18	10
13. Carouge	14	4	2	8	17	27	10
14. Langenthal	13	3	2	8	12	34	8

AMICALEMENT. — Le Servettien Hasanagic (à gauche) et le Chaux-de-Fonnier Streit ont barboté dans la neige pour le plaisir... leur match respectif ayant été renvoyé en raison de la neige !
(Interpresse)

tennis

Importante scission

Une crise internationale...

Les joueurs de tennis indépendants (ou autorisés) ont résolu de se retirer de l'association des joueurs de tennis internationaux, formée il y a moins d'un an à Wimbledon et ils ont décidé de former leur propre association. La nouvelle a été annoncée par l'Américain Jim Macmanus qui officiait en tant que porte-parole des 32 joueurs indépendants qui participent aux championnats des Etats-Unis.

Cette décision signe la fin de l'association des joueurs de tennis internationaux, dont le président est l'Australien John Newcombe et qui n'a plus désormais que les professionnels sous contrat comme adhérents.

Le désaccord provient du partage jugé « inéquitabble » des prix en espèces et du fait que l'association née en juin dernier est gouvernée en majeure partie par les professionnels sous contrat.

● Stan Smith, le numéro un américain, sans perdre une seule fois son service, a remporté pour la deuxième année consécutive le championnat des Etats-Unis sur courts couverts en battant en finale, à Hampton, le gaucher brésilien Thomas Koch par 6-3 6-2 7-5. Le géant californien, intraitable au service et à la volée, assura son succès en une heure et demie de jeu. Après son succès sur Koch en simple, Smith revint sur le court pour enlever le double, avec Arthur Ashe — avec lequel il faisait équipe pour la première fois — aux dépens de la paire roumaine Ilie Nastase-Ion Tiriac (15-13 6-3).

Le « Royal Albert Hall »

L'élite terrassée par Marty Riessen

L'Américain Marty Riessen a remporté le premier prix de 2100 livres du tournoi pour professionnels du Royal Albert Hall de Londres en battant aisément en finale l'Australien Ken Rosewall par 6-4 6-1. Marty Riessen (28 ans) a ainsi battu successivement dans ce tournoi l'Australien John Newcombe, numéro deux des têtes de série, l'Anglais Mark Cox, le Hollandais Tom Okker et enfin Ken Rosewall. La victoire de Riessen sur Rosewall est d'autant plus méritoire que trois heures auparavant, il avait remporté la finale du double avec Tom Okker, battant les Australiens Rod Laver-Owen Davidson par 6-3 13-11 9-11 2-6 7-5 au cours d'un match de près de trois heures.

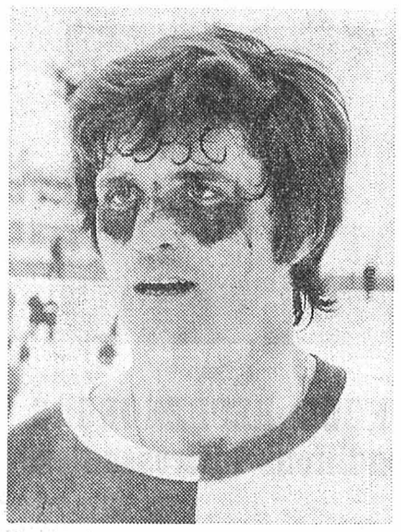

ACHARNÉ. — A voir les yeux du Zuricois Signorelli, le duel Grasshoppers - Bienne devait fort ressembler à un combat de boxe. Il n'en fut rien : Signorelli s'est enduit le tour des yeux de « suie de bouchon brûlé » pour se protéger de la réverbération.
(A.S.L.)

Une place au soleil pour les « sans grade »

IIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Fleurier résistera-t-il ?

Après un repos de trois mois et demi, les footballeurs de deuxième ligue vont reprendre le collier. Que s'est-il passé durant cet hiver qui n'en finit pas. Il est à prévoir que certaines formations auront subi quelques mutations. Nous n'avons pas connaissance de beaucoup de transferts importants. Une interruption de plus d'un quart d'année peut modifier certaines données.

On le voit en ligue supérieure, celui qui était irrésistible en automne, perd un peu de cet influx au printemps et traîne dans cette période un certain poids que la forme de plusieurs éléments met en exergue.

PROGRAMME DOMINICAL

Il n'est pas dit que Fleurier aura autant d'allant qu'en automne. Etoile et Colombier se seront-ils régénérés ? Il sera intéressant de voir plus clair dimanche soir. Reste encore le problème de la praticabilité des terrains. Heureusement, la première journée de 1970 se jouera dans le Bas où on peut espérer que les chutes de neige ne seront pas trop importantes durant la semaine. Certes, le match prévu à Couvet risque de ne pouvoir avoir lieu, le terrain des usines Dubied gisant sous une épaisse couche de neige. Voyons donc le programme affiché pour dimanche prochain : Colombier - Superga ; Audax - Fleurier ; Xamax II - Fontainemelon ; Boudry - Corcelles ; Couvet - Saint-Imier.

Si l'on se basait sur le classement de l'automne, on pourrait penser que le match de Colombier sera équilibré d'où la difficulté de prévoir un vainqueur. Mais, Colombier, mal placé et bénéficiant de l'avantage du terrain, devrait l'emporter. Un match très important opposera Audax à Fleurier. Les Audaxiens sont redoutables sur leur terrain car ils n'y ont pas perdu depuis deux saisons déjà. Mais Fleurier va s'accrocher à sa place de chef de file et tentera de ramener un point au moins de Colombier.

FONTAINEMELON RENFORCÉ

Xamax II accueille Fontainemelon qui s'est considérablement renforcé par l'ex-Cantonalien Rumo. L'équipe d'Auderset se trouve à un point de Fleurier. Les hommes du Val-de-Ruz vont donc mettre les bouchées doubles pour obtenir le titre cantonal afin de tenter leur chance pour l'ascension en première ligue. Boudry et Corcelles se sont déjà rencontrés, il y a une dizaine de jours, dans le cadre de la coupe du Vignoble. Boudry avait gagné, mais Corcelles avait fourni une très mauvaise prestation. Boudry est favori. Couvet et Saint-Imier se valent également. Si le terrain de Couvet devenait praticable, il est dans l'ordre des choses de penser à un résultat nul. Rappelons, pour l'heure, le classement tel qu'il se présentait en novembre en espérant que cette reprise ne sera pas trop perturbée par de nouvelles chutes de neige :

E. R.

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Fleurier	12	7	3	2	16-	9	17
2. Couvet	12	6	4	2	26-13		16
3. Fontainemelon	12	5	6	1	19-10		16
4. Saint-Imier	12	6	3	3	26-16		15
5. Audax	11	5	4	2	20-	9	14
6. Boudry	12	4	3	5	16-17		11
7. Xamax II	12	5	3	4	19-19		13
8. Corcelles	12	4	3	5	20-31		11
9. Superga	12	3	4	5	20-24		10
10. Colombier	11	2	2	7	14-24		6
11. Etoile	12	—	1	11	12-36		1

athlétisme

Un plan triennal basé sur trois points essentiels est élaboré

Les Américains désirent dominer les Jeux et s'améliorer

Devant les énormes progrès réalisés ces dernières années par l'athlétisme européen, le comité olympique des Etats-Unis a élaboré un plan triennal qui devrait permettre à l'athlétisme américain non seulement de dominer les Jeux olympiques de Munich — et ainsi de conserver ses distances avec les athlètes du vieux continent — mais aussi d'améliorer considérablement des points faibles.

TROIS POINTS ESSENTIELS

Le plan, dont a été chargé M. Robert Giegengack, directeur du département athlétique de l'université de Yale et président de la commission d'athlétisme du comité olympique, porte sur trois points essentiels:

● Elargissement au maximum des confrontations internationales, surtout avec les nations européennes

● Multiplication des réunions à l'échelon régional afin de donner de l'expérience aux athlètes, de découvrir de nouveaux athlètes, de les perfectionner, surtout dans les épreuves dites « faibles », telles que le fond, la marche, le lancer du javelot, le marteau et le triple saut

● Un stage de spécialisation et de perfectionnement de trois semaines chaque été, non seulement pour l'élite mais aussi pour les espoirs, tant pour que la relève de l'élite soit assurée que pour pallier les faiblesses traditionnelles de l'athlétisme américain.

Les 24 épreuves olympiques ont été classées en trois groupes, d'après une étude portant sur les Jeux des six dernières olympiades et les objectifs sont les suivants :

● Continuer à entretenir la richesse en profondeur des épreuves qui ont fait et qui font toute la force de l'athlétisme américain : sprint, 400 m., 110 m. haies, relais, saut en longueur, en hauteur et à la perche et lancer du poids

● Renforcer les épreuves où les talents américains sont inconstants : 800 m., 400 m. haies, disque

● Prospecter et combler le retard des Etats-Unis dans ses points faibles : fond (du 1500 au 10,000 m.), marche, javelot et marteau, triple saut, course d'obstacles et décathlon

Le décathlon, en dépit des succès olympiques américains, a été classé dans les épreuves « faibles » en raison du manque de continuité dans la prospection et la préparation des athlètes et du manque de solité en profondeur.

Ce plan triennal, qui n'en est encore qu'à l'état structural, doit débuter en avril et s'achever avec la sélection de l'équipe pour les Jeux olympiques de Munich en 1972.

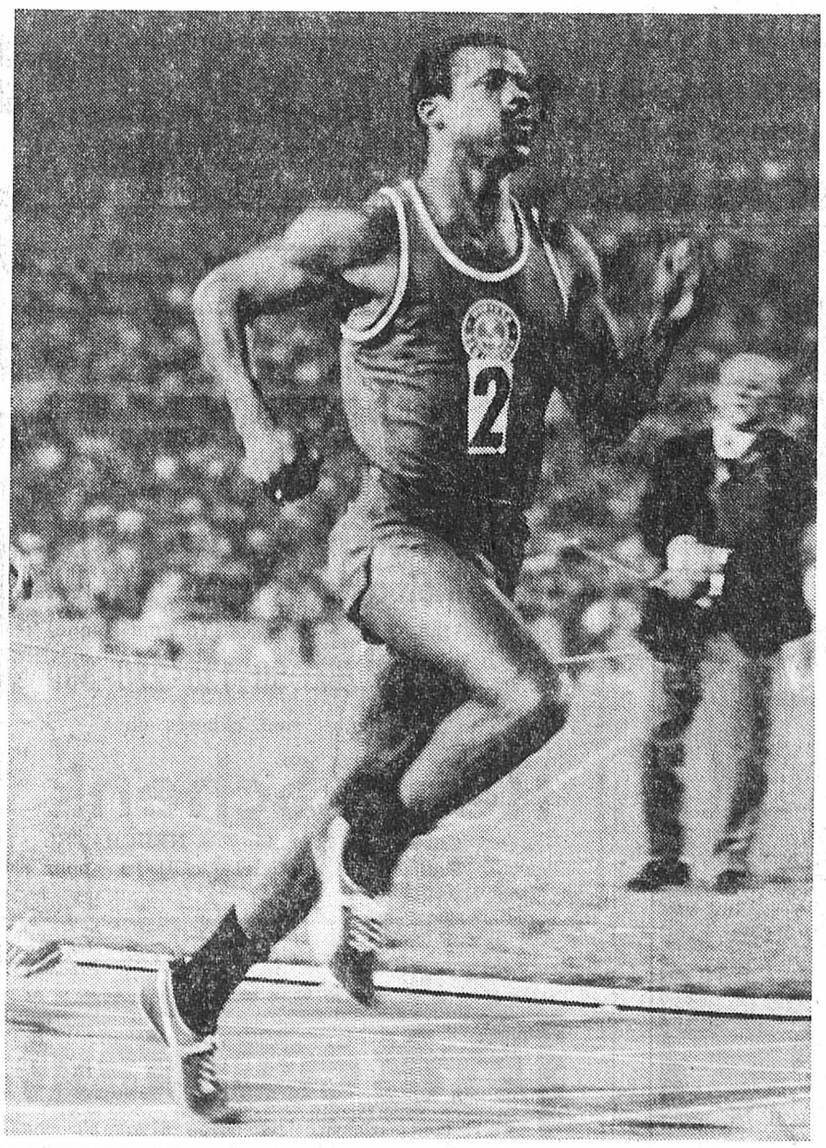

JOHN CARLOS — Dans les sprints, il est un atout des Américains.
(A.S.L.)

golf

EN DIRECT DES LINKS

Le Philippin Ben Arda a remporté le championnat « open » de Malaysie, qui s'est terminé sur les links du club Royal Selangor, à Kuala Lumpur. Avec un total de 273 pour les quatre parcours, il précède l'Australien Tim Woolbank, qui a rendu une carte de 274, le Japonais Kono, tenant du titre, terminant troisième avec 275.

● Bobby Lunn, un imposant Californien de 24 ans (1m88 pour 100 kg) a tenu tête à Arnold Palmer et l'a finalement battu d'un coup pour remporter le tournoi d'Orlando et empocher 30.000 dollars de premier prix. **Le classement final :** 1. Bob Lunn (EU) 271. 2. Arnold Palmer (EU) 272. 3. Bob Stanton (Aus) 272. 4. Dick Lotz (EU) 275. 5. Dick Crawford (EU) 276.

Contre Rarogne Audax excellent

Rarogne-Audax 1-1 (1-0)

Dans le cadre de sa préparation en vue de la reprise du championnat Audax s'est déplacée trois jours au Valais. L'entraîneur s'est efforcé d'entretenir le moral et la condition physique de chacun. Dimanche, l'équipe a rencontré Rarogne tout heureux de trouver un « sparting partner », son match de championnat contre Malley ayant été renvoyé. La rencontre s'est déroulée à Steg sur un terrain partiellement enneigé. On peut créditer Audax d'un excellent match. Un autobut malheureux devait fixer le résultat de 1 à 0 en faveur de Rarogne à la mi-temps. On pouvait craindre un effondrement des Italo-Neuchâtelois lors de la seconde période. Ce ne fut pas le cas. Bien au contraire : sur une excellente combinaison Debrot - Rizzon, l'entraîneur neuchâtelois obtenait une égalisation pleinement méritée. Les Italo-Neuchâtelois peuvent entrevoir la reprise du championnat avec optimisme. Audax : Porret ; Scapolan, Franco, Clive, Perrone II (Frascotti) ; D'Amico, Vendramin ; Fiorese, Debrot, Rizzon, Taddey.

E. F.

NOTRE CHRONIQUE DU JEU D'ÉCHECS

Occasion manquée

Il est rare, dans la pratique des maîtres, de ne pas voir un coup absolument gagnant au cours d'une partie. C'est pourtant ce qui arriva à Portisch au dernier tournoi de Monaco.

Monaco 1969

Teschner — Portisch

Défense française

1. e2-e4, c7-c5 ; 2. c2-c3, e7-e6 ; 3. de-d4, d7-d5 ; 4. e4-e5.

Passage de la Sicilienne à la Française pour changer.

4. ... Cb8-c6 ; 5. Cg1-f3, Cg8-e7.

Plus usuel est 5. ... D-b6 immédiatement.

6. Ff1-d3.

La diagonale du Ff8 étant doublement obstruée, les Blancs ont ici avantage à adopter le développement Ca3-c2 pour soutenir solidement leur pd4 avant de passes à d'autres opérations.

6. ... c5 x d4 ; 7. c3 x d4, Ce7-f5 ; 8. Fd3-f5 ; 8. Fd3 x f5, e6 x f5 ; 9. Cb1-c3, Fc8-e6 ; 10. 0-0, Ff8-e7 ; 11. Cc3-e2, g7-g5 !

Les Noirs ont pris en compte le doublement de deux de leurs pions pour développer le Fou-dame commodément et entamer un jeu énegique à l'aile Roi.

12. Cf3-e1, f5-f4 ; 13. f2-f3, Dd8-b6 ; 14. Rg1-h1, Fe6-f5 ; 15. b2-b3, Db6-a6.

La pression sur d4 ne donne plus rien après F-b2.

16. Tf1-f2, 0-0-0 ; 17. Fc1-b2, f7-f6 ; 18. e6 x f6, Fe7 x f6 ; 19. Dd1-d2, Rc8-b8 ?

Les Noirs ont obtenu une très bonne position, jeu plus libre, attaque de la faiblesse d4 et possibilités d'assaut à l'aile Rai, mais leur dernier coup permet aux Blancs de desserrer l'etreinte.

20. Ce2 x f4, Da6-b6 ; 21. Cf4-e2, Th8-e8 ; 22. Ta1-d1, Rb8-a8 ; 23. Fb2-c3, Td8-c8 ; 24. Ce2-g3, Cc6 x d4 !

Les pièces blanches sont assez mal placées pour permettre de jolies feintes tactiques.

25. Cg3 x f5, Cd4 x b3 ; 26. a2 x b3, Ff6 x c3 ; 27. Dd2-c2, Fc3 x e1 ; 28. Tf2-e2 !

Utilisation classique par les Blancs d'une faiblesse de la 8me rangée, et à laquelle les Noirs auraient eu l'occasion de trouver un joli écho !

28. ... Fe1-b4 ; 29. Td1 x d5 ?

Les Blancs jouent à tempo pour l'élégance, ce qui aurait dû leur valoir un désagréable réveil.

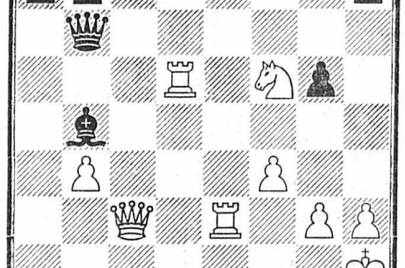

29. ... Db6-a6 ? ? ?

Entre la poire et le fromage, Benkoe découvrit ultérieurement que les Noirs pouvaient conclure très joliment par 29. ... D-f2 ! ; 30. C-g3, D-e1† suivi du mat, ce qui eût assuré à Portisch une victoire solitaire. Le reste de la partie se déroula sous le signe du « zeitnot ».

30. Cf5-g3, Te8-d8 ; 31. Td5 x d8, Tc8 x d8 ; 32. Te2-f2, Da6-d3 ; 33. Dc2-c7, a7-a6 ; 34. Tf2-f1, h7-h5 ; 35. Dc7-b6, h5-h4 ; 36. Db6 x b4, h4 x g3 ; 37. Db4-c4, g3 x h2 ; 38. Dc4 x d3, Td8 x d3 ; 39. Tf1-b1, Ra8-a7 ; 40. Rh1 x h2, Ra7-b6.

Ici la partie fut ajournée et la nullité conclue sans la reprendre.

(D'après les commentaires de S. Zinser dans Eur.-Echecs.)

Tournoi international à Malaga

Un tournoi international, auquel participaient des maîtres européens et d'outre-Atlantique, s'est déroulé récemment à Malaga. Relevons le succès du jeune Suisse Schaufelberger, qui s'est classé au 9me rang.

Classement final : 1.-2. Benkoe (USA) et Kurajica (Yougoslavie) 11,5 pt. sur 15 ; 3.-4. Browne (Australie) et Tataï (Italie) 10,5 ; 5. Pomar (Espagne) 9,5 ; 6.-8. Bellon (Espagne), Rogoff (USA) et Toran (Espagne) 8 ; 9.-10. Cordovil (Portugal) et Schaufelberger (Suisse) 7 ; 11.-12. Lehmann (RDA) et Rossolimo (USA) 6 ; 13. Durao (Portugal) 5,5, etc.

Problème No 198

W. Speckmann
(R.S.E. 1969)

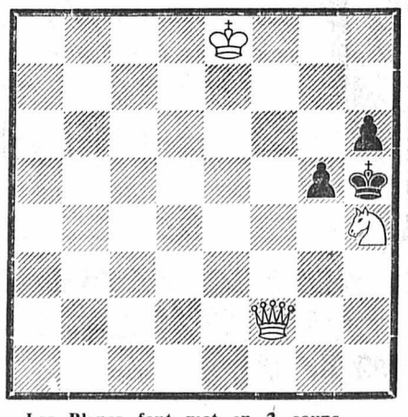

Les Blancs font mat en 2 coups.

Blancs : Re8, Df2, Fh1, Ch4.
Noirs : Rh5, ph6, g5.

Solution du problème No 197

Blancs : Rh5, De6, Fg7, Ca7, Cg6, pf7.
Noirs : Rd8, Td7, Th8, Fb4, Fg2, pc7, d4, e5, g4, h6.

1. Cg6 x e5 menaçant 2. D x d7 mat. Sur 1. ... T-d6 ; 2. F-f6 mat. Sur 1. ... T-d5 ; 2. Ca-c6 mat. Sur 1. ... T-e7 ; 2. D-c8 mat. Sur 1. ... T x f7 ; 2. C x f7 mat.

A. PORRET

escrime

LA COUPE D'EUROPE FÉMININE À TURIN

Succès hongrois

A Turin, au terme d'une rencontre passionnante, Ujpest Dosza Budapest a remporté la coupe d'Europe féminine au fleuret en battant Dynamo Moscou, tenant du titre, après barrage. Dans celui-ci, l'ex-championne du monde Ildiko Reito a battu Ludmilla Sabelina par 4-3. Les Soviétiques devaient se passer de la championne olympique Elena Novikova. Les Genevoises de la société d'escrime ont atteint les quarts de finale ou les futures finalistes de Dynamo Moscou ne leur ont laissé aucune chance.

Les résultats : Quarts de finale : Dynamo Moscou-S.E. Genève, 9-1 ; FC Cologne-Scherma Turin, 8-8/44-44 (4-2 au barrage Brahm-Masciotta) — AZS Varsovie-Racing Club Paris 8-8/42-43 touches reçues — Ujpest-Wiener Sportclub, 9-2. — Demi-finales : Dynamo Moscou-FC Cologne, 9-0 — Ujpest-Varsovie, 9-2. — Finale : Ujpest Dosza Budapest-Dynamo Moscou, 8-8/41-41 (4-3 au barrage Reito-Sabelina).

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

Prêts express

de Fr. 500.– à Fr. 10 000.–

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
av. Rousseau 5
Tél.: 038/5 44 04

X Tout peut se régler par poste, Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom
Rue
Endroit

Monsieur sérieux, sobre, ayant place stable, petit avoir,

cherche compagne

pour refaire sa vie, entre 40 et 50 ans, enfant admis, pas sérieuse s'abstenir.

Ecrire à DW 667 au bureau du journal.

Régal de gourmet: le vrai caviar ou la spécialité analogue, faite avec de vrais œufs de lompe.

Avec les œufs de sterlet et d'esturgeon, on fabrique ce qu'on appelle le caviar. Mais il existe un autre poisson, le lompe, dont les œufs donnent une spécialité aussi fine que le caviar mais bien plus avantageuse que lui.

Pour ce régal de gourmet, nous restons fidèles à nos principes et nous tenons à vous l'offrir à bon prix.

Le verre de 60 grammes coûte seulement Fr. 2.–. Celui de 100 grammes Fr. 3.–.

C'est dire que vous pourriez manger votre «presque caviar» à la petite cuillère!

N.B. Nous sommes tenus par les ordonnances officielles à préciser que notre spécialité n'est pas faite avec des œufs d'esturgeon mais avec des œufs de lompe. Bien entendu, personne ne vous oblige à le dire à vos invités.

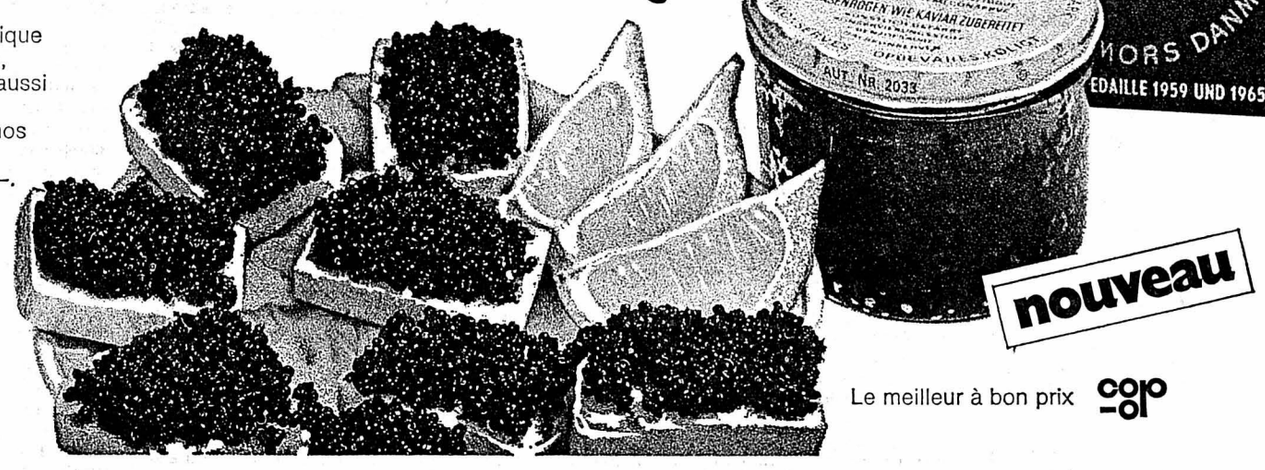

nouveau

Le meilleur à bon prix coop

Avec timbres

dans les principaux magasins Coop

Nous vous engageons à moderniser votre éclairage

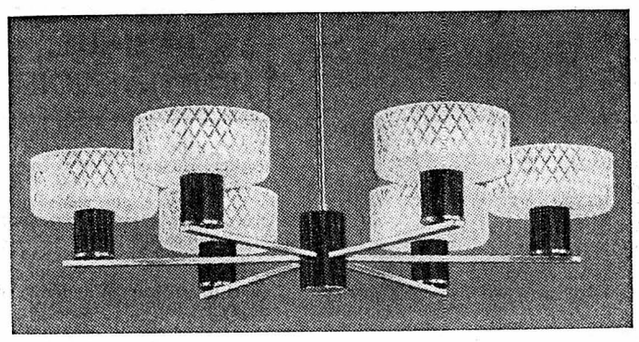

Pour tout achat d'un lustre de Fr. 100.— et plus, NOUS REPRENDRONS votre ancienne lampe ou votre lampadaire à des conditions intéressantes. (Fr. 15.—, 25.—, 35.—, 45.—, 55.—, etc.)

elexa

NOTRE EXPOSITION EST AU COMPLET

Plus de 2000 luminaires exposés sur deux étages

Ne manquez pas cette offre extraordinaire

Rue du Seyon 10 Neuchâtel

pluie de chèques!

Avez-vous profité de la pluie de chèques BAECHLER? Sinon, faites-le sans tarder! Grâce aux chèques, d'une valeur de Fr. 2.— chacun, distribués fin février dans les boîtes aux lettres, vous pouvez faire nettoyer et repasser une jupe simple au prix incroyablement avantageux de Fr. 1.90 au lieu de Fr. 3.90, et un pullover pour Fr. 1.— au lieu de Fr. 3.–.

ATTENTION, LA VALIDITÉ DES CHEQUES EST LIMITÉE!

SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU DE CHÈQUE, adressez-vous au représentant BAECHLER ou à la gérante d'un de nos magasins.

Profitez donc sans tarder de cette offre exceptionnelle.

Avec le chèque,

BAECHLER

nettoie et repasse une jupe pour 1.90 et un pullover pour 1.-

NEUCHATEL : 3, rue du Seyon, tél. 5 49 12 — **PESEUX :** 8, Grand-Rue, tél. 8 46 55 — **LA CHAUX-DE-FONDS :** place du Marché, tél. 3 23 92 ; 24, rue du Locle, tél. 2 83 83 ; 77, av. Léopold-Robert, tél. 3 13 43 — **LE LOCLE :** 4, rue du Pont, tél. 5 36 50.

Ecole pédagogique privée

SORIMONT

direction Mlle D. Junod

prépare au brevet de

- **Jardinière d'enfants**
- **Institutrice privée**

Inscription : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Rue Pury 6 — 2000 Neuchâtel — Tél. 4 77 60

CORNE A LA PLANTE, PEAU DURE, BRULURES DES PIEDS ? C'est agir contre la nature de limer et gratter la peau. C'est aussi un non-sens de vouloir corriger la nature avec des instruments. Elle réagit immédiatement avec une nouvelle formation de durillons de peau dure. La crème pour les pieds de F. Hilty, préparée à base de produits scientifiques, naturels, ramollit la peau dure et supprime les brûlures des pieds. Le pot 8 fr., s'obtient seulement chez F. Hilty, case postale, 8021 Zurich, dép. 2 - Tél. (051) 23 94 23.

Chèque postal 80-42503

Faites vous-même vos tapis

SMYRNE

nous sommes à votre disposition pour tous renseignements.

BOUTIQUE

Madeleine

Rue de la Promenade-Noire 8
Tél. 5 15 85 - Neuchâtel

Fait briller!

*argenterie (couverts, vaisselle d'argent, etc.)
*cuivre, laiton et chromes d'autos
*dissout les dépôts tenaces sur les fenêtres et pare-brise

STRÄULI SA WINTERTHUR

PROGRAMME 1970

LAMBRETTA 50, 125, 200 cm³

Toute la gamme des cyclomoteurs

CILO

ALLEGRO - VICTORIA

Motocyclette légère D.K.W.

(159 TS) 5 vitesses (plaque jaune)

Moto SUZUKI 50 - 125 - 250 - 500

Ces véhicules sont exposés chez

René Schenk

Chavannes 7 et 15 NEUCHATEL

Seul agent officiel « CILO » pour Neuchâtel

Prix exceptionnel!

MOBILIER complet de 3 chambres

(chambre à coucher salle à manger - salon)

LITERIE comprise 3685.-

Chaque chambre peut être vendue séparément

Facilités de paiement Garantie 10 ans

Ameublement Clément Richard

LE LANDERON — Téléphone (038) 7 96 60

Que savez-vous de l'Australie ?

Des informations sur les possibilités de la jeune nation en plein essor, l'Australie, sont maintenant à votre disposition

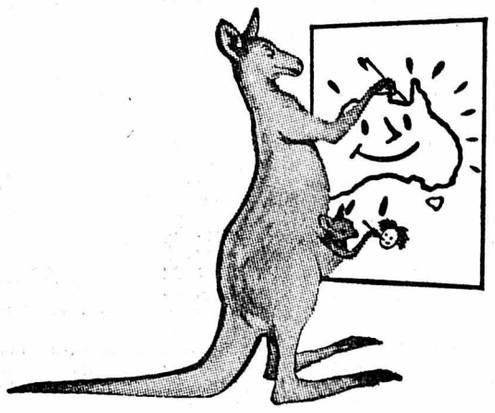

CONSULAT GÉNÉRAL D'AUSTRALIE
56, rue de Moillebeau, 1202 Genève, tél. 34 62 00
Pour des informations, veuillez envoyer ce coupon

Nom :
Adresse :
No postal : Ret. H

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).
C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.
Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
- de Fr. 1 000.– à Fr. 25 000.–
- remboursable jusqu'à 60 mensualités
- basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: Prénom:
Adresse:
Domicile: 391

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

MOTS CROISES

Problème No 44

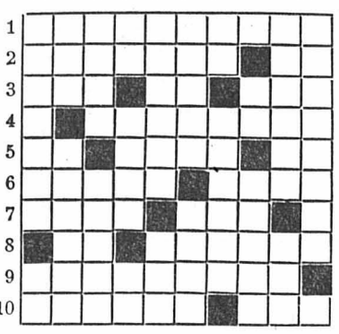

HORIZONTALEMENT

1. Naturels du pays. 2. Dans les reliefs. — Saint. 3. Il nous cache la vie privée. — Note. — Il arrive en courant. 4. (S') anéantir. 5. Divinité. — Peu prompt. — Vue de La Rochelle. 6. Tache naturelle sur la peau. — Vaste golfe de l'océan Indien. 7. Flanc. — Ville de Belgique. 8. Pronom. — Gibier de plume apprécié. 9. Jeune gallinacé. 10. Pièce de la corolle. — Repaire.

VERTICALEMENT

1. On en bardait les combattants. — Pianissimo. 2. Dans le nom d'une ville proche de Cerbère. — Elle fait pâlir les plus braves. 3. Croquer le marmot ne lui déplaît pas. — Naît. 4. Bref roulement. — Coup d'œil. — Possessif. 5. Pays de l'ancienne Asie. — Cicatrice d'un os fracturé. 6. Fille de mauvaise vie. — Romancier pervers. 7. Préposition. — Système trop beau pour être réalisable. 8. Symbole. — Homme politique sud-africain. 9. Passera dans une pièce voisine. — Tout pour elle. 10. Sur le golfe de Naples.

Solution du No 43

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	S	C	A	M	O	T	E	U	R
2	C	■	E	P	I	N	E	U	S	E
3	L	O	D	I	■	D	I	■	E	F
4	A	I	R	■	D	E	N	T	■	L
5	I	S	E	R	E	■	T	A	G	E
6	R	I	■	A	M	I	■	L	I	T
7	■	V	E	N	E	N	E	U	S	E
8	L	E	V	I	■	O	U	S	E	■
9	E	T	A	M	I	N	E	■	L	A
10	S	E	■	A	M	U	S	E	E	S

HOROSCOPE

Naissances : Les enfants nés ce jour, auront une grande imagination créatrice. Ils seront charmeurs, très dynamiques, mais manqueront parfois de patience.
Alors que depuis quelque temps il régnait une atmosphère lourde, cette journée sera calme et propice à la réflexion. La soirée sera favorable aux rapprochements familiaux.

BÉLIER (21/3-19/4)
Santé : Fumez moins, votre toux matinale disparaîtra. **Amour :** Vous ne devez vous détourner de votre foyer. **Affaires :** Votre conscience professionnelle vous fera apprécier.

TAUREAU (20/4-20/5)
Santé : Recherchez les causes de vos névralgies. **Amour :** Vos déclarations seront bien accueillies. **Affaires :** Il faut lutter pour imposer ses idées.

GÉMEAUX (21/5-21/6)
Santé : Evitez de veiller trop tard, vous avez besoin de repos. **Amour :** Petit heurt possible avec l'être cher. **Affaires :** Vous rencontrerez des personnes influentes.

CANCER (22/6-22/7)
Santé : Evitez de manger en dehors des repas. **Amour :** Ne vous enfermez pas sur vous-même, sortez. **Affaires :** Efforcez-vous de mettre à jour votre courrier.

LION (23/7-23/8)
Santé : Vous consommez beaucoup trop de café. **Amour :** Déclarez votre flamme à l'élu de votre cœur. **Affaires :** Ne prenez aucun retard dans vos échéances.

VIERGE (24/8-23/8)
Santé : Ne vous surmenez pas tant, vous êtes épuisé. **Amour :** Vous ferez la connaissance de personnes intéressantes. **Affaires :** Un malentendu risque d'assombrir votre journée.

BALANCE (24/9-23/10)
Santé : Vous menez une vie trop mouvementée. **Amour :** Une personne que vous aimez vous apportera beaucoup de joies. **Affaires :** Ne donnez pas une réponse définitive à une proposition même séduisante.

SCORPION (24/10-22/11)
Santé : Migraines persistantes à craindre. **Amour :** Excellente journée pour nouer une idylle. **Affaires :** N'hésitez pas à faire appel à vos collègues.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)
Santé : Ne fatiguez pas votre vue. **Amour :** Vous serez remarqué par des personnes intéressantes. **Affaires :** Suivez votre propre inspiration.

CAPRICORNE (22/12-19/1)
Santé : Evitez les excès de toute nature pour l'instant. **Amour :** Votre vie sentimentale devient plus sereine. **Affaires :** Prenez un délai pour répondre à un choix délicat.

VERSEAU (20/1-18/2)
Santé : Nettoyez vos intestins en prenant un laxatif. **Amour :** Regardez la réalité en face. **Affaires :** N'hésitez pas à solliciter l'aide de vos proches.

POISSONS (19/2-20/3)
Santé : Ménagez votre estomac, supprimez le vinaigre. **Amour :** Ne recherchez pas la solitude. **Affaires :** Contrôlez vos paroles et vos attitudes.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

Salle des conférences : 20 h 30, Concert, orchestre Gymnase - Université.

Théâtre : 20 h 30, Spectacle des Frères Jacques.

EXPOSITIONS. — **Musée cantonal d'archéologie** (hôtel DuPeyrou) : Exposition **Galerie des Amis des arts :** Exposition Pierre Michel.

CINÉMAS. — **Studio :** 20 h 30, Enfants de salauds. 18 ans.
Bio : 18 h 40, Grazie Zia. 18 ans. 20 h 45, La Croisière du navigator. Enfants admis.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Clan des Siciliens. 16 ans.
Palace : 20 h 30, Faites sauter la banque. 16 ans.
Arcades : 20 h 30, L'Or de Mack Kenna. 16 ans.
Rex : 20 h 30, Motel confidentiel. 18 ans.

Danse et attractions
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing
Le Corsaire de 20 h à 2 h.
Spot bar jusqu'à 24 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : Bl. Cart, rue de l'Hôpital.

PESEUX

CINÉMA.— **Cinéma de la Côte :** 20 h 30, Un gangster revient de Broocklyn.

COLOMBIER

CINÉMA.— **Lux :** relâche.
Pharmacie de service : Frochaux.

SAINT-BLAISE

CINÉMA.— **Royal :** relâche.

LE LANDERON

CINÉMA.— **Cinéma du Château :** relâche.

AUVERNIER

Caveau des Abbesses : Bar, danse.

De tout pour faire un monde

Pour qu'il n'y ait plus de voitures encastrées sous les poids-lourds

Une étude sur les moyens de diminuer la gravité des accidents résultatnt de la collision des voitures qui s'encastrent sous un camion, va être entreprise aux Etats-Unis. Cette étude sera effectuée par le Laboratoire de recherches aéronautiques « Cornell » et financée par l'Administration fédérale. Il s'agira de déterminer les meilleures formes de pare-chocs de voitures capables d'absorber ce genre de chocs et de fixer la structure de l'avant et de l'arrière des camions, afin que les voitures ne puissent en aucun cas s'y encastrer.

Contenant et contenu bons pour la cuisson

Certains aliments vendus aux Etats-Unis sous emballage spécial peuvent être présentés à la cuisson, sans qu'il soit nécessaire d'enlever auparapant l'enveloppe qui les protège. Celle-ci est faite d'une feuille d'aluminium qui résiste à la chaleur produite par un grill électrique ou la plaque chauffante d'une cuisinière. Des isolants en fibre ignifugée sont placés à l'extérieur de l'enveloppe, afin qu'il n'y ait aucun risque de court-circuit en cours de cuisson. Lorsque celle-ci est terminé, il suffit de déchirer la feuille d'aluminium et le « plat » est prêt pour être servi.

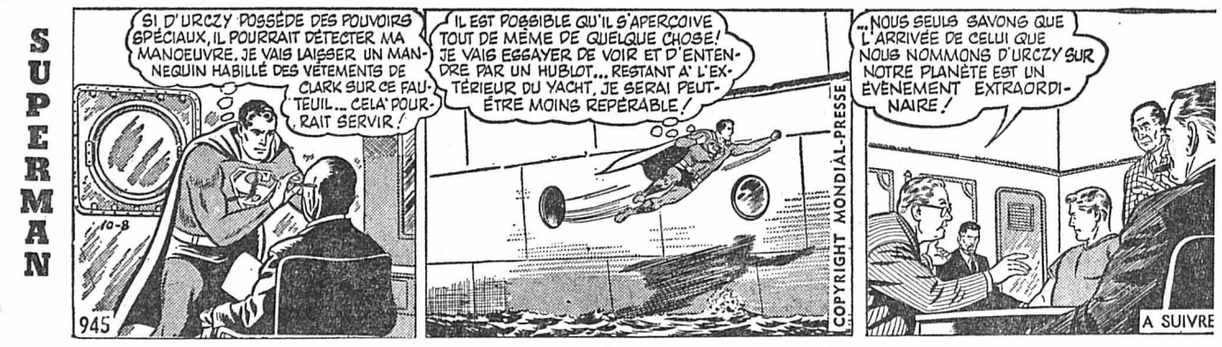

MAMBO ET LA RONDE DES SIÈCLES

Les jumelages, éléments créateurs de l'Europe et facteur de progrès

Le jumelage de villes européennes conserve actuellement encore autant d'attrait qu'il y a vingt ans, quand les villes de Ludwigsbourg et de Montbéliard, les premières, décidèrent de se jumeler. Personne, dans les mairies, ne parle aujourd'hui de crise ou de difficultés lorsqu'il s'agit de nouer de nouveaux contacts à l'échelon des municipalités.

On compte déjà en Europe, environ 1000 jumelages — dont plus de 440 entre la France et l'Allemagne, laquelle entretient d'autre part 110 jumelages avec la Grande-Bretagne, 58 avec les Pays-Bas, 42 avec la Belgique, 32 avec l'Italie, 15 avec l'Autriche.

Un processus irréversible

Alors qu'on pouvait croire, au début, que ces «accords familiaux» ne seraient qu'une mode, un prétexte aussi à manifestations de vanité humaine, il faut reconnaître qu'ils représentent maintenant une des bases les plus solides de l'Europe, notamment parce qu'ils provoquent un engagement inhabituel de la part des jeunes. Les chiffres si impressionnants soient-ils, ne sont pas tout. La voie, bien définie, que l'on a empruntée pour atteindre à une coopération internationale au niveau de l'administration communale, est, elle, bien plus importante.

Rarement en effet, on aura vu se déployer autant d'initiatives personnelles et de travail bénévole pour un but supranational. L'ampleur des réalisations est étonnante car elle représente comme dans un miroir toute la vie communale. Qu'il s'agisse de rencontres de clubs sportifs, de groupes de jeunes, d'élèves ou de groupes syndicaux, de maires, de médecins, de commerçants, les multiples contacts ont créé cette entente mutuelle qui, faisant boule de neige, permet sans cesse des succès nouveaux.

Où l'on prépare le monde de demain

Les communes grandes ou petites arrivent à présent à supporter elles-mêmes la plus grande partie des frais entraînés par les jumelages : de même qu'il n'existe aucun fonds central européen à cette fin, on ne connaît pas d'organisme s'occupant de la réalisation et de l'administration proprement dite des jumelages. Si donc les municipalités poursuivent pareil effort, c'est de toute évidence qu'il est « payant » et aussi que le processus apparaît irréversible en raison de l'opinion positive des administrés. Mais cela, en réalité, va encore beaucoup plus loin.

Le 9me Conseil des communes européennes qui aura lieu à Londres au mois de juillet 1970 a clairement défini l'orientation que devrait prendre cette immense entreprise ! « L'Europe — pourquoi, avec qui et comment ? Du conseil municipal au parlement européen », tel est le thème principal de la réunion. Deux commissions étudiaient « les devoirs institutionnels des communes, des régions et des Etats dans une Europe fédérale », ainsi que les moyens pour assurer un développement harmonisé des régions européennes ».

Or ce sont là les champs d'activités qui, dans les jumelages, sont déjà fréquemment à l'ordre et qui sont d'un intérêt vital pour les communes de demain, dans notre monde de demain.

Les représentants de communes et villes à structure comparables étudient ensemble les problèmes du planning futur, créent des équipes communes d'architectes. Des questions comme celles des agglomérations le long du Pô en Italie, le long du Rhin, dans le Bassin parisien, dans la région de Sarre-Lorraine, constituent un problème européen capital, mais depuis longtemps les villes jumelées étudient le problème de l'afflux de la population rurale vers les centres industriels, qui prend des dimensions alarmantes, puisque le produit social, dans les régions industrialisées de la CEE, s'élève pour l'instant au triple de celui des régions agricoles.

Face à la grande épreuve

On trouve d'ailleurs dans le mensuel du Conseil des communes d'Europe, de plus en plus d'articles sur les questions fondamentales de l'aménagement du territoire, c'est-à-dire de l'industrialisation, de la réforme communale, de la structure agricole, de la politique de l'éducation. Il est aussi prouvé que les communes jumelées se préparent en commun à la grande épreuve qu'elles vont vivre face au changement des structures régionales.

La réussite des jumelages européens est manifeste, et c'est dans la réussite qu'il faut chercher la raison essentielle du nombre toujours croissant des jumelages. La déclaration d'un maire de commune européenne en Italie expliquant que « ce genre de coopération survivra à des générations » n'a plus rien d'utopique.

Cette perennité est inscrite, d'ores et déjà, dans l'évolution, elle est, et restera, une conséquence, en même temps qu'une cause, du progrès économique, social, humain.

Emile DUROSSEL

BULLETIN BOURSIER

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	6 mars	9 mars
Banque Nationale	540.— d	535.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	750.— d	750.— d
La Neuchâteloise as g.	1610.— d	1610.— d
Appareillage Gardy	220.— d	220.— d
Câbl. élect. Cortaillod	9300.—	9400.—
Câbl. et tréf. Cossonay	2600.— d	2600.— d
Chaux et cim. Suis. r	560.— d	560.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1750.— o	1700.—
Girard-Perregaux	1150.— o	1150.— o
Ciment Portland	3450.— d	3550.— o
Suchard Hol. S.A. «A»	1315.— o	1315.— o
Suchard Hol. S.A. «B»	7150.— d	7150.— d
Tramways Neuchâtel	390.— o	390.— o
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d

OBLIGATIONS				
Etat Neuch.	2½	1932	93.— d	93.— d
Etat Neuch.	4¾	1965	90.25 d	90.25 d
Etat Neuch.	3½	1946	97.50 d	97.50 d
Com. Neuch.	5	1967	91.— o	91.— o
Com. Neuch.	3	1951	94.50 d	94.50 d
Chx-de-Fds	5	1966	89.— d	89.— d
Le Locle	5	1966	90.— d	90.— d
Châtelot	5¼	1968	95.— d	95.— d
Elec. Neuch.	3	1951	97.25 d	97.25 d
Tram. Neuch.	3½	1946	93.— d	93.— d
Paillard S.A.	3½	1960	93.— d	93 — d
Tabacs N.-S.	4	1962	91.— d	91.— d
Raff. Cress.	5¾	1966	92.— d	92.— d

Cours des billets de banque étrangers

du 9 mars 1970

	Achat	Vente
France	75.50	78.50
Italie	—.65	—.69
Allemagne	115.50	118.50
Espagne	6.—	6.25
U. S. A.	4.27	4.33
Angleterre	10.25	10.55
Belgique	8.35	8.65
Hollande	117.—	120.—
Autriche	16.50	16.80

Marché libre de l'or

Pièces suisses	46.50	50.—
Pièces françaises	42.—	46.—
Pièces angl. anc.	40.—	44.—
Pièces angl. Elisabeth	37.50	41.50
Pièces américaines	230.—	269.—
Lingots	4820.—	4900.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

ZURICH

OBLIGATIONS	6 mars	9 mars
3 % Fédéral 1949	90.25	90.25 d
2¾ % Féd. 1954, mars	94.50 d	94.50 d
3 % Féd. 1955, juin	88.—	88.25
4 ¼ % Fédéral 1965	92.50	92.50
4 ¼ % Fédéral 1966	91.—	91.— d
5 % Fédéral 1967	94.75	94.75

ACTIONS		
Swissair nom.	705.—	709.—
Union Bques Suisses	4250.—	4160.— ex
Société Bque Suisse	3050.—	3035.—
Crédit Suisse	3110.—	3100.—
Bque Pop. Suisse	2105.—	2100.—
Bally	1290.—	1290.— d
Electro Watt	2295.—	2280.—
Motor Columbus	1540.—	1535.—
Italo-Suisse	226.—	226.—
Réassurances Zurich	2125.—	2135.—
Winterthour Accid.	1110.—	1110.—
Zurich Assurances	5720.—	5680.—
Alu. Suisse nom.	1580.—	1520.—
Brown Boveri A	2000.—	1980.—
Saurer	2195.—	2230.—
Fischer	1460.—	1450.— d
Landis & Gyr	1710.—	1710.—
Lonza	2470.—	2470.—
Nestlé porteur	3075.—	3065.—
Nestlé nom.	2110.—	2090.—
Sulzer	3900.—	3925.—
Oursina	1570.—	1570.—
Alcan-Aluminium	117 ½	117.—
American Tel & Tel	226 ½	225 ½
Canadian Pacific	276.—	278.—
Du Pont de Nemours	430.—	427.—
Eastman Kodak	344.—	344.—
Ford Motor	189.—	186 ½
General Electric	323.—	321.—
General Motors	312.—	310.—
IBM	1427.—	1405.—
International Nickel	188.—	186 ½
Kennecott	213.—	210.—
Litton	120.—	116 ½
Marcor	244 ½	237.—
Std Oil New-Jersey	234.—	232.—
Union Carbide	163 ½	161.—
U. States Steel	166 ½	165.—
Machines Bull	87 ½	89.—
Cia. Italo-Argentina	43 ½	43 ¼
Philips	77.—	77 ¼
Royal Dutch	164.—	161.—
Sodec	187.—	186 ½
A. E. G.	257.—	252.—
Farbenfabr. Bayer AG	193.—	188.—
Farbw. Hoechst AG	246.—	240 —
Mannesmann	193.—	186 ½
Siemens	268.—	263 —

BALE

ACTIONS		
Ciba, porteur	11475.—	11475.—
Ciba, nom.	9300.—	9275.—
Geigy, porteur	11000.—	10800.— d
Geigy, nom.	6960.—	6825.—
Sandoz	4550.—	4550.—
Hoff.-La Roche (bj)	166500.—	168500.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B. C. Vaudoise	1150.—	1150.—
Crédit Fonc. Vaudois	990.—	995.—
Innovation S.A.	270.—	265.— d
Rom. d'électricité	370.—	380.— d
Ateliers constr. Vevey	670.— d	675.—
La Suisse-Vie	2800.— d	2900.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

HORS-BOURSE

Fund of fund	22.74	22.61
Int. inv. trust	8.43	8.44

New-York

NEW-YORK. — La bourse a accusé un net repli qui a affecté la plupart des valeurs. Ce recul est, en général, attribué à une vague de prises de bénéfices qui a affecté un marché particulièrement calme. Certains observateurs estiment toutefois qu'un redressement spectaculaire ne devrait pas tarder à se manifester.

Indices Dow Jones :

industrielles	778,31	(moins 5,81)
chemins de fer	176,32	(moins 1,54)
services publics	117,71	(moins 0,80)

critique TV — Améliorations encourageantes

FOOTBALL SOUS LA LOUPE (Suisse romande). — N'ayant pas vu les deux premières minutes de cette émission de Jean-Jacques Tillmann, nous ignorons dans quelle mesure les conditions atmosphériques et le renvoi de presque toutes les rencontres inscrites au calendrier ont influé sur la composition de la séquence. En tous les cas, si Jean-Jacques Tillmann persiste dans cette voie, il est certain de donner à son émission un attrait supplémentaire. Les reflets filmés du début apportaient un élément nouveau. Le débat est élargi et s'appuie sur des bases plus solides. Il en irait de même si l'on pouvait généraliser l'utilisation d'images tirées des archives de la télévision suisse. La généralisation, la globalisation conviennent mieux à la télévision que la spécialisation. C'est un phénomène bien connu et inhérent à la nature de l'instrument. Nous attendons avec impatience les futures éditions de cette émission. Souhaitons qu'elles confirment ce que nous pressentons actuellement. Il est vrai que tout va dépendre des moyens de production mis à la disposition de l'auteur et de sa disponibilité. La préparation sera plus longue, le tournage plus important. La partie sera difficile à jouer, mais l'audience dont jouit « Football sous la loupe » devrait justifier l'engagement de moyens plus importants. Encore faudrait-il que l'on ne sauvegarde pas trop les intérêts de « Caméra-sport », que l'on permette à Jean-Jacques Tillmann d'aller dans cette direction. La concurrence ne nuit jamais, elle stimule !

LA BOITE A SURPRISES (Suisse romande). — Mme Laurence Hutin produit chaque semaine une émission plus spécialement destinée aux moins de neuf ans. Par conséquent, son contenu est essentiellement distrayant. Hier, après un film de marionnettes, les petites filles ont pu apprendre à confectionner des bonbons au citron. Il faut relever que la présentation de cette séquence culinaire est fort bonne, son animation crée le contact. Mais, dans quelle mesure les conseils de « Colombine » seront-ils suivis ? Enfin, les petits téléspectateurs ont eu le plaisir de suivre le huitième épisode d'une intéressante série, « Fifi Brindacier ».

Fifi est une merveilleuse petite fille que rien n'effraie. Elle sort gagnante de toutes les épreuves, car elle y met toute sa volonté. Ses succès ne la grisent pas. Elle demeure toujours la même, généreuse, aimable. C'est l'anti-héroïne. Si les aventures foraines de « Fifi » ont pu paraître abracadabrantes à certains adultes, il n'en demeure pas moins qu'elles entraînent les enfants dans un monde merveilleux, dans un monde à leur portée. De plus, certaines aventures permettent de corriger quelques conceptions fausses du monde extérieur. L'on démystifie le gendarme — personnage inquiétant pour le jeune enfant — les pseudo-colosses, les adultes désabusés. Enfin, tout ce travail se fait dans une atmosphère détendue. Le comique de situations est exploité au maximum. Pour l'adulte, certaines situations sont même grotesques, mais la fraîcheur d'un rire d'enfant lui démontre qu'il ne les perçoit pas comme nous. Une série judicieusement choisie. Mais nous souhaiterions voir inclure à l'émission une séquence naturaliste hebdomadaire.

J.-Cl. LEUBA

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 Bulletin de nouvelles
18.05 (C) Les Fourmis
18.35 Il faut savoir
18.40 La vie littéraire
18.55 Grains de Sable
19.00 Seule à Paris
19.35 (C) Bonsoir
20.00 Téléjournal
20.25 (C) Carrefour
20.40 Canal 18-25
22.40 Ici Berne
22.50 Téléjournal
Le tableau du jour

SUISSE ALÉMANIQUE

9.15 Télévision scolaire
10.15 Dessinons — Une fois autrement
18.15 Télévision éducative
18.44 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Ma Sorcière bien-aimée
20.00 Téléjournal
20.20 Le Lien
21.15 Sport 70
22.00 Téléjournal
22.10 Prochainement...

FRANCE I

9.10 Télévision scolaire
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
14.03 Télévision scolaire
16.05 Course cycliste Paris-Nice
17.30 Télévision scolaire
18.30 Le Schmilblic
18.50 Dernière heure
18.55 Pour les petits
19.00 Actualités régionales
19.25 Vive la vie
19.45 Information première
20.30 Sébastien et la Mary-Morgane
21.00 XXe siècle
22.30 Boxe

FRANCE II

13.30 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Le mot le plus long
21.00 (C) Le chien qui a vu Dieu
22.30 (C) L'événement des 24 heures
22.35 (C) On en parle
22.50 Télé-nuit
22.55 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

10.45 Galileo Galilei
18.15 (C) Minimondo musicale
19.10 Telegiornale
19.20 L'inglese alla TV
19.50 Incontri
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.00 (C) Cineteca
22.30 Prossimamente
22.55 Oggi alle camere federali
23.00 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, une grande famille. 21.25, un bouffon raconte. 22.30, téléjournal, commentaires, météo. 22.50, Xe Biennale de Sao Paulo. 23.35, téléjournal,

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo 17.35, les fiancées de mes fils. 18.05, plaque tournante. 18.40, divertissement musical dans le Harz. 19.10, pilules magiques. 19.45, informations, actualités météo. 20.15, miroir sports. 21 h, opérations vol. 21.50, les paradis du mariage européen. 22.50, informations, météo. 22.30, Dannati della Terra.

7 JOURS TV TRIBUNE ROMANDE FAN MAGAZINE

CONSULTEZ CHAQUE JOUR **FAN MAGAZINE**, le supplément familial hebdomadaire de la FAN. Guide indispensable du téléspectateur, FAN MAGAZINE vous renseigne sur les émissions à ne pas manquer et vous apporte les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous et informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations et revue de presse. 9 h, 10 h, informations. 9.05, bande à part. 11 h, informations. 11.05, spécial-salon. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, si vous étiez. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, cause commune. 13 h, mardi les gars. 13.10, musicolor. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures et Le Capitan. 17 h, informations. 17.05, pour vous les enfants. 17.15, tous les jeunes. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.45, sports. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, le passe-partout. 20 h, magazine 1970. 20.25, intermède musical. 20.30, Délicate Balance, comédie d'Ed. Albee, adapt. Mathieu Galey. 22.30, informations. 22.35, la tribune internationale des journalistes. 23 h, prélude à la nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de Beethoven. 10.15, émission radioscolaire. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.30, le souvenir d'Ernest Ansermet. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, émission d'ensemble : per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique pour la Suisse. 20 h, informations. 20.10, play times. 20.30, les nouveautés de l'enregistrement. 21.30, la vie musicale. 21.50, encyclopédie lyrique : La Rondine. 22.30, anthologie du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

Informations à 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, le radio-orchestre. 9 h, souvenirs musicaux. 10.05, études pour piano, Moscheles. 10.20, radioscolaire. 10.50, chanson du 12me ton, G. Gabrieli. 11.05, mélodies tessinoises. 11.30, ensemble d'harmonicas. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, carnet de voyage. 14.30, radioscolaire en romanche. 15.05, opéras. 16.05, lecture. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, l'énigme policière du mois. 21 h, concert. 21.45, la situation internationale. 22 h, scène du jazz. 23.30, variétés 70.

Neuchâtel place du Port

LES ATTRACTIONS FORAINES

sont ouvertes jusqu'au dimanche 15 mars inclus

Neuchâtel place du Port

DÉMONSTRATION

Vous êtes invitées, Mesdames, à bénéficier cette semaine, des conseils d'une démonstratrice spécialisée, à notre

rayon de Parfumerie du 10 au 14 mars

Les produits sélectionnés pour votre beauté

Vernis à ongles
Le secret des dames aux mains soignées

Sélection butterfly

Les produits de beauté très appréciés

Gonset

Voyages de Pâques

Pays de l'éternel printemps

Plus de 50 cars luxueux et modernes sont à votre disposition!

Paris, Versailles, Loire, Bourgogne, Riviera
3 jours dès Fr. 195.—

Portugal, Espagne
5 jours dès Fr. 380.—
en mer de Barcelone à Gênes

Rhénanie, Hollande
4 jours dès Fr. 295.—

Lac Tegern, Tyrol
3 jours dès Fr. 185.—

Tessin, Lac d'Orta, cure d'Abano
3 jours dès Fr. 175.—, 13 jours 590.—

Tout ceci dans le nouveau prospectus «Car-Tour suisse 70» à votre disposition dans chaque bureau de voyages ou chez

Car-Tour suisse

3076 Worb/Berne, Tél. 031 83 02 22

Envoyez-moi gratuitement votre prospectus en couleurs «Car-Tour suisse 70»

Nom

Rue

NPA/Lieu

DÉMÉNAGEMENTS
petits transports
Transport de pianos
Garde - meubles
M. MAFFLI Tél. 8 22 22 Peseux
ou 8 13 63

Transformation de PANTALONS
par le spécialiste
R. POFFET, tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel
Tél. (038) 5 90 17

DSR snacks restaurants

Si vous êtes conscient de vos responsabilités vous ne roulez pas en voiture après avoir consommé de l'alcool. C'est d'une prudence élémentaire.

DSR snacks restaurants

Les restaurants DSR vous offrent mille possibilités d'étancher votre soif, en respectant cette règle élémentaire prudence ! Mangez copieusement mais buvez sainement.

DSR snacks restaurants

Boissons saines DSR.
Café, thé, jus de fruits chaleureux, eaux minérales pétillantes vous attendent aux DSR, avec votre menu copieux à 3 fr. 50 seulement.

DSR snacks restaurants

DSR dans toute la Suisse romande.
A Neuchâtel : Restaurant Neuchâtelois fbg du Lac 17. Tél. 5 15 74.
A Colombier : Restaurant DSR rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.
A la Chaux-de-Fonds : Restaurant DSR rue des Chemins de fer 7. Tél. 2 14 12.
Au Locle : Restaurant «Tour Mireval» rue de la Côte 22 a. Tél. 5 46 23.

DSR snacks restaurants

FORCES MOTRICES HONGRIN-LÉMAN S.A. (FMHL)

Premier aménagement en Suisse de pompage-turbinage à grande puissance, complément des centrales thermiques classiques et nucléaires

6 1/4 % **Emission d'un emprunt 1970 de Fr. 30 000 000 nominal**

destiné à poursuivre le financement de l'aménagement des forces hydrauliques en construction dans les Alpes vaudoises.

Conditions de l'emprunt :

Durée : 16 ans, remboursement facultatif dès la 10me année.

Titres : de Fr. 1000.— et de Fr. 5000.—.

Cotation : aux bourses de Lausanne, Bâle, Genève et Zurich.

Prix d'émission :

100,40 % plus 0,60 % demi-timbre fédéral sur titres.

Souscription : du 10 au 16 mars 1970, à midi

auprès des sièges, succursales et agences des banques soussignées, ainsi que dans tous les établissements de banque en Suisse, qui tiennent à disposition des prospectus et bulletins de souscription.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE **CRÉDIT SUISSE**
UNION DE BANQUES SUISSES **BANQUE POPULAIRE SUISSE**
BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

LE DELMONICO STEAK aux Halles

1er ● rose : viande provenant de bœufs sélectionnés spécialement et de toute première qualité

2me ● rose : morceau de choix pris dans le cœur de la côte de bœuf

3me ● noir : cher ! !

si quelqu'un a le culot de vous réclamer de l'argent, haussez les épaules, marmonnez entre vos dents... et payez ! ! !

Fiancés Couples

Un crédit immédiat jusqu'à Fr. 15000.- avantageux et sans risque, vous sera accordé pour l'achat d'un beau mobilier ou pour embellir votre intérieur directement et discrètement par la maison de confiance prédominante en Europe:

Pfister ameublements sa
Lausanne Genève
Bienne Neuchâtel
Delémont

751

Wettstein c'est vraiment moins cher !

machines à coudre
à bras libre, neuves, Fr. **398.-**
Location-vente ou facilités de paiement
démonstration permanente
Grand-Rue 5 Neuchâtel
Seyon 16 ✆ (038) 5 34 24

VERBIER

On prendrait GÉRANCE

de chalets et appartements garantissant forte location.

Faire offres sous chiffres AS 89-009383 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 1951 Sion.

La **COUPE HARDY** *est l'affaire du spécialiste...*

FRANÇOIS coiffeur de PARIS
NEUCHATEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

Un grand succès... la sensationnelle

TINLY - PERRUQUE

du Japon. Permanentée, très légère, une coupe formidable, aucun entretien.
A mettre coiffée, terminée, à un prix très bas.
Le plus beau choix (un nouveau choix est arrivé).

Coiffure - Postiches
KRASSNITZER
Clos-de-Serrières 1
Tél. 8 38 50

CFF

NOS BEAUX VOYAGES

Dimanche 15 mars 1970
ENGELBERG
avec excursions facultatives à
Trübsee - Stand - Titlis
prix du voyage dès Neuchâtel : Fr. 31.—
avec abt ½ tarif : Fr. 23.—

Dimanche 22 mars 1970
COURSE SURPRISE - GASTRONOMIQUE
dans un cadre hivernal
Prix du voyage, dès Neuchâtel, y compris le dîner : Fr. 45.—
avec abt ½ tarif : Fr. 40.—

Renseignements et inscriptions : aux bureaux de renseignement CFF Neuchâtel (gare et ville), ainsi qu'aux guichets des gares voisines et agences de voyages.

TOUT COMPRIS EN CHEMIN DE FER
Toutes les gares CFF vendent des arrangements balnéaires complets pour la MÉDITERRANÉE et l'ADRIATIQUE, ainsi que des forfaits pour PARIS.
Brochures, inscriptions à tous les guichets CFF.

FAN

Annoncez et vous vendrez ! Il suffit d'une
PETITE ANNONCE
pour réaliser une bonne affaire, surtout quand elle paraît dans la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Restaurant Au Boccalino DINERS CLUB

Spécialités italiennes **SAINT-BLAISE**

Période de la gastronomie italienne
Impressionnant buffet froid

Pas de jour de fermeture
Réserver par téléphone (038) 3 36 80 ou 3 15 98
P privé

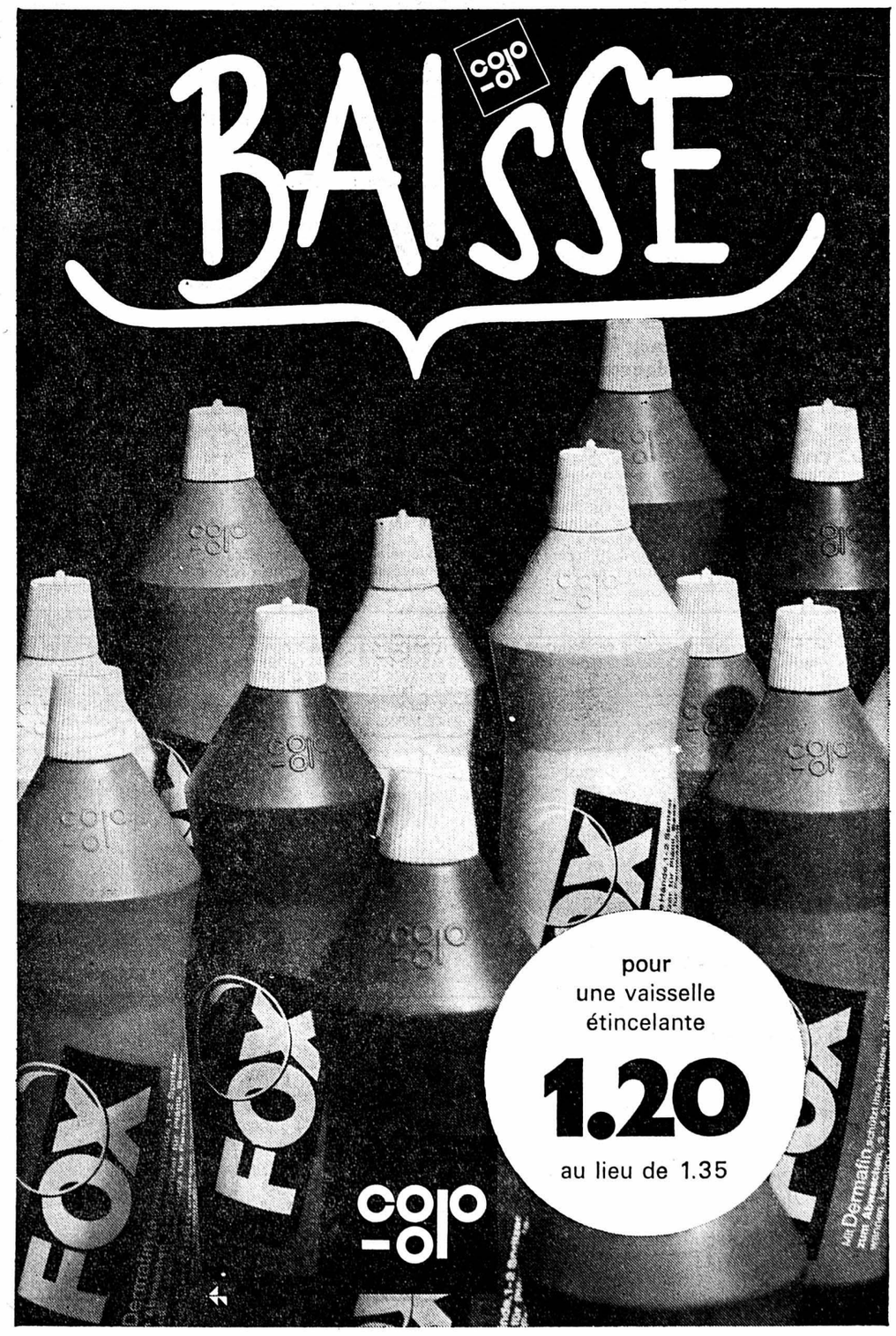

Actualité suisse et romande

Les élections communales zuricoises : entrée de la femme dans la vie politique

A Zurich, le parti évangélique gagne 5 sièges au législatif

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernière édition — en publiant des résultats fragmentaires et provisoires — Zuricois et Zuricoises sont allés aux urnes pour renouveler au cours du week-end leurs autorités communales (législatif et exécutif). Le dépouillement s'est poursuivi tard dans la nuit mais les résultats définitifs ont dévoilé que la femme faisait son entrée dans la vie politique, dans plusieurs localités, notamment à Zurich. Depuis dimanche soir, en effet, plusieurs d'entre elles ont été élues dans des conseils de ville.

C'est ainsi qu'à Zurich, Mme Emilie Lieberherr (socialiste) a été élue conseillère municipale (autorité exécutive) par 73,166 voix alors que la majorité absolue était de 45,212 voix. La nouvelle conseillère obtient ainsi le 4me rang.

A Kussnacht, Mme Annemarie Peyer, candidate radicale, a été moins heureuse. Elle a certes atteint la majorité absolue mais n'a pas été élue.

A Hinwil, Mme Elizabeth Bachmann-Bruegger (socialiste) a été élue au Conseil communal (législatif). A Wetzikon, Mme Hedwig Lang, également socialiste, fait son entrée au Conseil communal. A Thalwil, Mme Helen Brechbuehl (radicale), a été élue à l'exécutif. A Hedingen, Mme Rita Eichenberger (radicale) est également élue au Conseil communal. Et à Zumikon, Mme Elizabeth Kopp fait son entrée à l'exécutif.

A Winterthour, les femmes n'ont pas pu se rendre aux urnes. En effet, l'introduction du droit de vote et d'éligibilité à l'échelon communal est provisoirement encore contestée du fait d'un conflit de droit.

ÉLECTIONS AU CONSEIL COMMUNAL (LÉGISLATIF) DE ZURICH : RÉSULTATS FINALS

Le parti évangélique est le grand vainqueur des élections au Conseil communal (législatif) de Zurich, qui se sont déroulées ce week-end : il a en effet gagné cinq sièges (12, jusqu'à présent 7), l'Alliance des indépendants en gagnant quatre (26, jusqu'à présent 22). Les radicaux et les démocrates enregistrent un gain de trois sièges (26, jusqu'à présent 23). Les socialistes ont pu défendre leurs sièges (41), alors que le parti du travail perd ses deux sièges.

La nouvelle répartition des sièges est la suivante :

Parti évangélique, 12 sièges (7) ; PAB 5 (11) ; radicaux et démocrates 26 (23, chrétien-social 15 (18) ; socialiste 41 (41) ; Alliance des indépendants 26 (22) ; parti du travail 0 (2) ; démocrates (arrondissement 11) 0 (1). Total : 125 sièges.

Les radicaux et les démocrates avaient une liste d'entente, à l'exception du onzième arrondissement électoral. Les démocrates y ont perdu leur siège, alors que les radicaux conservent les trois qu'ils détenaient déjà.

RÉPARTITION DES SUFFRAGES

Les partis ont recueilli les suffrages suivants :

Parti évangélique 117,017 ; PAB 141,012 ; radicaux et démocrates 452,400 ; chrétien-social 293,178 ; Alliance des indépendants 484,235 ; socialiste 678,022 ; radicaux arrondissement électoral 11 98,420 ; démocrates arrondissement électoral 11 15,905 ; parti du travail 56,751 ; diverses listes 3844. Total : 2,400,784.

HUIT FEMMES ENTRENT AU CONSEIL COMMUNAL

Huit femmes feront désormais partie du Conseil communal (législatif) de Zurich : quatre socialistes, deux membres de l'Alliance des indépendants, une représentante du parti évangélique et une du parti chrétien-social.

La participation au scrutin a été de près de 50 %. Il n'est pas possible de comparer le résultat des élections de ce week-end avec celles d'il y a quatre ans, les femmes participant pour la première fois au scrutin. En effet, le nombre des électeurs a ainsi passé de 120,000 à près de 270,000.

ÉLECTIONS COMMUNALES A WINTERTHOUR

La répartition des soixante sièges du Conseil communal (législatif) de Winterthour est la suivante, après les élections de dimanche :

Parti chrétien-social 6 sièges (7) ; parti démocratique 8 (11) ; PAB 5 (5) ; socialiste 19 (19) ; radical 8 (7) ; Alliance des indépendants 8 (7) ; « Jeunes lions » 4 (2) ; parti évangélique 2 (2).

Le parti démocratique chrétien, nouvellement fondé, n'a pas obtenu de sièges.

ÉLECTIONS COMMUNALES A USTER

Pour la première fois, une femme a été élue au législatif de la commune d'Uster, qui comptera désormais 36 membres, alors qu'il n'y en avait que 31 jusqu'à présent. Mme Elsa Patroncini-Keller représentera le parti radical. La répartition des sièges est la suivante, la participation au scrutin ayant été de près de 59 % :

Radicaux 6 (5) ; socialistes 9 (9) ; chrétiens-sociaux 4 (4) ; parti évangélique 2 (2) ; PAB 6 (5) ; démocrates 4 (3) ; indépendants 5 (3).

Le président de la ville et les conseillers communaux ont été réélus, sans qu'il y ait eu de lutte électorale : président de la ville, M. Albert Hofmann (PAB), conseillers communaux, MM. Heini Alge (soc), Jakob Schaufelberger (soc), Wilfried Bachofen (PAB), Hans Suesli (rad), Christoph Eschle (chr.-soc.) et Walter Flach (dém.).

RICHTERSWIL : L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE COMMUNE DEMEURE OUVERTE

D'après les résultats des élections communales à Richterswil, le parti des paysans, artisans et bourgeois a perdu un des deux sièges qu'il détenait jusqu'ici, alors que le parti évangélique, qui n'était pas représenté jusqu'ici, obtient un siège. Le Conseil communal (exécutif) qui comprend 11 sièges, sera composé de 3 socialistes (sans changement), 3 radicaux (sans changement), 2 chrétiens-sociaux (sans changement), 1 démocrate (sans changement), 1 PAB (moins un), un membre du parti évangélique (nouveau).

Des deux candidats pour le poste de président de commune, aucun n'a obtenu la majorité absolue de 1188 voix. Le candidat chrétien-social a recueilli 1185 voix, soit 3 voix seulement au-dessous de la majorité absolue et le candidat radical 1078. Un deuxième tour de scrutin aura lieu le 26 avril.

... ET A DIETIKON

A Dietikon, aucun des trois candidats à la présidence de commune n'a obtenu la majorité absolue de 3246 voix, de sorte qu'un deuxième tour de scrutin aura lieu aussi le 26 avril prochain également.

Pour la première fois : une femme à l'exécutif de la ville de Zurich

ZURICH (ATS). — A la suite des élections communales qui ont eu lieu en fin de semaine dans le canton de Zurich, une femme fait son entrée à l'exécutif de la ville de Zurich, cela, pour la première fois dans l'histoire de la ville.

Mme Emilie Lieberherr (socialiste) a obtenu, d'après les résultats des 11 arrondissements de la ville, 73,166 voix. La participation au scrutin a été de 50 %. La majorité absolue était de 45,212 voix. Pour l'élection du président de la ville, la majorité absolue était de 60,344 voix. M. Sigmund Widmer (alliance des indépendants) a été confirmé à cette fonction par 94,933 voix.

Le Conseil de ville de Zurich se compose définitivement comme suit : M. Sigmund Widmer (alliance des indépendants, sortant) 99,832 voix ; M. Ernest Bieri (radical, sortant) 88,002 ; M. Edwin Frech (socialiste, sortant) 77,415 ; M. Heinrich Burckhardt (radical, nouveau) 70,002 ; Mme Emilie Lieberherr (socialiste, nouvelle) 73,166 ; M. Jakob Baur (PAB, sortant) 70,720 ; M. Adolf Maurer (socialiste, sortant) 70,831 ; M. Rudolf Welter (socialiste, sortant (65,217 ; M. Hans Frick (indépendant, nouveau) 63,566.

M. Max Koller (chrétien-social), bien qu'ayant obtenu la majorité absolue avec 54,042 voix, n'est pas élu. Le pasteur Ulrich Graessli, membre du parti évangélique (nouveau) a obtenu 43,958 voix et M. Reto Porta (parti fédéraliste européen, nouveau) 3896 voix. Ils n'atteignent pas la majorité absolue et ne sont donc pas élus.

L'alliance des indépendants a gagné un siège au détriment des chrétiens-sociaux.

Mme Emilie Lieberherr, la première femme élue à l'exécutif de la ville de Zurich. (Keystone)

Reckingen : la zone sinistrée interdite

BERNE (ATS). — Le département militaire fédéral annonce qu'un commandement chargé du déblaiement a été mis sur pied dans la région de Reckingen ravagée par une avalanche. Après entente avec les autorités de cette commune, ainsi que la gendarmerie du canton du Valais, les travaux sont limités aux effets et dossiers civils et militaires importants, ainsi qu'à la sauvegarde du matériel qui apparaîtra au fur et à mesure de la fonte de la neige. La zone sinistrée est de plus interdite et gardée.

A cet effet, le commandement des travaux dispose de troupes constituées aujourd'hui par la cp fus 11-88, à ces troupes s'ajoutent des agents des arsenaux fédéraux de Brigue et de Zweisimmen, qui sont en majeure partie originaire des villages de Gluringen et de Reckingen.

En vue de faciliter les travaux, toute personne est invitée à se conformer aux instructions du service d'ordre. Les demandes de renseignements doivent être adressées exclusivement au commandement (tél. (028) 8 21 33 ou 8 22 71), ou à l'administration communale de Reckingen (tél. (028) 8 22 36).

Le communiqué du DMF ajoute que l'enquête ouverte sur l'avalanche immédiatement après la catastrophe n'est pas encore terminée.

Au secours des chiens du Grand-Saint-Bernard

(c) Une véritable expédition a dû être entreprise à 2400 mètres pour apporter de la viande aux chiens qui passent l'hiver au célèbre hospice du Grand-Saint-Bernard. Etant donné les conditoins exceptionnelles de cet hiver — il est tombé depuis le début de la saison 18 mètres de neige au col — les chanoines n'ont pu descendre dans la vallée, comme ils le faisaient les autres années, chercher de la nourriture pour les chiens.

C'est ainsi que l'on vient de mobiliser une chenillette qui a trasnporté une tonne de viande sugelée jusqu'au col à la plus grande joie des animaux. C'est la première fois qu'une chenillette montait jusqu'au col.

Caprices de l'hiver

Deux graves accidents

(c) Deux accidents graves étaient signalés dans la journée de lundi en Valais, accidents en partie dus aux derniers caprices de l'hiver.

Sur la route enneigée de Nendaz, une auto a fait un bon de 15 mètres dans le vide. Elle était conduite par M. Michel Fournier, 28 ans, de Veysonnaz. M. Fournier manqua un virage et fit une embardée.

D'autre part, sur la route de Viège, une auto conduite par M. Bernard Salzgeber, 25 ans, de Saint-Germain (Haut-Valais) est entrée en collision dans un virage avec une auto soleuroise conduite par un Vaudois, M. Xavier von Arx, 24 ans, domicilié à Renens. Seul le Valaisan a été hospitalisé, mais son état était grave. M. Salzgeber a le crâne fracturé.

Le cascadeur valaisan a réussi la descente de l'Eiger à skis !

LA PETITE-SCHEIDEGG (ATS). — Le skieur valaisan Sylvain Saudan a réussi lundi après-midi l'exploit dont il rêvait : la descente de l'Eiger à skis, par son flanc ouest. Saudan est parti du sommet de la montagne — qu'il avait atteint par hélicoptère — vers 15 h 40, pour parvenir à la gare de l'Eigergletsch vers 17 h 45, et poursuivre son parcours en direction de la Petite-Scheidegg. Avant son aventure, Saudan croyait pouvoir accomplir sa descente en quelque vingt minutes. Il s'est révélé cependant que les sceptiques avaient raison, puisque le trajet a duré près de deux heures. Le skieur valaisan a, en effet, mis près d'une heure pour faire les 100 premiers mètres. A partir du sommet de l'Eiger, situé à 3970 mètres d'altitude, ce parcours dans les champs de glace péniblement praticable même en été doit être réalisé prudemment, à l'allure du pas. Cette descente à skis était donc difficilement concevable.

Différents commentaires peu flatteurs ont été énoncés à ce sujet. Ainsi, certaines personnes déclarent que l'exploit de Saudan n'a aucun rapport avec le sport ni avec l'alpinisme : « Il s'agit simplement ici d'une recherche de sensation et de publicité pour un quelconque produit », a-t-on même précisé.

Les services industriels sédunois sous la loupe

De notre correspondant :

Certaines villes valaisannes notamment Sion, Martigny et Monthey ont pris l'heureuse habitude de convoquer régulièrement la presse pour orienter le public sur l'un ou l'autre problème touchant la collectivité.

Cest ainsi que, lundi, M. Emile Imesch, président de la capitale, invitait M. Etienne Duval, ingénieur, et ses chefs de service, à parler aux journalistes du canton des services industriels de Sion.

Il s'agit là d'une entreprise de taille desservant en électricité, outre les 22,000 habitants de la capitale, une vingtaine de communes réparties dans tout le Valais central, de Montana-Crans à Nendaz et comptant parmi ses abonnés des clients qui ont nom Michèle Morgan, Gilbert Bécaud et Bourvil.

Les services industriels de Sion, partenaires d'importantes sociétés hydro-électriques, distribuent annuellement 114 millions de kWh, soit 1/100 environ de ce qui se consomme en Suisse comme énergie ménagère.

Sion vient d'ailleurs de construire, dans la proche banlieue de la ville, du côté de Sainte-Marguerite, un bâtiment moderne abritant tous les bureaux des S.I. et occupant quelque 200 personnes.

Il est intéressant de noter qu'à l'aube de leur création, les S.I. sédunois encaissaient — c'était en 1908 — 64,000 fr. de recettes provenant de la vente de l'énergie électrique. Le chiffre passa à plus d'un million de francs après la dernière guerre avec une vente de 30 millions de kWh pour atteindre aujourd'hui un montant de 10,8 millions de francs pour une vente de 114 millions de kWh. Les grandes sources d'énergie des Sédunois sont Mattmark, la Lienne et la Lizerne et la Morge.

VERS UN RÉAJUSTEMENT DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

La presse a été informée hier par M. Gattlen, chef de service, que « les tarifs actuellement en vigueur à Sion ont franchi le cap des 10 ans. Certains ajustements seront à brève échéance inévitables pour que l'on puisse d'une part faire face à la demande et d'autre part poursuivre le développement et la rationalisation des réseaux de distribution ».

M. Gattlen devait d'ailleurs dresser un tableau comparatif intéressant concernant la vente d'énergie en divers points de Suisse romande. C'est ainsi qu'actuellement, le tarif d'électricité pour usages ménagers est de 11 c. 04 à Sion alors que le même kWh est vendu 13 c. 97 par la Société romande d'électricité, 14 c. 38 par la Compagnie vaudoise d'électricité, 13 c. 06 par les S.I. de Lausanne, 12 c. 91 par les S.I. de Genève et 12 c. 18 par la Lonza à Viège. De ce fait, un ménage ordinaire avec appartement de 3 pièces par exemple paiera 336 fr. par an à Genève, 339 francs à Lausanne, 375 fr. en divers points du canton de Vaud et 287 fr. dans le bassin sédunois.

Au cours de cette journée d'information, l'on évoqua le problème des fameuses usines sur le Rhône que Vaudois et Valaisans rêvaient de construire ensemble. Le projet est, semble-t-il, tombé à l'eau en raison de la raréfaction des capitaux, l'augmentation du taux d'emprunt (6 ¼ % actuellement) et les possibilités nouvelles que semble offrir l'énergie thermique et nucléaire.

Epidémie dans les troupeaux

DES CENTAINES DE CHAMOIS VONT MOURIR

(c) Une véritable épidémie vient d'éclater au sein des troupeaux de chamois valaisans. Il est difficile pour l'instant de mesurer l'ampleur du mal. Selon plusieurs gardes-chasse qui ont parcouru ces jours la montagne, ce sont des centaines de bêtes qui sont atteintes de la conjonctivite. Ces bêtes sont pratiquement condamnées à mourir. Leurs yeux enflent, purulent, et c'est bientôt la cécité. C'est notre devoir de garde-chasse d'abattre ces bêtes, nous a déclaré hier soir M. Oscar Darbellay, de Praz-de-Fort. Nous n'avons aucune peine à distinguer une bête malade d'une autre. Le chamois se met à tourner en rond dès qu'il est aveugle.

L'espace sur cartes postales...

Au cours du week-end, s'est tenue à Zurich, dans la grande salle des Kaufleuten, la première exposition suisse et internationale des timbres de l'espace. On a pu y voir des timbres touchant tous les domaines de la recherche spatiale. On y a organisé, en outre, une bourse de timbres de l'espace, à laquelle ont participé de nombreux philatélistes. (ASL)

Le conseiller d'Etat zuricois Kuenzi chef du département de l'économie

ZURICH (ATS). — M. Hans Kuenzi, nouveau conseiller d'Etat zuricois élu le 1er février en remplacement du conseiller fédéral Brugger au sein de l'exécutif zuricois, reprend le département de l'économie publique, ainsi que les députés au Grand conseil ont pu l'apprendre lundi matin. M. Brugger était déjà à la tête de ce département. M. Kuenzi sera en outre le remplaçant du chef du département des travaux publics, M. Aloïs Guenthard, président du gouvernement.

Aucune modification n'a été apportée à la répartition des dicastères ; ainsi, M. Arthur Bachmann est à la tête de la direction de justice, M. Albert Mossdorf est chargé de la police et des affaires militaires, M. Rudolf Meier est directeur des finances, M. Urs Burgi s'occupe de la direction de la santé publique et de l'assistance sociale et enfin M. Walter Koenig est responsable de l'instruction publique.

Au début de la séance du Grand conseil du canton de Zurich, lundi matin, les députés ont pris connaissance des résultats de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, et M. Hans Kuenzi a prêté serment. Il entrera officiellement en fonction le 16 mars prochain. Après quoi, le parlement a commencé à étudier le programme de constructions routières pour la période 1970 - 1972.

La contribution suisse à l'ONU

BERNE (ATS). — Au moment de fixer le montant des contributions qu'elle verse chaque année aux organisations d'entraide humanitaire des Nations unies, la Confédération avait fait annoncer par son observateur à New-York, à l'occasion de l'assemblée générale de l'automne dernier, qu'elle était disposée à attribuer en 1970 800,000 francs au haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés et 550,000 francs à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine. Le versement de ces sommes a été maintenant fait, selon l'engagement qui avait été pris, dit un communiqué.

D'autre part, un montant de 220,000 fr. a été accordé au comité intergouvernemental pour les migrations européennes comme participation de la Suisse à son programme opérationnel de 1970 en faveur des réfugiés.

HÔTEL DU GOLF

CRANS S/SIERRE

L'hôtel et la piscine couverte et chauffée sont ouverts au public jusqu'en octobre sans interruption.

Perfectionnement du personnel fédéral

BERNE (ATS). — En 1965, le Conseil fédéral a chargé le département des finances et des douanes de mettre sur pied le perfectionnement systématique du personnel. Il considérait comme particulièrement importantes les mesures à prendre tant en vue du perfectionnement professionnel que de la formation complémentaire.

Entrent dans le cadre de cette formation complémentaire d'une part, la formation des cadres qui vient de commencer et, d'autre part, les cours de perfectionnement en instruction civique et en sciences administratives.

Le Conseil fédéral a donc décidé de créer pour 1970 un cours d'une durée de vingt jours appelé : « Notre Etat et son administration » qui sera donné séparément en allemand et en français. Entre autres thèmes, le programme prévoit le droit constitutionnel et administratif, l'organisation et les tâches de l'administration fédérale, l'économie de la Suisse, ainsi que la politique intérieure et étrangère de notre pays.

Les participants à ces cours seront des fonctionnaires supérieurs spécialement désignés. Ils auront ainsi l'occasion d'approfondir leurs connaissances de l'Etat et de son administration, ce qui devrait contribuer à faciliter l'accomplissement de leur mission. Les enseignants seront notamment des professeurs d'université et des parlementaires.

Le père Traber a quitté la Rhodésie

SALISBURY (AP). — Le père Michel Traber a quitté lundi par avion la Rhodésie, dont il était expulsé.

Avant le départ de l'avion, l'évêque dont dépendait le père Traber, Mgr Domal Lamont, président de la conférence des évêques catholiques de Rhodésie, a déclaré aux journalistes sur l'aéroport de Salisbury que ce n'est pas la première fois qu'un prêtre est ainsi expulsé pour « ses objections de conscience » et a ajouté : « Sans aucun doute, les gens qualifieront le père Traber de communiste, mais je veux qu'on sache qu'il a quitté ce pays avec la confiance absolue de son évêque et de l'Eglise ».

Le père Traber, d'origine suisse, avait été invité à quitter le pays à la suite d'une condamnation à six mois de prison avec sursis, en novembre dernier, pour publication d'une « déclaration subversive ».

Le chef de l'instruction invité en Suède

BERNE (ATS). — Invité par le général Torsten Rapp, commandant en chef de l'armée suédoise, le colonel commandant de corps P. Hirschy, chef de l'instruction, visitera l'armée suédoise du 9 au 15 mars. Le chef de l'instruction sera accompagné du colonel divisionnaire Hans Baumann, commandant des écoles centrales, ainsi que d'un officier instructeur.

Acquisition d'immeubles par des étrangers : débat au National

BERNE (ATS). — En reprenant ses travaux lundi soir, le Conseil national a d'abord validé l'élection d'un nouveau député, M. Pierre Duvanel, socialiste vaudois, qui succède à M. Pierre Graber, élu conseiller fédéral.

On passe ensuite au principal objet de la séance : la prolongation de l'arrêté soumettant au régime de l'autorisation l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger. La situation reste inquiétante, relève le rapporteur, M. Junod (rad-VD) : les ventes ont tendance à augmenter, et le Conseil fédéral pense qu'il faut appliquer les dispositions de l'arrêté de façon plus sévère.

Toutefois, le principe même de la prolongation est contesté, notamment par le Tessin, qui trouve qu'il n'y a pas lieu de dramatiser. Il y a en outre controverse au sujet de la base constitutionnelle de ce texte. Selon M. Junod, l'arrêté doit rester une mesure exceptionnelle, limitée dans le temps. L'article 6 prévoit que, pour obtenir l'autorisation, l'acquéreur doit « prouver un intérêt légitime à l'acquisition ».

Dans la discussion, M. Brosi (Grisons) plaide pour un assouplissement, faisant valoir que ces acquisitions d'immeubles favorisent le tourisme dans les régions de montagne. M. Raissig annonce que le groupe radical votera l'entrée en matière.

Suite du débat ce matin.

La séance du Conseil fédéral

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a poursuivi lundi la discussion de la nouvelle réglementation de la main-d'œuvre étrangère. Une décision est attendue dans le courant du mois.

M. Celio a fait rapport sur le débat qui s'est déroulé au Conseil des Etats au sujet du dépôt à l'exportation.

Le Conseil fédéral a défini son attitude en prévision du débat qui aura lieu la semaine prochaine, sur le même sujet, au Conseil national.

Une discussion a eu lieu d'autre part en prévision de la réponse que donnera le conseiller fédéral Graber, chef du département politique, à plusieurs interventions concernant le traité de non prolifération nucléaire et le référendum pour les traités internationaux.

C'est également au cours de la présente session qu'un porte-parole du gouvernement répondra à l'interpellation déposée par la commission des affaires étrangères à la suite de l'accident de Wurenlingen.

GENÈVE

Un avocat escroc extradé de Berlin et incarcéré à Genève

(c) Dans un communiqué, M. Pagan, doyen des juges d'instruction de Genève, a fait connaître les précisions suivantes au sujet de l'ex-avocat Gottfried T., (exclu du barreau) contre lequel plusieurs plaintes en abus de confiance avaient été déposées.

En 1969, le procureur général avait ouvert une information pénale contre ce personnage, et M. Pagan décerna alors contre lui un mandat d'arrêt international.

Ceci en date du 22 octobre dernier. Le 23 janvier, l'ex-avocat était arrêté à Berlin-Ouest et il y resta détenu jusqu'au 6 mars, date à laquelle l'accusé demanda lui-même à être extradé et remis à la justice suisse. Ce qui fut fait. Un mandat d'arrêt a donc été décerné à Genève, où Gottfried T. a été incarcéré et où il sera jugé pour ses malversations, qui portent sur un montant élevé.

Beatnick...

(c) Un inquiétant personnage vivait sous une tente aussi crasseuse que lui, dans la région du pont de Sierne.

Il y avait quinze jours que ce beatnick famélique, presque affamé, « existait » ainsi, quasiment sans manger et surtout sans se laver, bien que campant au bord de l'eau.

En y regardant de plus près, des gendarmes ont retrouvé sous la tente du beatnick (un Allemand de 20 ans) du matériel volé sur un chantier. Prié de s'expliquer, il avoua s'être livré à des vols divers et avoir notamment cambriolé le restaurant flottant, dans la rade de Genève.

On lui a donc offert le couvert (et un toit décent) à la prison de Saint-Antoine.

SUITE Fonctionnaires fédéraux

Mais ce qu'il retient d'une main, il est obligé de le lâcher de l'autre. En effet, depuis plusieurs mois, les syndicats de fonctionnaires, ceux des PTT et des CFF en tout premier lieu, pressent le gouvernement d'accorder une nouvelle augmentation des salaires et traitements destinés non pas seulement à adapter le pouvoir d'achat au renchérissement, mais à l'améliorer.

Les raisons données à cette fin, le Conseil fédéral est bien obligé de les admettre. La prospérité, le plein emploi dans l'industrie privée plus encore une expansion économique trop rapide entraînent la hausse des salaires réels, ce qui n'a d'ailleurs rien de surprenant, surtout lorsque la situation sur le marché du travail est particulièrement tendue.

Les « fédéraux » sont donc tentés de quitter le service public pour prendre des emplois mieux rétribués dans les entreprises privées. L'exode est particulièrement sensible aux PTT où, dans certains arrondissements urbains, on se demande comment il sera encore possible de maintenir les prestations déjà réduites pourtant. La menace se précise également aux CFF, malgré tous les efforts de rationalisation.

UN SUCCÈS QUI DEVIENT DE PLUS EN PLUS ALÉATOIRE

Il faut donc rendre un peu plus d'attrait aux conditions de travail, d'où les propositions mises au point hier par le Conseil fédéral et dont les Chambres seront saisies incessamment, car elles devront se prononcer au plus tard dans la session d'automne si l'on veut que les nouvelles dispositions entrent en vigueur le 1er janvier 1971.

Le projet, modifiant la loi sur le statut des fonctionnaires, est en effet soumis au référendum facultatif. Il faut donc compter avec le délai de 90 jours après le vote du Parlement qui ne fait guère de doute dans les circonstances actuelles.

Mais alors le succès de la lutte contre la surchauffe devient de plus en plus aléatoire.

★ Le Conseil fédéral a accordé une contribution de 1,140,000 francs, prise sur le crédit de programme de la coopération technique avec les pays en développement, pour un centre de développement agricole à Chuquibambilla, au Pérou.

LOTERIE A NUMÉROS : UN GAIN FABULEUX

Voici la liste des gagnants du 9me tirage de la Loterie suisse à numéros du 7 mars :

Un gagnant avec 6 points : 415,038 fr. 50 ; 203 gagnants avec 5 points : 2044 fr. 50 ; 12,169 gagnants avec 4 numéros : 34 francs 10 ; 203,831 gagnants avec 3 numéros : 2 fr. 05.

Une mini-colombe de la paix va-t-elle prendre son vol dans le drame laotien ?

VIENTIANE (AP-AFP). — Le gouvernement royal laotien a annoncé lundi qu'il échangera des messages diplomatiques avec le Pathet-lao sur de nouvelles propositions pour le règlement de la guerre du Laos.

Cette annonce fait suite à une proposition du Pathet-lao pour régler la guerre. Le Pathet-lao propose aussi un cessez-le-feu sur les positions actuelles. « C'est une proposition très intéressante », a déclaré un diplomate américain à Vientiane.

En même temps un aide du premier Laotien, le prince Souvanna Phouma, a déclaré que le gouvernement avait reçu un message du prince Souvanouphong, le demi-frère du premier ministre et chef du Pathet-lao.

Le message indique que le prince pro-communiste désire envoyer un message plus détaillé qui, estiment les responsables laotiens de Vientiane, contiendra de nouvelles propositions de paix au gouvernement neutraliste.

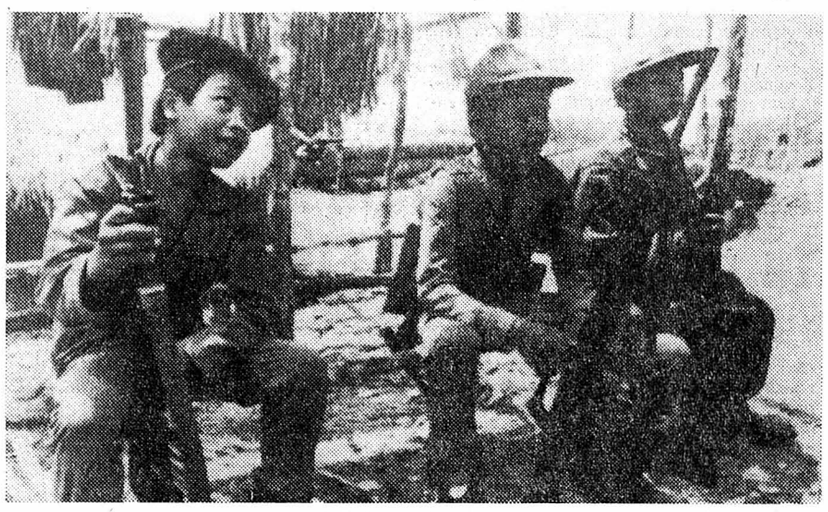

Ces trois garçons laotiens portant des armes et des uniformes de l'armée trop grands pour eux appartiennent à une garnison qui stationne à une trentaine de kilomètres de la piste Ho Chi-minh. (Téléphoto AP)

« LE DÉBUT DE QUELQUE CHOSE »

Le prince Souvanna a fait connaître immédiatement sa réponse à la mission du Pathet-lao à Vientiane : « Nous serions heureux de recevoir le message », a-t-il dit.

Dans les milieux diplomatiques on fait remarquer que certaines propositions du Pathet-lao — dont une pour la mise en application des accords de Genève de 1962 — ne sont tout simplement que d'anciennes propositions déjà avancées en novembre 1968 au troisième congrès extraordinaire du Pathet-lao. Il s'agissait alors d'un programme en 12 points.

« C'est le premier scénario détaillé et explicite pour des négociations. Ce pourrait être le début de quelque chose », a déclaré un diplomate occidental.

Dans ces milieux diplomatiques, on avoue ne pas savoir ce qui se cache derrière la proposition du gouvernement de coalition provisoire.

SUCCÈS ROYALISTE

Pendant ce temps, les combats continuent et les forces royales laotiennes ont repris la position de Phou-Vieng située entre Muong-Soui et le carrefour stratégique de Sala Phou-khoun, qu'elles avaient perdue la semaine dernière, apprend-on de source militaire à Vientiane.

Phou-Vieng était le point le plus occidental atteint par les Nord-Vietnamiens au cours de leur récente offensive.

La reprise de Phou-Vieng, sur laquelle on ne possède aucun détail précis est interprétée par les observateurs comme un coup d'arrêt au moins temporaire imposé par les forces royales à l'avance nord-vietnamienne.

Nounours

Ce nounours en peluche synthétique, c'est un homme vu et habillé par Pierre Cardin. C'est ainsi que ces Messieurs se promèneront par les jours pluvieux et ils seront ainsi sûrs de faire se retourner les femmes sur leur passage...

(Téléphoto AP)

Le Liban répond à Abba Eban : pas de traité de paix avec Tel-Aviv

BEYROUTH (AFP). — « Le Liban ne signera aucun accord unilatéral de paix avec Israël car sa solidarité est entière avec les autres Etats arabes en ce qui concerne toute solution à apporter au problème palestinien », a déclaré M. Dama, ministre libanais de l'information.

Il répondait ainsi aux dernières déclarations du ministre israélien des affaires étrangères, M. Abba Eban, proposant la conclusion d'un traité de paix avec le Liban.

M. Dana a ajouté : « La position officielle du Liban est bien connue : elle reste conforme à l'accord d'armistice (1949) existant entre les deux pays et qu'Israël n'a cessé de violer par ses agressions répétées contre le territoire libanais ».

DE SCHUMANN

« Il y a eu une tendance de dégel, sinon de rapprochement, entre les points de vue des Etats-Unis et l'URSS, au cours de la dernière séance de la concertation à quatre », a déclaré M. Schumann, ministre des affaires étrangères à l'issue d'un déjeuner de la presse diplomatique.

Le ministre a ajouté que la France demande que l'on établisse un catalogue des points d'accord afin de permettre à M. Jarring de reprendre sa mission. Les difficultés dans l'établissement de ce catalogue commencent, a ajouté le ministre, lorsqu'il s'agit de mettre l'accent sur l'évacuation des territoires occupés ou sur les garanties de la paix.

M. Schumann a répudié catégoriquement tout antisémitisme mais, a-t-il dit, « il n'est pas possible d'accepter qu'une fraction de l'opinion nationale fasse acte d'allégeance à une autre nation ».

« J'ai le sentiment que les relations franco-américaines jouent un rôle spécifique dans la politique américaine. Le voyage du président de la République aux Etats-Unis a atteint son but : exercer sur les relations franco-américaines un effet de stimulation et de renouvellement ».

ROCKEFELLER

Cependant, le gouverneur de New-York, M. Nelson Rockefeller, qui, comme le maire de la ville, avait boycotté la visite de M. Pompidou, s'est prononcé dans un discours devant le 86me congrès annuel de l'organisation juive « IAS » pour une aide militaire des Etats-Unis à Israël, déclarant qu'elle devient « absolument impérative ».

Et voici la preuve que Michael avait bien dit toute la vérité

SOLANA-BEACH (AP). — Rentré une heure en retard pour dîner, après une promenade en bicyclette, Michael Karnes, cinq ans, expliqua à ses parents qu'il avait été pris pour otage par deux bandits qui s'en servirent comme d'un bouclier pour dévaliser une banque.

L'enfant, qui regarde beaucoup la télévision, ne fut pas cru. Ses parents, pour le punir de son mensonge, décidèrent de lui interdire de se servir de sa bicyclette pendant deux semaines.

Michael alla au lit en pleurant. Il était à peine couché qu'on frappait à la porte. Deux policiers venaient confirmer les dires du bambin. Une caméra anti-vol avait enregistré le vol à la banque et il avait été formellement identifié.

Michael raconta alors en détail son aventure.

« Je passais en bicyclette devant un terrain vague quand deux hommes en voiture me forcèrent à monter avec eux. Ils s'arrêtèrent près de la banque et me firent descendre, en me tenant très fort. Ils m'obligèrent à marcher devant eux. A l'intérieur, ils dirent aux employés qu'ils me tueraient si on ne leur donnait pas tout l'argent. Ils enfournèrent les billets dans une taie d'oreiller, tout en me maintenant devant eux et ressortirent en m'entraînant. Ils volèrent la voiture d'un employé de la banque et s'enfuirent, en me disant de rentrer tout droit à la maison sous peine de mort. J'ai repris mon vélo et j'ai pédalé du plus vite que j'ai pu. »

Le chancelier Brandt reconnaîtrait l'an prochain la ligne Oder-Neisse

NEW-YORK (AP). — Le magazine « Time » prédit que le chancelier Willy Brandt pourrait reconnaître la ligne Oder-Neisse l'année prochaine. Cela rentre dans son programme en vue d'éliminer les obstacles qui divisent encore l'Europe.

Le magazine écrit que la politique d'ouverture à l'Est a fait craindre un accord du type Rapallo ou des concessions trop importantes de la part de Bonn pour parvenir à des accords avec l'Allemagne orientale et l'Europe de l'Est.

« Mais fondamentalement, M. Brandt prend un risque diplomatique calculé. Il calcule qu'au cours des deux ou trois prochaines décennies, l'attrait et la force économique de l'Ouest provoquera des changements notables dans les pays du bloc oriental à condition qu'ils soient ouverts aux influences extérieures. M. Brandt, qui, en tant que bourgmestre de Berlin-Ouest, a appris combien il est difficile de traiter avec les Soviétiques, s'irrite quand on dit qu'il fait de trop grandes concessions. A son avis, il renonce tout simplement à des positions de négociation qui sont dépassées. »

UNE NOUVELLE FOIS

Quoi qu'il en soit, la délégation ouest-allemande de six membres, dirigée par M. Ulrich Sahm, qui prépare la prochaine entrevue entre le chancelier Willy Brandt et le président du conseil est-allemand, M. Willy Stoph, a franchi le mur de Berlin lundi matin. Elle était arrivée en avion de Bonn une heure plus tôt.

M. Sahm avait décidé de rentrer dans la capitale fédérale jeudi dernier parce que les négociateurs est-allemands avaient demandé que, le jour de l'entrevue, le chancelier évite de passer par Berlin-Ouest pour se rendre à Berlin-Est, car Berlin-Ouest est une entité n'ayant pas de liens avec la République fédérale.

La délégation ouest-allemande a cependant repris le chemin de Pankov pour tenter d'obtenir des conditions acceptables pour la mise sur pied de l'entrevue.

PATIENCE

Après le retour de M. Sahm, le service de presse ouest-allemand à Berlin-Ouest a déclaré : « Aucun accord n'a été conclu sur la date où le programme de la première renconte entre Brandt et Stoph ». Cette nouvelle rencontre a duré plus de trois heures et les deux délégations ont décidé de se réunir à nouveau jeudi.

Cependant, le chancelier Brandt avait tenu à souligner, au cours du week-end, que les conversations seraient poursuivies avec beaucoup de patience.

Nouvelles propositions de M. Brandt

Le chancelier Willy Brandt a proposé une nouvelle base de discussion pour l'organisation de sa rencontre projetée avec M. Willi Stoph, président du conseil est-allemand, et éventuellement le choix d'un autre endroit que Berlin-Est pour l'entrevue, apprend-on officiellement à Bonn.

Cette proposition a été formulée dans une lettre que le délégué ouest-allemand aux pourparlers préliminaires de Berlin-Est, M. Ulrich Sahm, a remise lundi à son collègue est-allemand.

Sondage

TUBINGUE (AP). — Soixante-neuf pour cent des Allemands de l'Ouest interrogés au cours du week-end pour un sondage d'opinion se sont déclarés favorables aux contacts entre les gouvernements des deux Allemagnes.

Sur 789 personnes interrogées 8 % ont dit qu'elles étaient hostiles à ces contacts. Treize pour cent d'entre elles étaient sans opinion.

UN FAIT PAR JOUR

MAKARIOS

Il y a six ans, par un certain dimanche, l'Europe, tout engourdie des splendeurs de l'été, put croire, un instant, qu'elle était au bord de la guerre. Dans ce qui fut l'île vouée au culte d'Aphrodite, Cypriotes turcs et grecs s'affrontaient en de sanglantes représailles, Athènes et Ankara, soufflant sur le feu, autrement qu'en paroles.

Et puis, alors que l'on voyait déjà les flottes ennemies cingler vers l'île, tout s'apaisa soudain, peut-être un peu trop vite, pour qu'il n'y ait pas eu, derrière cet apaisement, une influence déterminante. Cette influence, on le sait mieux aujourd'hui, était celle des Etats-Unis. Et, comme la Turquie avait l'air de faire la sourde oreille, la Maison-Blanche fit mine de vouloir publier quelques lettres, à coup sûr, inédites et qui auraient apporté à un monde étonné, la preuve que la Turquie n'avait décidément rien à refuser à la puissante Amérique.

Les Etats-Unis n'étaient pas seuls. De la boule de cristal qui sert habituellement à M. Thant pour savoir où en est la paix, sur tel ou tel parallèle, un magicien était sorti qui, comme J. Jarring aujourd'hui à propos du Moyen-Orient, tenta de concilier l'inconciliable. Rappelons le nom de ce grand oublié. Il s'agissait de M. Tuomioja. Les foules sont parfois infidèles au souvenir de certains pèlerins.

Mais tout cela nous éloigne de Mgr Makarios ? Tout cela, au contraire, nous y ramène. L'attentat prouve que les accords de 1964-65 n'ont, en fait, rien résolu. Les Turcs sont là où ils sont et ils ont toujours le même cri de guerre « Kybris Turk »... Chypre turque. Ils sont toujours minoritaires, rongeant leur frein, de ce que, rien n'ait changé depuis 1959, date de l'indépendance de l'île. Aujourd'hui, comme hier, les Turcs sont toujours les fellahs de l'île, car lorsque la Turquie vendit Chypre à l'Angleterre, les Turcs fortunés quittèrent l'île dans les fourgons du sultan. Aujourd'hui comme hier, bien que n'étant que 100,000, ils se considèrent toujours comme l'avant-garde des 22 millions de Turcs qui veillent à 60 km de là.

Rien n'est résolu à Chypre, et si Mgr Makarios règne, il est certain qu'un bon nombre de Cypriotes le considèrent comme un usurpateur. Bien des années après les accords de Zurich et de Londres, les communautés sont toujours aussi séparées. Rien n'a changé depuis le temps où Ankara défendait le « Takin »... la partition.

Contesté par les Cypriotes turcs, Mgr Makarios ne l'est sans doute pas moins par une frange de l'opinion grecque, que celle-ci soit de l'île ou du continent.

De ce côté-ci de la barricade, on ne pleure pas sur le parchemin du traité de Lausanne (1923) par lequel Ankara renonçait à tout droit à Chypre. De ce côté-ci, on estime qu'il est révolu le temps où, en 1959, grâce à l'alliance anglo-turque, les Cypriotes turcs (19 % de la population) purent donner l'illusion qu'ils allaient gouverner l'île.

Ceux-là disent que Mgr Makarios a trahi leurs espoirs. Ceux-là se réclament de l'Enosis, c'est-à-dire de l'union de l'île à la Grèce. Certains n'ont pas oublié ce que disait, il y a 16 ans, un certain Makarios III qui ne s'intéressait que peu à la politique, mais proclamait pourtant : « Je suis sûr que nous serons réunis à la Grèce. » Mgr Makarios semble avoir oublié, mais certains n'oublient pas les résultats du référendum organisé par le même Makarios : 95,7 % des voix en faveur de l'Enosis. Makarios a oublié, mais eux, n'oublient pas que Makarios accusa jadis le général Grivas, l'homme qui vainquit les Anglais, d'avoir voulu le faire assassiner. Ils n'oublient pas le cri de Grivas, jadis : « Ma pauvre Grèce, ce cadavre que chacun viole à son gré... »

L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Sécurité aérienne

GENÈVE (ATS). — Réuni à Genève, le comité exécutif de l'Association du transport aérien intersational (IATA) a convenu, à l'unanimité, d'un programme d'action visant à assurer la sécurité des avions et des aéroports. La compagnie Swissair était représentée par son président, M. Berchtold.

Ce programme a été établi dans un esprit de « juste mesure », indique-t-on au siège de l'IATA. Il contient une série de propositions qui devraient d'une part contrecarrer l'actuelle « prolifération d'attaques contre les avions civils ».

Le programme contient des suggestions destinées aux gouvernements, aux autorités des aéroports, aux compagnies aériennes et à l'IATA.

Il invite notamment les gouvernements à promouvoir une législation internationale qui fasse du dépôt d'explosifs à bord d'avion un délit international.

Le comité exécutif propose, d'autre part, que les aéroports fournissent aux compagnies aériennes tous les moyens nécessaires pour l'application des mesures de sécurité.

Alerte à la bombe pour un avion d'El-Al

MUNICH (AP). — La police autrichienne a annoncé qu'elle a reçu un coup de téléphone anonyme annonçant qu'une bombe avait été placée à bord de l'avion d'El Al Tel-Aviv - Londres, via Munich. A l'escale municoise l'appareil fut fouillé de fond en comble, mais aucun engin n'a été découvert.

Un autre correspondant anonyme a signalé à la police que la prochaine bombe se trouvera à bord d'un avion de la « Lufthansa », mais il n'a pas précisé quel vol.

Espion Est-Allemand arrêté en R.F.A.

CARLSRUHE (AFP). — Un agent des services de renseignements de Berlin-Est a été arrêté à Francfort. Selon la cour fédérale de justice, ce prétendu Schlesinger serait entré en RFA avec de faux papiers et serait en fait instructeur au ministère pour la sécurité de Berlin-Est.

Le parquet fédéral a tenu à préciser qu'il n'y a aucune relation entre cette affaire et la récente découverte à Bonn de la « Troïka » rouge.

Diamant B

PARIS (AFP). — Le lancement à partir du centre spatial de Kourou, en Guyane, de la fusée française « Diamant B » porteuse d'un satellite allemand « Dial », aura lieu ce matin à 11 h 30 annonce le « Centre national d'études spatiales ».

Le lancement, premier essai en vol de la fusée « Diamant B » et premier vol opérationnel d'un engin français depuis la fermeture il y a trois ans de la base algérienne d'Hammaguir, aurait dû avoir lieu lundi. Cependant, le compte à rebours a été interrompu dimanche quand les techniciens se sont aperçus d'une défaillance électronique dans la case d'équipement du second étage de la fusée.

Reprise des entretiens de Varsovie

VARSOVIE (AP). — La Pologne et l'Allemagne fédérale ont repris lundi leurs entretiens politiques destinés à améliorer les relations entre Bonn et Varsovie.

Les deux délégations se sont entretenues pendant deux heures et demie au ministère polonais des affaires étangères. Un autre entretien est prévu pour mardi.

Toujours Christine

LONDRES (AP). — Christine Keeler, dont les amours avec le ministre de la guerre, M. John Profumo, et un diplomate soviétique avaient provoqué en 1963 un scandale qui mit en danger le gouvernement britannique, est attaquée en divorce par son mari, James Levermore, un ingénieur de 28 ans, qu'elle avait épousé en 1965 et dont elle a eu un fils.

Ils s'étaient séparés quelques mois après leur union et il l'accuse d'avoir abandonné le domicile conjugal.

Christine Keeler à la sortie du tribunal qui, en juin 1963, l'avait condamnée à 9 mois de prison (Photo Dalmas).

Les petits commerçants manifestent à Paris

PARIS (AFP). — Environ vingt mille petits commerçants et artisans ont tenu un meeting lundi après-midi au stade du Parc des Princes, à la porte de Paris. Mécontents de n'avoir pu être reçus par le premier ministre, M. Chaban-Delmas, auquel ils voulaient présenter leurs revendications, ils ont, à l'invitation d'un de leurs leaders, Gérard Nicoud, plus ou moins bloqué la circulation à quelques portes de la capitale, ainsi que le long du boulevard périphérique en faisant circuler, groupés et au ralenti, les quelque 200 autocars qui les avaient amenés de leurs provinces.

La balance des paiements

LONDRES (AP). — Pour la première fois depuis 1962, la balance britannique des paiements a enregistré l'an dernier un solide excédent.

Le Trésor a annoncé, en effet, un solde positif de 387 millions de livres.

Pour les trois derniers mois de l'année, la balance des comptes comprenant les opérations commerciales ordinaires et les recettes invisibles (dépenses des touristes et opérations de banque, assurance et fret) s'est soldée par un excédent de 140 millions de livres.

Pouzzoles : la vie reprend

POUZZOLES (AP). — Les usines ont rouvert leurs portes lundi à Pouzzoles, ce port de pêche à moitié abandonné la semaine dernière par ses habitants par crainte d'une destruction provoquée par un lent mouvement montant du sol.

Des touristes, parmi lesquels de nombreux Américains, sont venus lundi en grand nombre, comme dimanche, pour voir le phénomène et prendre des photographies des crevasses dans les rues et des lézardes sur les bâtiments.

Des cars spéciaux ont été mis en service pour transporter les ouvriers qui avaient quitté Pouzzoles jusqu'à leurs lieux de travail.

La situation à Nanterre

La faculté des lettres de Nanterre rouvre ce matin tandis que les cours de la faculté de droit reprendront très probablement jeudi. C'est ce qui ressort des nombreux entretiens qu'ont eus les professeurs avec les étudiants d'une part, et d'autre part le ministre de l'éducation nationale, M. Olivier Guichard, avec les doyens des facultés.

MOYEN-ORIENT

Mort des jumeaux siamois

TÉHÉRAN (AP). — Les jumeaux siamois, nés il y a douze jours en Iran, ont succombé lundi matin à une crise cardiaque.

Les deux enfants étaient nés avec un seul cœur et leur état n'avait cessé d'empirer au fil des jours.

« Phantom » iraniens !

TÉHÉRAN (AP). — Le gouvernement iranien a qualifié lundi de « ridicules et totalement dénuées de fondement » les informations diffusées par la radio hollandaise selon lesquelles l'Iran serait prêt à vendre 25 chasseurs « Phantom » à Israël.

« C'est tout à fait faux », a affirmé un porte-parole.

ASIE

Les Américains au Viet-nam

SAIGON (AP). — Le haut commandement américain à Saigon a annoncé que les effectifs américains au Viet-nam sont passés la semaine dernière de 467,350 hommes à 464,700, soit une diminution de 2650 soldats.

Les effectifs ne devront s'élever qu'à 434,000 hommes au 15 avril prochain.

La résistance au Tibet

LA NOUVELLE-DELHI (AP). — « Une résistance désespérée » contre l'occupation chinoise se poursuit au Tibet où la jeunesse n'a pas succombé à l'endoctrinement communiste chinois, a affirmé le dalaï-lama, dans une déclaration marquant le onzième anniversaire du soulèvement qui provoqua son exil.

Le « dieu vivant » a indiqué qu'au cours de l'année écoulée, des francs-tireurs tibétains ont opéré une série de raids et d'embuscades contre des cantonnements et des dépôts de munitions dans les régions de Chamdo, Poh, Lhoka, Tolung, Nyemo et Chang.

AFRIQUE

Les Seychelles refusent leur indépendance

LONDRES (AP). — Les représentants des quelque 50,000 habitants des îles Seychelles, dans l'océan Indien, ont refusé l'offre de la Grande-Bretagne d'accorder l'indépendance pleine et entière à leur pays, à la séance d'ouverture, lundi à Londres, de la conférence constitutionnelle.

M. James Mancham, leader du parti de la majorité, a demandé par contre que les Seychelles soient intégrées à la Grande-Bretagne et il a cité le précédent des îles Hawaï et des Etats-Unis.

AMÉRIQUE

Comptes bancaires secrets à l'étranger

WASHINGTON (AP). — La commission bancaire de la Chambre des représentants a terminé lundi ses auditions sur le projet de loi tendant à limiter l'utilisation de comptes bancaires secrets à l'étranger, dans un but d'évasion fiscale ou en vue d'autres activités illégales.

M. Wright Patmen (démocrate), président de la commission, a déclaré que celle-ci se réunirait jeudi pour remanier le texte du projet de loi.

Nicaragua : droit d'asile pour un sportif cubain

PANAMA (AP). — Rafael-Rodriguez Arguelles, membre de l'équipe cubaine de football qui avait disparu depuis vendredi, s'est présenté dimanche à l'ambassade du Nicaragua et a demandé le droit d'asile.

Naissance

LOS-ANGELES (AP). — Linda-Louise Kasabian, l'une des accusées de l'affaire Sharon Tate, a donné naissance à un garçon, lundi, à l'infirmerie de sa prison. La mère et l'enfant se portent bien.

Jane Fonda et les Indiens

SEATTLE (AP). — En compagnie de 160 Indiens, l'actrice Jane Fonda a tenté dimanche d'occuper d'abord une partie de Fort-Lawton, une forteresse qui s'étend sur une superficie de près de 500 hectares à Seattle et qui doit être bientôt désaffectée, ensuite une autre place, Fort-Lemis à 50 kilomètres de l'première et dont elle dépend.

Dans les deux cas, la police militaire l'en a empêchée et cela lui a valu un court séjour en prison.

Samedi, Jane Fonda avait fait une visite à la prison fédérale de l'île McNeil pour participer à un programme pour détenus indiens. Elle avait annoncé son intention d'aid · les Indiens à « conserver leurs droits sur les terres et leur sens de la dignité ».

Les policiers de l'armée américaine emmènent .. lieu sûr une jeune femme qui, nous rassurons tout le monde, n'est pas Jane Fonda.

(Téléphoto AP)

Les « Tumparos » attaquent une banque à Montevideo

MONTEVIDEO (AP). — Moins de 24 heures après avoir réussi à libérer 13 de ses membres qui étaient détenus dans une prison de la ville, les « Tumparos » ont lancé, lundi, un véritable raid de commando contre une banque de Montevideo où ils ont raflé 10 millions de pesos (440,000 f.).

Aucun coup de feu n'a été tiré pendant l'opération.

Les Etats-Unis et la Rhodésie

WASHINGTON (AP). — Les Etats-Unis ont décidé de fermer leur consulat en Rhodésie à compter du 17 mars, a annoncé le département d'Etat.

La proclamation de la République intervenue le 2 mars « constitue une rupture définitive et officielle avec le Royaume-Uni », précise un communiqué officiel.

Les Etats-Unis continuent pour leur part à considérer la Grande-Bretagne comme la puissance administrante légale.

Vendredi 13 mars...

Raclette à discrétion...

Une chance à saisir un vendredi 13. Elle vous sera servie à notre restaurant 2me classe au prix sensationnel d'introduction de Fr. 7.50 par personne et service compris.

Saisissez votre chance.

Buffet de la Gare Neuchâtel

Téléphone 038 5 48 53